




Digitized by Google



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ

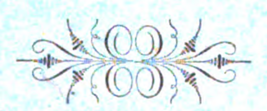
DES

LETTRES, SCIENCES & ARTS

des

ALPES-MARITIMES

Tome IV.



NICE

IMPRIMERIE ET PAPETERIE ANGLO-FRANÇAISE, MALVANO & Cie

(ANCIENNE MAISON CAISSON ET MIGNON)

62, rue Gioffredo, 62

1877



SOCIÉTÉ

DES

LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DES ALPES-MARITIMES

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ

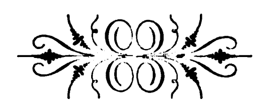
DES

LETTRES, SCIENCES & ARTS

des

ALPES-MARITIMES

Tome IV.



NICE
IMPRIMERIE ANGLO-FRANÇAISE MALVANO & Co.
(ANCIENNE MAISON CAISSON ET MIGNON)
Rue Gioffredo, 62.

1877.



LE MARTYRE

DE

SAINTE AGNÈS

MYSTÈRE EN VIEILLE LANGUE PROVENÇALE

(TEXTE ET TRADUCTION)

INTRODUCTION

C'est au savant professeur M. Charles Bartsch, d'Heidelberg (grand duché de Bade), que les philologues doivent la connaissance du Mystère de sainte Agnès. « J'ai trouvé, « dit-il, dans la bibliothèque du prince Chigi à Rome, le dra- « me religieux que je publie aujourd'hui [1]. Le manuscrit sur « parchemin, format petit in-4°, porte la marque C. V. 151, « et est écrit en caractères du XIV[e] siècle..... Les vers y sont « disposés en colonnes..... Tous les titres en latin sont en en- « cre rouge. Les vers qui doivent être chantés sont placés « entre des portées musicales chargées de notes. — La décou- « verte de ce drame comble une lacune dans l'histoire de la « poésie provençale. Jusqu'à présent nous ne connaissions « rien d'un drame provençal, si ce n'est quelques fragments « du *Ludus sancti Jacobi*, qui appartiennent à la langue « provençale la plus ancienne; quant au fragment des *Vier- « ges sages et des Vierges folles*, que Raynouard croit être du

1. Introduction placée en tête de l'édition publiée à Berlin en 1869.

« provençal, c'est bien plutôt du vieux français [1]. Cette consi-
« dération seule suffit pour donner au drame de sainte Agnès « une valeur réelle, bien qu'il ne soit pas de l'époque la plus « florissante de la littérature provençale; mais à d'autres « points de vue, il acquiert une importance littéraire plus « grande encore. »

En effet le texte de ce drame a été pour M. Bartsch matière à de nombreuses observations grammaticales, qui sont autant de documents utiles pour l'histoire de la langue romane d'Oc. Ce n'est pas tout : seize morceaux de chant disséminés dans le cours du drame [2] lui ont fourni des aperçus tout nouveaux sur la lyrique provençale. Ces morceaux sont accompagnés chacun du *timbre* de l'air sur lequel ils devaient être chantés et, en outre, de la notation musicale de l'air lui-même, notation dont M. Bartsch aurait dû prendre copie pour la joindre au poëme : ce qui bien certainement eût donné encore plus de valeur au texte; car la presque totalité des timbres indiqués appartiennent à des chants populaires, dont quelques-uns sont d'une époque fort ancienne : tel est le *Romancium de sancto Stephano* (v. 1077, chant n° 14), et plus particulièrement l'air *del comte de Peytiu* (v. 823, chant n° 11), qui remonte aux premières années du XII[e] siècle. Malheureusement le scribe ne nous a transmis que les premières notes de cet air.

Quant à la date du drame lui-même, il est hors de doute qu'on doit la placer entre la fin du XIII[e] siecle et les premières années du XIV[e]. C'est la période littéraire à laquelle appartient le grand poëme de Raymond Féraud intitulé *La Vida*

1. Raynouard, *Choix des poésies originales des Troubadours*, tome II page 139. — Divers philologues cependant assurent que ce drame, qui date du XI[e] siècle, est écrit en trois langues : en latin, en langue d'Oil et en provençal. Depuis la découverte du drame de sainte Agnès par Mr. Bartsch, M. Camille Chabaneau a publié un fragment de 22 vers provençaux d'un *Mystère des Innocents* ou de *la Nativité* (XIII[e] s.); et la *Revue des langues romanes*, n° du 15 septembre 1876, nous apprend l'existence d'un *Mystère de la Passion* en langue d'Oc (ms. de 1345) appartenant à la succession Didot et qui très-probablement sera publié plus tard par la *Société des anciens textes français*.

2. Il y en a réellement dix-huit; mais le scribe, auteur du manuscrit, n'a point noté la musique de deux de ces chants, bien qu'il en ait indiqué les timbres (voy. v. 469 et 1052).

de sant Honorat ; et selon toute probabilité, le poëte inconnu, auteur de ce drame, n'était pas seulement un contemporain de Féraud, mais aussi son compatriote, ou du moins l'un des enfants de la Provence orientale, né sur les limites de l'Italie, dont l'idiome ne lui était pas inconnu. C'est ce que démontre suffisamment la présence dans le texte provençal de certaines locutions essentiellement italiennes ou qui paraissent avoir subi l'influence de la langue du Dante, comme par exemple le mot *via* ! dans le sens de *allez-vous-en, hors d'ici, allons, allez* (vers 491, 510, 512 et 642) ; *vos autri, nos autri* (v. 649 et 683) au lieu de *vos autres, nos autres; ubesir* (ital. *ubbidire)* pour *obesir* (v. 118, 233, 241, 864), etc.

Quelques autres termes employés par Raymond Féraud, aussi bien que par l'auteur de *Santa Agnes*, dans une acception qui donne à ces mots le caractère d'expressions locales, nous disent assez que nos deux poëtes parlaient la même langue, qu'ils étaient du même siècle et très-probablement du même pays.

Raymond Féraud *(Vida de sant Honorat,* ch. LXXV*)* dit :

Li moyne *prenon* autamentz
A cantar mot devotamentz
Lo *Veni Sancte Spiritus.*

Les moines *commencent* hautement à chanter moult dévotement, etc. 1.

Le provençal *prendre* signifie le plus souvent prendre, saisir : nous trouvons l'emploi de ce verbe dans le sens particulier de *commencer* au vers 335 de *Santa Agnes :*

Pren la liar
E sos vestirs a despullar.

Commence par la lier, par l'attacher, et de ses vêtements la dépouiller.

Et au vers 327 :

Qant le fucs *pren* escalfar.

Quand le feu se prend ou *commence* à chauffer.

1. Au mot *prendre*, page 626, tome IV de son Lexique roman, Raynouard donne comme exemple les deux premiers vers écrits de cette manière :

Li moyne prenon autamen
A contar mot devotamen.

Et comme il avait, par erreur, lu *contar* au lieu de *cantar*, il les a traduits ainsi : « Les moines commencent hautement à conter moult dévotement. »



La première signification de *gabar* est railler, se moquer : ce verbe avait pris à la longue le sens de berner, molester, rudoyer, crier contre quelqu'un, l'insulter, le menacer ; et c'est ainsi qu'il faut l'entendre dans ce passage de *La Vida de sant Honorat*, ch. LXIX.

Le maritz tantost s'a cresut
Que li donzella agues drut :
Trays son coutell, pres la *gabar ;*
Car non lo li volc autreiar.

C'est-à-dire : « Le mari aussitôt s'est figuré que la jeune femme avait un amant ; il tira son couteau, commença par la rudoyer *ou* la menacer ; car il ne veut lui pardonner cela.

Le drame de sainte Agnès nous fournit deux exemples de *gabar* employé dans le même sens ou dans un sens analogue, et en outre deux du substantif *gabs* pouvant se traduire par menaces, mauvais traitements, méchancetés.

Ill *gabavan*, seguon que m' par,
Non sai cui de justisiar. (v. 638, 639).
E nos autri li avem *guabat* (683).
Seguramenz puesc mespresar
Los *gabs* que tu mi voles far (v. 298).
Ni jha los tiens *gabs* temerai (v. 305).

On ne doit pas s'attendre à trouver dans un drame religieux du moyen-âge de bien grandes qualités d'invention : on comprend en effet que, traitant un sujet emprunté à la Bible, au Nouveau Testament ou au Martyrologe, l'auteur dramatique était tenu de suivre scrupuleusement le récit des livres saints ou de la légende reconnue par l'Eglise comme parfaitement authentique. Notre poëte a donc mis tout simplement en action les faits racontés par saint Ambroise de Milan dans sa *Vila sanctæ Agnetis* (voy. *Acta sanctorum, XXI januarii*). Néanmoins, dans l'intérêt même de l'action dramatique, il s'est permis avec raison d'inventer quelques personnages secondaires, figurant dans un certain nombre de scènes qui, sans altérer le fond de la légende, ne pouvaient que donner plus de charme à la représentation de son œuvre.

Le drame de sainte Agnès s'offre donc à nous, jusqu'à pré-

sent, comme le spécimen, sinon unique du moins le seul complet qui nous reste, d'un art cultivé depuis longtemps en Provence et parvenu à un degré de perfection relative un siècle avant que les confrères de la Passion eussent dressé dans Paris leurs tréteaux pour y jouer des Mystères en langue d'Oil (l'an 1402). Je ne veux nullement faire entendre par là que les Mystères en cette langue ne datent que de la fin du XIV[e] siècle. Je sais parfaitement qu'il en existe plusieurs du XII[e] siècle; et je crois qu'à partir d'une époque plus ancienne encore, les représentations publiques d'œuvres de ce genre avaient lieu, certains jours de l'année, aussi bien dans le nord que dans le midi de la France. Mais je crois aussi que dans nos provinces méridionales l'art dramatique a dû suivre les progrès de la langue d'Oc et de sa littérature, progrès plus rapides que ceux des autres langues néo-latines; et quand je dis que cet art était parvenu en Provence à un degré de perfection relative un siècle avant l'établissement des confrères de la Passion, j'entends que dès le XIII[e] siècle les drames en langue d'Oc, à en juger par celui de *santa Agnes*, se recommandaient surtout par une certaine habileté dans ce qu'on appelle la charpente de la pièce et dans la marche de l'action. Mais ce qui donne encore plus d'intérêt à ce drame, c'est qu'on peut le considérer comme l'un des premiers modèles d'une action théâtrale dans laquelle le chant se trouve associé au dialogue parlé.

Le Mystère de *santa Agnes* méritait donc à bon droit l'excellent accueil que lui firent les philologues et les amateurs de la littérature des troubadours, lorsqu'en 1869 M. Bartsch en révéla l'existence et en publia le texte d'après un vieux manuscrit enfoui dans la poussière d'une bibliothèque de Rome. Mais l'édition donnée par M. Bartsch, avec sa longue introduction et ses nombreuses notes en allemand, n'a pu profiter chez nous qu'aux personnes familiarisées avec la langue de Gœthe; et c'est à peine si nos provinces méridionales ont eu

connaissance d'une œuvre qui cependant devait les intéresser plus encore que le reste de la France.

Il me semblait qu'en bonne justice il convenait de rendre à notre pays un précieux document littéraire qui lui appartient incontestablement, et qui, publié dans certaines conditions, peut contribuer puissamment à répandre le goût de l'étude de la vieille langue d'Oc, étude trop négligée jusqu'à ces derniers temps dans la patrie même des troubadours. La Société dont j'ai l'honneur de faire partie avait déjà pris l'initiative d'une publication de ce genre; elle avait fait imprimer à ses frais *La Vida de sant Honorat*, grand poëme provençal du XIII[me] siècle, couronné en 1875 par la Société pour l'étude des langues romanes, de Montpellier. Je proposai à mes honorables collègues de faire aussi, pour le compte de notre Société, une édition *française* du drame de sainte Agnès, en accompagnant le texte d'une traduction en regard et d'une copie des vieux airs notés comme ils le sont dans l'original, avec reproduction des mêmes airs dans le système moderne de notation musicale.

Ma proposition fut adoptée, et dans un voyage que j'ai fait à Rome en avril 1876, j'ai pu, grâce à l'extrême obligeance de Son Eminence le cardinal Chigi, qui me fit le plus gracieux accueil, copier, avec tout le soin et toute l'attention que j'ai pu mettre à ce travail, les seize morceaux de musique notés dans le manuscrit sur des portées en encre rouge de quatre, trois et parfois deux lignes seulement. J'ai relevé en outre plusieurs erreurs de M. Bartsch, dont deux sont assez graves: *aissa* mis à tort pour *ailla* (v. 21) et *ferai* pour *tenrai* (v. 1017) [1].

La publication des seize morceaux de chant notés comme ils le sont dans le manuscrit original exigeait impérieusement une transcription en notation moderne. Peu de personnes en effet, même parmi d'habiles musiciens, sauraient déchiffrer cette vieille musique. On ignore généralement que les lettres *c*, *a*, *f*, placées au commencement des lignes de la portée sont

1 Lignes 35 et 1336 de l'édition de M. Bartsch.

de véritables *clefs* [1], et que la mesure de la phrase musicale n'est pas indiquée par des bâtons, comme nous le faisons aujourd'hui, mais uniquement par le rhythme des paroles [2]. Ici en outre se rencontrent des difficultés d'un autre genre et qui bien certainement sont dues à l'inexpérience du scribe, aussi peu habile sans doute en écriture musicale qu'en orthographe latine [3]; pour plus d'un passage une heureuse interprétation devenait nécessaire : ce n'était donc pas chose facile de traduire ces vieux airs notés près de six siècles avant nous dans un système d'écriture si différent du nôtre. Mon honorable collègue, M. C. Domergue, à qui le public doit déjà plus d'un excellent écrit sur l'esthétique de la musique, m'adressa à l'un des hommes les plus capables de mener à bien cette œuvre délicate, au digne et savant abbé Raillard, du journal *Les Mondes*, revue scientifique fondée par l'abbé Moigno. M. Raillard me reçut de la façon la plus aimable et me remit, au bout de quelques jours, la transcription que je l'avais prié de faire. Je suis heureux de lui offrir ici, au nom de tous les membres de notre Société, l'expression de nos sentiments de gratitude pour le service qu'il nous a si obligeamment rendu.

Quant à la traduction du texte, travail assez long et des plus importants, j'avais dû y songer tout d'abord et je l'avais faite sur l'édition de M. Bartsch, avant mon départ pour Rome, sauf à la retoucher après avoir collationné sur le manuscrit original divers passages qui me paraissaient fort douteux.

Mais, dès les premières phrases à traduire, une question préalable s'était immédiatement posée : Quelle espèce de traduction devais-je adopter ?

1. La lettre *c* est la clef d'*ut*, *a* est celle de *la* et *f* celle de *fa*. Dans l'ancien système musical les tons s'indiquaient de cette manière : A mi *la*, — B fa *si*, — C sol *ut*, — D la *ré*, — E si *mi*, — F ut *fa*, — G ré *sol*, formules dans lesquelles la première note après la lettre est la *quinte*, et celle qui suit est la *tonique* à l'octave.

2. Les quelques lignes qui dans le manuscrit coupent verticalement la portée en certains endroits servent à séparer les paroles du chant et non les notes.

3. A ce propos je dois faire remarquer qu'il m'a paru utile de reproduire, entre parenthèses et correctement écrit, le mot latin mal orthographié par le scribe. Voyez le premier titre, page 4.



J'en sais de trois sortes : traduction littérale, traduction libre, traduction que j'appellerais volontiers facultative ou sans gêne. Les deux premières sont assez connues ; j'aurai donc peu de chose à en dire ; la troisième, inaugurée depuis peu de temps par M. le professeur Paul Meyer, exige quelques explications. Elle consiste essentiellement à passer sous silence non seulement les mots ou les phrases que l'on ne comprend pas, mais des pages entières. Je me serais fort accommodé de cette façon de traduire un texte difficile ; et si quelqu'un y avait trouvé à redire, j'aurais pu faire valoir pour ma défense ce précepte de M. Meyer : « Il faut laisser en blanc les passages qu'on n'entend pas[1]. » Mais j'ai compris qu'un professeur a certains priviléges que n'ont pas des gens dépourvus d'un titre officiel ; qu'une raison excellente quand il s'agit de lui, peut ne rien valoir quand elle est invoquée par un simple amateur de la littérature provençale ; et qu'enfin tout lecteur mécontent pouvait me répondre : « Qui donc vous forçait de publier une traduction incomplète et parfois un peu trop indépendante? Certes, c'est bien ici le cas de s'écrier : *traduttore, traditore !* »

Une traduction libre, c'est-à-dire ayant plus d'égard au sens général de la phrase qu'au sens particulier de chaque mot, sans toutefois rien omettre d'essentiel, et rendant les pensées du texte suivant le génie de la langue *traductrice*, en un mot plus assujétie dans ses expressions aux tours et aux idiotismes de cette dernière qu'à ceux de la langue de l'original, une traduction ainsi faite eût été bien certainement de moindre peine pour moi, mais aussi de moindre utilité pour un lecteur encore fort novice dans l'étude de la vieille langue

1. *Romania*, n° 11, avril 1875.— Dans sa traduction libre de *Flamenca*, M. P. Meyer, joignant l'exemple au précepte, a passé plus de 1500 vers sur 8087 ; des passages entiers de 90, de 140, de 150 vers sont restés non traduits : voir aux pages 151, 137 et 1119. C'est là sans doute un excellent moyen d'amoindrir considérablement les difficultés et es chances d'erreur, mais qui cependant ne suffit pas à rendre infaillible, comme le prouve surabondamment la *Flamenca* même de M. Meyer (Voy. *Revue des langues romanes*, 2me série. Tome I, n° 1-4, page 21).



d'Oc. J'ai donc adopté de préférence un mode de traduction littérale, une sorte d'explication mot à mot, qui, outre le sens de chaque terme, fait bien mieux connaître le génie de la langue que l'on étudie et les lois de sa grammaire particulière. Je sais bien qu'il résulte parfois de ce mode d'interprétation une certaine obscurité dans l'expression de la pensée ; mais rien n'est plus facile que de remédier à un tel défaut, au moyen d'une courte note donnant clairement le sens de la phrase entière [1].

Au reste, que ma traduction et mes notes aient ou non beaucoup de valeur, j'estime que le texte en a une assez grande pour mériter au drame de sainte Agnès une place dans la bibliothèque de toute personne qui aime à s'occuper de linguistique et d'histoire littéraire ; j'espère, en outre, que notre nouvelle édition de ce drame pourra servir à l'étude de la langue romane d'Oc, aujourd'hui que cette étude commence à prendre en France l'importance qui, depuis longtemps déjà, lui a été donnée à l'étranger.

C'est le but principal que s'est proposé notre Société. Je crois donc devoir prévenir la critique méticuleuse que pour plus sûrement atteindre ce but, je me suis écarté, relativement à certaines formes orthographiques, d'un usage communément admis par les romanistes du nord et qui me semble contraire aux lois de la grammaire générale et par conséquent à la raison. En effet, s'il est en matière de langue un

1. J'ai cru cependant ne devoir rendre que par d'assez faibles équivalents certaines expressions du texte, dont la reproduction en français par des mots ayant une forme presque ou tout à fait indentique aurait singulièrement offensé notre pruderie moderne. *Le latin dans les mots brave l'honnêteté*, a dit Boileau : on peut en dire autant de la vieille langue de nos pères, langue d'Oc et langue d'Oil. Sans remonter bien loin, qui ne sait que la cour même de Louis XIV, que cette cour si polie, assistant aux pièces de Molière, ne se montrait nullement scandalisée de plusieurs locutions que nous trouvons, nous, d'une assez grande crudité? C'est bien autre chose dans les meilleurs écrits du XVI[e] siècle et des siècles antérieurs. Ces mots qui nous révoltent tant aujourd'hui ne faisaient pas sourciller alors les personnes les plus graves, les plus sages, les plus honnêtes. La meilleure preuve que nous en ayons, c'est que jusqu'à la fin presque du moyen-âge, les représentations des Mystères, où apparaissent assez fréquemment ces sortes de mots, faisaient partie de l'enseignement religieux du peuple ; c'est qu'on avançait l'heure des offices pour que ces représentations eussent lieu avant la nuit, et que des ecclésiastiques eux-mêmes y jouaient, en habits pontificaux, les rôles de Dieu le Père et de Dieu le Fils.



principe fondamental et incontestable, c'est que dans l'écriture les mots doivent se montrer parfaitement distincts les uns des autres : il est évident que la phrase y gagne considérablement en clarté; et il est certain que dans bien des cas elle ne devient intelligible, pour plus d'un lecteur, qu'à cette seule condition. J'ai donc fait comme le provençal Raynouard : j'ai séparé l'article des mots qui le précèdent et sur lesquels cependant il s'appuie à la prononciation. Ainsi, par exemple, aux modèles suivants, donnés par M. Meyer, qui est en cela de l'école allemande,

> *Quel* reis Esclaus *nil* reis d'Ongria (*Flamenca 36).*
> En Archimbautz *al* cor jauzen *(Id. 340).*
> Part los donzels *els* servidors. (*Id. 497*).

j'ai préféré ceux-ci de Raynouard :

> *Qu'el* reis Esclaus *ni'l* reis d'Ongria (Lex. rom. I, p. 1).
> En Archimbautz *a'l* cor jauzen (Id. p. 5).
> Part los donzels *e'ls* servidors (*Id.* p. 7).

A ce sujet, Raynouard, dans sa grammaire de la langue d'Oc, a fait la remarque suivante:

« Un des caractères de la langue romane fut d'employer « des *affixes*, c'est-à-dire

	M	T	S	NS	US
« représentant	ME, MI.	TE, TI.	SE, SI.	NOS.	VOS [1].

« Elle dépouillait ME, MI, TE, TI, SE, SI, de leur voyelle fi-« nale et NOS, VOS, de leur voyelle intérieure, pour attacher la « consonne ou les consonnes qui restaient à la voyelle finale « du mot précédent, et les y fixer. *Nom meravill*, ne m'é-« merveille; *not deus*, ne te dois; *nos pot*, ne se peut; *nons* « *cal*, ne nous faut; *nous vuelh*, ne vous veux. »

Les manuscrits présentent presque toujours ces affixes unis avec le mot qui précède, comme on le voit dans ces exemples et dans ceux-ci : *seguon qem par*, selon qu'il me semble; *sous*

1. Ecrit *uos* dans les manuscrits, de même que *uostre* pour *vostre*.

manda, cela il vous mande; *cel queus fes*, celui qui vous fit [1]. Il résulte de là que dans un grand nombre de cas, ces formes peu grammaticales arrêtent et fatiguent l'attention des lecteurs novices. Pour leur éviter ce genre de difficultés, et autorisé en cela par les lois de la grammaire, Raynouard, à l'impression des morceaux qu'il a publiés, a toujours eu soin de détacher l'affixe du mot qui le précède; il a donc écrit : *no* m *meravill*, *no* t *deus*, *no* s *pot*, *seguon qe* m *par*, *no* ns *cal*, *no* us *vuelh*, *so* us *manda*, *cel que* us *fes* [2].

Ici encore, j'ai fait comme lui et même davantage, dans l'intérêt du lecteur : j'ai indiqué par une apostrophe la suppression de la voyelle *e* ou *i* de *me*, *mi*, *te*, *ti*, *se*, *si*, de cette façon: *no* m' *meravill*, *no* t' *deus*, *no* s' *pot*, *qe* m' *par*. Il m'a paru moins utile et partant moins nécessaire de figurer de la même manière la suppression de la voyelle *o* de *nos*, qui se présente très-rarement sous la forme *ns*, et de *vos*, assez bien remplacé par *us* pour ne pas être pris pour tout autre mot que *vos*.

Toutefois, il est certain, d'après la métrique des vers provençaux, que les groupes *nous*, *sous*, *queus* et autres de même nature, étaient autant de monosyllabes dans lesquels la combinaison des voyelles *o u*, *e u* ne sonnait pas comme dans les mots français *cou*, *peu*, mais formait diphthongue, c'est-à-dire se prononçait d'une seule émission de voix, en faisant entendre légèrement chacune des deux voyelles *o͜u*, *e u*, comme nous le faisons des voyelles *i e*, *u i*, dans *ciel* et *nuit*; et c'est là ce qui justifie en quelque sorte les formes hétéroclites *nous*, *sous*, *queus*, que l'on rencontre fréquemment dans les manuscrits. Mais conserver les formes *nous*, *sous*,

1. Rien d'étonnant à cela : les scribes du moyen-âge, aussi peu forts sur l'orthographe de leur propre langue que sur celle du latin et qui ne connaissaient point l'apostrophe, ne se faisaient faute de souder ensemble deux mots et même trois, écrivant par exemple *cavian delarcivesque*, *enllassassina*. (ms. de *La Vida de S. Honorat*), pour *qu'avian de l'arcivesque*, *en la sassina* ou mieux *sasina*. Il serait absurde de reproduire scrupuleusement dans une édition toutes ces formes radicalement vicieuses.

2. Ai-je besoin de faire remarquer que pour les pronoms comme pour l'article, Mr. P. Meyer s'est montré le fidèle disciple de l'école allemande? Voy. FLAMENCA, *passim*.

queus, c'est exposer le lecteur à les prononcer comme les mots français *nous*, *sous*, *qu'eux*, inconvénient qui n'existait pas pour les contemporains des troubadours, mais qui certainement existe aujourd'hui pour tous les Français, pour ceux même des provinces méridionales.

Je dois faire remarquer, en outre, que dans la langue d'Oc, la lettre euphonique *s* était fort en usage entre deux mots : le premier finissant, le second commençant par une voyelle. On lit par exemple dans le manuscrit de *Santa Agnès* (26me vers): *qes es nobles*; j'ai placé cette *s* euphonique entre deux tirets *(qe-s-es nobles)* comme nous le faisons pour le *t* euphonique dans *ira-t-il ? Songe-t-elle ? A-t-on fini ?*

Ces modifications dans la forme de certains mots ne plairont pas sans doute à tous ceux que retiennent encore les préjugés d'école ou la force de l'habitude; mais ce dont je suis certain, c'est que notre tentative de vulgarisation d'un précieux monument de notre vieille langue sera approuvée par les vrais philologues du midi de la France, tels, par exemple, que le savant bibliothécaire de la ville de Marseille, M. l'abbé Lieutaud, qui, en réponse à quelques questions que je lui avais adressées relativement à l'œuvre de l'*Aube provençale*, m'écrivait le 15 mars 1876 : « Ce que nous voulons, c'est « de faire revivre l'étude de la langue et de l'histoire de la « Provence ; car il est honteux que des étrangers, des Prus- « siens, nous en remontrent à ce sujet, et que les seules édi- « tions des troubadours sortent aujourd'hui de Berlin, si l'on « en excepte *Raymond Féraud*. »

A.-L. SARDOU.

LE MARTYRE

DE

SAINTE AGNÈS

Nota. — Les premiers vers de ce drame religieux se lisent au recto du feuillet 69 d'un volume relié qui contient plusieurs documents d'un autre genre. Le recto du feuillet précédent porte, écrit en caractères du XVII[e] siècle, ce titre, qui a dû être ajouté lors de la reliure :

Tragedia
D. Stæ Agnetis Martyris
Rithmicis versibus
Conscripta
Prisca Occitania lingua
Cum notis Musicis quæ tunc in usu erant
Incerto Authore
Principium et finis desiderantur.

Il est probable cependant que rien ne manque à la fin; car l'apothéose de la sainte forme le dénouement le plus simple et le plus naturel; remarquons en outre que l'antienne chantée par l'ange qui porte au ciel l'âme d'Agnès est complète, et telle qu'on la chante encore aux Laudes de l'office des Vierges, si ce n'est que l'on dit *prudentum* au lieu de *prudentium* [1].

Quelques feuillets du vieux manuscrit, trois ou quatre peut-être, sont en effet tombés au commencement : de sorte que nous n'avons pas les premières scènes du drame. Mais comme le poëte a emprunté le sujet de ce drame à l'écrit de saint Ambroise qui a pour titre *Vita sanctæ Agnetis* et qu'il a en quelque sorte suivi pas à pas cette relation, on peut remplacer le commencement du poëme dramatique en vieux provençal par celui de la légende latine. J'ai donc fait comme M. Bartsch : j'ai copié dans les *Acta Sanctorum* le fragment du récit de saint Ambroise qui supplée à ce qui manque, et je l'ai placé, non dans une introduction au milieu de beaucoup d'autres choses, comme l'a fait le professeur d'Heidelberg, mais en tête même du drame. Voici d'autre part ce fragment, qui forme comme une sorte de prologue.

1. L'antienne précédente, *Veni sponsa Christi,* est celle du *Magnificat* des Vêpres du même office.

TEXTE

B. Agnes, tertio decimo ætatis suæ anno, mortem perdidit et vitam invenit, quia solum vitæ dilexit auctorem. Infantia computabatur in annis, sed erat senectus mentis immensa: corpore quidem juvencula, sed animo cana; pulchra facie, sed pulchrior fide.

Quæ dum a scholis reverteretur, a Præfecti urbis filio adamatur. Cujus parentes cum requisisset et invenisset, cœpit offerre plurima et plura promittere. Denique detulerat secum pretiosissima ornamenta, quæ a B. Agne veluti quædam sunt stercora recusata. Unde factum est ut juvenis majori perurgeretur amoris stimulo. Et putans eam meliora velle accipere ornamenta, omnem lapidum pretiosorum secum defert gloriam ; et per seipsum, et per amicos et notos et affines cœpit aures Virginis appellare: divitias, domos, possessiones, familias atque omnes mundi delicias promittere, si consensum suum ejus conjugio non negaret.

Ad hæc B. Agnes tale fertur juveni dedisse responsum: « Dis-
« cede a me, fomes peccati, nutrimentum facinoris, pabulum
« mortis! Discede a me, quia ab alio jam amatore præventa sum,
« qui mihi satis meliora te obtulit ornamenta, et annulo fidei
« suæ subarrhavit me, longe te nobilior et genere et dignitate....
....
« Ipsi soli servo fidem. Ipsi me tota devotione committo. Quem
« cum amavero, casta sum ; cum tetigero, munda sum ; cum ac-
« cepero, virgo sum. Nec deerunt post nuptias filii, ubi partus
« sine dolore succedit, et fecunditas quotidiana cumulatur. »

Audiens hæc insanus juvenis amore carpitur cæco, et inter angustias animi et corporis anhelo cruciatur spiritu. Inter hæc lecto prosternitur, et per alta suspiria amor a medicis aperitur. Fiunt nota patri quæ fuerant inventa a medicis, *etc.*

(Bollandus. *Acta Sanctorum*, XXI januarii.
Parisiis et Romæ apud Victorem Palmé, bibliopolam. 1865).

TRADUCTION

Sainte Agnès, la treizième année de son âge, perdit la mort et trouva la vie, parce qu'elle aima seul l'auteur de la vie. Enfant par les années, d'un grand âge par l'intelligence, très-jeune de corps, il est vrai, mais vieille par la raison, elle était belle de figure, plus belle encore de sa foi de chrétienne.

Le fils du préfet de la ville l'aperçut revenant des écoles et en devint amoureux. Il s'informa des parents d'Agnès, se rendit chez eux et leur offrit de riches présents, avec promesse d'un plus grand nombre. Il vint ensuite portant des parures du plus haut prix; mais Agnès les repoussa comme si c'eût été du fumier. Ce refus ne fit qu'irriter l'amour du jeune homme. Croyant qu'elle désirait de plus magnifiques parures, il se pourvoit de tout ce qu'en fait de pierres précieuses il peut trouver de plus merveilleux; puis, par lui-même, par ses amis, par ses connaissances, par ses parents, à l'aide de paroles séduisantes, il insiste auprès de la jeune fille et fait appel à sa convoitise, lui promettant richesses, palais, domaines, nombreux serviteurs, bref toutes les délices du monde, si elle consent à le prendre pour époux.

Sainte Agnès, à ce qu'on rapporte, fit au jeune homme cette réponse : « Loin de moi, stimulant du péché, aliment du crime, « pâture de la mort! Loin de moi ! car je suis déjà en possession « d'un amant qui ma gratifiée de parures bien autrement pré- « cieuses que les tiennes, auquel je suis engagée par l'anneau « des fiançailles, et qui est de beaucoup plus noble que toi par sa « naissance et par son rang . . . .

« A lui seul je garde ma foi. A lui je me voue tout entière. « Tant que je l'aime, je suis chaste; à son contact je deviens « pure; en me donnant à lui je reste vierge. Et des enfants ne « feront point défaut à un mariage dont les conséquences sont un « enfantement sans douleur et une fécondité qui s'accroît de jour « en jour. »

A ces paroles le jeune insensé est pris d'un amour aveugle; et en proie aux tourments de l'esprit et du corps, épuisé de douleur, il tombe malade et se met au lit : ses profonds soupirs révèlent son amour aux médecins; ceux-ci en instruisent le père.

Modo dicit filius patri suo quod ipse eset (esset) *sanatus si aberet* (haberet) *amorem virginis.*

Sener, e-s-ieu mi levarai
Pueh que s'amor aver porai.

Modo recedit prefectus cum tota societate sua ad centrum et ponit se in catedra (cathedra) *sua; et quando est* [1] *clamat Rabat, nuncium* (nuntium) *meretricum, ter, et ad dictamen* [2] *ejus, Rabat respondit : « Seiner. »*

Rabat, anas mi de cors dir
A-s-Aines que dejha venir
Ades aiza am nos parllar,
E non si timia conseillar
De zo que mos fillz li requer:
Sapcha [3] ben que-s-a far lo li er.

Modo tendit [4] *Rabat de..... currendo per campum* [5] *et portat..... et sepe* (sæpe)... *et sepius* (sæpius) *bibere debet; et quando est* [6] *dicit;*

N'Aines, mos seners m'a trames
Qu'am lui ades parllar anes,
E que sias ben consellada
De zo qu'el vos a tant pregada.
E venes en ades am mi,
Q'ieu vos mostrarai lo cami.

Modo respondit Aines Rabato iracendo (irascendo) *et dicit ei quod bene ibit, sed nunquam audiet rogatum ejus.*

Amics cars, davant lui irai,
Mais jha sun prec non ausirai;
Qar le sieus precs non es lials,
Anz es [7] a Dieu pudens e fals.

1. Evidemment il manque ici le mot *ibi* ou *hic*.

2. A la place d'un mot illisible, M. Bartsch a proposé *dictamen*, mot de basse latinité, qui signifie en général paroles et par extension question, interpellation.

3. Ms. *sapha :* forme vicieuse reproduite plusieurs fois encore. On lit plus souvent *sapcha*.

4. Va. On trouvera plus d'une fois dans le titre en latin le verbe *tendere* signifiant se diriger, aller.

5. A travers la scène. On sait que le théâtre sur lequel se jouait un Mystère formait trois compartiments principaux : le ciel (paradis), élevé sur un échafaudage au fond du théâtre ou sur l'un des côtés; la terre, partie plane *(campus)*, scène actuelle; l'enfer, sorte de creux, de gouffre dont l'entrée était ordinairement figurée par une énorme gueule de dragon, s'ouvrant et se fermant selon qu'il en était besoin.

6. Autre omission d'un adverbe de lieu.

7. *Es* manque dans le ms.

Alors le fils dit à son père qu'il serait guéri s'il obtenait l'amour de la jeune fille.

Seigneur, et je me lèverai
Après que son amour avoir pourrai.

Aussitôt le préfet se porte avec toute sa compagnie au milieu de la scène et se place sur son siége; et quand il y est, il appelle trois fois Rabat, le messager des courtisanes, et à son interpellation Rabat répond : « Seigneur. »

Rabat, allez moi vite[1] dire
A Agnès qu'elle doit venir[2]
Maintenant ici avec nous parler,
Et qu'elle ne craigne pas de se décider[3]
Touchant ce que mon fils lui demande :
Qu'elle sache bien qu'elle doit le faire[4]

Aussitôt Rabat va....... courant à travers la scène, et porte.... et souvent.... et plus souvent doit boire; et quand il est arrivé, il dit :

Agnès[5], mon seigneur m'a envoyé
Pour qu'avec lui maintenant vous alliez parler,
Et que vous soyez bien disposée
Touchant ce dont il vous a tant priée :
Et venez à l'instant avec moi,
Car je vous montrerai le chemin.

Alors Agnès, outrée, répond à Rabat et lui dit qu'elle ira bien, mais que jamais elle n'écoutera sa prière.

Ami cher, devant lui j'irai,
Mais jamais sa prière[6] n'entendrai ;
Car sa demande n'est pas loyale,
Mais elle est devant Dieu déshonnête et mauvaise.

1. Ou tout de suite ; littéralement : de course, à la course. Le *Donatz proensals* traduit *cors* long par *corpus*, et *cors* bref par *cursus :* c'est ici le cas, comme aussi au vers 89.

2. Littéral. qu'elle doive venir.

3. Le verbe *conseillar* est formé sur le substantif *conseil* ou *conselh*, dérivé du latin *consilium*, qui a le même radical que *consulere*, aviser, décider, résoudre : c'est aussi le premier sens de *conseillar*. Voy. *conseillada* aux vers 11 et 24.

4. Littéral. Qu'elle sache bien que cela lui sera *(er)* à faire.

5. Ou *dame Agnès*. Comme qualificatif de distinction ou marque de politesse on faisait précéder les noms propres d'homme de *n* ou *en* : *n Aymes, en Raybaud*, et ceux de femme de *na*, qui s'élidait si le nom commençait par une voyelle : *na Tiborc, n'Aines.*

6. La prière du préfet et de son fils, ce qu'ils désirent d'elle.

Modo redit Aines cum Rabato et cum amicis suis ad prefectum, et dum sunt coram eo, prefectus salutat virginem et facit pulcram (pulchram) *faciem et sibi*[1] *dicit ista verba* :

Aines domna, ben sias venguda
E de gran joia receupuda.
Anas vos ailla[2] asetar,
Que-s-ieu vuell ambe vos parllar.

Modo dicit prefectus Agneti quod ipse fecit eam venire, si aduc (adhuc) *abuerat* (habuerat) *consilium quod filius suus eset* (esset) *vir ejus.*

Aines, ieu vos ai demandada
Si vos est ancars consellada
Que mos filz sia vostre mariz,
Que-s-es nobles e genz noiriz;
Que-s-el vos vol et vos requer
Plus que null'autra a[3] moiller,
E prec vos que lo li autrejhes
E la vostr'amor li dones.

Modo respondit Aines prefecto dicendo sic :

En cenaire, no es de pros
Ni de nul home poderos
Que vulla contra dreh anar,
Quar ell o deuria esquivar :
Que d'ome poderos seria
Que tengesa la drechia via ;
E si neguns autres fasia
So que contra dreih seria,
El lo deuria fort justisiar;
E si premieramenz gardar :
Qar le seners si deu gardar
Premieramenz de mal'afar
E-s-en apres li autre tut :
So es le dreh, si Dieus m'ajut.

1. On trouvera plus d'une fois *sibi* pour *illi* ou *ei*.
2. Leçon du ms. très-lisible. M. Bartsch, s'autorisant des locutions *venir aiza* (5), *venes aisa* (567) et *ven aisa* (645), a cru devoir remplacer ici *ailla* par *aisa*, mais à tort; car *ailla* signifie là bas, et *aisa* ça, ici près : c'est pourquoi le poëte dit *anas ailla* et *vencs àisa*. Encore aujourd'hui on ne dit pas autrement en Provence.
3. *A* manque dans le ms.

Agnès se rend avec Rabat et avec ses amis auprès du préfet, et lorsqu'ils sont devant lui, le préfet salue la jeune vierge et lui fait bon visage et lui dit ces paroles :

Dame Agnès, soyez *la* bien venue
Et avec grande joie reçue.
Allez là-bas vous asseoir,
Car je veux avec vous parler.

Le préfet dit à Agnès qu'il l'a fait venir afin de voir si elle était enfin décidée à prendre son fils pour mari.

Agnès, je vous ai mandée [1]
Si vous êtes enfin décidée
A ce que mon fils soit votre mari,
Lequel est noble et bien élevé ;
Car il vous veut et vous requiert
Plus que nulle autre pour femme,
Et je vous prie que vous le lui octroyiez
Et *que* votre amour lui donniez.

Agnès répond en ces termes au préfet :

Sire sénateur, *ce* n'est d'un preux
Ni de nul homme puissant
Vouloir aller contre le droit [2] ,
Certes cela il devrait éviter :
Vu que *ce* serait d'un homme puissant
De suivre la droite voie [3] ;
Et si quelqu'un autre faisait
Ce qui contre le droit serait,
Il le devrait gravement punir ;
Et d'abord s'*en* garder *soi-même* [4] :
Car le seigneur doit se garder
Premièrement d'*une* mauvaise action
Et ensuite tous les autres :
C'est là le droit, si Dieu m'aide [5] .

1. Littéral, demandée. Il faut sous-entendre à la suite *pour savoir*.
2. Littéral. qu'il veuille aller contre le droit, contre le juste.
3. Littéral. qu'il tint la droite voie.
4. Se garder d'aller contre le droit.
5. Locution dont l'équivalent dans le vieux français était *ce m'aid Dieu* et que l'on peut rendre ici par *si je ne me trompe* ou *ce me semble*.

E qar tu tenes la bailia
Dels Romans ni la cenaria,
Deurias formenz esquivar
Si nullz contra dreh volia anar.
Mais tu, segun que-s-a mi par,
Volrias premiers lo dreh falsar
E [1] zo que dises q'ieu preses
Per marit ton fil e l' volges ;
Q'el dreh diz que nulz deu aver
Dos moillers ni las pot tener,
Ni l' femna dos mariz aver :
So es escrih en dreh per ver.
E-s-ieu ai ti dih autra ves
Que lonc temps a q'ai marit pres;
E si ieu per marit prenia
Ton fill [2], so que far non poiria,
Sapchas ben que-s-ieu n'auria dos.
E pueh tenrias mi ben per pros,
Que del derier seria putans [3]
E del premier mollers leals ?
Mais sapias ben que ieu non farai
Cest putage ni l'consintrai ;
Anz portarai a mo senor
Tostems mais de mon cor honor,
Si com bona moller deu far,
Que deu fort son marit amar.

Modo prefectus dicit Aineti sic ista verba :

Ieu conosc ben que li crestian
T'an tota girada a lur man,
Car ill sun tut malvais crestian :
T'an tota girada a lur man.

Modo prefectus clamat Rabat ter, et ipse respondit.

On iest, Rabat ? vai los [4] querer ;
Vengan tost, que ieu los vull veser.

1. Pour *en* : la barre sur l'*e* a été omise.
2. *Fill* manque dans le ms.
3. Terme qui ne choquait personne à cette époque. Ce mot en effet vient du latin *puta*, jeune fille, et n'avait point encore entièrement pris le sens fort déshonnête qu'il a de nos jours. Le mot *garse*, qui n'est que le féminin de *gars*, garçon, a eu précisément le même sort. On peut dès à présent prévoir qu'un jour il en sera tout autant du mot *fille*.
4. Ce *los* ne se rapporte à aucun substantif ; et il est évident, d'après ce qui suit, qu'il s'agit des parents d'Agnès. Il y aurait donc ici une lacune.

Et puisque tu possèdes l'administration
Des Romains et la sénatorerie [1],
Tu devrais fortement empêcher
Que nul voulut agir contre le droit [2].
Mais toi, selon qu'il me semble,
Tu voudrais le premier fausser le droit
En ce que tu dis que je prisse
Pour mari ton fils et le voulusse ;
Tandis que le droit dit que nul ne doit avoir
Deux femmes ni les peut garder,
Ni la femme avoir deux maris :
Cela est écrit dans la loi pour sûr.
Et je t'ai dit *une* autre fois
Que long temps a que j'ai pris mari ;
Et si pour mari je prenais
Ton fils, ce qu'il ne me serait pas permis de faire [3],
Sache bien que j'en aurais deux,
Et puis me tiendrais-tu bien pour honnête
Moi, qui du dernier serais la maîtresse
Et du premier femme légitime ?
Mais sache bien que je ne ferai *point*
Cette prostitution ni y consentirai ;
Mais je conserverai à mon Seigneur
En tout temps la pureté de mon corps [4],
Ainsi comme bonne épouse doit faire,
Laquelle doit aimer fort son mari.

Le préfet dit à Agnès ces paroles :

Je vois bien [5] que les chrétiens
T'ont toute tournée à leur main [6],
Car ils sont tous mauvais *ces* chrétiens :
Ils t'ont toute tournée à leur main.

Le préfet appelle trois fois Rabat, et lui-même répond [7].

Où es-tu Rabat ? Va les querir [8] ;
Qu'ils viennent tôt, car je veux les voir.

1. Ou préfecture.
2. Littéral. si nul voulait aller contre le droit..
3. Littéral. ce que je ne pourrais faire.
4. Littéral. mais je porterai à mon seigneur en tout temps l'honneur de mon corps. On pourrait entendre aussi : la pureté de mon cœur.
5. Littéral. je connais bien.
6. T'ont endoctrinée à leur guise.
7. C'est Rabat, et non le préfet, qui devrait répondre : mais le ms. ne donne pas la réponse.
8. Va querir les parents d'Agnès.

Rabat tendit cito, et currendo per campum, versus patrem beate (beatæ) *Agnetis et dicit :*

Senors, mo sener m'a trames
Q'am lui ades parllar anes ;
E no us dejhas gaire tarsar,
Q'el vol en brieu am vos parlar.

Modo respondit sibi pater beate Acnetis et dicit ei sic ut revertatur ad Simpronium.

(En) Rabat, ar vos en retornas [1]
A-s-en Sinproni, e (vos) digas [2]
Que nos irem am lui parllar
Ades, ses gran bestenza far.

Modo revertitur Rabat ad Simpronium et dicit ei sic :

Sener, vostre mandat faih ai,
De qe ai agut mot gran esglai ;
Mais dison que venran parllar
Am vos, sens gran bestenza far.

Prefectus dicit Rabato ut tendat petitum Romanos currendo.

Ara vai [3] de gran cors dir
Als Romans que dejhan venir ;
Q'ieu ai manz cavalliers trobat
Que mantenon crestiandat.

Modo vadit Rabat petitum Romanos currendo.

Senors, mo sener m'a trames
Q'am lui ades parllar anes ;
Q'el a manz cavalliers trobat
Que mantenon crestiandat.

Qidam (Quidam) *Romanorum respondit sibi* :

En Rabat, e nos la irem
E tot lo sieu plaser farem.

1. Leçon du ms. Le vers ayant une syllabe de trop, M. Bartsch remplace *vos en* par *von*, correction qui ne me parait pas heureuse. Ne vaudrait-il pas mieux supprimer la particule d'honneur *en* qui précède le nom de Rabat ?

2. Dans le ms. la conjonction *e* a été surajoutée. *Vos*, que j'ai placé entre parenthèses, peut parfaitement se supprimer : le vers se trouve ainsi de huit syllabes.

3. Peut-être, *Ara vai mi*. Voy. le vers 3. (Note de M. Bartsch).



Rabat va vite, et courant à travers la scène, vers le père de sainte Agnès et dit :

Seigneurs, mon seigneur m'a envoyé
Pour qu'à l'instant vous alliez lui parler;
Et veuillez ne guère tarder [1],
Parce qu'il veut sans retard avec vous parler.

Alors le père de sainte Agnès lui répond et lui dit de retourner auprès de Sempronius [2]

Rabat, maintenant vous en retournez
Vers sire Sempronius, et dites
Que nous irons avec lui parler
A l'instant, sans faire grand retard.

Rabat retourne sur le champ auprès de Sempronius et lui dit :

Seigneur, j'ai fait (exécuté) votre mandat,
De quoi j'ai eu moult grande frayeur [3] ;
Mais ils disent qu'ils viendront parler
Avec vous, sans faire grand retard.

Le préfet dit à Rabat qu'il aille en courant appeler les Romains.

Maintenant va en grande hâte dire
Aux Romains qu'ils doivent venir ;
Car j'ai trouvé maints chevaliers
Qui professent le christianisme [4].

Tout de suite Rabat va en courant chercher les Romains.

Seigneurs, mon seigneur m'a envoyé
Pour qu'à l'instant vous alliez lui parler ;
Car il a trouvé maints chevaliers
Qui professent le christianisme.

L'un des Romains lui répond :

Sire Rabat, et là nous irons
Et tout le sien plaisir ferons.

1. Littéral. Et que vous ne deviez guère tarder.

2. C'est le nom du préfet. Dans le texte latin de saint Ambroise, il est nommé *Symphronius*.

3. Le païen Rabat, allant chez des chrétiens, croyait peut-être avoir affaire à des sorciers, à des magiciens. C'est d'ailleurs le propre des valets de se faire valoir.

4. Littéral. Qui maintiennent chrétienté.



Simpronius salutat Romanos et dicit eis sic :

Senors Romans, ben sias vengut ;
Que na Vestis vos don salut !
Per zo vos ai faih demandar
Q'ieu volria justisiar
Aquesta femna qu'es aici,
E totz sos parenz atressi,
Que venran davant nos parllar.
E non los dejas rasonar,
Si tot sun noble e de linage,
Non sufran tan mortal damnage ;
Qu'il sun crestian, si dieus mi gar,
E volrian nostra lei falsar.
Per q'ieu consell qe sian cremat
Anz qe'l pobol aihan girat.

Modo dicit Simpronio quidam Romanus sic :

Sener, ar los laisas venir,
E veirem so qe volran dir ;
E si dison que sian crestian
Fazam los cremar deman [1].
Pero s'il volian blandir [2]
Lo nostre dieu e-s-ubesir,
No volgesem gran forza far :
Mais que los laisasem anar.

Simpronius respondit Romano :

Ar il venran, e-s-ausirem,
E segun lur dih nos farem [3].

Modo venit pater beate Acnetis cum tota societate sua et dicit ei cenatori (senatori) *sic :*

En cenaire, nos em vengut
Qar mandest que vengessem tut.
E digas en brieu qe voles,
Q'atras volriam tornar ades.

1. « Peut-être, dit M. Bartsch, faut-il lire « *Fazam los totz cremar deman.* » En effet *totz* est nécessaire pour le vers et ajoute au sens.

2. *Blandir*, flatter, caresser, apaiser, prend parfois, comme ici, le sens du latin *colere*, Voy. la note sur le vers 242.

3. Ici se trouve un renvoi à un passage écrit d'une autre main dans les marges des feuillets 70 et 71 du manuscrit. Je n'ai pas cru devoir admettre dans le corps du texte ce fragment, qui a tous les caractères d'une interpolation. Voy. l'*Appendice*.

Sempronius salue les Romains et leur parle ainsi :

Seigneurs Romains, soyez les bien venus ;
Que Dame Vesta vous donne le salut[1].
Pour cela je vous ai fait demander
Que je voudrais supplicier
Cette femme qui est ici,
Et tous ses parents aussi,
Qui viendront devant nous parler.
Et ne devez pas les défendre,
Bien qu'ils sont (qu'ils soient) nobles et de race,
Pour qu'ils ne souffrent un si mortel dommage[2] ;
Car ils sont chrétiens, si dieu me gard,
Et voudraient fausser (détruire) notre loi.
C'est pourquoi je suis d'avis qu'ils soient brûlés
Avant qu'ils aient tourné (converti) le peuple.

Aussitôt un Romain dit à Sempronius :

Seigneur, maintenant laissez-les venir,
Et nous verrons ce qu'ils voudront dire ;
Et s'ils disent qu'ils sont chrétiens
Faisons les *tous* brûler demain.
Pourtant s'ils voulaient honorer
Notre dieu et lui obéir,
Ne veuillons pas faire grande violence :
Mais (il suffira) que nous les laissions aller.

Sempronius répond au Romain :

A l'instant ils viendront et *les* entendrons,
Et selon leur dire nous ferons.

A ce moment arrive le père de sainte Agnès avec toute sa compagnie, lequel parle ainsi au sénateur :

Sire sénateur, nous sommes venus
Car vous avez ordonné que nous vinssions tous.
Et dites promptement ce que vous voulez,
Parce que nous voudrions retourner bientôt[3].

1. C'est-à-dire, vous conserve la santé, ou vous sauve.

2. C'est-à-dire, et n'allez pas dire pour leur défense qu'en leur qualité de nobles et de gens de race, ils ne doivent point être passibles d'une peine aussi grave.

3. Littéral. Parce que nous voudrions à l'instant *(ades)* tourner en arrière *(atras)*.

Modo dicit eis Simpronius quod ipse fecit eos venire ut dicerent veritatem.

Per zo vos ai faz toz venir
Que dejhas ades vertat dir :
Si aves cesta tosa enseinada
Qu'a lei crestiana amparada [1].
Diz qu'el dieus q'aman li crestia
Sus en son regne la metra.
E sapchas, segon mon parvent
Vos est tut crestian mescresent,
E-s-aves nostra lei laisada
E la crestiana amparada ;
Qe cist tosa q'aves nuirida
De vos a pres aqesta vida ;
Qar li enfanz de lur parenz
Aprenon toz lur nuirimenz [2].
Don sapchas que tut per mon grat
En u [3] gran fuec seres cremat.

Pater beate Agnetis respondit ei sic dicendo :

En cenaire, si dieus m'ajut,
Ben volrias qe fossem mort tut ;
Qar non trobas en cesta terra
Mais cavalliers que us fazan gerra [4],
Avias per aizo atrobat
Que mantengessem crestiandat.
Mais si vos o avias jurat,
Nos non serem justisiat ;
Qe nos tenem mielz nostra lei
Qe vos non faz, fe que vos dei [5].

Major frater beate Acnetis audacter dicit Simpronio : « Mentimini per rostra. »

Ben conoisem que si podias,
Tot blasme nos allevarias ;

1. *Amparar,* italien *imparare*, apprendre.

2. *Nuiriment,* nourriture. Au figuré, aliment de l'esprit, éducation.

3. Pour *un*.

4. *Sic,* pour *guerra*. Dans beaucoup d'autres mots le *g* non suivi d'un *u* doit avoir le son dur : ainsi pour *mantengessem,* deux vers après, et *vengessem,* ci-dessus au vers 121.

5. Locution proverbiale de l'époque, souvent employée comme palliatif à ce que l'on vient de dire. *Fe* signifie aussi franchise ; cette locution peut donc revenir à celle-ci : « à vous parler franchement. »



Sempronius leur dit qu'il les a fait venir pour qu'ils disent la vérité.

Pour ceci je vous ai fait tous venir
Que deviez à l'instant dire la vérité :
Si vous avez endoctriné [1] cette jeune fille
Qui a appris la loi chrétienne.
Elle dit que le dieu qu'aiment les chrétiens
Là haut dans son royaume la mettra.
Et sachez, selon qu'il me semble [2]
Vous êtes tous chrétiens mécréants,
Et vous avez abandonné notre loi
Et appris la *loi* chrétienne ;
De sorte que cette jeune fille que vous avez élevée
De vous a pris cette vie [3] ;
Car les enfants de leurs parents
Apprennent tous leurs enseignements.
Par quoi sachez que tous de mon gré
En un grand feu serez brûlés.

Le père de sainte Agnès lui répond en disant ainsi :

Sire sénateur, si dieu m'aide,
Bien voudriez que fussions tous morts ;
Parce que vous ne trouvez en cette terre [4]
Plus *de* chevaliers qui vous fassent guerre,
Vous aviez pour cela trouvé
Que nous professions le christianisme [5].
Mais si vous vous l'étiez juré
Nous ne serons pas justiciés [6] ;
Car nous observons mieux notre loi
Que vous ne faites, par la foi que je vous dois.

Le frère aîné de sainte Agnès dit hardiment à Sempronius : « Vous en avez menti par le bec. »

Bien nous connaissons que si vous pouviez
Tout blâme vous nous imposeriez [7] ;

1. Littéral. enseigné, instruit.
2. Littéral. selon mon sentiment.
3. La vie chrétienne.
4. En ce pays.
5. Vous avez trouvé ce motif, savoir : que nous professons le christianisme.
6. Mais si vous vous étiez promis de nous justicier, nous ne le serons pas néanmoins.
7. Vous nous chargeriez de toute accusation. *Allevar*, soulever et aussi supposer imposer. Raynouard *(Lexique roman)* cite un exemple où ce verbe est employé dans ces trois acceptions différentes.

E si dises que em crestia [1]
Per la gola mentes de pla.

Minor frater dicit ei sic :

En cenaire, nos mantenem
Mielz la nostra lei que tenem
Qe vos non faz, si vos ajut
Le nostre dieus per sa vertut.

Primus consanguineus [2] dicit ei sic :

En cenaire, si dieus mi gar,
A tort nos voles encolpar ;
Que nos asoram vostre dieu
Si com amic e fisel sieu.

Alter consanguineus dicit Acneti :

Digas, Aines, e-s-eṣ vertat
Qe mantengas crestiandat,
Ni qe-s-asores aquel dieu
Que leveron en croz Juzieu ?

Aines respondit illi consanguineo secundo sic dicendo :

Bel fraire, ben vos dic per ver
Q'ieu vuell creire e mantener
Lo dieu que temon li crestia,
Que aquel, sapchas, mi salvara.

Unus illorum fratrum dicit Acneti sic :

Com, falsa ! e qui t'a ensenada
Que-s-aihas nostra lei laisada?
Digas, as tu vist que pregem
Lo dieu dels crestians ni l'onrem ?

Modo respondit sancta Aines sic dicendo et plangendo :

Ben sai que-s-anc non asorest
Lo fil de Dieu ni lo cresest [3];
Ni non vos en pot encolpar
Le cenaires, ni acusar ;

1. Ici, comme en d'autres endroits, *crestia* est de deux syllabes. Le vers ne permettant pas l'élision de *que* avec *em*, le scribe aurait dû suivant l'usage, faire emploi de l'*s* euphonique : *que-s-em*.

2. Cousin, beau-frère, parent, allié.

3. *Asorest, cresest*, et, quatre vers après, *agesses* sont réellement la forme du singulier ; mais le sens exige le pluriel *asoretz, cresetz, aguessetz*.

Et si vous dites que nous sommes chrétiens,
Vous mentez par la gueule tout uniment.

Le plus jeune frère lui dit ainsi :

Sire sénateur, nous observons
Mieux la loi que nous avons [1]
Que vous ne faites, s'il vous aide
Le dieu notre par sa puissance [2]

Le premier cousin lui parle ainsi :

Sire sénateur, si dieu me gard,
A tort nous voulez inculper ;
Puisque nous adorons votre dieu
Ainsi comme amis et fidèles siens.

L'autre cousin dit à Agnès :

Dis, Agnès, est-ce *la* vérité
Que tu professes le christianisme,
Et que tu adores ce dieu
Que levèrent en croix les Juifs?

Agnès répond à ce second parent, lui disant ainsi :

Beau [3] frère, bien vous dis pour vrai
Que je veux croire et confesser
Le dieu que craignent les chrétiens,
Parce que celui-là, sachez, me sauvera.

L'un de ces frères parle ainsi à Agnès :

Comment, méchante ! et qui t'a endoctrinée
Pour que tu aies abandonné notre loi ?
Dis, as-tu vu que nous priions
Le dieu des chrétiens et l'honorions ?

A l'instant répond sainte Agnès disant ainsi et pleurant :

Bien sais-je que onques n'adorâtes
Le fils de Dieu ni ne crûtes en lui ;
Et ne peut vous en inculper
Le sénateur, ni accuser ;

1. Littéral. la notre loi que nous tenons, — *Nostra* a été ajouté au texte par M. Bartsch pour faire le vers.
2. Autre locution servant de palliatif ou correctif.
3. *Beau* peut avoir ici le sens de *cher, bien aimé*, comme dans ce vers de la vie de sainte Enimie : *Bella filha, so dis lo payre.*



Mais ieu volgra ben per vertat
Qe tostems l'agesses onrat;
Qar qui 'l vol de bon cor amar
S'arma non si poira damnar :

Nepos ejus dicit ei sic :

Falsa, per que vols desonrar
Toz tos parenz ni desfamar?
Que mala [1] fosas tu anhc nada!
Ben sai que tu seras cremada ;
E sapchas ben aizo per ver
Qe a toz canz em er gran plaser,
Sol nos non fossem encolpat
Qe mantegessem crestiandat.

Qidam (Quidam) *Romanus dicit prefecto quod non* [2] *potest incusare eos de jure.*

En cenaire, segun qe m'par
No'ls podes per dreh encolpar,
Qe vos podes so vist aver
Qe mot lur es gran desplaser
Qar Aines asora aquel dieu
Qe leveron en croz Jusieu.
Digas lur qe puscan anar
Ves lur albercs e retornar,
Qe-s-ill tenon la nostra lei
Si com devon, fe qe vos dei,

Modo dicit prefectus patri beate Aicnetis ul recedat cum tota familia.

Baron, ara vos n'anas tut,
Que na Vestis vos don salut.
Que-s-ieu non trop en vos ancar
Per q'ie'us [3] faza justisiar.
Mais veirai si volra pregar,
Aines, nostre dieu ni onrar.

1. Sorte d'imprécation. Si l'on sous-entend le mot *hora*, on a une locution qui répond au vieux français *à la male heure*.

2. *Non*, manque dans le manuscrit.

3. Ce mot se compose de trois autres : *que*, *ieu* et *us* (vous).

Mais je voudrais bien en vérité
Que toujours vous l'eussiez honoré ;
Car qui le veut de bon cœur aimer
Son âme ne se pourra damner.

Son neveu lui parle ainsi :

Méchante, pourquoi veux-tu déshonorer
Tous tes parents et diffamer?
Que pour notre malheur [1] *ne* fusses-tu jamais née!
Bien sais-je que tu seras brûlée ;
Et sache bien ceci pour vrai
Qu'à tous tant que nous sommes *ce* sera grand plaisir,
Seulement *afin que* nous ne fussions accusés
Que nous pratiquions le christianisme [2] ,

Un Romain dit au préfet qu'en bonne justice il ne peut les trouver coupables.

Sire sénateur, selon qu'il me paraît
Vous ne pouvez en droit les inculper,
Puisque vous pouvez avoir vu ceci
Que *ce* leur est *un* très-grand déplaisir
Qu'Agnès adore ce dieu
Que levèrent en croix les Juifs.
Dites-leur qu'ils puissent (peuvent) aller
Vers leurs demeures et *s'en* retourner,
Vu qu'ils observent notre loi
Ainsi comme ils doivent, foi que je vous dois.

Alors le préfet dit au père de sainte Agnès qu'il se retire avec toute sa famille.

Messires, maintenant allez-vous-en tous,
Que dame Vesta vous donne salut:
Vu que je ne trouve encore en vous
Ce pour quoi je vous fasse justicier [3] .
Mais je verrai si *elle* voudra prier,
Agnès, notre Dieu et l'honorer.

1. Ou qu'*à la male heure*. Voir ci-contre la note 1. Voir aussi le vers 367.
2. C'est-à-dire : ne serait-ce que pour qu'on ne puisse nous accuser de suivre la loi du Christ.
3. Je ne trouve en vous pour le moment aucun motif de vous punir.

Modo recedunt omnes isti preter (præter) *Aicnen, et prefectus roguat* (rogat) *ipsam adhuc.*

Aines, ancar ti vuell pregar
Que dejhas mon car fill amar,
E vullas nostre dieu onrar,
Que ti dejha s'amor donar;
Quar aquel dieu pregar devem
Que nos a dat tot qant avem,
Ni poiriam viure ni estar
Si el non nos volia aidar.
E prec ti que zo dejhas far
Anz que ti faza tormentar.

Aines respondit prefecto dicens sic :

Aizo de mot bon cor farai
Qe-s-aquel Dieu asorarai
Que nos a dat lo ben que avem;
Ben sai qe aquel onrar devem.
Non cresas pas nos aiha dat
Lo ben qe avem, cil majhestat [1],
Mais cel que de la Verge es naz
E per nos en croz fon levaz,
E pueh enfern espoliet
E-s-al terz jorn resucitet.
Aquel, sapchas, nos a donat
Lo ben que avem, de mot bon grat;
E-s-aquel devem asorar,
E-s-en faz e-s-en diz onrar.

Prefectus dicit Aineti quod obediat idole (idolæ).

Ieu vuell que vengas ubesir [2]
Nostra diuessa e servir,
E que sias en la compaina
De sas verges, que es granz e magna;
E dejhas la aici pregar
Com veiras a las autras far.

1. Le ms. poste *cimaiheitat* et non *ci maih estat*, comme le dit M. Bartsch, qui fait cette remarque : « Le sens demande une opposition à ce qui suit *cel* (v. 225) : *Ne croyez pas qu'elle nous ait donné le bien que nous avons, cette divinité, mais celui qui est né de la Vierge*, par conséquent *non votre déesse, mais le Christ. Cil majhestat*, comme je corrige, se rapporte alors à Vesta. »

2. Pour *obesir*, *obezir* ou *obedir*, obéir, se soumettre à.

A l'instant tous se retirent excepté Agnès, et le préfet la prie de nouveau.

Agnès, de nouveau je veux te prier
Que doives mon cher fils aimer,
Et veuilles notre dieu [1] honorer,
Afin qu'il puisse te donner son amour ;
Car nous devons prier ce dieu
Qui nous a donné tout ce que nous avons,
Et nous ne pourrions vivre ni exister
S'il nous retirait son aide [2] .
Et je te prie que tu veuilles faire cela
Avant que je te fasse tourmenter.

Agnès répond au préfet, disant ainsi :

Ceci de bien bon cœur ferai
Que j'adorerai ce Dieu
Qui nous a donné le bien que nous avons ;
Bien sais-je que celui-là nous devons honorer.
Ne croyez pas qu'elle nous ait donné
Le bien que nous avons, cette divinité [3] ,
Mais celui qui de la Vierge est né
Et pour nous en croix fut levé,
Et puis dépouilla l'enfer [4]
Et au troisième jour ressuscita.
Celui-là, sachez-*le*, nous a donné
Le bien que nous avons, de moult bon gré ;
Et *c'est* celui-là *que* nous devons adorer,
Et honorer en actions et en paroles.

Le préfet dit à Agnès qu'elle se soumette à l'idole.

Je veux que tu viennes reconnaître
Notre déesse et *la* servir,
Et que tu sois en la compagnie
De ses vierges, laquelle *déesse* est grande et puissante;
Et que tu doives ici la prier
Comme tu verras par les autres faire.

1. Ou plutôt *notre déesse*, car il s'agit de Vesta ; mais ici, comme aux vers 118, 160, etc, notre poëte semble avoir employé le mot *dieu* dans le sens général de *déité*.
2. Littéral. s'il ne nous voulait aider.
3. *Divinité* s'appliquant à Vesta est évidemment pris ici dans un sens ironique.
4. C'est-à-dire : tira les âmes des limbes.

Aines respondit sibi sic :

Com senbla q'ieu dejha pregar
Una peira ni asorar,
Q'ieu non ai volgut ubesir
Als precs de ton fill ni blandir [1]
Per l'amor de Crist, mon Seinor,
Aqel cui ieu cre e-s-asor?
Menz sembla que deja pregar
Tas ydolas ni asorar,
Q'ellas non podon moz sonar
Con lo qi las deu asorar [2].

Prefectus dicit Agneti :

Sapchas, gran meravillas ai
Com podes tenir tan gran plai.
Tu iest enfas am pauc d'esgar [3] :
Com podes enaici parllar,
Qe tu non iest mais de XIII anz?
Jugar deurias am los enfanz.
Mais non vullas ges mespensar [4]
Cel dieu qe ti poiria damnar.

Aines respondit sibi sic :

No vuellas tant fort deshonrar
Ma joventut ni mespresar,
Qe l'anz non porta pas la fe :
Aizo deurias tu saber be
Que li enfant fan mielz lo plaser
De lur senor, so deus saber,
Alcuna vez que li major,
E li portan mot mais d'onor.
Que tu as mais de LX anz
E-s-as enfanz petiz e granz,
E-s-ieu cre mielz cel qe t'a dat
Lo ben que ti ten fort onrat,

1. *Blandir*, flatter, caresser, et, par résultat, donner des marques de son affection, témoigner son amour. En effet le substantif *blandiment*, qui signifie flatterie, caresse, s'employait souvent dans le sens de témoignage d'affection.

2. Ms. *Con qi las deu lo asorar*.

3. *Esgar*, regard, aspect, apparence ; égard, appréciation, discernement, raison.

4. Leçon du ms. M. Bartsch y a substitué *gens mespresar*.

Agnès lui répond ainsi :

Comment semble-t-il que je doive prier
Une pierre et *l'*adorer,
Moi qui n'ai point voulu condescendre
Aux prières de ton fils ni lui donner mon affection
Par l'amour du Christ, mon Seigneur,
Celui auquel je crois et *que* j'adore?
Encore moins il semble que je doive prier
Tes idoles et *les* adorer,
Puisqu'elles ne peuvent sonner un mot [1]
Avec celui qui les doit adorer.

Le préfet dit à Agnès :

Sache, j'ai grande merveille [2]
Que tu puisses soutenir si grande discussion.
Tu es *une* enfant avec peu de discernement :
Comment peux-tu parler ainsi
Toi qui n'as pas plus de treize ans?
Tu devrais jouer avec les enfants.
Mais ne veuille point mésestimer
Ce dieu qui te pourrait damner.

Agnès lui répond ainsi :

Ne veuille si fort rabaisser
Ma jeunesse ni *la* mépriser,
Car ce n'est point l'âge qui donne la foi [3] :
Cela tu devrais bien savoir.
Que les enfants font mieux le plaisir
De leur seigneur, tu dois le savoir,
Quelquefois que les majeurs [4],
Et lui portent beaucoup plus d'honneur.
Ainsi *toi* tu as plus de soixante ans
Et tu as enfants petits et grands,
Et moi je crois mieux celui qui t'a donné
Le bien qui te vaut tant d'honneur [5],

1. Prononcer, échanger un mot.
2. C'est-à-dire : écoute, c'est pour moi grande merveille, je suis fort émerveillé.
3. Littéral. l'an n'apporte pas la foi. — Le singulier *l'an* pour le pluriel *les années*.
4. C'est-à-dire : ne sais-tu pas que les enfants sont quelquefois plus agréables au Seigneur que les grandes personnes?
5. Littéral, qui te tient fort honoré.

Que tu non fas, qe-s-as maiz d'ans
Q'ieu non ai e de conoisans [1];
Et tu mi mandas asorar
Idola qe non pot parllar.
Digas li que mi vuella dir
Qe-s-ieu la dejha ubesir [2] :
Qe si li poz far moz sonar,
Tostems mais la volrai pregar.
Mais ieu vei qe tu cujhas far
So qe non poiras acabar,
Qe-s-ieu aqel diable asor
Ni toz filz aiha la mi'amor.

Modo clamat alta voce prefectus Ainen bis : Malvaisa, malvaisa !

Una d'aqestas dos faras [3]
(Mais a ta gisa i penras)
Qe vengas nostre dieu onrar
O en aicel bordel intrar ;
E seran ti luen li crestian
Qe t'an girada a lur man [4] :
Pueh seras putans dels ribauz
E de toz los autres marpauz [5];
Q'aici promet a nostre dieu
Qe-s-a far t'o er mal grat tieu.
E-s-eleh qal mais ti valra,
Qe l'una far ti convenra.

Aines respondit sibi sic :

Si sabias qui le mieus dieus es,
Non o dirias, so es ma fes.
Mais qar ieu ai ben conogut
De Jhesu Christ sa gran vertut,
Seguramenz puesc mespresar
Los gabs que tu mi voles far.

1. Le manuscrit donne *conoitaus* (l'u surmonté d'un trait) et non *conoisaus* comme le dit M. Bartsch, *Conoisens* serait le vrai mot; mais la rime exige *conoisans*, forme qu'aurait pu amener l'influence française. M. Bartsch admet cette correction en faisant toutefois ses réserves. « Si le scribe, dit-il, a interverti l'ordre des mots dans le vers qui précède et que ce vers ait été primitivement *que tu non fas qe-s-as d'anz mai*, on pourrait lire ainsi le second vers : *E conoisensa q'ieu non ai*, où cependant l'omission de la proposition *de* éveille encore des doutes. »

2. Voir, la note sur le vers 238.

3. Sous-entendu *re*. (Note de M. Bartsch)

4. Voy. le vers 72.

5. La langue d'oil avait *marpaut*. « Vieux mot. Homme qui prend toujours quelque chose. » *(Dictionnaire de Trévoux)*. Synonyme de filou, vaurien, truand.

Que tu ne fais, *toi* qui as plus d'années
Que je n'ai et de connaissance ;
Et tu m'ordonnes *d'*adorer
Idole qui ne peut parler.
Dis-lui qu'elle veuille me dire
Que je dois la reconnaître :
Que si tu peux lui faire prononcer un mot,
Toujours plus je voudrai la prier.
Mais je vois que tu penses faire
Ce dont tu ne pourras venir à bout [1],
Que moi j'adore ce diable
Et *que* ton fils ait mon amour.

Alors le préfet à haute voix appelle deux fois Agnès :
Méchante, méchante !

Une de ces deux *choses* tu feras
(Mais à ta guise y prendras [2])
Que tu viennes honorer notre dieu
Ou dans ce lupanar entrer ;
Et seront loin de toi les chrétiens [3]
Qui t'ont tournée à leur main :
Puis tu seras courtisane des ribauds
Et de tous les autres marpauts ;
Car ainsi je promets à notre dieu,
Que tu devras faire cela malgré toi [4].
Et choisis laquelle plus te vaudra,
Car il te conviendra faire l'une *des deux*.

Agnès lui répond ainsi :

Si tu savais qui est mon dieu,
Tu ne dirais pas cela, c'est ma foi [5] .
Mais parce que j'ai bien connu
De Jésus-Christ sa (la) grande puissance,
En toute sûreté je puis mépriser
Les mauvais traitements que tu veux me faire [6] .

1. Littéral. Ce que tu ne pourras achever.
2. C'est-à-dire : choisis à ta guise.
3. Et tu seras séparée des chrétiens.
4. Littéral. que cela te sera à faire mauvais gré tien *ou* à ton mal gré.
5. J'en suis certaine.
6. GAB, GUAB GAP, *s. m.* raillerie, moquerie, plaisanterie, jactance (*Rayn.* Lexique roman). — Ce mot avait beaucoup d'autres acceptions dérivant les unes des autres : l'idée de raillerie mordante avait amené celle de dures paroles et en général de tout langage qui pouvait causer de la peine ou du désagrément, et même l'idée de menaces. Le sens de jactance avait conduit naturellement à celui d'exagération (Voy. la note sur *gabar* au V. 638) ; et enfin, comme la jactance parle haut et que les dures paroles ainsi que les me-

Mais una ren podes saber,
Qe jha per tot lo tieu poder
Non mi poiras far asorar
La tiua ydola ni pregar;
Ni jha per lo tieu mandament
Non farai negun falliment,
Ni ja los tieus gabs temerai;
Qe ades l'angel de Dieu aurai
Que venra lo mieu cors gardar,
Que non si pusca oresar;
Qe tan solamenz .1. dieus es;
Mais tu creses que res non es.
Aqel mun cors mi gardara,
E-s-als obs el m'ajudara;
Qe le tieus dieus es de metal
O de peira o de coral.
Mais sapchas [1] qe li Trinitaz
Ni li sancta Divinitaz
E negu metalle es pausada [2],
Anz es el cel, qe n'es lausada
Per los angels qe am lui son
E per los sanz qe an munt son [3].
E cresas, quant morta serai,
Ensems amb elz lo lausarai.
Mais tu e tut li tieu semblant
El fuc d'enfern intres cremant,
Si non vos laisas de pregar
Aqel diable e d'asorar.
Qe qant le fucs pren escalfar,
Lo coure comenza legar:
Enaici seras tu legaz
El poz d'enfern e-s-escalfaz;
E seras tostems mais perduz,
Qar auras los diables cresuz.

1. *Sapchas* manque dans le manuscrit.
2. Leçon du ms. M. Bartsch écrit *metal.* — *E negu* pour *en negun.*
3. *Son munt*, son pur, voix pure, chant pur, dit M. Bartsch. Cependant il fait remarquer qu'on peut lire aussi *qe el munt son (munt* pour *mont)*, ce qui se traduirait par *qui sont au monde.* — C'est peut-être le vrai sens; mais alors il faut admettre *son* (sont) rimant avec lui-même.

Mais une chose tu peux savoir,
C'est que jamais par tout ton pouvoir
Tu ne pourras me faire adorer
Ton idole ni *la* prier ;
Et jamais par ton commandement
Je ne ferai aucun manquement,
Ni ne redouterai tes menaces ;
Car à l'instant j'aurai l'ange de Dieu
Qui viendra garder mon corps,
Pour qu'il ne puisse être souillé,
Lequel *dieu* uniquement est dieu [1] ;
Mais tu crois qu'il n'en est rien.
Celui-là me gardera mon corps,
Et au besoin il m'aidera [2] ;
Tandis que ton dieu est de métal
Ou de pierre ou de chêne (de bois).
Mais apprends que la Trinité
Et la sainte Divinité
Dans aucun métal ne réside [3] ,
Mais est au ciel, où elle est louée
Par les anges qui avec elle sont
Et par les saints qui ont le chant pur.
Et crois que, quand morte je serai,
Ensemble avec eux je le louerai.
Mais toi et tous tes pareils
Au feu d'enfer vous entrerez brûlant [4] ,
Si vous ne vous abstenez de prier
Ce diable et de *l*'adorer.
De même que quand le feu *se* prend *à* chauffer,
Il commence à fondre le cuivre :
Ainsi seras-tu fondu
Dans le puits d'enfer et chauffé [5] ;
Et tu seras pour toujours perdu,
Parce que tu auras cru les diables.

naces sont ordinairement retentissantes, le mot *gab* a pu être employé dans le sens de bruit ou de tumulte, témoin ce passage de Flamenca : *auson un pauc de gap* (v. 5814), que M. P. Meyer a traduit par « elles entendent un peu de bruit. »

1. Littéral. qui seulement est un dieu.
2. Il viendra à mon aide ; il me soutiendra, me protégera.
3. Ne se trouve. Littéral. n'est placée.
4. Au texte, *intres* me paraît être une contraction d'*intrares* ou mieux *intraretz*.
5. Brûlé.

Exclamando clamat prefectus et dicit Aineti sic :

Ai ! putan, per qe as blastemat
Lo nostre dieu ni deisonrat !
On iest, Rabat ?

« In isto loco » *respondit,* « Seiner. » *Clamat bis.*

Pren la liar
E sos vestirs a despullar ;
E mena la mi al bordell,
E fai lo li soz so mantell :
E veirem com li ajudara
Cell qe diz qe la salvara.

Rabat respondit sibi et dicit :

Sener, to mandament farai,
Qe-s-inz al bordell la metrai ;
E-s-aurai premiers la so'amor
A s'anta e-s-a sa deisonor.

Modo spoliat eam Rabat per ventrem et non p... per manus, et postea Simpronius clamat ter Saboret.

Saboret, vai cridar qe vengan li marpaut
E li luxurios e tut li aul ribaut,
E veiran el bordel Aines, qu'a blastemada
Nostra sancta diuesa e fortmenz deisonrada ;
E poiran lur plaser am lui complir e far,
E veirem si'l sieus dieus l'en poira ajudar.

Modo tendit Saboret cum equite preconizatum per campum.

On est, ribaut e-s-esqasa [1] ?
Venes tost, marpaut e miua [2] ,
Al bordel, e poires aver
Aines a tot vostre plaser :
Q'ill a nostre dieu blastemat
E vil tengut e deisonrat,

1. Ce mot est évidemment de la même famille que *escasan* recueilli par Raynouard dans son Lexique roman et qu'il a traduit par estropié, béquillard.

2. Ms. *emiua.* «Le sens de ce mot, dit M. Bartsch, ne me paraît pas clair : on ne saurait songer à faire venir *miua* du latin *milvanus*, qui n'aurait pu donner en provençal que *mila.* Peut-être doit-on lire *om va.* » — *Om i va* (on y va, on peut y aller) me paraît préférable, parce qu'il conserve l'*i* de la forme très-probablement altérée *emiua* ; toutefois, me guidant sur le sens général de la phrase, j'ai cru devoir traduire ce mot douteux par « vagabonds, gens sans aveu.»

Le préfet pousse des cris furieux et s'adresse ainsi à Agnès :

Ah! catin, pourquoi as-tu blasphémé
Notre dieu et l'as-tu honni!
Où es-tu, Rabat?

« En ce lieu, seigneur » *répond* (*Rabat*). Il crie deux fois.

Commence par la lier
Et de ses vêtements *la* dépouiller;
Et conduis-la moi au lupanar,
Et fais-le lui sous son manteau [1] :
Et nous verrons comment lui aidera
Celui qu'elle dit qu'il la sauvera.

Rabat lui répond et dit :

Seigneur, ton ordre je ferai (j'exécuterai),
Que *oui* dans le lupanar la mettrai;
Et j'aurai le premier son amour [2]
A sa honte et à son déshonneur.

Alors Rabat la dépouille le long du ventre et non p... [3] *par les mains, et ensuite Sempronius appelle trois fois Saboret* [4] .

Saboret, va crier que viennent les marpauts
Et les luxurieux et tous les vils ribauds,
Et ils verront au lupanar Agnès, qui a blasphémé
Notre sainte déesse et gravement honnie;
Et pourront leur plaisir avec elle accomplir et faire,
Et nous verrons si son dieu l'en pourra défendre.

Saboret à cheval court à travers la scène faire sa publication.

Où êtes-vous, ribauds et truands?
Venez tôt, marpauts et vagabonds,
Au lupanar, et vous pourrez avoir
Agnès à tout votre plaisir;
Car elle a blasphémé notre dieu
Et *l'a* tenu pour vil et outragé,

1. Cela s'entend de reste. *Mantel*, manteau, est probablement mis ici pour couverture.
2. Ses faveurs.
3. Je laisse incomplète, dans le titre en latin, une expression que M. Bartsch a rendue par « non pas » en caractère romain (*et* non pas *per manus*), ce qui n'est guère intelligible. Le manuscrit donne d'abord *no* et fait suivre ce mot d'un sigle composé d'un *p* lié à un *a* et d'une très longue lettre qui paraît être formée d'une *l* surmontée d'une *s* haute, à sommet recourbé, laquelle pourrait bien être prise pour un *p* : on aurait alors: *et non palpat per manus*.
4. C'est le nom du crieur public.

Per un home qe diz que-s-es
Filz d'aqel dieu qe lo cel fes.
Venes en tost e veires o,
Qe hanc plus bella putans non fo.

Modo veniunt ribaldi et circumdant eam in postribulo [1]; *et postea mater facit planctum in sonu albe* (albæ): Rei glorios, verai lums e clardat; *et antequam dicat planctum, dicit istut* (istud) *romancium* [2]:

Ai! bella filla, que-s-aves?
Certas, no mi semblas Aines.

Rei glorios, sener, per qu'hanc nasqiei [3]?
Morrir volgra lo jorn que t'enfantiei,
Bela filla; quar s'anc n'aic alegranza,
Ar n'ai mil tanz de dol e de pensansa,
Qe mala fosas nada!

Bella filla, per qe voles damnar
La tiua arma ni'l cors fas tormentar?
Per que non vols nostra diuessa onrar,
Q'il a poder ben o mal de tu far?
Per que iest aici torbada?

Planctum sororis in eodem sonu.

Bela sore, ieu morai de dolor,
Qar non vei res qe ti faza socor;
Per qe ai paor non prenas deisonor
Per cesta gent avol e sens valor,
Q'a mal iest destinada.

Alia cubula [4].

Bella sore, eu [5] qal segle tenrai
Pueh qe de tu tan fort mi luiniarai?
Ben sui certa que mais non ti veirai.
Dona mi .I. un bais al partir q'en farai.
Qe dieus ti don s'ajuda!

1. Le ms. dit toujours *postribulum* pour *prostibulum*. Ce mot, en vertu de la préposition *pro* qui entre dans sa composition, ne peut désigner qu'une sorte de vestibule ou de porche.

2. Du Cange explique ainsi ce mot : *Gallica lingua vulgaris*. Evidemment il ne peut s'appliquer ici qu'aux deux vers en langue romane qui suivent immédiatement.

3. Avec musique notée : chant, n° 1. — Ms. «*per quahanc nasqiei*», et au vers 335, *naac*, au lieu de *n'aic*.

4. *Cubula* pour *cupula*, strophe, couplet. «Et quidem *coupple* et *couplet*, vocabant quidquid rem aliquam cum altera copulat et jungit.» (*Supplément au Dictionnaire de Du Cange*)

5. *Eu* pour *ieu*.

Pour un homme qu'elle dit qu'il est
Fils de ce dieu qui le ciel fit.
Venez vite et vous verrez ceci,
Que jamais plus belle fille ne fut.

Aussitôt les ribauds viennent et l'entourent dans le vestibule du lupanar [1] *; et ensuite la mère fait sa plainte sur l'air de l'*aube *(chant du matin)*: Roi glorieux, vraie lumière et clarté*: et avant de dirè sa complainte, elle prononce ces vers romans:*

Ah! belle fille, qu'avez-vous?
Certes, vous ne me semblez pas être *Agnès:*

Roi glorieux, seigneur, pourquoi suis-je jamais née?
Mourir j'aurais voulu le jour que je t'enfantai,
Belle fille; car si onc j'en eus allégresse,
Maintenant j'en ai mille *fois* autant de douleur et d'affliction,
Qu'à la male heure fusses-tu née!

Chère fille, pourquoi veux-tu damner
Ton âme et fais-tu tourmenter le corps?
Pourquoi ne veux-tu pas honorer notre déesse
Qui a pouvoir bien ou mal de te faire?
Pourquoi es-tu ainsi troublée [2]?

Complainte de la sœur sur le même air.

Chère sœur, moi je mourrai de douleur,
Car je ne vois rien qui puisse te secourir [3];
C'est pourquoi j'ai peur que tu ne sois déshonorée
Par cette gent vile et sans valeur,
Puisque au mal tu es exposée.

Autre couplet.

Chère sœur, moi quelle vie mènerai-je
Après que je serai si fort éloignée de toi [4]?
Bien suis certaine que jamais plus ne te verrai.
Donne-moi un baiser au partir qu'en ferai [5].
Que dieu te donne son aide!

1. Ce ne peut être dans le lupanar même, puisque, comme on le verra plus loin, Agnès n'y est point encore entrée.

2. C'est-à-dire: Pourquoi as-tu l'esprit troublé à ce point, es-tu aussi insensée? Le ms. donne simplement *torba;* sur quoi M. Bartsch fait remarquer qu'on pourrait lire *orba*, aveugle, en écrivant pour le vers *que-s-iest*. Cependant, ajoute-t-il, ici, comme dans les trois autres strophes, une rime en *ada* est plus que probable.» Sans contredit.

3. Littéral. qui te fasse secours.

4. Littéral. Quel siècle (vie dans le monde) tiendrai-je après que de toi si fort m'éloignerai?

5. Au départ que je vais faire.

Planctum beate Agnetis in sonu :
El bosc clar ai vist al palais Amfos[1]
A la fenestra de la plus auta tor.

Rei poderos, q'as faz los elemenz,
Garda mon cors d'aqestas malas genz:
Qe no'l puscan tocar, Sener plasent,
Ni oresar: sias mi bons defendens,
Sener leals!

Alia cubula.

Tal dolor ai q'el cor mi vol partir,
Qar nuda sui afr'aqesta gent vil.
Per lo mieu grat ades volgra morir,
Sol q'el cel foṡ on ai tot mon desir,
Am mon Seinor.

Christus dicit arçangelo Michaeli ut vendat visitatum Ainen, et portat indumentum capillorum.

Michel, vai vesitar Aines, la mia moller[2];
Dona li aqest vestir q'il lo desira e'l qer;
E si neguns homs vans la toca ni la fer,
Dona li de cest glasi, qe-s-ieu t'en don poder;
E garda qe nulz homs pusca am lui jhaser.

Modo dat ei Christus indumentum et ensem, et dicit ei quod si aliquis tangit eam, det ei de gladio; et vadit angelus ad eam, et facit planctum in eodem sonu.

Aines, le tieus maritz ti tramet cest vestir.
A mi fah mandament q'ieu ti dejha servir;
E si i a negun home qe ti vulla aunir,
A mi dat aqest glasi am qe'l dejha auzir,
Pueh l'arma el poz d'enfern vaga als diables servir.

Modo dat angelus Aineti indumentum capillorum et ponit ei in capite, et postea pergit ad postribulum et dicit meretricibus ut exeant estra (extra); *et angeli proiciunt* (projiciunt) *pannos ipsarum estra et verrant postribulum et ornant ipsum et cum aqua benedicta mundant ipsum.*

1. Erreur probable du scribe, pour *ausor* (élevé), mot qui rime avec *tor*. Je reproduis ici la leçon de M. Bartsch. Le ms. donne ainsi ce timbre, en encre rouge et comme suite du titre en latin :

elbosc clardena vist al palasih amfoss. A la uenestra de la pls auta tor.

Les paroles du texte, *Rei poderos*, etc. sont placées sous des portées musicales. Voy. chant n° 2.

2. Chant n° 3.

Complainte de sainte Agnès sur l'air;

Dans le bois clair j'ai vu au palais Amfos (Alphonse)

A la fenêtre de la plus haute tour.

Roi puissant, qui as fait les éléments,
Garde mon corps de ces méchantes gens;
Qu'ils ne puissent le toucher, Seigneur gracieux,
Ni souiller: sois-moi bon défenseur
Seigneur loyal!

Autre couplet.

Telle douleur j'ai que mon cœur veut se fendre,
Car nue je suis parmi cette gent vile.
A mon gré maintenant je voudrais mourir
Pour que je fusse au ciel où j'ai tout mon désir,
Avec mon Seigneur.

Le Christ dit à l'archange Michel qu'il aille visiter Agnès, et il tient à la main un vêtement de cheveux [1].

Michel, va visiter Agnès, mon épouse;
Donne-lui ce vêtement qu'elle désire et demande;
Et si quelque homme imprudent la touche ou la frappe,
Donne-lui de ce glaive, car je t'en donne le pouvoir;
Et garde que nul homme puisse avec elle coucher.

Alors le Christ lui donne le vêtement et une épée, et lui dit que si quelqu'un la touche, il lui donne du glaive; et l'ange va vers elle et il chante un cantique [2] *sur le même air.*

Agnès, ton mari te transmet ce vêtement.
Il m'a fait commandement que je te doive servir;
Et s'il y a quelque homme qui te veuille déshonorer,
Il m'a donné ce glaive avec lequel je dois l'occire,
Ensuite que l'âme au puits d'enfer aille le diable servir.

Aussitôt l'ange donne à Agnès le vêtement de cheveux et le lui pose sur la tête, et ensuite il s'avance vers le lupanar et dit aux prostituées d'en sortir; et les anges jettent leurs hardes au dehors et balayent le lupanar et l'ornent et ils le purifient avec de l'eau bénite.

1. C'est le Christ qui tient à la main ce vêtement de cheveux. Le texte qui suit, *Michel, vai visitar*, etc., est écrit sous une portée musicale comme toutes les autres paroles qui doivent être chantées. V. chant n° 3.

2. Littéral. et il fait plainte ou complainte sur le même air.

Michel.

Femnas, d'aqest alberc yches de mantenent:
So us manda Jhesu Crist, lo paire omnipotent.
Gitas for aqelz draps qe son ore e pudent,
Qe intrara za Aines, q'es mollers verament
Del fill Deu, Jhesu Christ; so us dic certanament.

Modo exeunt omnes meretrices de postribulis et pannos suos proiciunt extra, et Angeli aptant ipsum ut supra dictum et ipsi cum aspergesme; *et tum Aines intrat domum illam ligata. Piria dicit aliis ganeis, quando sunt extra scortum, si audiverunt cantus quos fecerunt ille* (illæ) *aves.*

Avez ausit los chanz [1] q'an fah aicil aucel,
Ni com nos an gitadas dinz de nostre bordel,
Per la femna qu'es presa, quar non vol asorar
La diuessa na Vestis ni l' cenador amar?
Don cre que le sieus dieus aiha mais de poder
Qe non a nostra ydola, qe nos non pot valer;
Per q'ieu dic qe li anem totas ensems pregar
Qe-s-en nom del sieu dieu nos dejha batejhar.

Elix meretrix respondit Pirie (Piriæ) *dicendo sic:*

Ara lo li anem dir ses gran bestenza far,
Et qe totas ensems lo li dejham pregar.

Modo vadunt [2] *omnes meretrices ad virginem ut roget Deum quod vellit eis perdonare. Dicit Sansa* [3] *Aineti sic:*

Domna, a tu venem, qe tu dejhas pregar
Lo dieu qe tu asoras q'el nos vuella ajudar
E-s-en lo sieu sant nom nos dejas batejar;
Qe nos non volem plus na Vestis asorar.

Aines respondit meretricibus quod libenter dabit eis babtismum (baptismum), *si volunt credere articulos fidei.*

E-s-ieu vos donarai baptisme de bon grat,
Si creses los articles que cre li crestiandat:
D'autramenz, le baptesmes no us seria autrejhat.

1. Ms. *sos chanz.*
2. *Vadunt* manque dans le ms. M. Bartsch l'a ajouté.
3. *Sansa* ou *Sancha*, autre nom de courtisane.

Michel.

Femmes, de ce logis sortez dès maintenant :
Cela vous ordonne Jésus-Christ, le père omnipotent.
Jetez hors ces hardes qui sont sales et impures,
Parce que entrera ici Agnès, qui est épouse véritablement
Du fils de Dieu, Jésus-Christ, je vous le dis certainement [1].

Aussitôt toutes les prostituées sortent du lupanar et jettent leurs hardes au dehors, et les anges l'approprient comme il a été dit ci-dessus, eux-mêmes avec l'aspersoir ; et alors Agnès attachée entre dans cette maison. Piria dit aux autres débauchées, quand elles sont hors du lupanar, si elles ont entendu le chant qu'ont fait ces oiseaux [2],

Avez-vous entendu le chant qu'ont fait ces oiseaux,
Et comme ils nous ont jetées hors de notre lupanar,
A cause de la femme qui est arrêtée parce qu'elle n'a pas
La déesse dame Vesta ni aimer le sénateur? [voulu adorer
D'où je crois que son Dieu aie plus de pouvoir
Que n'en a notre idole, qui ne peut nous protéger ;
C'est pourquoi je dis que nous allions toutes ensemble la prier
Q'au nom de son dieu elle veuille nous baptiser.

La courtisane Elix répond à Piria en disant ainsi :

A l'instant allons le lui dire sans faire grand retard,
Et que toutes ensemble nous l'en devons prier.

Aussitôt toutes les courtisanes vont à la jeune fille pour qu'elle prie Dieu de leur pardonner. Sanche parle ainsi à Agnès.

Dame, à toi nous venons *pour* que tu doives prier
Le dieu que tu adores qu'il veuille nous aider,
Et qu'en son saint nom tu doives nous baptiser ;
Car nous ne voulons plus adorer dame Vesta.

Agnès répond aux courtisanes qu'elle leur donnera volontiers le baptême, si elles veulent croire les articles de foi.

Et moi je vous donnerai le baptême de bon gré,
Si vous croyez les articles que croit la chrétienté :
Autrement le baptême ne vous serait octroyé.

1. Je vous le dis comme certain, je vous l'assure.
2. La courtisane Piria, voyant des ailes aux anges, les a pris pour des oiseaux.

Borgunda meretrix respondit Aineti :

Domna, de mot bon grat creirem tot qant diras,
E volrem far e dir tot qant comandaras.

Modo dicit eis Aines quod istud est eis necese (necesse).

Aizo vos a mestier [1] qe sol un dieu cresas,
Cel q'a fah cel e terra; en aqel vos fizas
E-s-en lo sieu car fill Jhesu Crist, qe nasquet
Del ventre de la Verge, qe hanc homs non i toqet;
E-s-en aqel sant ventre el volc eser portaz,
E per Sant Esperit fon lainz aspiraz [2].
E cresas qe per nos fon en la croz levaz,
Per nostres grieus pecaz auniz e malmenaz;
Pueh intret en enfern e de lainz nos trais :
Vuella per sa bontat qe lai non tornem mais.
Cresas qe al terz jorn el volc resucitar
E-s-a l'Asension lai sus el cel pujhar.
E cresas q'el venra los morz e 'ls vius jujhar
E la sia passion als mals requastenar.
E-s-aihas en la Gleisa de Roma vostra fe,
E tot cant vos dira ames e-s-onres be.
E cresas que li mort ancars recitaran
E-s-al jorn del jusisi en lur carnz tornaran.
Aizo sun li article de nostra sancta fe:
Qi ben non los cresia non seria crestians be.
Mais si aizo voles creire pues vos batejharai,
E-s-aici com fisels crestians vos recebrai.

Piria respondit Aineti et dicit quod bene credent totum illud quod dixit.

Domna, nos cresem ben tot zo que dih aves,
E-s-aici com fisels crestians nos recebes.

Modo accipit Aines unum plenum vas aque benedicte (aquæ benedictæ) *et baptizat* (baptisat), *eas dicendo sic ;*

E-s-ieu, e nom de Jhesu Crist
Vos batejh, quar m'o aves requist;

1. Littéral. a besoin à vous, est à besoin à vous.
2. Du latin *aspirare*, qui signifie souffler vers ou sur, et au fig. inspirer.

La courtisane Borgonde répond à Agnès :

Dame, de moult bon gré nous croirons tout ce que tu diras [1]
Et voudrons faire et dire tout ce que tu commanderas.

Alors Agnès leur dit que ceci leur est nécessaire.

Ceci vous est nécessaire qu'un seul Dieu vous croyiez,
Celui qui a fait ciel et terre; qu'en celui-là vous vous
Et en son cher fils Jésus-Christ, qui naquit [confiiez [2]
Du ventre de la Vierge, auquel jamais homme ne toucha;
Et en ce saint ventre il voulut être porté,
Et par le Saint Esprit fut là-dedans inspiré.
Et croyez que pour nous il fut en croix levé,
Pour nos graves péchés honni et maltraité;
Puis entra en enfer et de là-dedans nous tira:
Veuille par sa bonté que nous n'y retournions plus.
Croyez qu'au tiers jour il voulut ressusciter
Et à l'Ascension là-haut au ciel monter.
Et croyez qu'il viendra les morts et vivants juger
Et sa passion aux méchants reprocher.
Et ayez (mettez) en l'Église de Rome votre foi,
Et tout ce qu'elle vous dira aimez et honorez bien.
Et croyez que les morts encore ressusciteront
Et au jour du jugement en leur chair reviendront.
Ce sont *là* les articles de notre sainte foi:
Qui bien ne les croirait ne serait bon chrétien [3].
Mais si cela voulez croire puis (alors) je vous baptiserai,
Et ici comme fidèles chrétiens je vous recevrai.

Piria répond à Agnès qu'elles croiront bien tout ce qu'elle a dit.

Dame, nous croyons bien tout ce que dit avez,
Et ici comme fidèles chrétiens nous recevez.

Aussitôt Agnès prend un vase plein d'eau bénite et les baptise disant ainsi :

Et moi, au nom de Jésus-Christ
Je vous baptise, puisque me l'avez requis;

1. Littéral. tout autant que tu diras.
2. Vous mettiez votre confiance.
3. Littéral. bien chrétien.

E prec vos qe non desnembres
Con fun Dieus per nos en croz mes :
Qe si ben vos en vol nembrar
Pueh no us poires per ren damnar.

Modo tendunt omnes meretrices in medio campi et faciunt planctum omnes simul in sonu: Bel paires cars, non vos veireis am mi [1].

Planctus :

Bell Sener Dieus, que-s-en croz fust levaz [2]
E-s-al tern jhorn de mort resucitaz,
Tu sias grasit ; qar for'em de pecat
E de follor.
Sancta Maria, maire del Creator,
Prega ton fill per ta sancta douzor
Q'el nos perdon e nos done s'amor,
Si a lui plai.

Alia

Oi ! verge Aines, quar nos as volgut dar
Sant baptesme e de pecat gitar,
Pregam Jhesu q'el ti den desliar
D'aqel torment.

Christus dicit arcangelo (archangelo) *Gabrieli ut tendat desligatum Aines* (Ainen), *et facit planctum in sonu* : Al pe de la montaina, *sic dicendo* :

Gabriel, vai desos ma fila desliar,
E viest la d'aqest drap, qu'il es nuda anqar ;
Pueh torna t'en ves mi, e no l'vullas parllar.

Gabriel respondit sibi sic dicendo in eodem sonu :

Bell Sener, ieu yrai far lo tieu mandament
E darai a-s-Agnes cest vestir resplandent,
Pueh tornarai ves tu, bel Paire omnipotent.

1. Probablement *vei res* : « Je ne vous vois pas *(res)* avec moi » (Note de M. Bartsch)
2. Chant, n° 4.

Et je vous prie que vous n'oubliiez,
Comment fut Dieu pour nous en croix mis;
Que si bien vous en veut souvenir
Puis (alors) vous ne pourrez par rien vous damner.

En ce moment toutes les courtisanes se rendent au milieu de la scène et toutes chantent ensemble ce cantique sur l'air : Beau père cher, je ne vous vois pas avec moi.

Cantique :

Beau Seigneur Dieu, qui en croix fus levé
Et au tiers jour de mort ressuscité,
Sois-tu remercié, car nous sommes hors de péché
Et d'erreur [1].
Sainte Marie, mère du Créateur,
Prie ton fils par ta sainte bonté
Qu'il nous pardonne et nous donne son amour,
Si à lui plaît.

Une autre

Oh! vierge Agnès, puisque tu nous as voulu donner
Le saint baptême et de péché nous tirer,
Nous prions Jésus qu'il te daigne délivrer [2]
De ce tourment.

Christ dit à l'archange Gabriel qu'il aille délier Agnès, et il chante un cantique sur l'air : Au pied de la montagne, *disant ainsi* :

Gabriel, vas en bas ma fille délier,
Et revêts-la de ce drap [3], car elle est nue encore;
Puis retourne t'en vers moi, et ne lui veuille parler.

Gabriel, lui répond sur le même air :

Beau seigneur, j'irai faire (exécuter) ton commandement
Et donnerai à Agnès ce vêtement resplendissant,
Puis reviendrai vers toi, beau Père omnipotent.

1. *Follor*, folie, erreur, débauche.
2. Littéral. délier.
3. Ou linge, étoffe.

Modo ponit indumentum Gabriel justa (juxta) *Ainen et non loquitur sibi, et confestim revertitur ad Dominum ; et Aines induit indumentum quod misit ei Dominus, et postea facit planctum in sonu :* Si qis (*quis*) cordis et oculi.

Seyner, mil gratias ti rent [1];
Car no mi voles desnembrar,
Que nud'era infr'esta gent:
Ar suy vestida d'un drap car.
Aytal senor [2], tan conoysent,
Deu hom servir e-s-asorar ;
Que-s-als sieus el no i sol fayllir [3]
Als obs, ans lur vol ajudar.

Hoc dicto surgit filius prefecti sic dicendo militibus suis :

Qavalliers, al bordel anem e-s-ausirem
Tot cant li ribaut fan amb Aines escoutem;
Pueh enantem la tut e-s-en faz e-s-en diz,
E-s-er li maih d'onor qe-s-ieu fos sos mariz.

Primus miles respondit sibi sic dicendo:

Sener, si dieus m'ajut, fort ben aves parllat:
Anem la e veirem com an lainz obrat;
E poires far e dir am lui tot cant volres,
Qe-s-illi es en tal luec qe non o veira res.

Modo tendunt ad escortum (scortum); *et quando sunt justa escortum, dicit filius prefecti quibusdam suorum militum sic :*

Via lainz, cavalliers, e vegas com esta
Lainz: am los ribauz mi sapchas dir qe fa;
E gitas los defor e puh parlas am lui;
E-s-enanz que n'iescas, lo li fases amdui.

Secundus miles respondit filio prefecti sic dicendo:

Sener, nos creirem ben so que-s-as comandat,
E cant serem am lui en serem ben nembrat.

1. Chant, n° 5.

2. *Senor* ne manque pas dans le ms., comme l'avance M. Bartsch.

3. Ce vers ne rime avec aucun autre. M. Bartsch l'écrit ainsi : « Qes als sieus el non vol fallir » et propose cette correction : « Qes als sieus el non va faillent. » Je donne la leçon exacte du ms.

Alors Gabriel pose le vêtement auprès d'Agnès et ne lui parle point, et aussitôt il retourne vers le Seigneur, et Agnès revêt le vêtement que lui a envoyé le Seigneur, et ensuite elle chante un cantique sur l'air : Si quelqu'un du cœur et de l'œil.

Seigneur, mille grâces te rends ;
Car (de ce que) tu n'as pas voulu m'oublier,
Moi, qui étais nue parmi cette gent :
Maintenant je suis vêtue d'un drap précieux [1].
Un tel Seigneur, si généreux [2],
Doit-on servir et adorer.
Car aux siens il n'a pas coutume de manquer
En *leurs* besoins, mais leur veut aider.

Cela dit, le fils du préfet se lève disant à ses soldats [3]:

Chevaliers, au lupanar allons et nous entendrons
Tout ce que les ribauds font avec Agnès écoutons [4];
Puis honnissons-la tous et en faits et en paroles,
Et lui sera plus d'honneur que si je fusse son mari.

Le premier garde lui répond ainsi :

Seigneur, si dieu m'aide, fort bien avez parlé :
Allons là et verrons comment là-dedans ils ont ouvré ;
Et vous pourrez faire et dire avec elle tout autant que vous voudrez,
Car elle est en tel lieu qu'elle n'en verra rien.

Aussitôt ils courent au lupanar, et quand ils sont près du lupanar, le fils du préfet dit à quelques-uns de ses gardes :

Allez là-dedans, chevaliers, et voyez comment elle est
Là-dedans : avec les ribauds sachez me dire ce qu'elle fait;
Et jetez-les dehors et puis parlez avec elle ;
Et avant que vous en sortiez, faites-le-lui tous deux.

Le second garde répond au fils du préfet en disant ainsi :

Seigneur, nous croirons bien ce que tu as commandé [5],
Et quand nous serons avec elle en serons bien mémoratifs.

1. Ou vêtement d'un grand prix. Littéral. cher.
2. Littéral, reconnaissant.
3. Ses gardes.
4. Dans le texte *tot* est le régime commun de *ausirem* et de *escoutem*.
5. C'est-à-dire : nous tiendrons pour articles de foi tes commandements.

Modo intrant scortum, et quando sunt intus ispectànt (inspectant) *hinc et illinc et vident angelum jhacentem* (jacentem) *juxta eam; et cum vident angelum inuit unus alteri,et demonstrant angelum cum digitis, qui facit magnam lucem, et timent, et veniunt ad eam, flexis genibus, sic dicendo*:

Miles

Ai! verge sant'Aines, vullas nos perdonar,
Que nos sa siam intrat per tu a deisonrar.

Aines respondit eis sic dicendo:

Baron [1], ieu vos perdon am que vos batejes
E cresas en cel Dieu qu'est angel m'a trames.

Secundus miles dicit Agneti sic : *quod bene credent omnia que* (quœ) *Deus fecit.*

Domna, e nos creirem tot so que vos dires.

Modo dicit eis Aines ut revertantur.

Baron, ar vos enquer q'en brieu retornases,
E donara vos Dieus tot qant li requeres.

Modo reventuntur ambo isti milites ad filium prefecti. Dicit ei primus miles:

Seiner, nos em vengut, mais nos em fort torbat,
Qar am la verge Aines non avem res trobat,
Mai sol l'angel de Dieu, que fai majhor clardat
Que non fai le solelz quant es en son regnat.
Don vos fasem saber qu'ancar n'em espautat,
Tant es grans li vertuz qu'el sieus deus li a donat.

Modo jhactat (jactat) [2] *filius prefecti militibus suis quare audent dicere tantam stulticiam* (stultitiam)

Via, trachors, que dieus vos aunia!
Com podes dir tan gran follia?
Via la, vos dui, e faz lo li;
Si non, mais non tornes ves mi

Modo tendunt milites taliter sicut inerant primi. Dicit eis Aines quid veniunt factum.

Quavallier, digas mi que za venes vos [3] far?
Serias sainz intrat qe m' volgeses ren dar?

1 *Baron* n'était pas seulement un titre de noblesse ; il s'employait aussi fréquemment comme terme de politesse dans le sens de *sire, messire* et de notre *monsieur*.

2. Dans le latin de l'époque le verbe *jactare* avait pris le sens de parler vivement ou avec jactance, interpeller sur un ton menaçant, reprocher avec colère, etc.

3. *Vos* manque dans le ms.



Ils entrent sur le champ dans le lupanar, et quand ils y sont ils regardent çà et là et voient un ange placé auprès d'elle ; et lorsqu'ils voient l'ange l'un fait signe à l'autre, et ils montrent l'ange avec les doigts, lequel répand une grande clarté, et ils craignent, et ils viennent à elle (à Agnès), *les genoux fléchis, disant ainsi* :

Un garde

Ah ! vierge sainte Agnès, veuille nous pardonner
Que nous soyons ici entrés pour te déshonorer.

Agnès leur répond en disant ainsi :

Messires, je vous pardonne pourvu que vous vous baptisiez
Et croyiez en ce Dieu qui cet ange m'a envoyé.

Le second garde dit à Agnès ainsi : qu'ils croiront bien tout ce que Dieu a fait.

Dame, et nous croirons tout ce que vous direz.

Alors Agnès leur dit qu'ils s'en retournent.

Messires, maintenant je vous prie qu'en hâte vous en retourniez,
Et Dieu vous donnera tout ce que vous lui demanderez.

A l'instant ces gardes retournent ensemble vers le fils du préfet. Le premier garde lui dit :

Seigneur, nous sommes venus, mais nous sommes fort troublés;
Car avec la vierge Agnès nous n'avons rien trouvé [1],
Mais seulement l'ange de Dieu, qui fait plus grande clarté
Que ne fait le soleil quand il est dans son règne [2].
De quoi [3] vous faisons savoir qu'encore en sommes effrayés,
Tant est grande la puissance que son Dieu lui a donnée.

Alors le fils du préfet demande en colère à ses gardes comment ils osent dire une telle sottise.

Allez, traîtres, que dieu vous honnisse [4] !
Comment pouvez-vous dire si grande sottise ?
Allez là, vous deux, et faites-le-lui ;
Sinon jamais plus ne retournez vers moi.

Sur le champ des gardes vont ainsi qu'étaient allés les premiers. Agnès leur demande ce qu'ils viennent faire.

Chevaliers, dites-moi qu'ici venez vous faire ?
Seriez-vous ici dedans entrés pour me donner quelque chose [5]?

1. C'est-à-dire : nous n'avons trouvé personne, ni courtisanes ni vauriens.
2. Dans sa puissance, dans tout son éclat.
3. A cause de quoi.
4. C'est-à-dire : vous confonde.
5. Littéral. pour que vous me voulussiez chose quelconque donner.

Unus illorum militum respondit ei dicendo sic :

Domna, nos em vengut per tu a deisonrar ;
Mais Dieus vos a trames son angel bon e qar,
Que le vostre sant cors non si puesca oresar ;
E pregam vos per Dieu nos vulas perdonar.

Aynes respondit eis et dabit eis veniam.

Baron, ieu vos perdon am que o anes comtar
A vostre mal seinor com mi vol Dieus guardar.

Alter miles dicit Acneti :

Domna, ben poz saber que ben lo li direm ;
Mais si o juravam cresut non en serem.

Modo revertuntur isti milites ad filium prefecti. Dicit eis filius prefecti :

Baron, be sias vengut. Digas mi qu'aves fah [1] ;
Que-s-ieu o vuell saber ades tot per trasah.

Quidam illorum militum respondit :

Seiner, nos ti direm tot so que vist avem ;
Mais cresut non serem, que-s-aiso ben sabem .
Quant ar fom de lainz, seiner, nos fon semblant
Fossem en un gran fuc amdui lainz cremant ;
Qu'el sieus dieus, li a trames un angel que resplant
Plus fort qe le solelz qant es en son regnat [2] ;
E ten inz en son poin un glasi mal e fer,
Am que la defent fort si com il li requer.

Modo jactat filius prefecti illis militibus qui venerant de postribulo.

Baron, yeu o anarai veser ;
Mais una ren podes saber :
Que si aiso no es vertaz,
Que-s-ieu en serai fort iraz ;
Si que qant tost retornarai
Toz per las golas vos pendrai.

1. *Fah* manque dans le ms.

2. *Regnat* ne rimant point avec *resplant*, on pourrait lire *en son regnant :* ce qui serait tout aussi bon comme participe employé substantivement. Très-probablement, le scribe a reproduit par inadvertance la forme déjà employée dsns le vers 507, presque identique à celui-ci.

L'un de ces gardes lui répond en disant ainsi :

Dame, nous sommes venus pour te déshonorer;
Mais Dieu vous a envoyé son ange bon et chéri,
Pour que votre saint corps ne puisse être souillé;
Et vous prions pour Dieu *que* nous vouliez pardonner.

Agnès leur répond qu'elle leur accordera leur pardon.

Messires, je vous pardonne pourvu que vous alliez ceci raconter
A votre méchant seigneur comment Dieu a voulu me garder.

L'autre garde dit à Agnès :

Dame, bien tu peux savoir que nous le lui dirons bien;
Mais même en le jurant [1] nous ne serons pas crus.

A l'instant ces gardes retournent auprès du fils du préfet. Le fils du préfet leur dit :

Messires, soyez les bien venus. Dites-moi ce que vous avez fait;
Car je veux le savoir à l'instant tout d'un trait [2].

L'un de ces gardes lui répond :

Seigneur, nous te dirons tout ce que nous avons vu;
Mais nous ne serons crus, certes nous le savons bien.
Dès que nous fûmes là-dedans, seigneur, il nous sembla [3]
Que fussions tous deux en un grand feu brûlant là-dedans;
Parce que son dieu lui a envoyé un ange qui resplendit
Plus fort que le soleil quand il est dans son règne;
Et qui tient en son poing un glaive menaçant et terrible,
Avec lequel il la défend vaillamment lorsqu'elle le lui requiert.

Alors le fils du préfet parle avec colère à ces gardes qui étaient venus du lupanar.

Messires, moi-même j'irai le voir;
Mais une chose pouvez savoir:
Que si ceci n'est pas la vérité,
Certes j'en serai fort irrité;
De sorte que quand bientôt je retournerai
Tous par la gorge [4] je vous pendrai.

1 Littéral. mais même si cela nous jurions.

2. Littéral. Je veux savoir cela maintenant tout entier d'un seul trait. C'est-à-dire, en peu de mots, sans ambages, sans circonlocutions.

3. Littéral. il nous fut semblant.

4. Littéral. les gueules ou les gorges.

Mais sapias qu'ieu irai veser
Si l'angels l'en poira valer.

Modo vadit filius prefecti ad virginem et intrat scortum et dicit Acneti sic :

Aines, vien ambe mi jhaser;
Que-s-ieu ti faz aiso saber
Que res non ti poira salvar
Que-s-ieu non t'o vuell'ades far.
E non t'en fazas plus pregar,
Qu'atresi t'o covenria far.

Acnes respondit sibi sic dicendo :

Mesqui, com as tan pauc d'esgar [1]
Q'aiso mi vullas demandar !
Non ves l'angel desobre mi,
Que mi garda ser e mati [2]
Am son glasi, que li a dat
Cel que tot lo mont a format?
Vai fora, que-s-ieu ti sai dir
Que tu sa poirias ben morir.

Filius prefecti dicit sibi sic ironice :

Fora, putan ! Anz ti penrai
E-s-am tu mal grat tieu jhairai ;
Que jha honor non volrai far
A cel dieu que ti vol gardar.

Modo venit versus lectum et credit ipsam accipere; et diabolus accipit ipsum ad gulam et stinxit (exstinxit) *eum, et cadit in solum ; et omnes diaboli veniunt et portant animan in infernum sibilando. Qintus* (quintus) *miles dicit aliis quod ibit visum.*

Qavalier, sapchas qu'ieu irai
Veser de mon senor que fai ;

1. Le lecteur a déjà vu ce mot au vers 251, où nous lui avons donné le sens de discernement. Il signifie aussi, comme il a été dit dans la note 3 de la page 22 appréciation, considération, raison. On pourrait donc ici entendre *esgar* dans le sens d'appréciation des choses.

2. Le ms. dit : *Que mi garda da ser e mati.* Evidemment *da* est la répétition, par erreur du scribe, de la dernière syllabe de *garda*.

Mais sachez que moi-même j'irai voir
Si l'ange l'en pourra préserver.

Aussitôt le fils du préfet va vers la vierge et entre dans le lupanar et dit à Agnès :

Agnès, viens avec moi coucher ;
Car moi je te fais ceci savoir
Que rien ne pourra te préserver
Que je ne veuille te le faire à l'instant.
Et ne t'en fais plus prier,
Car tout de même il te faudra le faire [1].

Agnès lui repond disant ainsi :

Malheureux, comment as-tu si peu de raison
Que cela tu me veuilles demander !
Ne vois-tu pas l'ange au-dessus de moi,
Qui me garde soir et matin
Avec son glaive, que lui a donné
Celui qui tout le monde a formé ?
Va hors, car je puis te dire [2]
Que tu pourrais bien çà mourir.

Le fils du préfet lui parle ainsi ironiquement:

Hors [3], catin ! Mais je te saisirai
Et avec toi malgré toi coucherai ;
Car jamais honneur je ne voudrai faire
A ce dieu qui te veut garder [4].

Aussitôt il vient vers le lit et croit la prendre (s'en rendre maître), *et le diable le saisit à la gorge et l'etrangle, et il tombe sur le sol ; et tous les diables viennent et portent son âme dans l'enfer en sifflant. Le cinquième garde dit aux autres qu'il ira voir.*

Chevaliers, sachez que moi j'irai
Voir de mon seigneur quoi il fait.

1. Littéral. il te conviendra le faire, c'est-à-dire, tu y seras forcée.

2. Littéral. Car moi je te sais dire — *Savoir* s'emploie encore de nos jours dans le sens de *pouvoir* : « *Je n'y saurais prétendre.* »

3. Sorte d'exclamation revenant à celle-ci : *au diable!*

4. C'est-à-dire : jamais je ne consentirai à honorer ce dieu qui prétend te défendre.

Qu'el s'es ueimais trop demoraz.
Ieu cre qe la sia colcaz
Amb Aines, pueh que tant estai.
Sapchas que veser o anarai.

Sextus miles dicit sibi sic :

Ar anás tost, si dieus vos gar,
E venes nos o aisa comtar.

Modo vadit iste miles et invenit dominum suum mortuum, et revertitur ad alios curendo (currendo) *et clamando sic :*

Raida [1] ! raida ! senors, cores,
Que mon senor a mort Aines !

Modo curunt (currunt) *omnes milites ad eum et elevant ipsum et ponunt...* [2]

Malvaisa mort, per q'as volgut aucir
Nostre seinor sens tota ucaison !
Que nos volgram maihs la pena sufrir,
Sol qu'el [3] fos sans e visques am rason :
Que nos serem (so podem segur dire)
Tut pres e mort, don er drez e rasos ;
Quar lo lasem anar sens companos.
Ben er rasons c'om nos decha aucire ;
C'om non poria gens comparar ni dire
La gran dolor c'auran tut siei parent,
Ni l'engosa, sapchas, ni l' mariment,
Qant o sabran. Venrem tut a martire !

Modo veniunt Romani qui audiverunt planctum. Dicit unus ex illis Romanis :

Baron, com estaz tan maritz
Ni per que aves faih tan grans critz ?

1. « Le sens, dit M. Bartsch demande un cri de détresse, ce qui est bien prouvé par la répétition du mot. Le plus simple est, je crois, de supposer que l'original portait *aida* (lat. *succurrite)* et que le scribe a mal à propos écrit *raida*. » — Il n'est pas nécessaire de rien supposer : *raida* était usité au moyen âge comme cri d'alarme. En voici la preuve : « Rayda, incursio militaris seu, ut hic sumitur, Clamor excitans ad injiciendas manus in aliquem. » (*Glossaire* de Du Cange)

2. Il y a ici dans le manuscrit un espace resté libre qui devait occuper la suite du titre. M. Bartsch a proposé de remplir cette lacune par ces mots : « et ponunt corpus « mortui in medio campi (*ou* in feretro); et faciunt planctum omnes simul in sonu... » Le timbre de l'air reste inconnu, mais l'air lui-même est noté sur le manuscrit. V. chant n° 6.

3. Ms. *quesel;* ce qui donne une syllabe de trop.

Car il s'est désormais trop arrêté [1].
Je crois que là il est couché
Avec Agnès, puisqu'il reste si longtemps.
Sachez que j'irai voir cela [2].

Le sixième garde lui dit ainsi :

A l'instant allez tôt, si dieu vous gard,
Et venez ici nous le conter [3].

Ce garde va aussitôt et trouve son maître mort, et il retourne vers les autres, courant et criant ainsi :

Alerte ! alerte ! seigneurs, courez,
Car Agnès a tué mon seigneur.

A l'instant tous les autres gardes courent auprès de lui et le relèvent et placent..... [4]

Méchante mort, pourquoi as-tu voulu occire
Notre seigneur sans toute cause [5] !
Certes nous voudrions davantage la peine souffrir
Pourvu qu'il fût sain et vécût avec *sa* raison [6] :
Parce que nous serons (cela pouvons sûrement dire)
Tous pris et mis à mort, dont sera droit et équité [7] ;
Car nous l'avons laissé aller sans compagnons.
Bien sera raison qu'on nous doive occire :
Car on ne saurait nullement se figurer ni dire
La grande douleur qu'auront tous ses parents,
Ni l'angoisse, sachez, ni l'affliction,
Quand ils le sauront. Nous viendrons tous à martyre!

Alors viennent les Romains qui ont entendu la complainte. L'un de ces Romains dit :

Messires, pourquoi êtes-vous si tristes
Et pourquoi avez-vous fait de si grands cris ?

1. Il est beaucoup trop resté dans le lupanar.
2. Ce qu'il en est.
3. Nous rapporter ce qu'il en est.
4. Suite du titre proposé par M. Bartsch : « Et placent le corps du mort au milieu de la scène (*ou* dans un cercueil); et tous ensemble chantent une complainte sur l'air... »
5. Sans cause quelconque, sans nulle raison, sans nul motif.
6. Nous aimerions mieux souffrir toute peine, pourvu qu'il fût en santé et vivant en pleine possession de sa raison.
7. Ce qui sera selon le droit et l'équité, juste et équitable.

Diguas nos per qe aves cridat,
Que n'em tut agut eisordat [1].

Primus miles filii respondit illi Romano et dicit ei sic :

Seiner, non devem ben plorar
E marir nos e-s-esqintar [2],
Qu'aicil femna a mort mon seinor,
Que nos tenia toz a-s-onor?
Sol quar li demandet s'amor,
L'a mort : don avem gran paor
Que non prenam grieu jhorn dema,
Pueh que sos paires o sabra.

Primus Romanus dicit :

Adesa puta fachuriera,
Que mala gota al cor la fiera !
E-s-a nos mort notre seinor,
Lo fill de l'onrat cenador.
Ieu consel que sia tiraçada
E pueh am fuec gresec cremada.

Secundus Romanus dicit :

Sapchas qu'il sap nigraumacia
E l'art que parlla de bausia ;
E-s-ambe la art (sainta) a obrat,
Per qe li a so coll pesat.
Mas ieu dirai que-s-en fasam :
Haut per sa lenga la pendam,
E-s-aqui sia fort tormentada
Tro que 'l lenga si'arancada.

Tercius (tertius) *Romanus dicit :*

Il es Vaudesa, so mi par ;
Per que non nos vol moz sonar.

1. *Em agut*, mot à mot *nous sommes eus*, avec inversion des deux verbes auxiliaires, pour *avem estat*. Cette construction se retrouve encore dans la suite du drame, et elle est assez fréquente chez les troubadours.

2. *Esquintar*, déchirer (Rayn. *Lexique roman*). Il faut dans ce cas sous-entendre ici *le visage*. Ce mot s'emploie encore aujourd'hui dans le sens d'éprouver un grand abattement de forces ou d'horriblement maltraiter.

Dites-nous pourquoi vous avez crié,
Au point que tous en avons été assourdis.

Le premier garde du fils répond à ce Romain et lui dit ainsi :

Seigneur, ne devons-nous pas bien pleurer
Et nous affliger et nous maltraiter,
Puisque cette femme a tué mon seigneur,
Qui nous tenait tous à honneur [1] ?
Seulement parce qu'il lui demandait son amour
Elle l'a tué : dont [2] nous avons grand peur
Que nous ne passions une rude journée demain [3],
Après que son père le saura.

Le premier Romain dit :

Cette catin magicienne,
Que la male goutte au cœur l'atteigne [4] !
Elle nous a tué notre seigneur,
Le fils de l'honoré sénateur.
Moi, je conseille qu'elle soit traînée
Et ensuite avec le feu grégeois brûlée.

Le second Romain dit :

Apprenez qu'elle sait la nécromancie
Et l'art qui parle (qui traite) de tromperie ;
Et avec l'artifice [5] elle a opéré,
Par quoi elle lui a son cou brisé.
Mais moi je dirai ce que nous en ferons [6] :
Haut par la langue pendons-la,
Et *que* là elle soit tourmentée
Jusqu'à ce que la langue soit arrachée.

Le troisième Romain dit :

Elle est Vaudoise, ce me semble ;
C'est pourquoi elle ne nous veut mot sonner [7],

1. A qui nous devions l'honneur de nos fonctions, ou que nous avions l'honneur de servir.
2. A cause de quoi.
3. Littéral. que nous ne prenions un rude jour demain.
4. La goutte, maladie.
5. Je n'ai pas traduit le mot *sainta* du texte. M. Bartsch ne l'a point placé entre parenthèses ; mais il a fait remarquer que ce mot a été rayé sur le ms. probablement, dit-il, par scrupule religieux. Dailleurs *sainta* donnerait au vers deux syllabes de trop.
6. Littéral, nous en fassions.
7. Traduction littérale. Mais *motz sonar* signifiait aussi chanter une chanson *(Rayn)*; et c'est peut-être le sens qu'il faudrait ici lui donner.

Mais ieu dirai com o farem :
Emfra colobras [1] la metrem,
E-s-aura i poinenz grifons
E graichanz e-s-esorpions,
Que la roiran de mal talent.
Ieu li don aqest jujhament.

Cartus (quartus) *Romanus dicit :*

Baron, sapchas qu'ill a obrat
Am lo diable, que li a [2] ajudat.
D'autramenz non o pogra far
Ni o ausera sol asagar [3].
Mais ieu vos dirai que farem :
Lo cenador aguardarem [4],
Que venra sai qant o sabra,
E farem so que-s-ell dira.

Qintus (quintus) *Romanus* :

Certas, bon es que l'aguardem,
E so qu'el dira nos farem.
Mais il pot ben segur' estar
Qu'en brieu la farem tormentar.

Sinpronius dicit suis militibus sic :

Cavalier, vos aves ausit
Lo bruh [5] que-s-an faih ni lo crit
Uei lo jhorn lai en la ciptat ?
Ieu cre qu'il si sian batalat [6].
Anem la e veirem que-s-es :
Ben leu n'i a de mortz e de pres ;
Q'ill an fah uei tan gran cridor,
Mesclamenz [7], so mi par, am plor.

1. Le ms. porte *am fre*. Corrigé par M. Bartsch en *emfra*.
2. Le mot *a* manque dans le ms.
3. *sic*, pour *assajar*.
4. *Agardar*, garder, et aussi centempler, voir attentivement. Ce mot a le même radical que *regardar*, regarder.
5. Ms. *lo buh*.
6. *Sic*, pour *batalhat*.
7. Le même que *mesclanza*, mêlée, dispute, altercation.

Mais je dirai comment nous ferons :
Parmi couleuvres la mettrons,
Et il y aura de poignants griffons
Et crapauds et scorpions,
Qui la rongeront de mal talent [1].
Moi je lui donne ce jugement [2].

Le quatrième Romain dit :

Messires, sachez qu'elle a opéré
Avec le diable, qui lui a aidé.
Autrement elle ne le pourra faire
Ni n'osera seulement l'essayer.
Mais moi vous dirai quoi ferons :
Le sénateur nous verrons [3],
Lequel viendra ici quand il le saura,
Et nous ferons ce qu'il dira.

Cinquième Romain :

Certes, il est bon que nous le voyions,
Et ce qu'il dira nous ferons.
Mais elle peut bien être assurée
Que bientôt nous la ferons tourmenter.

Sempronius dit ainsi à ses gardes :

Chevaliers, vous avez ouï
Le bruit qu'ils ont fait et le cri [4]
Hui le jour [5] là dans la cité ?
Je crois qu'il se sont battus [6].
Allons-là et nous verrons *ce* que c'est :
Peut-être il y en a de morts et de pris ;
Puisqu'ils ont fait hui si grande clameur,
Combats, ce me paraît, avec pleurs.

1. Avec rage. *Talent*, désir, volonté, goût, penchant, etc. *De mol talent* se disait aussi en langue d'oil.
2. Je prononce contre elle cette sentence.
3. Nous observerons ou nous attendrons.
4. La clameur.
5. Aujourd'hui.
6. Littéral. qu'ils se soient bataillés.

Sextus miles respondit sibi :

Seiner, ben avem escoutat,
Qar auran [1] uei tant fort cridat
Qu'ill gabavan, seguon que m'par,
Non sai cui de justisiar [2] ;
Per qu'ieu dic que-s-o anem veser
E sapiam qu'es agut per ver.

Simpronius dicit suis militibus quod ipse vult cire (scire) *pro certo.*

Ara via [3] ! sapchas per trasah [4]
Qu'ieu volrai saber que-s-an fah.

Modo incipit ire versus Romanos, et Romani vident ipsum venire. Dicit unus ex Romanis militibus mortui stantibus justa (juxta) *mortuum :*

Cavallier, anas sus ; ve vos lo cenador
Que ven aisa veser qui a fah uei la cridor.
Anas vos enves lui e celas li la mort
De son precios fill e donas l'en conort.

Modo tendunt omnes milites filii ad Simpronium. Dicit eis cenator (senator) *sic et salutat eos :*

Cavalier, ben sias vengut :
Com venes vos autri [5] trastut ?
Diguas mi, on aves laisat
Mon fill, q'aici en semblas irat [6] ?

Primus miles filii respondit sibi sic :

Seiner, el es el bordell lai
Amb Aines, alegres e guai,
Que jhaz en un bel lieh per ver [7]
Am lui, a tot lo sieu plaser.

1. A changer peut-être en *avian*. (Note de M. Bartsch).
2. Ici et au vers 675 le texte porte *cui de justisiar*. M. Bartsch a mis *deu* au lieu de *de* ; je maintiens le texte, qui peut se traduire ainsi littéralement : *ne sais quoi de faire justice* ou, en se reportant aux vers 674 et 675, *ne sais à quel propos de faire justice*.
3. Leçon du ms. M. Bartsch y a substitué *vias*.
4. Voy. le vers 525.
5. Ms. *vos aut'* .
6. *Irat*, irrités ; et aussi, fâchés, tristes, désolés.
7. *Per ver* manque. Ajouté par M. Bertsch.

Le sixième soldat lui répond :

Seigneur bien avons entendu,
Car ils auront (ils ont) aujourd'hui si fort crié
Qu'ils braillaient[1], selon qu'il me paraît,
Je ne sais quoi de faire justice;
C'est pourquoi je dis que nous l'allions voir,
Et sachions ce qu'il en a été pour vrai.

Sempronius dit à ses gardes qu'il veut aller lui-même savoir au juste.

Maintenant allons! sachez en un mot
Que je voudrai savoir ce qu'ils ont fait.

Aussitôt il commence à aller vers les Romains et les Romains le voient venir. L'un des Romains dit aux gardes du mort qui se tiennent à côté du défunt :

Chevaliers, allez sus (debout); voilà le sénateur
Lequel vient ici voir qui a fait hui la clameur.
Allez-vous en vers lui et celez-lui la mort
De son précieux fils et donnez-lui reconfort.

A l'instant tous les gardes du fils vont à Sempronius. Le sénateur leur parle ainsi et les salue :

Chevaliers, bien soyez venus :
Comment vous autres venez-vous tous ?
Dites-moi, où avez-vous laissé
Mon fils, qu'ainsi vous en semblez désolés?

Le premier garde du fils lui répond ainsi :

Seigneur, il est dans le lupanar là
Avec Agnès, allègre et joyeux,
Qui gît dans un bon lit pour vrai
Avec elle, à tout son plaisir.

1. « GABAR, v. railler, plaisanter, hâbler, se moquer. Vanter, célébrer » (*Rayn.* Lexique roman). A ces différents sens ajoutez ceux-ci : berner, molester, parler avec jactance ou fort haut, brailler (v. 638), parler avec exagération ; exemple :

Ges hom de lui non pot gabar
Car li vertatz sobraval dih.
(*Flamenca*, v. 1686)

Passage que M. P. Meyer traduit ainsi : « A son égard, il n'y avait point d'exagération possible, car les paroles restaient toujours au-dessous de la vérité. » — Cf. la note sur *gab* (v. 296), où l'on verra que *gabar* a pu signifier en outre crier, vociférer, pousser des clameurs, des cris menaçants.

Prefectus dicit illis militibus filii sui quare venerint omnes simul et non remansit aliquis cum eo.

Ar digas, com l'aves laisat
Qu'aici vos n'est tut retornat?
Non degras am lui remanir
Tro que-s-el s'en volgues venir?

Secundus miles [1].

Seiner, qui am femna vol jhaser
Non deu null compaino aver;
Anz deu om estar en privat,
Que sia plus rescos e celat.

Prefectus.

Ar mi diguas qui a fah lo plor
Uei lo jhorn sai ni la rumor?
Sapchas que-s-ieu o vull saber,
E diguas m'en ades lo ver.

Tertius miles.

Li Roman si son trebaillat,
Seiner, per qu'an tan fort cridat.
Augas o, si non nos creses,
Com an antr'elz cridat ades.

Prefectus.

Roman, per qu'aves tant cridat,
C'uei n'em agut tut eisordat,
E-s-aves volgut tan parlar
Non sai cui de justisiar?
Diguas m'o, qu'ieu o enquerai
E'ls colpaus fortment liarai.

Quidam Romanus.

Seiner, ieu ti dirai vertat:
Non sai que-s-en valges celat.
Li putans qu'es en cel bordell
A mort ton fill amb un coutell.

1. A partir d'ici jusqu'au vers 701, les titres en latin manquent dans le manuscrit; mais partout le scribe a laissé un espace marquant la place des titres, qui ont été ajoutés par M. Bartsch.

Le préfet demande à ces gardes de son fils pourquoi ils sont venus tous ensemble et quelqu'un d'eux n'est pas resté avec lui.

A l'instant dites, comment l'avez-vous quitté
Si bien qu'ici vous êtes tous retournés[1] ?
Ne deviez-vous pas avec lui rester
Jusqu'à ce qu'il s'en voulût venir ?

Second garde.

Seigneur, qui avec femme veut coucher
Ne doit nul compagnon avoir;
Mais on doit se tenir en privé
Pour que *ce* soit plus caché et secret.

Le Préfet.

Maintenant dites-moi qui a fait le pleur
Aujourd'hui ici et la rumeur ?
Sachez que je veux le savoir,
Et dites-m'en à l'instant le vrai.

Troisième garde.

Les Romains se sont querellés,
Seigneur, *c'est* pourquoi ils ont si fort crié.
Oyez cela[2] , si vous ne nous croyez,
Comme ils ont entre eux crié tout à l'heure,

Le Préfet.

Romains, pourquoi avez-vous tant crié,
Qu'aujourd'hui en avons été tous assourdis,
Et avez-vous voulu tant parler
Ne sais quoi de faire justice !
Dites-le moi, car je m'en enquerrai[3]
Et les coupables fortement enchaînerai.

Un Romain.

Seigneur, moi je te dirai la vérité :
Je ne sais pas ce qu'il en vaudrait caché[4].
La catin qui est en ce lupanar
A tué ton fils avec un couteau.

1. C'est un reproche : « Comment avez-vous pu le quitter ? »
2. Sous-entendu : d'eux-mêmes.
3. Je ferai une enquête. Littéral, j'enquerrai, je rechercherai cela.
4. Je ne vois pas en quoi il serait bon de le tenir caché.

Per que an [1] siei cavallier plorat,
E nos autri li [2] avem guabat.

Secundus Romanus,

Ve'l t'aqui mort, don em irat
Si que tut nos n'em uei plorat.

Prefectus.

Ai ! que fara le pecaires [3]
Pos sos cars bons filz [4] es morts !
Yeu non cre que mais cenaires
Preses tan gran desconort
Com ieu faz [5] en aquest dia.
E mon car fill que-s-es morz !
Per mon grat ades moria.

Mater.

Ai ! marida [6], que poirai devenir
Pos perdut ai mon fill ! Com no m'esguir [7] !
Ai ! mort, on iest? Per que no m'vens auzir?
Per lo mieu grat ades volgra morir.

Soror.

Ai ! que farai, fraire, vostra seror,
Pos perdut ai la vostra bon' amor !
Pos no us veirai, ieu morai de dolor,
Am dol vieurai tostemps mais e-s-am plor.

Prefectus.

Ai ! puta, per qu'as mon fill mort
A gran falsea e-s-a gran tort,
Qu'el non t'avia ren forfah?
Per que nos as [8] auniz tan lag ?

1. Leçon de M. Bartsch. Le ms. dit *per ques an* : la suppression de l'*s* devient nécessaire pour que le vers soit, comme les autres, de huit syllabes au moyen de l'élision de *que* avec *an*.

2. Afin que le vers ne soit aussi que de huit syllabes, *li avem* ne doit former que deux syllabes. Il y a là synérèse comme aux vers 339, 414, 509, etc.

3. Chant nº 7. *Pecaires*, pécheur, coupable ; et par extension, malheureux.

4. Leçon du ms. M. Bartsch a mis *sos bons cars filz*, et au vers suivant *ieu* au lieu de *yeu*.

5. *Faz* manque dans le ms.

6. De *marir*, attrister, fâcher, désoler. En vieux français : *j'en suis marri*, j'en suis fâché.

7. *Esguirar*, déchirer, estropier. Ms. *mō fell*.

8. *As* manque dans le ms

C'est pourquoi ses chevaliers ont pleuré,
Et nous autres y avons fait clameur [1].

Second Romain.

Te le voilà mort, dont nous sommes désolés
Si que tous nous en sommes hui éplorés [2].

Le Préfet.

Ah ! que fera le malheureux
Après que son bon cher fils est mort !
Je ne crois pas que jamais sénateur
Ait pris si grande affliction
Comme j'ai fait en ce jour.
Et mon cher fils qui est mort !
A mon gré à l'instant je mourrais [3].

La mère.

Ah ! désolée, que pourrai-je devenir,
Après que j'ai perdu mon fils ! Comment ne me défais-je pas !
Ah ! mort, où es-tu ? Pourquoi ne me viens-tu occire ?
A mon gré dès ce moment je voudrais mourir.

La sœur.

Ah ! que ferai-je, frère, *moi*, votre sœur,
Après que j'ai perdu votre bonne affection !
Plus ne vous verrai, je mourrai de douleur,
Avec deuil je vivrai toujours plus et avec pleurs.

Le Préfet.

Ah ! catin, pourquoi as-tu tué mon fils
A grande perfidie et à grand tort,
Puisqu'il ne t'avait rien fait de mal ?
Pourquoi nous as-tu outragés si vilainement [4] ?

1. Je crois que le mot *li* du texte n'est pas un pronom rappelant l'idée d'Agnès ou celle des gardes du fils du préfet, mais que ce mot est ici le même que *i* (en français *y* ou *à cela*). Cette forme est extrêmement usitée de nos jours dans divers dialectes du midi de la France : *li pensi, li voli ana*, j'y pense, j'y veux aller; et l'on en tronve plus d'un exemple dans les compositions du XIVe siècle (Voy. *Revue des langues romanes*, t. 8, oct. 1875). Quant au sens que je donne ici au verbe *gabar*, voir la note 1 sur la traduction du vers 638.

2. « *Plorat*, dit M. Bartsch, doit être pris ici dans le sens d'éplorés ; mais peut-être serait-il mieux de remplacer *em* par *avem*. » Le vers serait alors : *Si que tut n'avem uei plorat*.

3. Je voudrais mourir.

4. Si horriblement maltraités.

Agnes.

Sapchas, qu'ieu non ai ton fill mort;
Anz a cel qu'el cresia tan fort,
So es le diables, qu'el cresia,
Qu'a près l'arma si co la sia;
Quar el cuihava aver m'amor
Mal grat del mieu onrat seinor,
Que m'a trames son angel clar
Que dejha lo mieu cors gardar:
Que si el si fos a Dieu tornaz,
El fora de mort escapaz
Si com feron siei cavalier
Que sa intreron messagier,
Que volgron a'st angel portar
Honor e 'l volgron asorar.
E tut cil que sa son intrat,
Que-s-eran malaut de pecat,
S'en son san e viu retornat;
Quar an a Dieu honor portat.
E car tos filz non volc honrar
L'angel, ni 'l volc honor portar,
Anz mi volc penre e deisonrar
Mal grat d'est angel e forzar,
Per qu'el l'a mort, don rasons es,
Quar d'enaici l'en es enpres.

Prefectus dicit Agneti sic:

Aines, tu dises que-s-a mort,
Aquel angels, mon fil sens tort,
Quar non li volc onor portar,
Anz volc lo tieu dieu blastemar:
E pueh qu'el a tant de poder
Que puesca noser e valer,
Pregua li qu'el den [1] recitar
Mon fill, c'a mort per tu guardar;
E si'l pot recitar de mort,
Nos penrem tut quant em conort:

1. On a déjà vu *den* pour *dein* ou *dehn* au vers 467. Cette forme se représente peu après au vers 755 et en divers autres endroits. Il ne manque pas d'autres exemples de l'*n* mouillée figurée par une *n* simple: Voy. *lunas* (v. 752), *ensenada* (v. 173) et *scner* presque partout.

Agnès.

Apprends que je n'ai point tué ton fils;
Mais l'a *fait* celui qu'il croyait si fort [1],
C'est-à-dire le diable, qu'il croyait,
Lequel a pris l'âme comme *étant* sienne;
Parce qu'il pensait avoir mon amour
Contre le gré de mon honoré seigneur,
Qui m'a envoyé son ange brillant
Pour qu'il doive mon corps garder.
Que s'il se fût à Dieu converti,
Il aurait évité la mort [2]
Ainsi que firent ses chevaliers
Qui entrèrent ici messagers,
Qui voulurent à cet ange porter
Honneur et voulurent l'adorer.
Et tous ceux qui ici sont entrés,
Qui étaient malades (infectés) de péché,
S'en sont sains et vivants retournés;
Car ils ont à Dieu honneur porté.
Et parce que ton fils ne voulut honorer
L'ange, ni lui voulut honneur porter,
Mais me voulut prendre et déshonorer
Malgré cet ange et forcer,
C'est pourquoi il l'a tué, dont raison est,
Parce que d'ainsi *faire* lui en est enjoint [3].

Le préfet dit ainsi à Agnès :

Agnès, tu dis qu'il a tué,
Cet ange, mon fils sans (non à) tort,
Parce qu'il ne voulut honneur lui porter,
Mais voulut ton dieu blasphémer:
Et *bien* puisqu'il a tant de pouvoir
Qu'il puisse nuire et protéger,
Prie-le qu'il daigne ressusciter
Mon fils, qu'il a tué pour te défendre;
Et s'il le peut ressusciter de mort,
Nous prendrons tous tant que nous sommes consolation :

1. En qui il croyait si fermement.
2. Littéral. il serait de mort échappé.
3. Ou il a eu pour mission d'en agir ainsi. *Enpres*, participe d'*enprenre* ou *enprendre* : le substantif correspondant est *enpresa*, vieux français *emprise*, entreprise, ce que l'on doit exécuter, ou ce dont on est convenu. Voy. *Flamenca*, édit. P. Meyer, v. 1389.

Si que'l tieu dieu volrem onrar
E tostemps mais creire e-s-amar
Si com bon dieu e bon seinor,
Si nos volia far tant d'onor.

Aines dicit prefecto quod non abet (habet) *firmam fidem.*

En cenaire, ieu conosc be
Que vos non aves ferma fe,
Que per ren qu'ieu poguessa far
Tos filz pogues resucitar.
Mais per tal que tota aqist genz
Fos en Jhesu Christ conoisenz,
Que si'l vesian resucitar,
Bcn leu [1] volrian Dieu asorar,
Moves vos tut quant est d'aqui
E lunas vos fort tut de mi;
E preguarai al mieu Seinor
Que-z-el per sa sancta douzor
Lo den de mort resucitar,
E-s-a toz eixemple donar;
Que tut ades vos batejhes
E las vostras armas salves.

Modo recedunt omnes et tendunt seorsum in medio campi. Et postea Agnes tendit ad lectum mortui, respicit ipsum et tangit ei faciem et manus, et postea facit planctum in sonu :

Jha non ti quier que mi fasas perdo
D'aquest pecat, Seyner, qu'ieu hanc feses,

Et facto planctu ponit se justa (juxta) *lectum in oratione flexis genibus.*

Ai! fil de Dieu, que-s-en croz fust levaz [2]
E-s-al tern jhorn de mort resucitaz,

1. *Ben leu* ou *be leu* signifie ordinairement *peut-être;* mais il me semble que l'on pourrait ici traduire séparément les deux mots *ben* et *leu* par *bien facilement* ou *bien vite.*

2. Chant n° 8. Le mot *croz* n'est pas donné par le ms ; il est remplacé par ce signe +: de même au vers 457.

De sorte que ton dieu voudrons honorer
Et toujours plus croire et aimer
Ainsi comme bon dieu et bon seigneur,
Si tu voulais nous faire tant d'honneur.

Agnès dit au préfet qu'il n'a pas une ferme croyance.

Sire sénateur, je connais bien
Que vous n'avez pas ferme foi,
Que par rien que je pusse faire
Ton fils je puisse ressusciter [1].
Mais pour que tous ces gens [2]
Fussent en Jésus-Christ connaissants,
Qui, s'ils le voyaient ressusciter,
Peut-être voudraient Dieu adorer,
Mouvez-vous tous tant que vous êtes d'ici
Et éloignez-vous fort tous de moi ;
Et je prierai à mon Seigneur
Que lui par sa sainte bonté
Le daigne de mort ressusciter,
Et à tous exemple donner :
De sorte que tous à l'instant vous baptisiez [3]
Et vos âmes vous sauviez.

Aussitôt tous se retirent et se mettent à part au milieu de la scène. Et ensuite Agnès va au lit du mort, le regarde et lui touche le visage et les mains, et ensuite elle chante un cantique sur l'air :

Jà je ne te demande que tu me fasses pardon
De ce péché, Seigneur, que onc je fis.

Et son chant terminé, elle se met en oration près du lit.

Ah ! fils de Dieu, qui en croix fus levé
Et au tiers jour de mort ressuscité.

1. Cela étant, quoi que je pusse faire je ne pourrais ressusciter ton fils.
2. Littéral. mais pour tel (motif) que toute cette gent fût, etc.
3. Vous vous fassiez baptiser.

Per ta douçor vueillas [1] resucitar
Aquest home e-s-a ta part tornar,
Per tal que tut aquist puescan venir
Al tieu regne e-s-a tu convertir.

Modo dicit Christus arcangelo Rafaeli ut tendat recitatum (resuscitatum).

Rafel, vai recitar lo fil del cenador [2]
E trai s'arma d'enfern que sufre gran dolor;
Qu'Aines, per cui es mortz, m'a de bon cor preguat
Que li done cest don, e-s-ai lo li autrejhat.

Modo vadit angelus in infernum et invenit animam in codam (quodam) *cacobo* [3] *ferventi, quem* [4] *flagellant diaboli. Et angelus facit planctum in sonu :* Veni creator spiritus.

Diable, guaras non tormentes [5]
Cest'arma que tout'a vos es;
Que Dieus vol que sia recitat
Le cors d'est'arma e sanaz.

Modo fugiunt diaboli sibilando et angelus ex'rait (extrahit) *animam de cacobo et portat ipsam ad corpus mortuum et ponit animam in corpore et recitat* (resuscitat) *ipsum. Postea dicit angelus Agneti in eodem sonu :*

Aines, vai sus, que tenduz es
Le tieus precs davant Dieu e pres;
E fai aquest homen [6] parlar,
Que Dieus l'a volgut recitar.

Modo recedit angelus et Aignes surgit dicens :

Apodicxes, vai sus per lo poder de Dieu,
Non jhagas plus aqui, qu'aici t'o comant ieu;
E vai grasir a Dieu, que t'a fah gran onor,
Que t'a trah dinz d'enfern hon sufrias gran dolor.

1. Ms. *veillas*.
2. Leçon du ms. *d'l cenador*. M. Bartsch a donc eu tort d'écrire *de cenador*.
3. *Sic*, pour *cacabo*, marmite, chaudron.
4. Il faudrait *quam* (laquelle âme) ; mais il peut y avoir ici une syllepse, le poëte ayant fait rapporter le pronom à l'idée de *jeune homme* plutôt qu'au substantif *animam*.
5. Chant n° 9. Le mot *diable* est précédé d'un D majuscule en encre rouge.
6. *Sic*; mais probablement par erreur du scribe au lieu de *home*. (Note de M. Bartsch).

Par ta bonté veuille ressusciter
Cet homme et à ta cause amener [1],
Afin que tous ceux-ci puissent venir
A ton règne et à toi convertir [2].

Alors le Christ dit à l'archange Raphaël d'aller le ressusciter.

Raphaël, va ressusciter le fils du sénateur
Et tire d'enfer son âme qui souffre grande douleur;
Car Agnès, par qui il est mort [3], m'a de bon cœur prié
Que je lui donne ce don [4], et je le lui ai octroyé.

Aussitôt l'ange se rend dans l'enfer et trouve dans une chaudière bouillante l'âme, que les diables flagellent. Et l'ange chante ce qui suit sur l'air du Veni creator spiritus.

Diables, gardez que vous tourmentiez [5]
Cette âme qui vous est enlevée :
Parce que Dieu veut que soit ressuscité
Le corps de cette âme et guéri [6].

A l'instant les diables fuyent en sifflant et l'ange retire l'âme de la chaudière et la porte au corps du défunt et la met dans le corps et ressuscite celui-ci. Ensuite l'ange dit à Agnès sur le même air :

Agnès, leve-toi, car arrivée est
Ta prière devant Dieu et exaucée;
Et fais cet homme parler,
Car Dieu l'a voulu ressusciter.

Alors l'ange se retire et Agnès se lève disant:

Apodixés [7], lève-toi par le pouvoir de Dieu,
Ne gis plus ici, qu'ainsi je te l'ordonne;
Et va rendre grâce à Dieu, qui t'a fait grand honneur,
Qui t'a tiré de dedans l'enfer où tu souffrais grande douleur.

1. Littéral. à ton parti tourner.
2. C'est le latin *convertere*.
3. A cause de qui il est mort.
4. Que je lui accorde cette faveur, cette grâce.
5. Gardez-vous de tourmenter ou cessez de tourmenter.
6. Et rendu à la santé.
7. Dans le texte latin de la vie de sainte Agnès, Sempronius parlant à celle-ci lui dit : « Crudelissima omnium feminarum, in filium meum voluisti *apodixin* tuæ artis magicæ demonstrare.» L'auteur du drame, prenant pour un nom propre le mot *apodixin*, qui en grec signifie preuve, en a fait le nom du fils du préfet. L'évêque saint Aldelme, auteur d'un traité intitulé *De laudibus virginitatis,* qui contient un récit du martyre de sainte Agnès, donne au jeune homme le nom de Procope.

Modo surgit Apodixes respiciendo celum (cœlum) *et terram, et porrigit manus versus Deum et proicit* (projicit) *se in terram in cruce, et postea surgit et facit planctum in sonu* : Vein, aura douza, que vens d'outra la mar.

Solamenz us Dieus es que pot ben e mal far [1],
Cel qu'a fah cel e terra e'l fuec, sapchas, e'l mar ;
So es le Dieus que volun li crestian asorar [2],
Que m'a volgut del poz d'enfern gitar,
On sufria gran dolor.
A sant' Aines grasisc mon resitar,
Quar per son prec m'a volgut Dieus gitar
Del poz d enfern, on non vuel maih tornar ;
Anz vuel am lui lo fill de Dieu lausar
Per gasainar s'amor.

Modo venit filius prefecti ad virginem et proicit se in terram in cruce ante ipsam. Postea surgit dicens :

Ai ! verge sant' Aines, domna, per ta bontat
So qu'ai faillit ves tu mi sia perdonat :
Que-s-am lo tieu sant prec m'as dinz d'enfern gitat.
So qu'ai pecat ves tu no m' sia recastenat ;
Mais prec ti, si ti plai, que m' dejhas batejhar,
Q'ieu vuel daierenant Jhesu Christ asorar.

Aines dicit sic:

Amics, ben deus temer Jhesu Christ e lausar,
Quar ell de manz diables t'a volgut escapar [3].
Mais darai ti baptisme pues que demandas lo ;
E nembre ti de Dieu com sufri passio.

Modo venit cenator (senator) *cum tota familia sua ad virginem dicens* :

Sancta verge de Dieu, vullas mi perdonar,
Quar ieu a gran pecat t'ai facha tormentar :

1. Chant n° 10.

2. Ces trois premiers vers sont de douze syllabes ; ils devraient être de dix, comme le quatrième de cette strophe et les quatre autres de la strophe suivante ; ils sont donc fautifs. M. Bartsh propose de les corriger ainsi ;

Us dieus sols es que pot ben e mal far,
Cel qu'a fah cel e terra el fuec el mar,
Le dieus que volun li crestian asorar,

Mais alors les paroles ne pourraient plus se chanter sur l'air noté n° 10, qui d'ailleurs est resté inachevé. Au lieu de *e terra* le ms. donne *et a*

3. Ce verbe est pris ici dans le sens transitif de faire échapper, délivrer (Note de M. Bartsch).

Aussitôt Apodixès se lève regardant le ciel et la terre, et tend les mains vers Dieu et se jette sur le sol les bras étendus en croix, et ensuite il se lève en chantant ce cantique sur l'air : Viens, brise douce, qui souffles d'outre la mer.

Seulement un Dieu est qui peut bien et mal faire [1],
Celui qui a fait ciel et terre et le feu, sachez, et la mer;
C'est le Dieu que veulent les chrétiens adorer,
Lequel m'a voulu du puits d'enfer retirer,
Où je souffrais grande douleur.
A sainte Agnès je dois la grâce de ma résurrection,
Car par sa prière Dieu a bien voulu me retirer
Du puits d'enfer, où je ne veux plus retourner;
Mais je veux avec elle le fils de Dieu louer.
Pour gagner son amour.

A ce moment le fils du préfet vient auprès de la vierge et se jette sur la terre étendu en croix devant elle. Ensuite il se lève disant :

Ah ! vierge sainte Agnès, dame, par ta bonté
Ce qu'ai failli envers toi [2] me soit pardonné :
Vu qu'avec ta sainte prière tu m'as de l'enfer retiré.
Que mon péché [3] envers toi ne me soit reproché ;
Mais je te prie, s'il te plaît, que tu veuilles me baptiser,
Parce que je veux désormais Jésus-Christ adorer.

Agnès dit ainsi :

Ami, bien tu dois craindre Jésus-Christ et louer,
Car lui de maints diables t'a voulu délivrer.
Mais je te donnerai le baptême puisque tu le demandes ;
Et souviens-toi de Dieu comme il souffrit la passion.

Alors arrive le sénateur avec toute sa famille auprès de la vierge, lui disant :

Sainte vierge de Dieu, veuille me pardonner,
Car moi à grand péché je t'ai fait tourmenter :

1. Il n'y a qu'un seul dieu, qui peutp unir et récompenser. C'est ainsi qu'il faut l'entendre.
2. Ma faute, mon crime envers to.
3. Littéral. ce que j'ai péché.

Q'ieu conosc qu'el tieus dieus a tot lo munt creat
En so que-s-a mon fil de mort resucitat.
E requer ti per toz que nos denz batejhar,
Que nos volem trastut Jhesu Christ asorar.

Aines respondit sibi sic dicendo:

En cenaire, e-s-ieu [1] de bon cor vos perdon,
E deves fort grasir a cel qu'es sus el tron ;
Quar vos mostra la via de vostra gran salut
E us mou de vostra secta en que sias tut perdut.
E quar m'aves requist que us dejha batejhar
A-s-onor de Jhesu, que-s-a fah cel e mar [2],
Vos darai sant baptisme e nom del mieu Seinor;
E grasisc li mil ves quar mi a dat [3] tant d'onor
Que per la mia paraula vos vulas convertir,
E far lo mandament del mieu Seinor e dir.

Pausa. Et ponit manum in capite.

Ara clinas los caps, que baptisme vos don,
E sias ves Jhesu Christ trastut fisel e bon ;
E sapchas que Dieus volc per nos esser levaz
En la croz per delir nostres mortals pecaz.
Baron, ar anas sus, que trastut est mundat,
De tot quant hanc pequest est de Dieu perdonat.

Modo surgunt omnes et tendunt in medio campi et faciunt omnes simul planctum in sonu del comte de Peytiu :

Bel seiner Dieus, tu sias grasiz [4]
Quar nos as vez tu convertiz,

1. *E-s-ieu* manque dans le manuscrit.
2. Le ms. dit *a fah cel el mar. El mar,* fait remarquer M. Bartsch, pourrait bien être mis pour *e la mar;* mais le premier substantif n'a pas d'article : *cel e mar* est donc une leçon meilleure.
3. *A dat* manque ; mais le sens l'exige.
4. Chant n° 11. Le ms. dit *Bel sener* avec abréviation.

Vu que je connais que ton Dieu a tout le monde créé
En ce qu'il a mon fils de mort ressuscité.
Et je te prie pour nous tous que nous daignes baptiser,
Parce que nous voulons trétous Jésus-Christ adorer.

Agnès lui répond disant ainsi :

Sire sénateur, et moi de bon cœur *je* vous pardonne,
Et devez fort rendre grâce à celui qui est au-dessus du tonnerre;
Car il vous montre la voie de votre grand salut
Et vous retire de votre secte en laquelle vous étiez tous perdus [1].
Et puisque vous m'avez requis que je vous doive baptiser
A l'honneur de Jésus, qui a fait ciel et mer,
Je vous donnerai le saint baptême au nom de mon Seigneur ;
Et le remercie mille fois puisqu'il m'a donné tant d'honneur
Que par ma parole vous veuilliez convertir,
Et faire (suivre) le commandement de mon Seigneur et le dire [2].

Pause. Et elle place sa main sur la tête.

Maintenant courbez les têtes, que je vous donne le baptême,
Et soyez envers Jésus-Christ trétous fidèles et bons ;
Et sachez que Dieu voulut pour nous être levé
En la croix pour effacer nos mortels péchés.
Messires, maintenant levez-vous, car tous vous êtes purifiés,
De tout autant qu'onques péchâtes vous êtes de Dieu pardonnés.

Aussitôt tous se lèvent et vont au milieu de la scène et chantent tous ensemble ce cantique sur l'air du comte de Poitiers:

Beau seigneur Dieu, sois-tu remercié
De ce que tu nous as vers toi convertis,

1. Littéral. vous meut de votre secte où vous soyez tous perdus. — M. Bartsch fait remarquer que la pensée n'exige point le subjonctif *sias* et voit là une forme spécifique de l'imparfait *era*. Cette forme reparait au vers 825.

2. Dire les commandements dans ses prières, les faire connaître à d'autres personnes. *Dir* ne saurait être employé ici substantivement, car il ferait pléonasme avec *mandament*.

Que nos siam trastut periz [1].
Grasiz sias de nostra salut.

Seiner, que-s-en croz fust levaz
E morz per nostres grieus pecaz,
Mil vez, Seiner, en sias lausaz :
Quar nos as mostrat ta vertut.

Seiner Dieus, nostri grieu pecat
Non nos [2] sian recastenat ;
Maih aihas de nos pietat,
Pueh que-s-a tu nos em rendut.

Facto planctu veniunt Romani ad cenatorem (senatorem). *Dicit unus ex illis, et angelus dicit* : *Cilete* (Silete).

En cenaire, per que us es reneguaz
Ves los crestians ni vos es batejhaz ?
Ben par que folz es e-s-an pauc de sen [3];
E dic vos ben qu'ades, de mantenen,
Per lo mieu grat vos farem toz cremar :
Qar nostra lei aves volgut laisar.

Cenator (Senator) *respondit illis Romanis sic dicendo* :

Seinors Romans, nos avem ben rason
Que nos amem cel que-s-es sus el tron,
Qu'el a de mort mon fil resucitat ;
Per que nos em tut quanz em batejhat :
Q'ieu conosc ben qu'el a lo munt creat
E per lui em tut nos autri format.
E s'ieu enanz aguessa conegut
De Jhesu Christ la sia gran vertut,
Sapchas per cert qu'ieu agra reneguat
Aicel diable e Jhesu Christ lausat.

1. Le ms. dit *perdut*, mot précédé d'une lettre à demi effacée et qui rappelle la forme d'un *i*. M. Bartsch a remplacé ce mot par *periz* pour avoir trois vers monorimes de suite, comme dans les deux autres strophes qui viennent après. On ne peut qu'approuver cette rectification

2. *Nos* manque. dans le manuscrit.

3. Le ms. donne ainsi ce vers : « Be par q folz ≡ es an pauc de se, » avec barre au-dessus des mots *be*, *se* et de la lettre *q*. — *An* pour *am* ; mais il faut peut-être lire : « e-s-un pauc de sen » comme on dit encore de nos jours.

Alors que nous étions trétous perdus.
Remercié sois de notre salut.

Seigneur, qui en croix fus levé
Et mort pour nos graves péchés,
Mille fois, Seigneur, en sois loué :
Car tu nous a montré ta puissance.

Seigneur Dieu, *que* nos graves péchés
Ne nous soient pas reprochés ;
Mais aie de nous pitié,
Puisqu'à toi nous sommes rendus.

Le chant terminé, les Romains viennent vers le sénateur. L'un d'eux parle, et l'ange dit : Faites silence [1].

Sire sénateur, pourquoi avez-vous renié
Pour les chrétiens et vous êtes vous fait baptiser [2] ?
Bien paraît que vous êtes fou et de peu de sens [3] ;
Et je vous dis bien qu'à l'instant, dès maintenant,
Par (à) mon gré nous vous ferons tous brûler :
Parce que notre loi avez voulu abandonner.

Le sénateur répond aux Romains, en disant ainsi :

Seigneurs Romains, nous avons bien raison
Que nous aimions (d'aimer) celui qui est au-dessus du [tonnerre,
Puisqu'il a de mort mon fils ressuscité ;
C'est pourquoi nous nous sommes tous fait baptiser [4] :
Vu que je connais bien qu'il a créé le monde
Et *que* par lui sommes tous nous autres formés.
Et si moi auparavant j'eusse connu
De Jésus-Christ la sienne grande puissance,
Sâchez pour sûr que j'eusse renié
Ce diable et Jésus-Christ loué.

1. Cette invitation s'adresse aux spectateurs On en trouve plus d'un exemple dans les drames du moyen âge.
2. Littéral. pourquoi êtes-vous renégat en faveur des chrétiens et êtes-vous baptisé ?
3. Littéral. avec peu de sens. Ou, si l'on doit lire *un* au lieu de *an* : un peu de sens (sous-entendu *homme de*).
4. Littérral. nous sommes tous, autant que nous sommes, baptisés.

Unus illorum Romanorum clamat alta voce dicendo sic :

Adesa malvaisa putan,
Cum los a giraz a sa man !
Sapchas qu'il es demoniada,
Per qu'a aquesta gent torbada ;
E sapchas que-s-on mais viuria
Per cert maih d'anta nos faria.
Per que nos vos [1] volem pregar,
Dan cenador, e rasonar
Que la fasas ades cremar,
Anz que plus de mal puesca far ;
Que si il guaire sa vivia,
Sapchas que toz nos confundria
Com que-s-illi vos a fah dir
Qu'el sieu dieu voles ubesir.
Ben senbla que tost giraria
Nos autres ; e far o poiria,
Pueh que vos a[2] aici torbat.
Faiz donsx so que us avem preguat.

Cenator (senator) *respondit eis sic* :

Baron, d'aiso sapchas per ver
Que-s-ieu non vuel aver poder
Per que Aines sia justisiada
Ni a negun torment menada :
Que s'ieu li agues a donar
Los tormenz que li ai fah far,
Per cert non l'agra tormentada,
Anz l'agra de tot mal guardada.
Que si vos autri conoisias
Lo fil de Dieu, non o dirias
Que-s-ieu aco meseh[3] disia,
Quar Jhesu Christ non conoisia,

1. *Vos* manque dans le manuscrit.
2. *A* manque.
3. Pour *meseis* ou *mezeis*.

L'un de ces Romains s'écrie à haute voix en disant ainsi :

Cette méchante catin,
Comme elle les a tournés à sa main !
Sachez qu'elle est endémoniée,
C'est pourquoi elle a cette gent troublée [1] ;
Et sachez que plus elle vivrait
Pour sûr plus de honte elle nous ferait.
C'est pourquoi nous vous voulons prier
Dom sénateur, et persuader
Que vous la fassiez à l'instant brûler,
Avant que plus de mal elle puisse faire :
Vu que si guère *encore* elle vivait,
Sachez que tous elle nous confondrait
De même qu'elle vous a fait dire
Qu'à son dieu vous voulez obéir.
Bien semble que tôt elle retournerait
Nous autres ; et faire cela elle pourrait,
Puisqu'elle vous a ainsi troublé.
Faites donc ce dont *nous* vous avons prié.

Le sénateur leur répond ainsi :

Barons, de ceci sachez pour vrai
Que je ne veux avoir le pouvoir
Pour qu'Agnès soit suppliciée
Ni à aucun tourment menée ;
Que si j'eusse à lui infliger
Les tourments que je lui ai fait subir [2],
Pour sûr je ne l'aurais tourmentée,
Mais je l'aurais de tout garantie.
Que si vous autres connaissiez
Le fils de Dieu, vous ne diriez
Ce que moi-même je disais,
Parce que Jésus-Christ je ne connaissais,

1. Elle a troublé la raison de ces personnes.
2. Littéral. à lui donner les tourments que je lui ai fait faire.

Que-s-el a tot lo munt creat.
Per qu'ai aicel diable laissat :
Que sapchas qu'el non a poder[1]
Que puesca nozer ni valer ;
Enans tut sill [2] que lo creiran
Ins en lo pos d'enfern iran.
E si o voles entervar,
Mos fills vos o sabra comtar,
Qu'era mortz, pueis es ressitatz
E per lo prec d'Aines tornatz ;
Que-s-a mort[3] en infern estat,
Car non avia Crist adorat,

Modo filius prefecti loquitur illis :

Seinnors, ben vos a dig vertat
Mos seinners, que mort [4] ai estat
Ins en infern ; car avia tant servida
Cel'ydola e sant'Aines aunida.
Don sapchas ben per cert que qui creira
Aicel dyable en infern boillira.
Per qu'ieu vos prec, seinnors, que us bateges
E en Jhesu trastut vos confizes :
Que si creses el, vos dara s'amor
E us gardara de pena e de dolor.
Si non o faz, en enfern bulleres,
E sapchas ben que mays non n'iseres.
Don ieu vos prec qu'anes a sancta Aynes
E preges li que babtisme vos des.

Quidam illorum Romanorum loquitur aliis :

Aves ausit la gran [5] error
Qu'a dig le fills del cenador ?

1. A partir de ce vers jusqu'au 941*, inclusivement, le texte est écrit d'une autre main et offre en divers endroits une orthographe différente.
2. Pour *cill*.
3. Leçon de M. Bartsch. Le ms. dit *ques a mot stat*, qui a beaucoup été.
4. Leçon de M. Bartsch. Ms. *que mot ai stat*.
5. Leçon du ms. *sa gran*. Ce qui, dit M. Bartsch, pourrait au besoin être conservé.

Lequel a tout le monde créé.
C'est pourquoi j'ai ce diable abandonné :
Car sachez qu'il n'a pouvoir
Qu'il puisse nuire ni protéger ;
Au contraire tous ceux qui le croiront [1]
Dedans le puits d'enfer iront.
Et si cela voulez demander [2],
Mon fils vous le saura conter,
Lequel était mort, puis est ressuscité
Et par la prière d'Agnès retourné [3] ;
Lequel, mort, a été en enfer,
Parce qu'il n'avait pas Christ adoré.

Alors le fils du préfet leur dit :

Seigneurs, bien vous a dit la vérité
Mon seigneur, que mort j'ai été
Dans l'enfer ; parce que j'avais tant servi
Cette idole et outragé sainte Agnès.
Dont [4] sachez pour sûr que qui croira
Ce diable en enfer bouillira.
C'est pourquoi je vous prie, seigneurs, que vous baptisiez
Et en Jésus trétous vous confiiez [5].
Vu que si vous croyez en lui, il vous donnera son amour
Et vous gardera de peine et de douleur.
Si vous ne faites cela, en enfer vous bouillirez ;
Et sachez bien que jamais n'en sortirez.
Dont [6] je vous prie qu'alliez à sainte Agnès
Et la priiez qu'elle vous donne le baptême,

Un de ces Romains dit aux autres :

Avez-vous ouï la grande erreur
Qu'a dite le fils du sénateur ?

1. Qui croiront en lui.
2. Et si vous voulez vous en informer, vous en assurer.
3. Revenu sur la terre ou à la vie.
4. D'après quoi.
5. Vous vous fassiez baptiser et tous vous mettiez votre confiance en Jésus.
6. En conséquence.

Sa diz [1] que-s-Aynes l'a gitat
D'enfern, on avia tant estat.
Mesquins!

Pausa.

Con aves tant pauc d'encient
Que cressas ta meschinament [2]
Que cresas que l'aia gitat,
Aynes, d'enfern ni de mort recitat [3]!
Mays ieus diray que-s-es agut :
Nos nos cresiam ben trastut
Que-s- aicilh femna mort l'agues;
Mas sapchas ben c'anc non fon [4] res :
Ans l'avia tant fort adormit
E de sas malas artz guarnit,
Que nos creziam que fos mortz et aunitz,
Tant era fort per las artz [5] adormitz.
E domens qu'el dormia tant fort,
Pantaizava qu'el era mort.
Quant reissidet e le pantais fon fatz,
Semblant li fon fos de mort recitatz.
Es enaici, sapchas, que-s-agut es.
Mas que fos mortz? per cert non fon anc res :
Que si fos mortz, mais non fora tornatz;
Per que sapias que non es recitaz.

Alter Romanus loquitur aliis :

Aici com en Bonfils dig ha,
Sapchas que es vertatz de pla.
Mas pueis que vos est tan torbatz,
Dan cenaire, que vos sias renegatz
E non volias la femna tormentar,
Car vos a fag a la sia [6] lei tornar,

1. Ms. *sas diz*, corrigé par M. Bartsch en *s'a diz*.
2. Le scribe, dit M. Bartsch, semble avoir failli dans ce vers : il aurait dû dire : *que fassas tan meschinament que cresas*, etc., que vous fassiez si mal de croire, etc.
3. Ce vers ayant deux syllabes de plus que les autres, on peut supprimer *de mort*.
4. Ici et aux vers 926 et 927 le ms. dit *fom* au lieu de *fon*.
5. Peut-être faut-il lire *per sas artz*. (Note de M. Bartsch).
6. Ms. *la sieva*.

Ça il dit qu'Agnès l'a retiré
D'enfer, où il avait tant été.
Le malheureux [1] !

Pause.

Comment avez-vous si peu de judiciaire
Que vous croyiez si pitoyablement
Que vous croyiez qu'elle l'ait retiré,
Agnès, de l'enfer et de mort ressuscité !
Mais moi je dirai ce qu'il en a été [2] :
Nous nous imaginions bien trétous [3]
Que cette femme l'eût (l'avait) mis à mort ;
Mais sachez bien que jamais *il* n'*en* fut rien :
Mais elle l'avait si fort endormi
Et de ses dangereux artifices enveloppé [4],
Que nous croyions qu'il fût (était) mort et honni [5],
Tant il était fortement par les artifices endormi.
Et pendant qu'il dormait si fort,
Il rêvait qu'il était mort.
Quant il se reveilla et que le rêve fut fait [6],
Semblant lui fut [7] qu'il fût de mort ressuscité.
C'est ainsi, sachez, qu'il *en* a été.
Mais qu'il fût mort? pour sûr il n'en fut jamais rien :
Car s'il fût (eût été) mort, jamais il ne serait revenu;
C'est pourquoi sachez qu'il n'est point ressuscité.

Un autre Romain dit aux autres :

Ainsi comme sire Bonfils a dit,
Sachez que c'est vérité tout uniment.
Mais puisque vous êtes si troublé [8],
Dom sénateur, que vous vous soyez renié [9]
Et que vous ne vouliez la femme tourmenter,
Parce qu'elle vous a fait à sa loi tourner,

1. *Mesquin*, mesquin, chétif, faible, misérable, malheureux, pitoyable.
2. Littéral. quoi est eu.
3. Nous étions tous bien convaincus.
4. La langue d'oïl employait aussi *garnir* dans le sens de munir, équiper, entourer, etc.
5. Vilipendé, avili, maltraité.
6. Fut fini.
7. Il lui sembla, il se figura.
8. Si hors de sens.
9. Que vous ayez renié ou apostasié.

Volem que vos desampares
Vostre poder e'l nos laisses;
E metrem hi tal que nos mantenra
La nostra lei e-s-Aines cremara.

Cenator (senator) *dicit sic Romanis :*

Baron, sapchas ben que-s-en cor avia
Que non tengues plus vostri[1] cenaria.
De mantenent aici la us desampar,
Que-s-ieu non vuell encontra Christ anar.
E quar n Aspains [2] es savis homs e pros,
E tain li ben que sia poderos,
Aici li autreh e'l don la cenaria
E 'l desampar lo poder qu'ieu tenia;
E que trastut vos, Roman, autrejhes
E-s-enaici com cenador l'onres,

Romanus loquitur erga Aspasium :

E nos aici l'elegem per seinor
Per cenador e per bon regidor,
E que tengua de Roma lo poder,
E qu'en faza a tot lo sieu plaser,

Aspasius respondit sic eis :

Seinnors, sapchas que-s-ieu ja non penria [3]
Tan gran poder ni lo mi carguaria ;
Que motz s'en a [4] a cui mielz taineria ;
E-s-as aquelz donas la cenaria :
Qu'a mi per cert non tain tan gran poder,
Q'ieu no'l sabria regir ni mantener.

Adhuc roguat (rogat) *eum quidam Romanus sic*:

Nos pregam, seiner, que tenguas
Nostre poder e que'l rejhas [5];

1. Ms. *uostrei*.

2. Voir le titre en latin qui suit immédiatement, où ce personnage s'appelle *Aspasius*. Dans sa *Vita S. Agnetis,* saint Ambroise lui donne aussi le nom d'Aspasius avec ce qualificatif : *urbis Romæ vicarius*.

3. Ms. *qeu non penria*, ce qui donne un seul vers de huit syllabes parmi un grand nombre d'autres qui en ont dix.

4. «Peut-être *i en a*», dit M. Bartsch. Mais *s'en a* (il y en a) se dit encore en divers lieux de la Provence.

5. Pour *regas*, de *regir* (Note de M. Bartsch).

Nous voulons que vous déposiez
Votre dignité [1] et nous la laissiez ;
Et nous y mettrons tel qui nous maintiendra
Notre loi et Agnès brûlera,

Le sénateur dit ainsi aux Romains :

Barons, sachez bien qu'en cœur j'avais
Que je ne tinsse plus votre sénatorerie [2].
Dès maintenant ici je vous l'abandonne,
Attendu que je ne veux encontre Christ aller.
Et parce que noble Aspain[3] est sage homme et preux,
Et *qu*'il lui convient bien qu'il soit puissant [4],
Ici je lui octroie et lui remets la sénatorerie
Et lui abandonne le pouvoir que je tenais ;
Et que vous tous, Romains, *l*'octroyiez
Et ainsi comme sénateur l'honoriez.

Un Romain dit à l'égard d'Aspasius.

Et nous ici l'élisons pour seigneur,
Pour sénateur et pour bon gouverneur,
Et qu'il tienne de Rome le pouvoir,
Et qu'il en fasse [5] à tout son plaisir.

Aspasius leur répond ainsi :

Seigneurs, sachez que jamais *je* ne prendrais
Si grand pouvoir ni ne m'en chargerais [6]
Puisque moult ici en a à qui mieux *il* conviendrait ;
Et à ceux-là donnez la sénatorerie ;
Tandis qu'à moi pour sûr ne convient si grand pouvoir,
Car je ne le saurais régir ni maintenir [7].

Un Romain le prie de nouveau ainsi :

Nous prions, seigneur, que vous teniez
Notre pouvoir et que vous l'exerciez;

1. Littéral. que vous désempariez, que vous quittiez votre pouvoir.
2. Que j'avais à cœur, que j'avais résolu de ne plus être le chef de votre sénatorerie.
3. Ou Aspasius.
4. Qu'il exerce le pouvoir.
5. Qu'il en use.
6. Littéral. ni me le chargerais.
7. Bien exercer ni défendre.

Que nul comte volem aver
De vos tant con aures poder.
Que si vos aiso non prenias,
Formenz nos deisaresarias [1]:
Qu'aicil femna nos confundria
Et la nostra lei falsaria;
Que vos sabes que-s-ill a batejhat
Aquesta gent, don em fort tut irat.
E si ill guaire sa vivia,
Tot lo pobol ill [2] confundria.
Don preguam que'l poder prenas
E qu'ades cremar la fasas.

Aspasius dicit Romanis sic :

Seynnors, pueh que tant mi voles
Per cenador e mi queres,
La vostra voluntat farai
E'ls vostres drez vos salvarai.

*Modo recedit Simpronius cum tota familia sua et tendit in castellum suum. Et Romani acendunl (*ascendunt) *Aspasium cenatorem in catedra* (cathedra), *et tibicinatores tubicinant* (tibicinant), *et angeli dicunt : Cilete* (Silete). *Et postea venit quidam Romanus et dicit sic Aspasio :*

N Aspain [3] seiner, que benastruc vos sia
Vostre poders e vostri cenaria;
E dieus vos meta en quor que fizelmenz tenguas
La nostra sancta lei e fort la defendas.

Aspasius cenator dicit sic :

Baron, aiço podes saber
Qu'ieu volrai creire e mantener
La vostra lei, e fort la defendrai;
E si trop crestians, toz cremar los farai [4].

1. Du simple *aresar*, former l'arroi, disposer, préparer, etc. *Deisaresar* signifie donc mettre en désarroi, dans le désordre.

2. *Ill* manque dans le manuscrit.

3. Ms. *n Aspani*, et aussi aux vers 1016 et 1086. Mais ici *Aspain* est nécessaire pour le vers.

4. Vers de douze syllabes, qui en suit un de dix. Cette disproportion disparait si l'on fait *crestians* de deux syllabes et en supprimant la conjonction *e*.

Si que nul compte ne voulons avoir
De vous tant que vous aurez le pouvoir.
Que si cela vous ne preniez,
Grandement vous nous mettriez en désarroi :
Car cette femme nous confondrait [1]
Et notre loi fausserait [2] ;
Car vous savez qu'elle a baptisé
Cette famille, *ce* dont nous sommes tous fort irrités.
Et si elle encore guère vivait,
Tout le peuple elle confondrait.
C'est pourquoi nous prions que le pouvoir preniez
Et qu'à l'instant vous la fassiez brûler.

Aspasius parle ainsi aux Romains :

Seigneurs, puisque tant me voulez
Pour sénateur et me requerez,
Votre volonté je ferai
Et vos droits vous sauverai.

A ce moment Sempronius se retire avec toute sa famille et va dans son château. Et les Romains font monter Aspasius sur son siége de sénateur, et les flûtistes jouent de la flûte, et les anges disent : Faites silence. *Et ensuite vient un Romain qui dit ainsi à Aspasius :*

Noble seigneur Aspain, que favorable vous soit [3]
Votre pouvoir et votre sénatorerie ;
Et que dieu vous mette dans le cœur que fidèlement [mainteniez
Notre sainte loi et fort la défendiez.

Le sénateur Aspasius dit ainsi :

Barons, ceci pouvez savoir
Que je voudrai croire et maintenir
Votre loi, et fort la défendrai ;
Et si je trouve chrétiens, tous les ferai brûler.

1. Nous mettrait dans la confusion.
2. Corromprait.
3. Le provençal *benastruc*, formé de *bene* et *astrosus*, signifie littéralement né sous un bon astre, sous un astre favorable : ainsi *benastruc* éveillait naturellement l'idée de bonheur. *Malastruc* et le français *malotru*, autrefois *malautru*, avaient le sens contraire.

Qidam (quidam)*Romanus dicit sic Aspasio* :

Seiner, ieu vos enseynnarai
Crestiana e vos trobarai,
Que nos a fah mayh de damnage
Qu'anc non pres tant nostre linnage.
Ço es aicil putans Aines
Que-s-a fah batejhar ades
Lo cenador, que-s-era davant vos,
E tota la sia gent, qu'era valenz e pros [1].
Per que, seyner, vos pregam tut,
Enanz que siam confundut,
Que la fazas ades cremar,
Qu'il nos cujha trastoz damnar.

Modo dicit Aspasius duobus illorum Romanorum ut tendant ipsam quesitum [2] .

Baron, ar la m'anas querer,
Que-s-ieu volrai de lui saber
Si volra nostre dieu preguar ;
Si non, ieu la farai cremar.

Modo vadunt ipsam quesitum isti duo. Dicit unus ex illis duobus :

Aines, le cenaires novelz,
Le plus savis e le plus belz
Qu'el mont sia, vol que-s-anes
Davant lui e no us en tarses.

Aines respondit eis sic dicendo :

Belz senors, am vos la irai [3]
E so qu'el dira ausirai.

Modo vadunt ad cenatorem. Cenator dicit Agneti sic, et tubant, et angeli dicunt : Cilete.

Femna, ieu t'ai facha venir
Que dejhas nostre dieu servir,
E'ls fals crestians dejhas desamparar,
Que t'an facha tan longamenz torbar.
Si non o fas, ieu ti farai cremar,
E jha'l crestian non t'en poiran aidar.

1. Vers de douze syllabes après un vers de dix. On peut supprimer *tota*.
2. *Quesitum* manque dans le ms.
3. *Belz* a été ajouté dans la marge et en encre rouge avant le mot *senors*.

Un Romain dit ainsi à Aspasius :

Seigneur, je vous enseignerai
Une chrétienne et vous *la* trouverai,
Laquelle nous a fait plus de dommage
Que onques n'en prit (reçut) autant notre race.
C'est cette catin Agnès
Qui a fait baptiser tout à l'heure
Le sénateur qui était avant vous
Et tout son monde [1] ,qui était vaillant et preux.
C'est pourquoi, seigneur, nous vous prions tous,
Avant que nous soyons confondus,
Que la fassiez à l'instant brûler,
Tandis qu'elle pense nous tous damner [2].

Alors Aspasius dit à deux de ces Romains qu'ils aillent la chercher.

Barons, à l'instant allez me la querir,
Parce que je voudrai d'elle savoir
Si elle voudra prier notre dieu ;
Si non, je la ferai brûler.

Aussitôt ces deux Romains vont la chercher. L'un des deux dit :

Agnès, le sénateur nouveau,
Le plus sage et le plus beau
Qui au monde soit, veut que vous alliez
Devant lui et *que* vous ne tardiez.

Agnès lui répond en disant ainsi :

Beaux seigneurs, avec vous là j'irai
Et ce qu'il dira entendrai.

Ils vont tout de suite au sénateur. Le sénateur dit ainsi à Agnès, et les trompettes sonnent, et les anges disent: Faites silence.

Femme, je t'ai fait venir
Pour que tu doives notre dieu servir,
Et que les méchants chrétiens tu doives quitter,
Lesquels t'ont fait si longtemps perdre le sens.
Si tu ne le fais, je te ferai brûler,
Et jamais les chrétiens ne t'en pourront préserver.

1. Littéral. toute sa gent, toute sa famille.
2. Elle qui se figure que nous serons tous damnés.

Aines respondit sic Aspasio :

N' Aspani, sapchas non crerai
Vostre conseyl ni lo tenrai [1],
Que-s-ieu aicel diable asor
Ni desampar mon bon seynnor:
Anz aitant com ieu [2] jha viurai
Lo fil de Dieu asorarai,
E per s'amor volrai sufrir
Tot quant mi volras far ni dir.

Aspasius dicit aliis Romanis ut tendant quesitum spinas et spolient eam.

Baron, or la mi despullas
E-s a-s-un pal fort l'estacas,
E que tut ades acampes [3]
Espinas [4] am que la cremes.
E comant vos qu'ades sia fah,
Qe ieu vuel muera per trasah.

*Modo tendunt omnes Romani ad spinas et circumdant eam spinis et spoliant eam et liguant eam ad palum, et postea ponunt ignem in spinis, et quatuor angeli veniunt et defendunt eam ab igne, et proiciunt (*projiciunt*) ignem super Romanos, et omnes fugiunt versus cenatorem. Tamen remanent quatuor in campo semimortui. Et stinto* (extincto) *igne surgit quartus ex istis quatuor dicenz, et ante tube (*tubæ*) sonuerint et angeli dixerint :* Cilete.

Baron, aves vist la vertut
Que-s-a fah dieus per la salut
D'Aines, qu'am pauc non em cremat,
Don em ancar tut espautat [5] ?
Per cert ueimays non preguarai
Na Vestis ni l'asorarai ;
Anz volrai lo dieu asorar
Que vol [6] Aines tan fort guardar.

Modo surgunt alii tres. Dicit unus ex illis sic :

Seynors, anem nos rasonar
A sant' Aines e descolpar,

1. « Pour *farai* » dit M. Bartsch. Mais M. Bartsch a mal lu, le ms. porte très-lisiblement *tèrai*.
2. Ms. *iehеu*, et plus bas (v. 1029) *qieheu* ; de même au vers 1095.
3. *Acampar*, c'est apporter des objets en un lieu et les y amasser.
4. Epines, ronces ; aubépin, arbrisseau ; broutilles, broussailles.
5. *Espautat*, troublés, agités, tourmentés, affligés.
6. Peut-être faut-il lire *volc*. (Note de M. Bartsch).

Agnès répond ainsi à Aspasius :

Sire Aspani, sachez *que* ne croirai
Votre conseil ni ne le suivrai, .
Savoir que moi ce diable j'adore
Et *que* j'abandonne mon bon seigneur ;
Mais autant que jà vivrai
Le fils de Dieu j'adorerai,
Et pour son amour voudrai souffrir
Tout autant que tu me voudras faire ou dire.

Aspasius dit aux autres Romains qu'ils aillent chercher des broussailles et qu'ils la dépouillent.

Barons, or dépouillez-la moi
Et à un pal fortement l'attachez,
Et que tout à l'instant apportiez
Broussailles avec quoi la brûliez.
Et *je* vous ordonne qu'à l'instant soit fait ;
Car je veux qu'elle meure sur le champ [1].

Aussitôt tous les Romains vont aux broussailles et l'en entourent et la dépouillent et la lient au poteau, et ensuite mettent le feu aux broussailles, et quatre anges viennent et la défendent du feu, et projettent le feu sur les Romains, et tous fuyent vers le sénateur. Quatre cependant restent sur la scène à demi morts. Et le feu éteint, le quatrième de ces quatre se lève en disant, et avant que les trompettes aient sonné [2] *et que les anges aient dit* : Faites silence :

Messires, avez-vous vu le prodige
Qu'a fait Dieu pour le salut
D'Agnès, qu'à peu nous ne sommes brûlés [3] ,
Ce dont nous sommes encore tous effrayés.
Pour sûr désormais plus ne prierai
Dame Vesta ni ne l'adorerai ;
Mais voudrai le Dieu adorer
Qui a voulu si fort défendre Agnès.

Alors se lèvent les trois autres. L'un d'eux dit ainsi :

Seigneurs, allons nous excuser
A sainte Agnès et disculper,

1. Littéral. tout d'un trait.

2. Le texte latin donne *uerint*, mis sans doute pour *sonuerint*, comme l'a très-bien fait observer M. Bartsch ; mais ce texte porte aussi *dixerint* au lieu de *dixerunt* qu'a écrit M. Bartsch. J'ai traduit en conséquence, quoique le parfait *sonuerunt, dixerunt*, eût été préférable peut-être.

3. Qu'il s'en est fallu de peu que nous ne fussions brûlés.

E queram li trastut perdon ;
E que prec lo seynor del tron
Que-s-el nos don tals obras far
Per que nos nos puscam salvar.

Modo vadunt omnes quatuor ad virginem. Dicit quartus :

Sant'Aynes, vuellas perdonar
A nos quar ti voliam cremar,
E pregua lo tieu bon seynor
Qu'el nos den donar la si'amor.

Aines respondit eis sic dicendo :

Baron, de bon cor vos perdon
E prec vos sias fisel e bon
Ves Jhesu Christ ; e si'l voles onrar,
Pueh neguns homs non vos poira mal far.

Modo vadunt in medio campi et faciunt planctum in sonu ;

Bel seiner, paire glorios
Cui tot qant es deu obesir.

Seyner Dieus, que-s-en croz fust levaz [1]
Ni suffrist per nos passion,
De nos sias grasiz e lausatz ;
Quar nos as donat tan gran don
Que de pecatz nos a mundatz
Aynes, qu'es en ta orason
E pregua per totz los damnatz.

Planctum Agnetis in sonu : Lasa, en can grieu pena.

Seyner, que'l mont as creat [2]
E-s-home de brac format,
Dona mi per ta bontat
Ueimais fi,
E mos tortz perdona mi :
Qu'a tu, Seyner de pietat,
Rent m'arma de mot bon grat.

Alia.

Ueimays venc ves tu, bel Paire,
Quar Seyner, fisel [3] Creaire ;

1. Les paroles chantées par les quatre Romains sont placées sous des portées musicales vides de notes. M. Bartsch a corrigé en *qu'en croz fust levaz*.
2. Chant n° 12.
3. En latin *fidelis*, fidèle, sûr, vrai, certain.

Et demandons-lui trétous pardon,
Et qu'elle prie le seigneur du tonnerre
Qu'il nous donne telles œuvres faire
Par quoi nous puissions nous sauver.

Aussitôt tous les quatre vont vers la vierge. Le quatrième dit :

Sainte Agnès, veuille pardonner
A nous de ce que nous voulions te brûler,
Et prie ton bon seigneur
Qu'il nous daigne donner son amour.

Agnès leur répond en disant :

Messires, de bon cœur je vous pardonne
Et vous prie que soyez fidèles et bons
A l'égard de Jésus-Christ; et si le voulez honorer,
Ensuite aucun homme ne vous pourra mal faire.

Ils vont alors au milieu de la scène et chantent ce cantique sur l'air :

Beau seigneur, père glorieux
A qui tout ce qui est doit obéir.

Seigneur Dieu, qui en croix fus levé
Et souffris pour nous passion,
De nous sois remercié et loué;
Car tu nous as accordé si grand don [1].
Que de péchés nous a lavés
Agnès, qui est en ton oraison
Et prie pour tous les damnés [2].

Cantique d'Agnès sur l'air : Malheureuse, en quelle grave peine.

Seigneur, qui le monde as créé
Et l'homme de boue formé,
Donne-moi par ta bonté
Dès cet heure fin,
Et mes fautes pardonne-moi :
Car à toi, Seigneur de miséricorde,
Je rends mon âme de bien bon gré.

Autre.

Dès à présent je viens à toi, beau Père,
Cher Seigneur, vrai Créateur ;

1. Si grande faveur.
2. Qui t'adresse ses prières et prie pour tous ceux qui marchent à la damnation.

Recip mi en ton repaire
Q'ieu [1] desir :
Qu'ieu vuel recebre martir
Per guasanar la ti' amor,
E sufrir pena e dolor.

Christus dicit arcangelo Rapheli ut tendat confortatum filiam suam Agnen, et facit planctum in sonu : Da pe de la montana.

Raphel, vai conortar la mia filla Aines [2];
Diguas li da part mi que de sa fin es pres,
E venga s'en ueymays, q'il a ben guasaynada
Corona sus el cel que li es aparellada.

Angelus vadit ad eam dicens: et facit planctum in sonu illius romancii de sancto Stephano.

Filla de Dieu, ben as obrat [3],
Que corona as guasaynat :
So ti manda le filz de Dieu
Que venguas ueymayh el nom sieu.

Car as volgut honor portar
A cel que volc lo mont crear,
Recebras tostemps maih honor
E gauh sens pen' e sens dolor.

Unus ex Romanis dicit Aspasio sic :

N'Aspani, seyner, que farem
Ni qual conseyl aver poirem
D'aquesta femna blastemada,
Que mala poguesa esser nada ?
Que nos non la podem cremar
Ni a negun torment menar.
Sapchas qu'en sui vers desenaz [4],
Quar nos a trastoz enaptatz [5].

Aspasius cenator dicit aliis Romanis sic :

Ar non vos dones pensament
Ni estes consirosament,

1. Ms. *qiheu,* et au vers suivant *quiheu.*

2. Chant n° 13. Au vers suivant le texte porte *diguas li la part mi* au lieu de *da part mi.*

3. Chant n° 14.

4. Ms. *Sachas.*—«*Vers desenaz,* dit M. Bartsch, n'est peut-être pas correct, on s'attend à lire *tot desenaz.*»

5. « On doit probablement lire *enantaz* » (Bartsch). Voy. *enantem* au vers 185.

Reçois-moi en ton séjour [1]
Que je désire :
Car je veux recevoir le martyre
Pour gagner ton amour
Et souffrir peine et douleur.

Le Christ dit à l'archange Raphaël qu'il aille reconforter sa fille Agnès, et il chante ce cantique sur l'air : Du pied de la montagne.

Raphaël, va reconforter ma fille Agnès :
Dis-lui de ma part que de sa fin elle est proche,
Et qu'elle s'en vienne dès maintenant parce qu'elle a bien gagné
La couronne qui au ciel lui est apprêtée.

L'ange va vers elle disant : et chante ce cantique sur l'air de celui de la romance de saint Etienne [2].

Fille de Dieu, bien as ouvré,
De sorte que couronne tu as gagnée.
Ceci te mande le fils de Dieu
Que tu viennes dès maintenant en son nom.

Parce que tu as voulu honneur porter
A celui qui voulut le monde créer,
Tu recevras pour toujours honneur
Et allégresse sans peine et sans douleur.

L'un des Romains dit ainsi à Aspasius :

Noble Aspani, seigneur, que ferons-nous
Et quel dessein avoir pourrons-nous
Touchant cette femme impie,
Qu'à *la* male *heure* pût-elle être née?
Car nous ne la pouvons brûler
Ni à aucun tourment livrer.
Sachez que j'en suis vraiment stupide,
Car elle nous a trétous confondus.

Le sénateur Aspasius dit ainsi aux autres Romains :

Maintenant ne vous donnez pensement
Ni ne restez soucieusement;

1. En provençal, comme en vieux français, *repaire* signifiait demeure, habitation, séjour.
2. Ou complainte romane de saint Etienne : *Planch de sant Esteve.*

Q'ieu [1] la farai justisiar
E mal grat del sieu dieu cremar.
E venes en, qu'ieu la irai
E toz premiers lo fuec metrai ;
E-s-enanz qu'ieu mova d'aqui
Sera morta, si dieu mi gui.

Modo tendunt ad locum ubi est ligata Agnes, et quando sunt hic dicit cenator Aspasius :

Baron, ar via tut acampar
Leyna en que dejha cremar ;
Que jhamays d'aici non partria,
Si cremada non la vesia,
Esta putan demoniada,
Qu'il s'a fah trop longua durada.

Stincto (exstincto) *igne vadit unus ex Romanis ad virginem et videt si est mortua, et cocnocit* (cognoscit) *quod mortua est, et revertitur ad Aspasium dicens* :

Seyner, segur podes estar
Que-s-ueimayh non faza torbar,
Li putans, lo pobol nessi [2] :
Qu'il es morta, si dieus mi gui.

Aspasius dicit aliis Romanis sic :

Si na Vestis mi guart de mal,
Non fesem mayh tan bon jhornal.
E partam nos ueymayh d'aci,
E mangaran lo corps aqui [3].

Modo recedunt omnes Romani in castellum suum, et postea veniunt angeli, et quatuor sunt justa (juxta) *corpus virginis. Dicunt istam* [4] *antiphonam* :

Veni, sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus preparavit in eternum (*æternum*) [5].

Et postea flectit se quartus ex angelis et accipit animam et defert ipsam ante Deum, cantando istam antiphonam:

Ehc *(hæc)* est virguo(*virgo*) sapiens et una de numero prudencium *(prudentium)* [6].

1. Ms. *qieheu*, et au vers suivant *siehu*.
2. Pour *nesci*, du latin *nesciens*, ignorant, sot, insensé.
3. Le ms. donne ainsi ce dernier vers :
« E màgarà la corps aq (avec une barre sur la lettre *q*).
La au lieu de *lo*.
4. L'*m* de *istam* est tout à fait douteuse ; le mot qui suit est illisible.
5. Chant n° 15. *Dominus* et non *Deus* comme dit M. Bartsch. Voir les vêpres des Vierges.
6. Chant n° 16.

Vu que moi-même la ferai supplicier
Et malgré son dieu la brûler.
Et venez-vous en, car là j'irai
Et tout premier le feu mettrai ;
Et avant que je me meuve de là
Elle sera morte, si dieu me guide [1].

A l'instant ils vont au lieu où Agnès est attachée, et quand ils y sont le sénateur Aspasius dit :

Messires, maintenant allez tous apporter
Bois par quoi elle doive brûler ;
Car jamais d'ici ne partirais
Si brûlée je ne la voyais,
Cette catin endémoniée,
Qui a fait trop longue durée [2].

Le feu éteint, l'un des Romains va vers la vierge et voit si elle est morte, et connaît qu'elle est morte, et il retourne vers Aspasius en disant :

Seigneur assuré pouvez être
Que désormais elle ne fasse troubler [3],
La catin, le peuple ignorant ;
Car elle est morte [4], si dieu me guide.

Aspasius dit ainsi aux autres Romains :

Si dame Vesta me garde de mal,
Nous ne fîmes jamais si bonne journée.
Et partons enfin d'ici,
Et mangeront le corps là [5].

Alors tous les Romains retournent dans leur château, et ensuite viennent les anges, et quatre se tiennent près du corps de la vierge. Ils disent cette antienne :

Viens, épouse du Christ, reçois la couronne que Dieu t'a préparée pour l'éternité.

Et ensuite le quatrième des anges se baisse et reçoit l'âme et la porte devant Dieu, en chantant cette antienne :

Celle-ci est la vierge sage et l'une du nombre des prudentes.

1. M'est favorable. Sorte de locution dans le genre de *ce m'aid Dieu.* — *Gui* de *guiar*, *guizar* et *guidar*.
2. Qui a trop longtemps vécu.
3. Inquiéter, agiter, pervertir.
4. Saint Ambroise fait terminer par le glaive le martyre de la jeune vierge : « Aspasius in guttur ejus gladium mergi prœcepit.»
5. « Le sujet de *mangeront* paraît devoir être *les chiens ;* et puisque le provençal avait les formes *cans* et *chis*, on pourrait lire ainsi ce derniers vers : *E manjaran lo corps li chi.*» (Note de M. Bartsch).

APPENDICE

Nota. — Les 58 vers qui suivent se trouvent, comme le dit la note 3 de la page 12, sur les marges des feuillets 70 et 71 du manuscrit. Ils sont d'une écriture différente, extrêmement altérée en plus d'un endroit et d'une lecture fort douteuse en quelques autres ; de plus l'encre dont on a fait usage pour cette addition au texte a pris une couleur de rouille, tandis que celle du manuscrit est restée d'un beau noir.

Ce fragment n'est qu'une suite de discours de divers Romains qui donnent, sans qu'on le leur ait demandé, leur avis sur la manière dont il faudra agir à l'égard des parents d'Agnès, et sans tenir compte de ce que vient de dire le préfet Sempronius, qui après avoir consulté deux Romains et s'être déjà nettement prononcé sur le genre de supplice qu'il destine aux chrétiens (*Ieu conseil què sian cremat*, vers 111), ordonne de faire comparaître la famille d'Agnès et conclut en ces termes :

Ar il venran e-s-ausirem,
E segun lur dih nos farem. (V. 121 et 122)

Ne semble-t-il pas dès lors que si Sempronius, malgré le parti auquel il s'est déjà arrêté, croyait nécessaire de s'éclairer encore de l'avis de ses conseillers, ce ne pourrait être qu'après avoir procédé à l'interrogatoire des accusés ? Evidemment donc ce fragment, véritable hors-d'œuvre qui n'est pas à sa place et a le tort fort grave de ralentir singulièrement l'action, n'a jamais fait partie du drame primitif.

Modo redit consilium suis mi [1]... *et respondit sibi tertius et cartus* (quartus).

Tertius [2].

Seyner, ben cresas verament
Que tut metrem nostre poder,
Quar vostres em certanament;
No vos o qual en ren temer.
E pos conselh vos es mestier,
Monsen Peyre per lo plus pros
Volem qe parle tot premier,
Quar a mays temps que nulz de nos.
E so que-s-ell conseillara
Creyres, sener, per vostre grat;
Quar sabem be qu'el triara
So que mielz n'er per veritat.

Peyre [3].

Seyners onraz,
Pos tant vos plaz
Que-s-ieu dejha premiers parllar
A mon seynor
De gran valor
Del conseil qe'l [4] devem donar,
Ieu lo diray
Mielz q'ieu sabrai
E tot per bon'entencio;
E qer l'un don
Qu'el m'o perdon [5]
S'ieu ren i dic qe no' l sia bo.
Sel cenador
De gran valor
Per mals parliers s... am vos,
Vos est ben tals [6]
Que'l podes dar

1. « Probablement *militibus* » (Bartsch). Ce titre est dans la partie supérieure de la marge latérale, au verso du feuillet 70.

2. Comme un seul des Romains a déjà parlé, le mot *tertius* donne à supposer que le discours du second a été omis. Tout ce couplet de douze vers est dans la marge inférieure du même verso.

3. Titre mis par M. Bartsch. Le couplet tout entier est sur la marge inférieure du recto du folio 71.

4. Ms. *qel* et non *quel*, comme l'écrit M. Bartsch.

5. *Perdon* a été ajouté par M. Bartsch : le mot que portait le ms. a été rogné par le relieur du volume.

6. « *Tal*, dit M. Bartsch, serait préférable. » Mais ni *tal* ni *tals* ne sauraient rimer avec l'infinitif *dar* du vers qui vient après.

Trebayl tan gran qant el a vos,
E conseil ben,
Non sufras ren
Qe vos torne a desonor ;
Que trop sufrir
Fay enardir,
Per q'om apert en la follor [1].

Quartus [2].

...... q'autre dieu
Per re qe digua.....[3]
Qe qe diga aycel[4] ni chant.
E ma ley ost e seyn.....
.... ha enver le seyner mieu ;
May cel qe cresun li Roma,
.... cresas ben qe li enfant
De mon seynor sunt tut fondat.

Modo loquitur [5] *quintus et sextus prefecto.*

En cenaire, vos aves tort,
Car mon seynor non amas fort ;
E sol lo dih poirias comprar,
Car lo mandest justisiar.
E com est tant outracuidat
Qe volgesses fossa cremat ?
En l'enperi non a mellor
Ni mielz cresent de mon seinor.
En cenador, ieu vos vuel dir
Qe vos n'aurias nul bon sufrir.
Non dihseses de mon seynor
Ni de sa gent nulla follor,
Q'escot en poirias ben aver
Enans que fin soz diz [6] per ver.

1. Le texte dit *Per qo* (surmonté d'une barre) *apert en la follor*, phrase sans verbe. Il y a peut-être là une erreur du scribe, *om* pour *em*.

2. *Quartus* a été ajouté par M. Bartsch. Tout le couplet occupe la marge supérieure du verso du feuillet 70.

3. Un mot illisible après *digua*. Ce vers, le précédent et le suivant forment une seule ligne qui a été entamée dans sa partie supérieure à la reliure du volume.

4. Les deux dernières lettres de ce mot sont douteuses.

5. Ms. *loq'r* On pourrait lire *loquuntur*, car le sujet est multiple : le discours de l'un des deux conseillers est donc omis. Ce titre et le couplet qui le suit sont sur la marge latérale du feuillet 71, au recto.

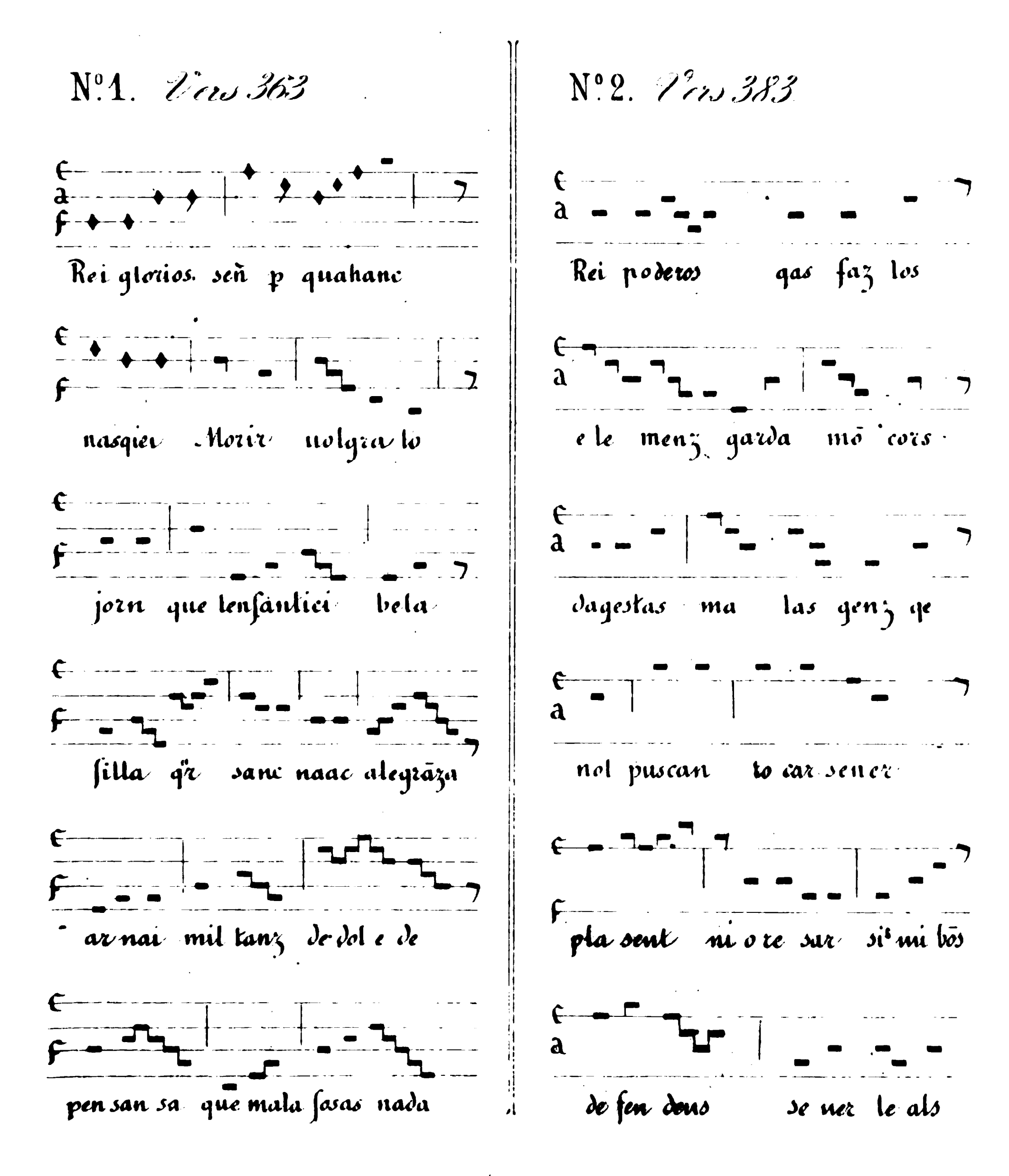
6. Lu ainsi par M. Bartsch ; le ms, porte *sos d...* (avec une barre sur l'*o*)

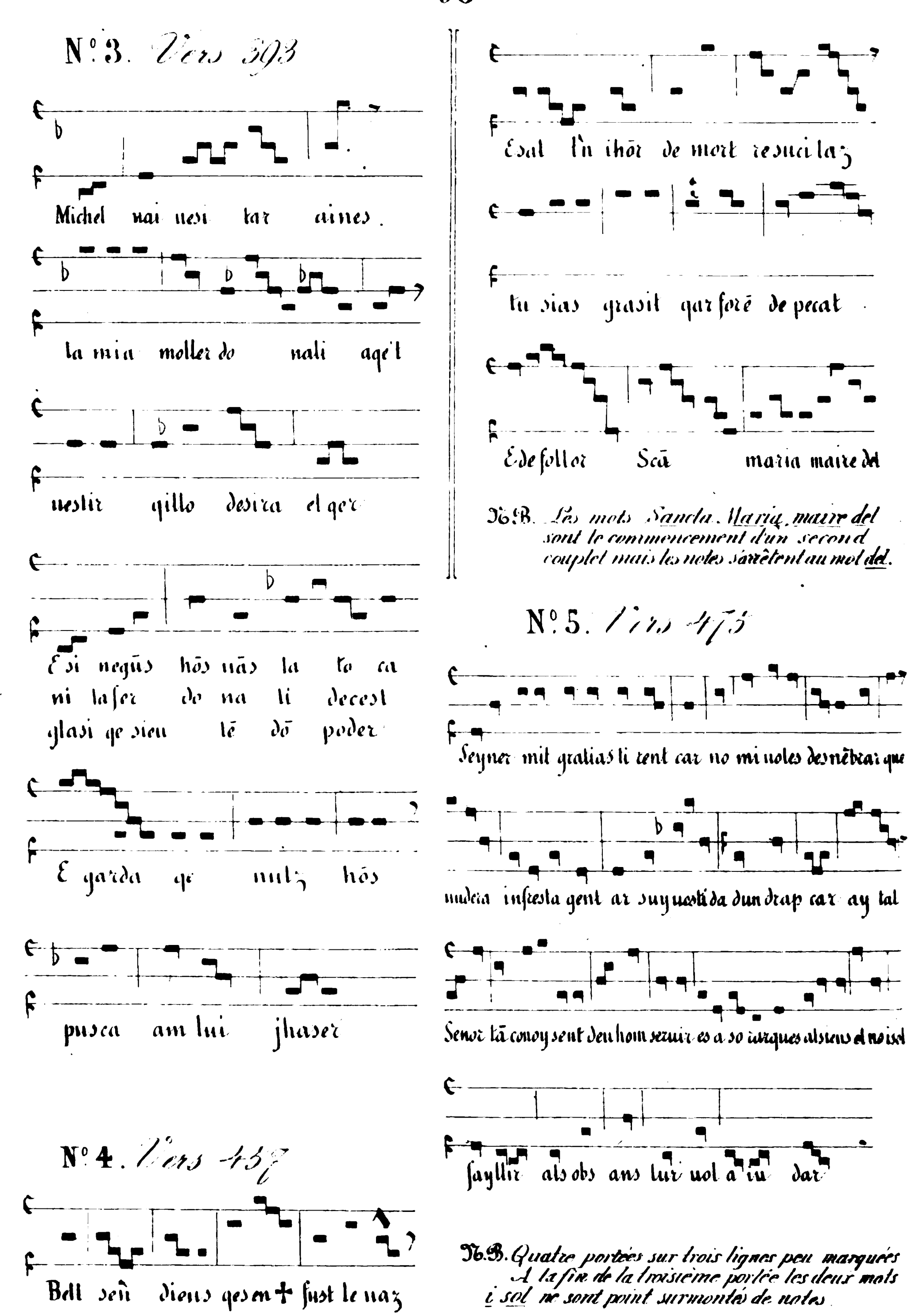
ERRATA

Page 2, ligne 11 en remontant. Lisez : et dignitate.
8, vers 52. Lisez : ton fill.
12, vers 104. — atresi.
14, vers 142. — gran fuc.
18, vers 200. — ves lurs alberes.
23, vers 260. Supprimez le point à la fin de ce vers.
24, dernière ligne de la note 1. Lisez : de la préposition.
33, note 1. Lisez : *vai vesitar*.
36, vers 452. — aves reqist.
43, note 1. — ni courtisanes.
44, vers 530. Supprimez la virgule apres le mot «dieus».
46, note 1. Mettez une virgule après ces mots : «de la page 22».
48, vers 580. Lisez : ni'l mariment.
50, vers 596. — nostre seinor.
53, note 1. — *De mal talent* se disait aussi en langue d'oil.
60, vers 705. Supprimez la virgule après le mot «Sapchas».
61, note 3. Lisez : ce que l'on doit exécuter.
63, vers 746. — Ton fils pût ressusciter. — Modifiez ainsi la note 1 : ton fils ne pourrait ressusciter.
67, note 2. Lisez : mon crime envers toi.
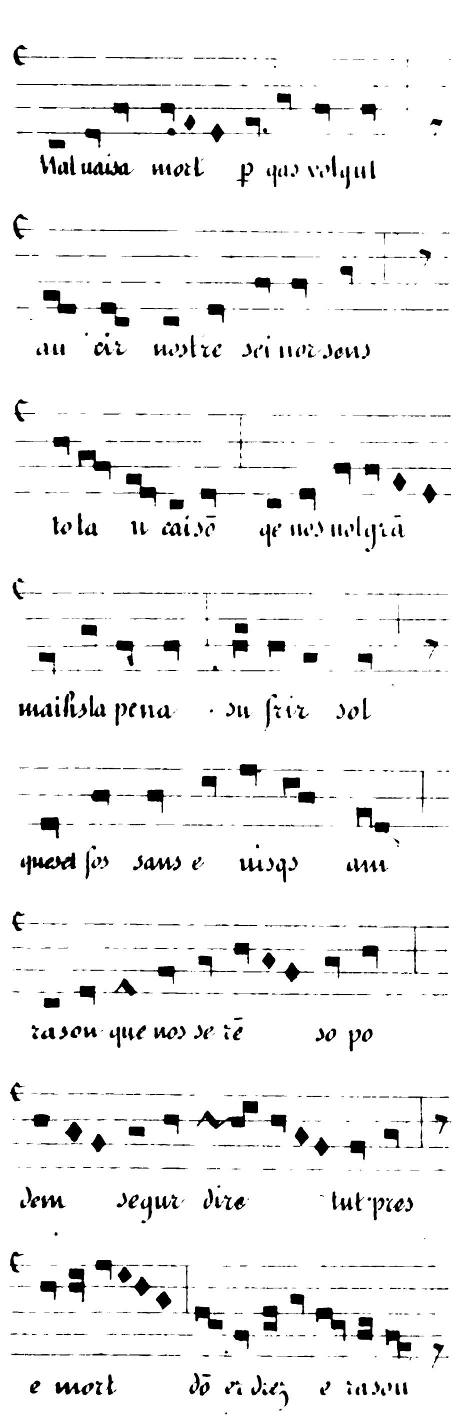
Morceaux de chant du drame religieux de Ste Agnès

Copie prise sur le manuscrit original




N°3. Vers 393
Michel nai uesi tar aines.
la mia moller do nali aqe'l
uestir qillo desira el qer
E si negūs hōs uās la to ca
ni laser do na li decest
glasi qe sieu tē dō poder
E garda qe nulz hōs
pusca am lui jhaser
N°4. Vers 437
Bell seū diens qesen + fust le naz
Esal l'n ihōr de mort resucitaz
tu sias grasit qar foré de pecat
E de follor Scā maria maire del
N.B. Les mots Sancta Maria maire del sont le commencement d'un second couplet mais les notes s'arrêtent au mot del.
N°5. Vers 475
Seyner mit gratias li tent car no mi noles desnēbrar que
mudera insesta gent ar suy uestida dun drap car ay tal
Senor tā conoy sent deu hom seruir es a so iurques alsieus el noisel
sayllir als obs ans lur uol a iu dar
N.B. Quatre portées sur trois lignes peu marquées. A la fin de la troisième portée les deux mots i sol ne sont point surmontés de notes.





Suite du N° 6.

quar lo lasem anar sens

cõ pa nos Bẽ er ra sõs com

nos dus cha au ci re cõ nõ

poria gens cõpa ra ui

di re . la grã do lor cau ian

tut sei parent Ni lẽ go sa

sapchas nil ma ri ment qãl

o sabian nẽ rẽ tut a marti re

N° 7. *Vers 686* Chant du père

Ai que fara le pe cai res pos

sos cars bōs filz es morts

Jeu nō cre que mais ce nai res

preses lau grā des co mort

N. B. Signes des portées non tirées, bien que les clés C et F aient été parfaitement écrites, ainsi que les notes, jusqu'au mot <u>*desconort*</u> *seulement. Les trois vers qui suivent sont dépourvus de notes et de portées. Il y a donc une lacune entre le chant du père et celui de la mère qui sur le manuscrit est noté au verso du f° 78 et fait suite au premier*

Suite du N° 7. Chant de la mère

Ai ma ri da que poi rai deue nir

pos p dut ai mō fiell cō no mes

guir Ai mort on iest p que

nō nēs anzir p lo mieu

grat ades ades ades

uol gra mo rir

N° 8. *Vers 739*

Ai fil de dieu quesē ✝ fust

le vaz Es al tri ihōr de

mort re ou ci taz p ta doucor
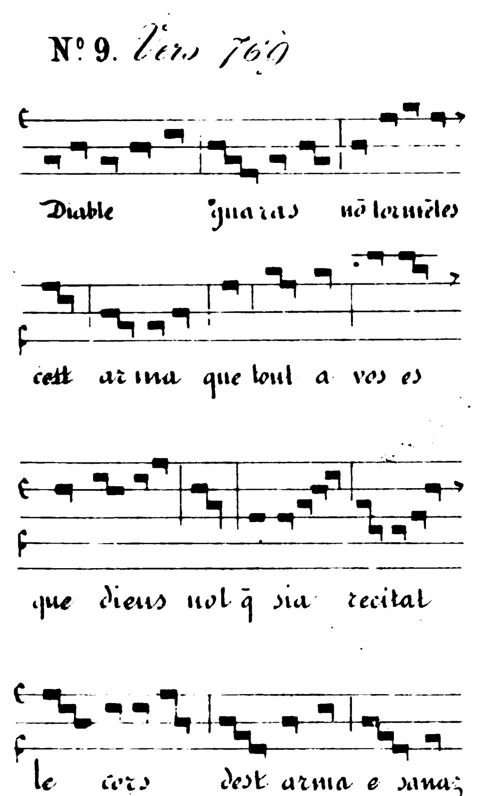
ucillas re su ci tar aquest

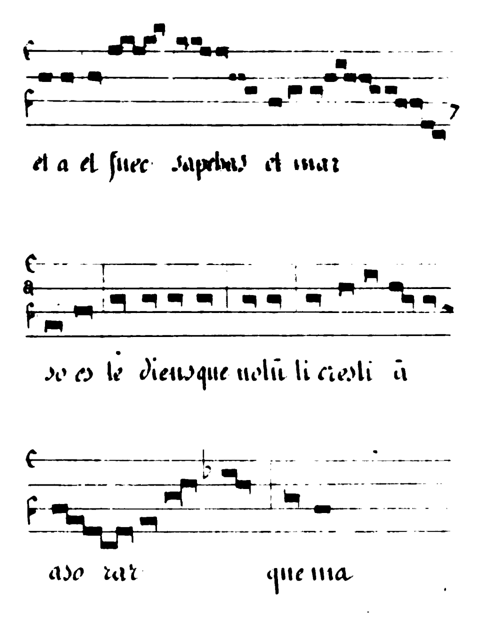
home es a ta part tornar

p tal que tut a quist puescā
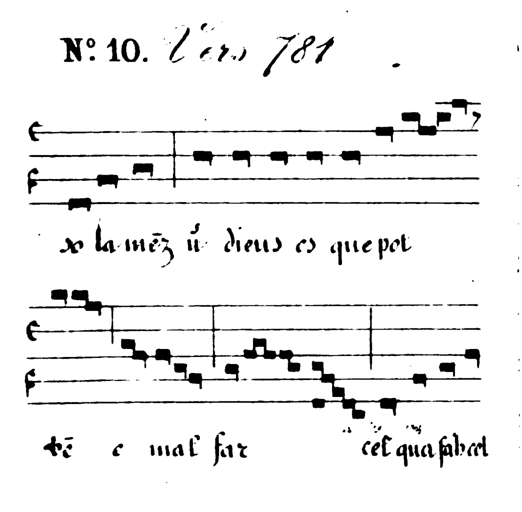
uenir al tieu regne es a tu
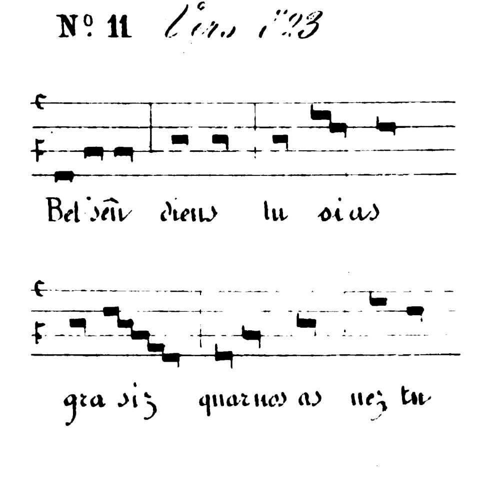
con uer tir





NB: *Les notes finissent au milieu de la cinquième portée et il reste encore sept portées vides de notes. A la troisième portée, après les mot* _sapchas_ *viennent trois notes douteuses, presque entièrement effacées.*





NB: *Suivent huit portées vides de notes*

N° 12. Vers 1059

seyner quel mōt as cre

al es home de brac format

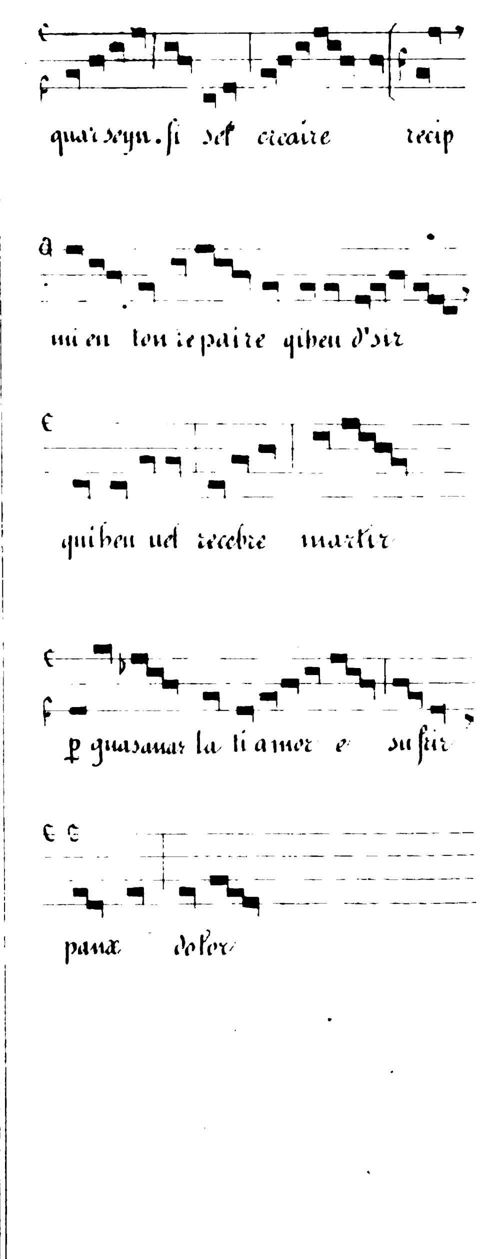
do na mi ꝑ ta bō tat vei mais

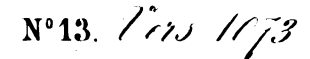
si e mos tortz per don' mi

qua lu seyner de pietat rent
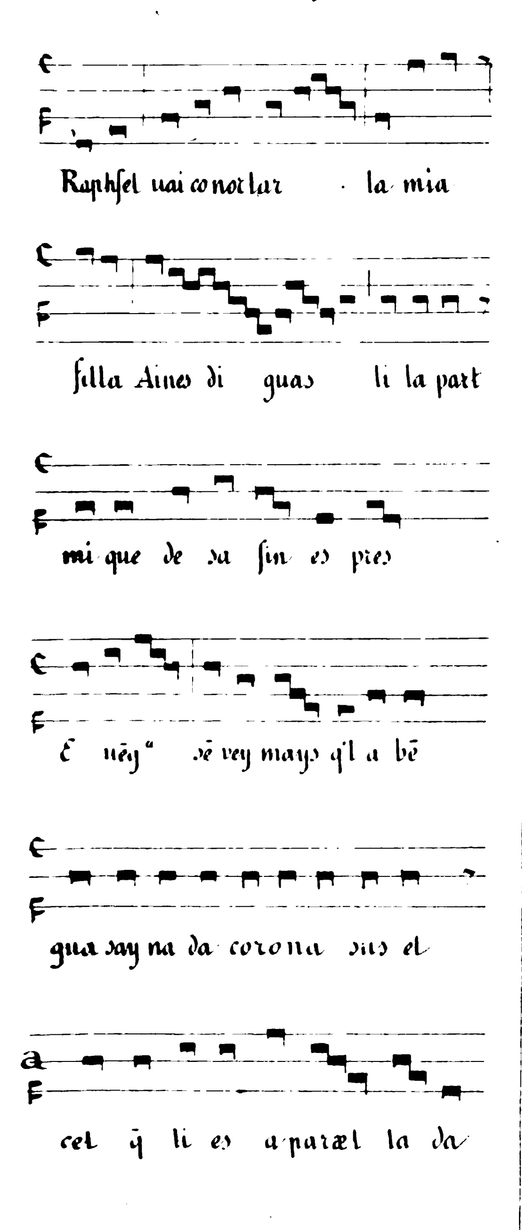
marma de mot bō grat

. Vei mays uēc ves tu belpaire

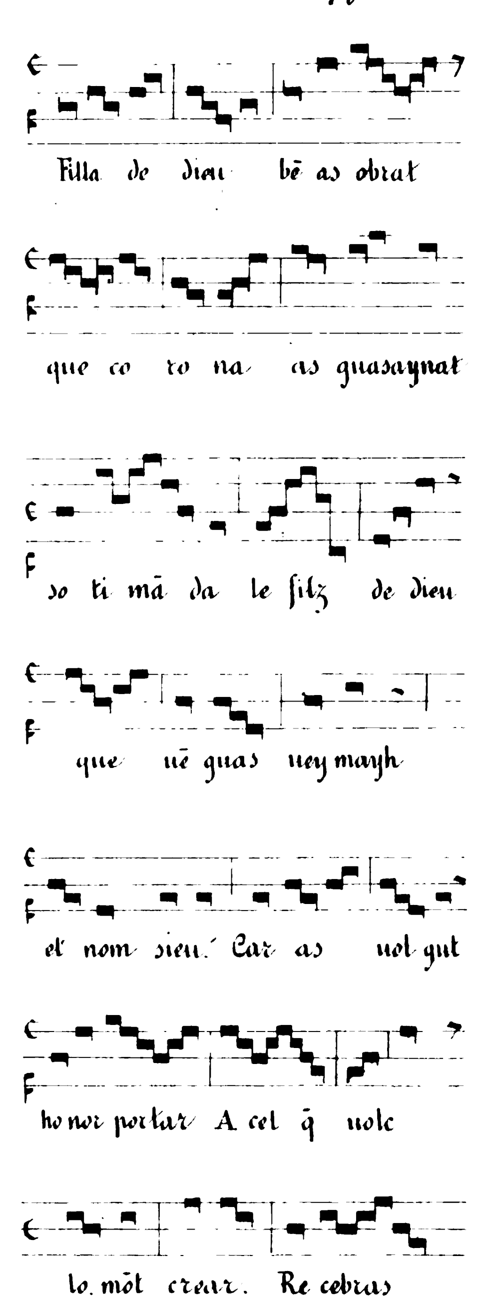




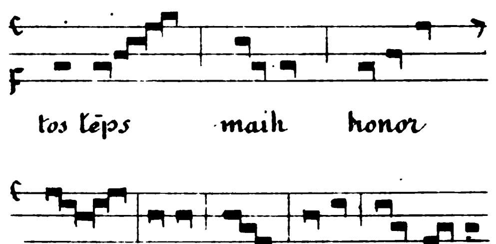
N°13. Vers 1173
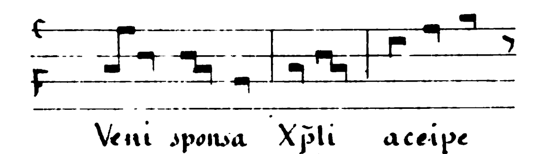


N°14. Vers 1177

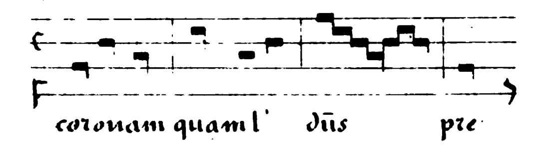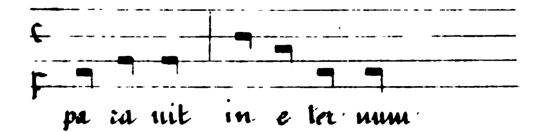


Suite du N° 14.
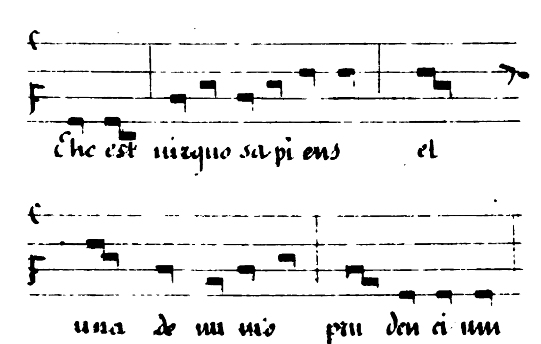


N° 15.







N° 16.
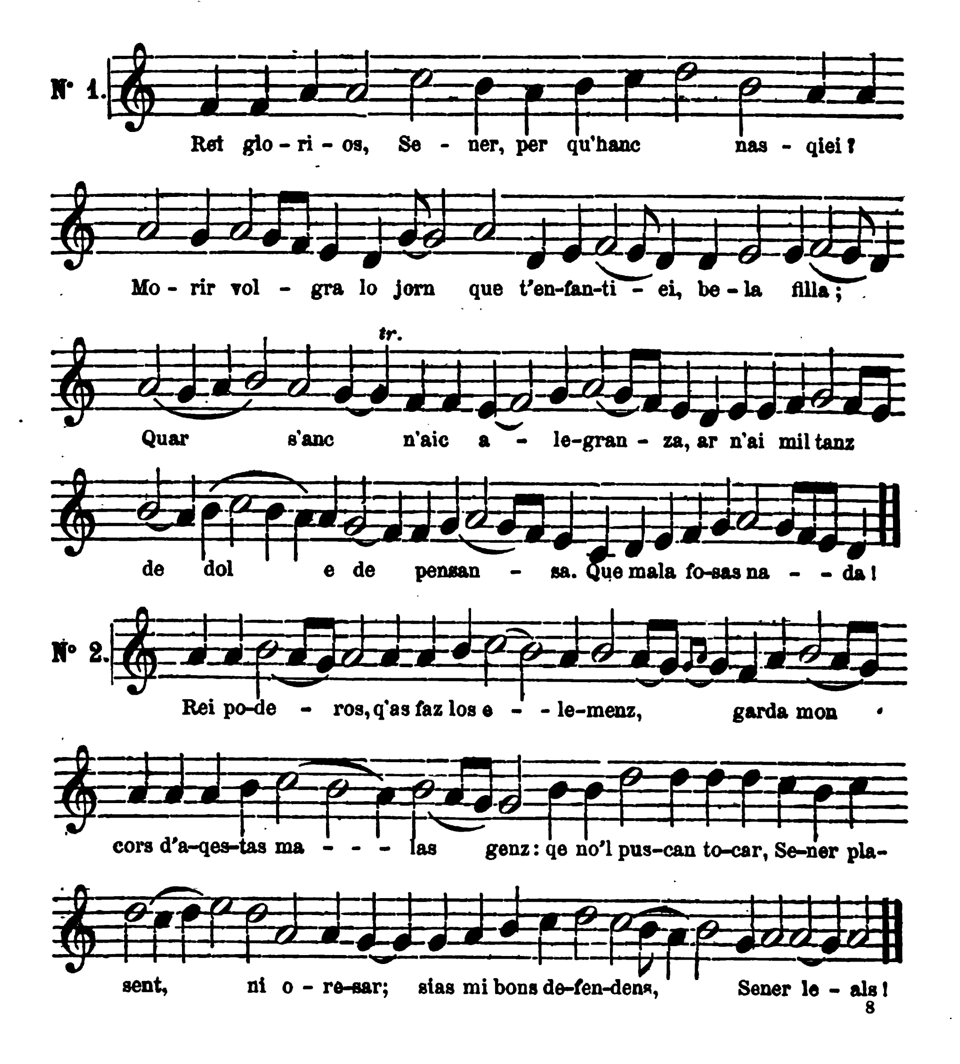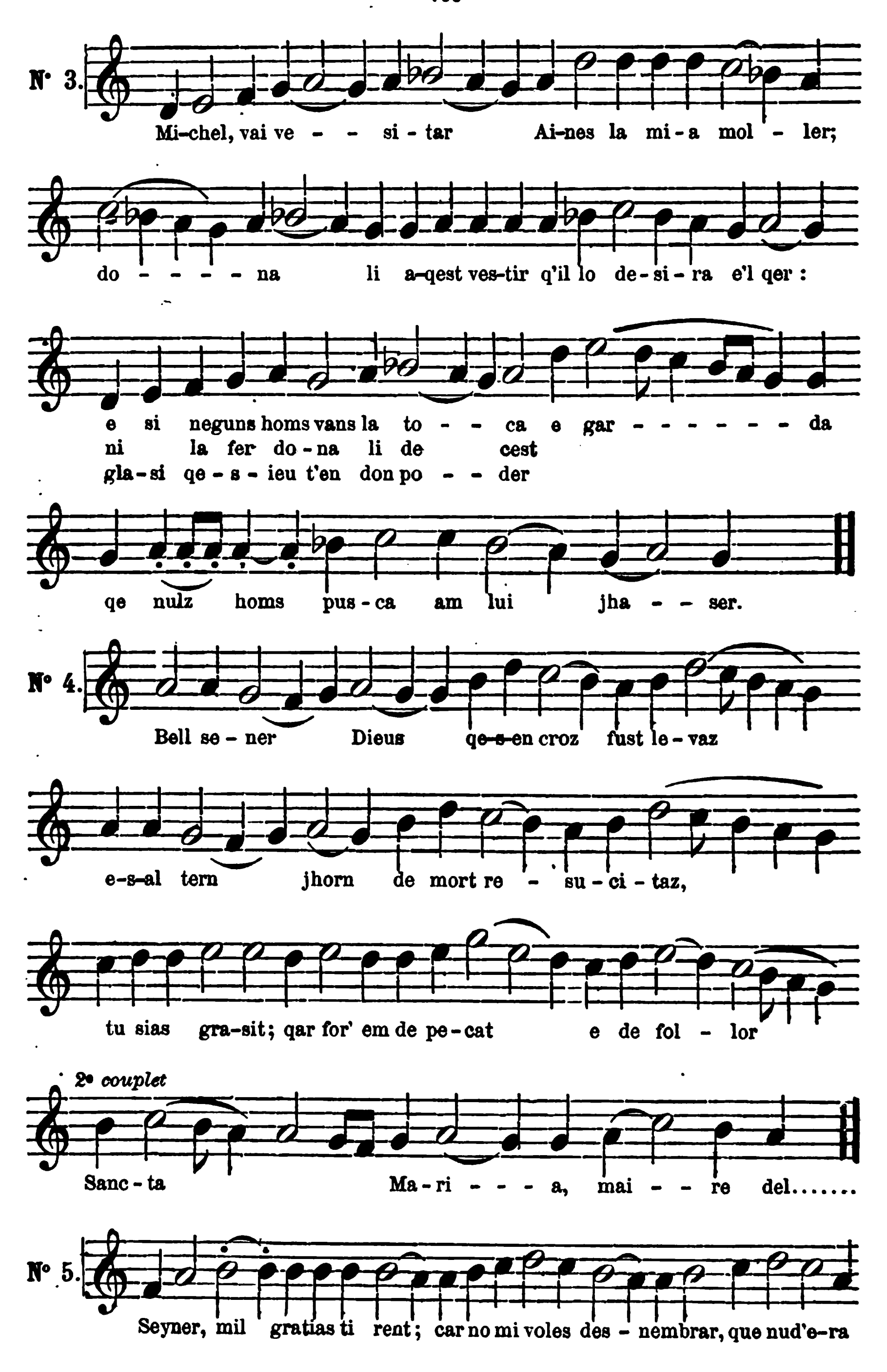


N. B. La seconde partie de cette antienne termine le verso du dernier feuillet du manuscrit.
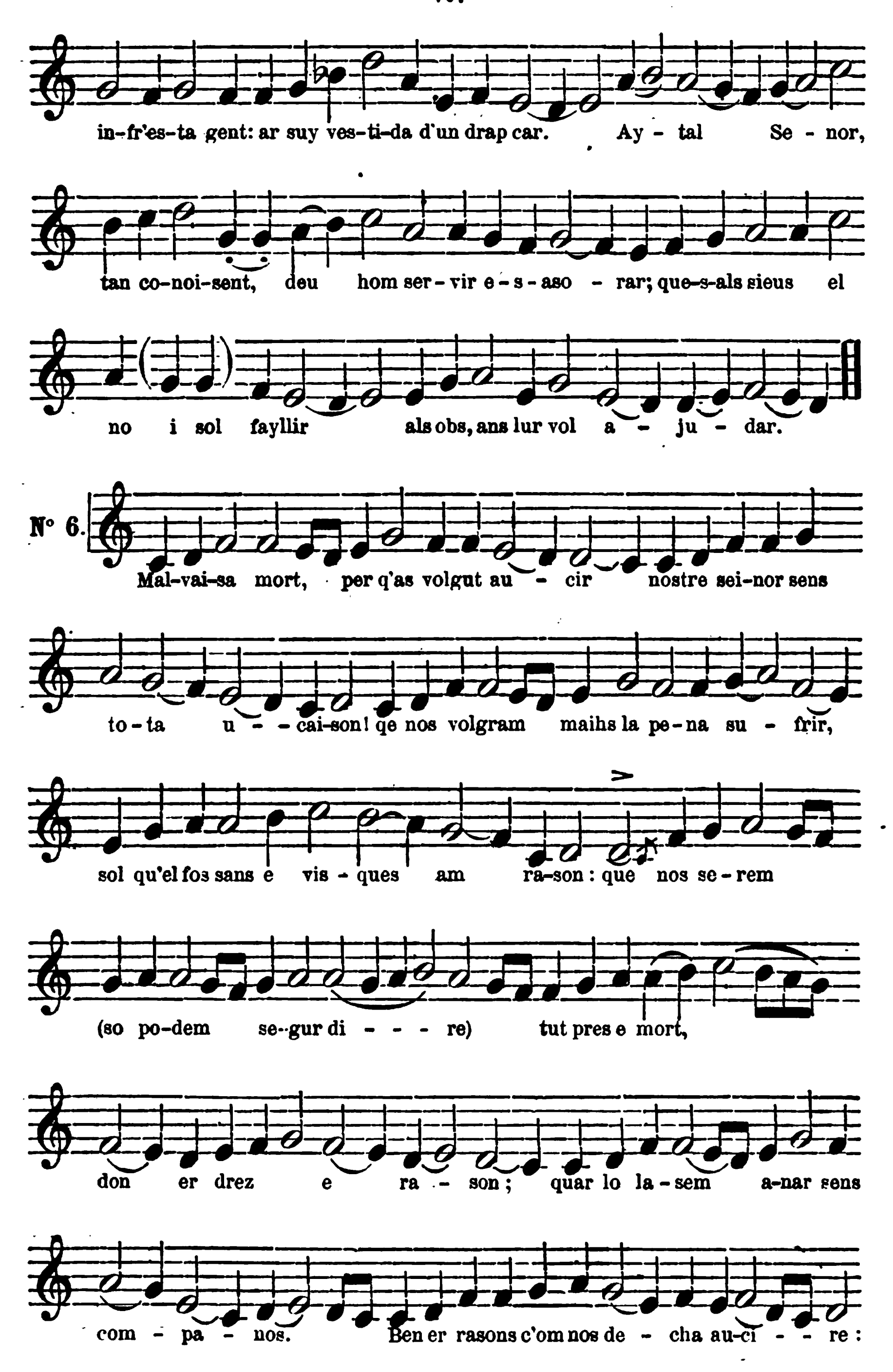
LE MARTYRE DE SAINTE AGNÈS
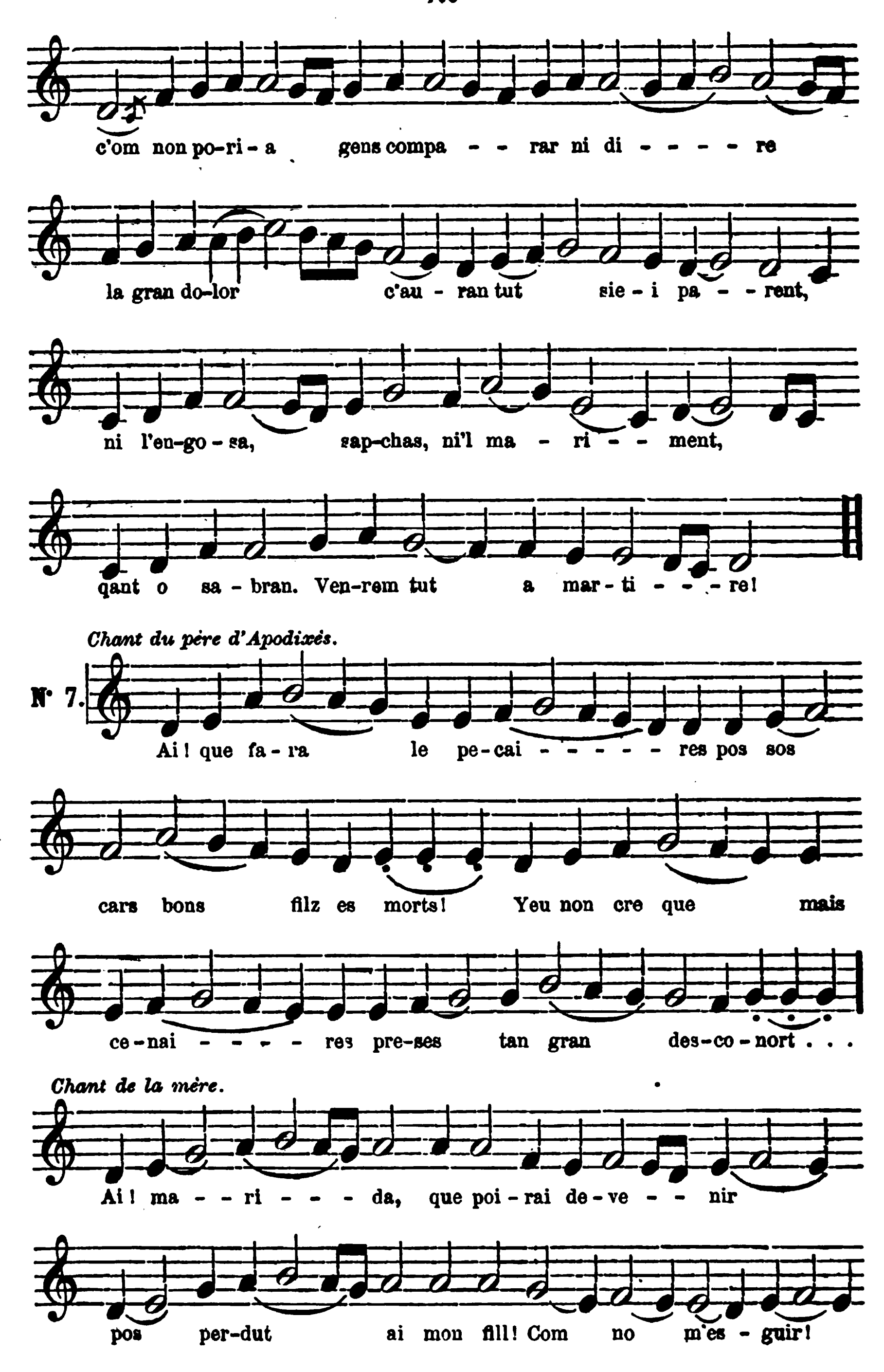
Transcription des morceaux de Chant
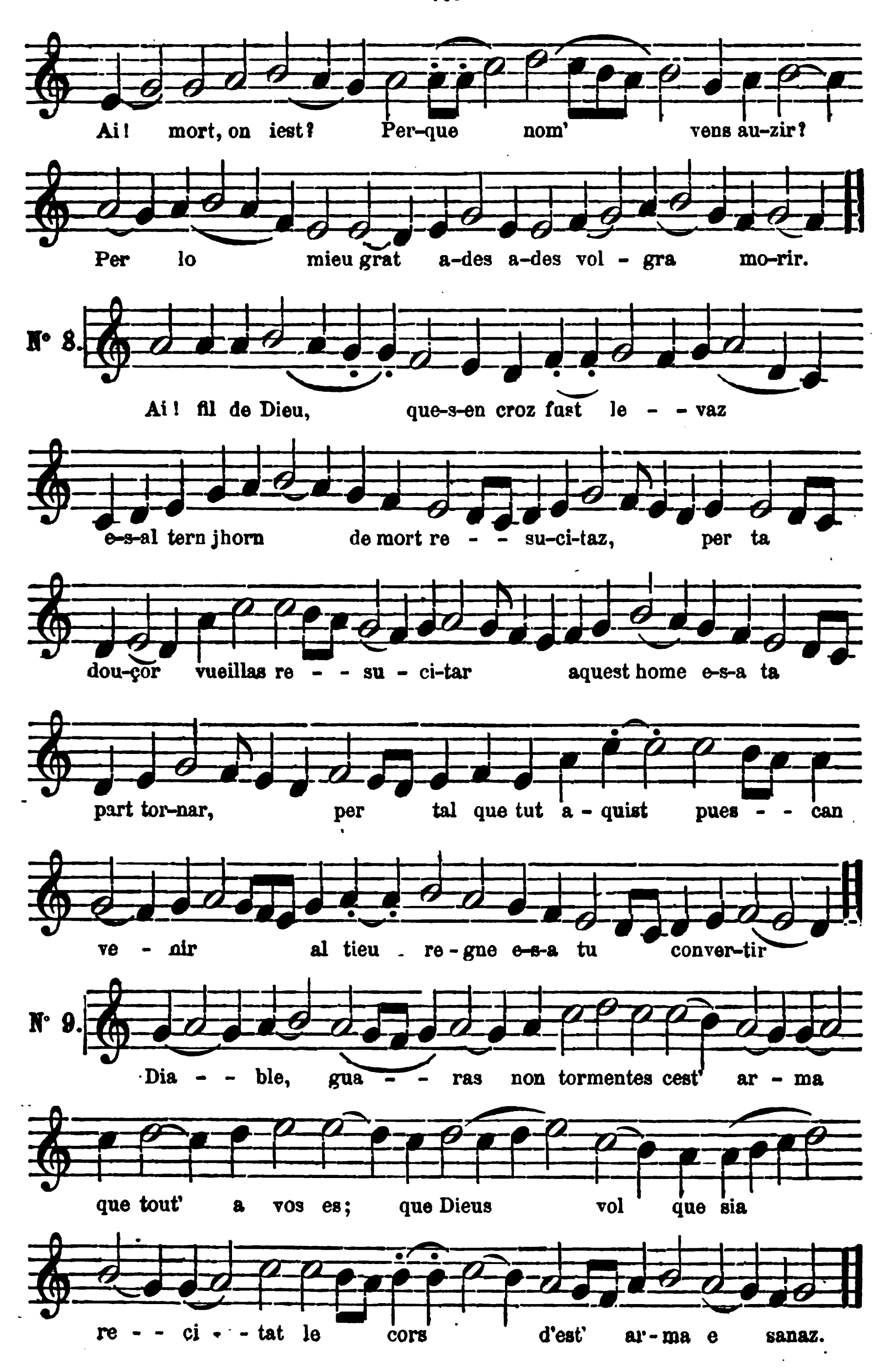
NOTA. — Plusieurs notes sont douteuses sur le manuscrit, entre autres la dernière du premier couplet du chant n° 1, répondant à la syllabe *lor* du mot *follor,* et qui est un *sol* plutôt qu'un *fa,* comme le porte à tort la musique gravée, page 98.
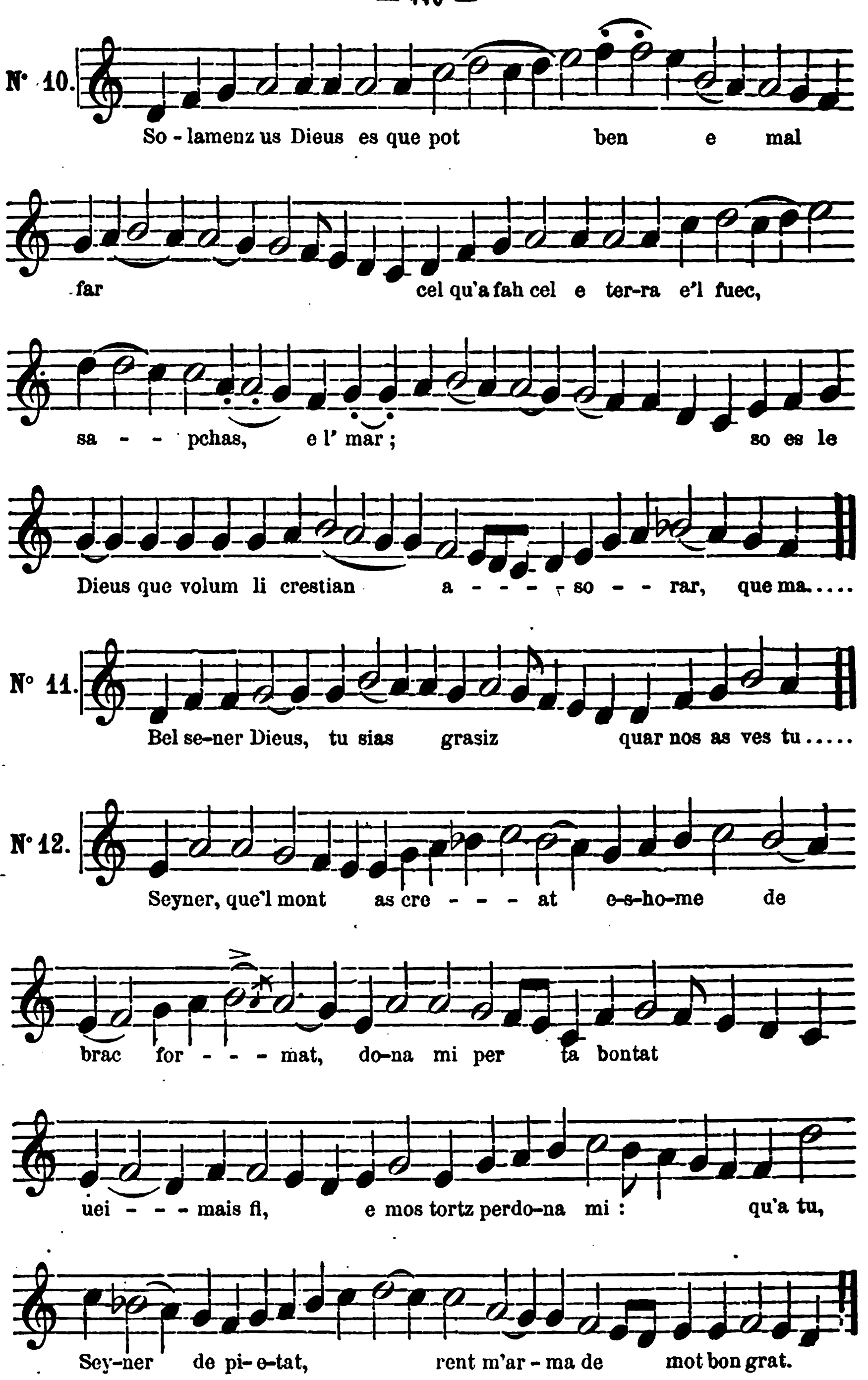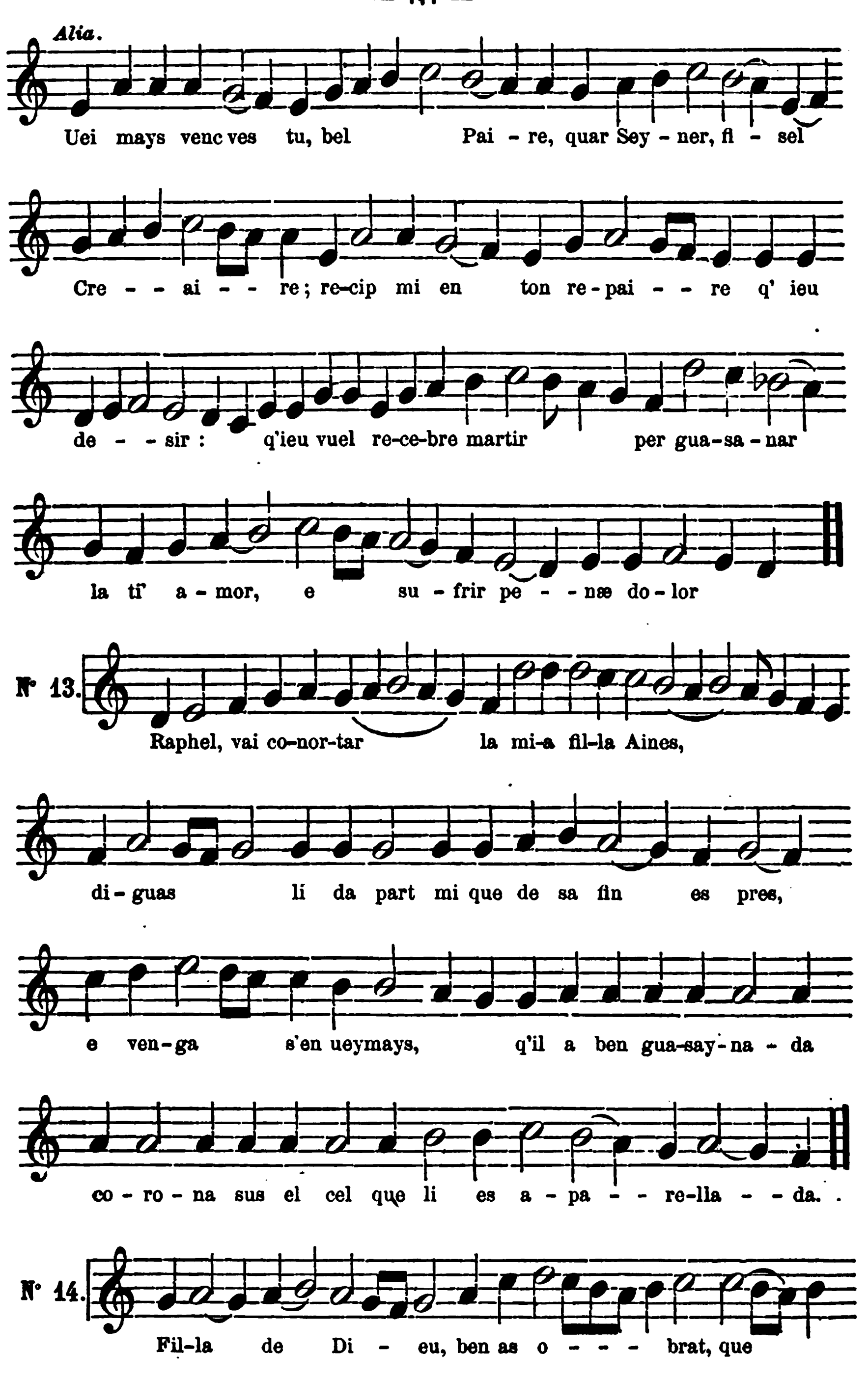



N° 3.
Mi-chel, vai ve - - si - tar Ai-nes la mi - a mol - ler;
do - - - - - na li a-qest ves-tir q'il lo de-si - ra e'l qer :
e si neguns homs vans la to - - ca e gar - - - - - - - da
ni la fer do - na li de cest
gla - si qe - s - ieu t'en don po - - der
qe nulz homs pus - ca am lui jha - - ser.
N° 4.
Bell se - ner Dieus qe-s-en croz fust le - vaz
e-s-al tern jhorn de mort re - su - ci - taz,
tu sias gra-sit; qar for' em de pe-cat e de fol - lor
2e couplet
Sanc - ta Ma - ri - - - a, mai - - re del.......
N° 5.
Seyner, mil gratias ti rent; car no mi voles des - nembrar, que nud'e-ra
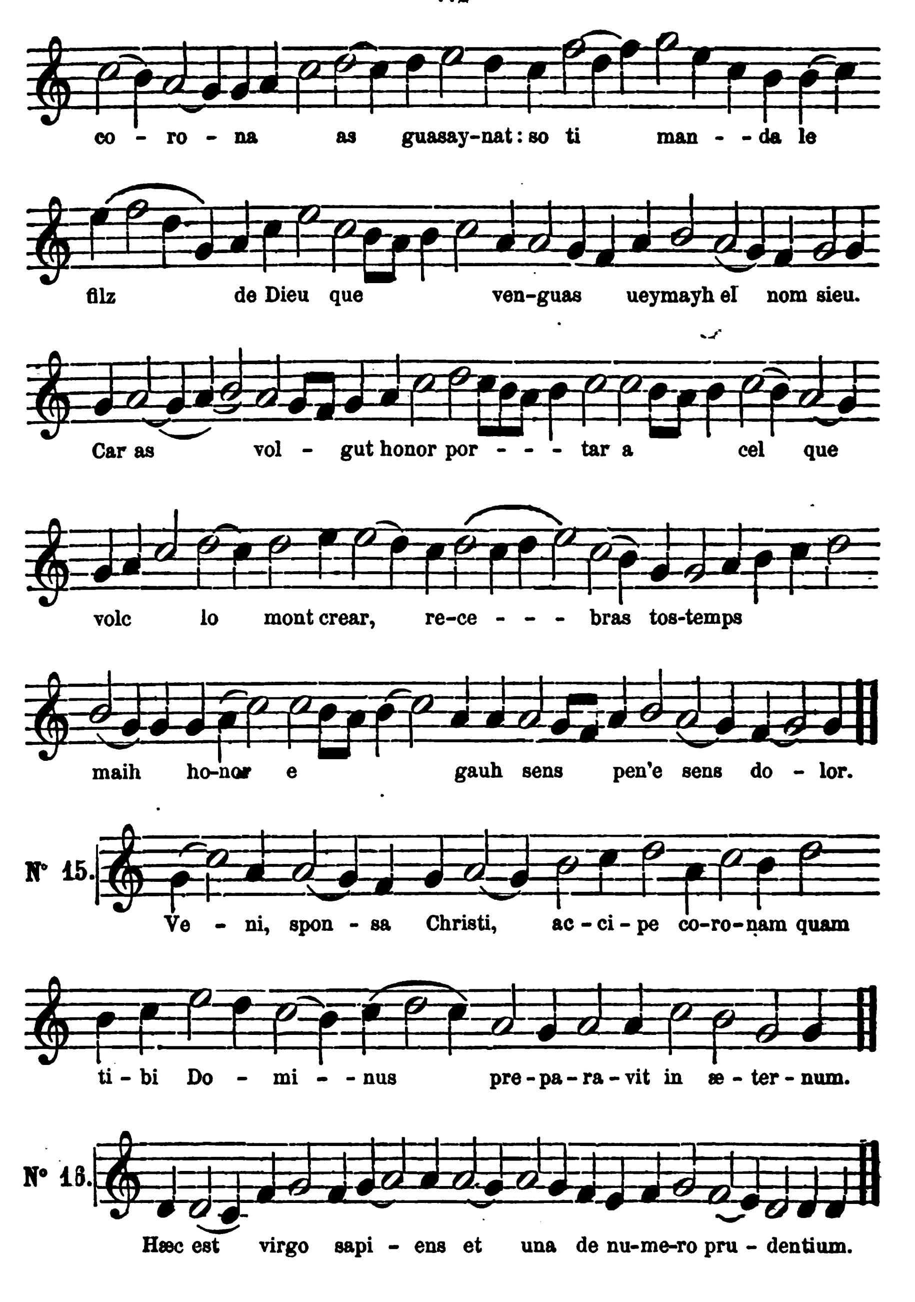

in-fr'es-ta gent: ar suy ves-ti-da d'un drap car. Ay - tal Se - nor,
tan co-noi-sent, deu hom ser - vir e - s - aso - rar; que-s-als sieus el
no i sol fayllir als obs, ans lur vol a - ju - dar.
N° 6.
Mal-vai-sa mort, per q'as volgut au - cir nostre sei-nor sens
to - ta u - - cai-son! qe nos volgram maihs la pe-na su - frir,
sol qu'el fos sans e vis - ques am ra-son: que nos se - rem
(so po-dem se-gur di - - - re) tut pres e mort,
don er drez e ra - son; quar lo la - sem a-nar sens
com - pa - nos. Ben er rasons c'om nos de - cha au-ci - - re:


c'om non po-ri - a gens compa - - rar ni di - - - - - re
la gran do-lor c'au - ran tut sie - i pa - - rent,
ni l'en-go - sa, sap-chas, ni'l ma - ri - - ment,
qant o sa - bran. Ven-rem tut a mar - ti - - - re!
Chant du père d'Apodixès.
N° 7.
Ai! que fa - ra le pe-cai - - - - - res pos sos
cars bons filz es morts! Yeu non cre que mais
ce - nai - - - - res pre-ses tan gran des-co - nort . . .
Chant de la mère.
Ai! ma - - ri - - - da, que poi - rai de - ve - - nir
pos per-dut ai mon fill! Com no m'es - guir!


Ai! mort, on iest? Per-que nom' vens au-zir?
Per lo mieu grat a-des a-des vol - gra mo-rir.
N° 8.
Ai! fil de Dieu, que-s-en croz fust le - - vaz
e-s-al tern jhorn de mort re - - su-ci-taz, per ta
dou-çor vueillas re - - su - ci-tar aquest home e-s-a ta
part tor-nar, per tal que tut a - quist pues - - can
ve - nir al tieu - re - gne e-s-a tu conver-tir
N° 9.
Dia - - ble, gua - - ras non tormentes cest' ar - ma
que tout' a vos es; que Dieus vol que sia
re - - ci - - tat le cors d'est' ar - ma e sanaz.


N° 10.
So - lamenz us Dieus es que pot ben e mal
far cel qu'a fah cel e ter-ra e'l fuec,
sa - - pchas, e l' mar ; so es le
Dieus que volum li crestian a - - - - so - - rar, que ma.....
N° 11.
Bel se-ner Dieus, tu sias grasiz quar nos as ves tu.....
N° 12.
Seyner, que'l mont as cre - - - at e-s-ho-me de
brac for - - - mat, do-na mi per ta bontat
uei - - - mais fi, e mos tortz perdo-na mi : qu'a tu,
Sey-ner de pi-e-tat, rent m'ar - ma de mot bon grat.


Alia.
Uei mays venc ves tu, bel Pai - re, quar Sey - ner, fi - sel
Cre - - ai - - re; re-cip mi en ton re-pai - - re q' ieu
de - - sir : q'ieu vuel re-ce-bre martir per gua-sa - nar
la ti' a - mor, e su - frir pe - - næ do - lor
Nº 13.
Raphel, vai co-nor-tar la mi-a fil-la Aines,
di - guas li da part mi que de sa fin es pres,
e ven - ga s'en ueymays, q'il a ben gua-say-na - da
co - ro - na sus el cel que li es a - pa - - re-lla - - da.
Nº 14.
Fil-la de Di - eu, ben as o - - - brat, que



Spécialité de l'imprimerie Anglo-Française Malvano & Co, rue Gioffredo, 62.

RAYMOND FÉRAUD

Au Concours Philologique et Littéraire ouvert à Montpellier par la Société pour l'étude des langues romanes.

Extrait du rapport de M. Boucherie, lu à la séance de la distribution des prix le 31 mars 1875.

« Le mémoire E est imprimé ; il contient la *Vida de sant Honorat,* légende en vers provençaux par Raymond Féraud, troubadour Niçois du XIIIe siècle, publiée pour la première fois en son entier par les soins et aux frais de la *Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, avec de nombreuses notes explicatives par M. Sardou, membre de ladite Société. Nice, in-8°.

« L'importance du poëme de Raymond Féraud pour l'histoire de l'épopée provençale est bien connue : il contient des récits sur Charlemagne et divers personnages liés à sa légende. Des recherches sur les sources de ces récits semblaient commandées à un éditeur de notre poëte ; on doit regretter que M. Sardou n'en ait fait aucune, lorsqu'il pouvait prendre pour point de départ les indications contenues dans *l'histoire poétique de Charlemagne*, de M. Gaston Paris......

« M. Sardou n'a point visé à donner une édition critique [1]. Cela étant, il faut le féliciter d'avoir reproduit de préférence le manuscrit de M. Guessard, le meilleur des quatre qu'il a connus, et d'en avoir amélioré le texte avec celui des autres. On doit regretter seulement qu'il n'ait pas recouru plus souvent à ces auxiliaires [2]..... Il nous a paru que la copie de M. Sardou — et c'est là une observation fort importante — était exacte, et qu'en général on pouvait s'y fier, malgré quelques fautes de lecture.

1. Et voilà pourquoi je me suis abstenu de faire les recherches dont il s'agit. Mon seul but et celui de la Société à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir a été de publier le texte d'un poëme curieux, à peine connu, et qui, comme l'a fort bien compris M. Boucherie, pouvait servir à l'étude de notre vieille langue d'Oc.

2. J'ai cru ne devoir prendre que les variantes les plus importantes précisément parce que je ne donnais pas une édition critique.



« Nous pensons donc que, tout en tenant compte des imperfections précédemment signalées, on doit lui savoir gré, premièrement d'avoir donné de Raymond Féraud une édition qui rendra un vrai service, en mettant à la portée de tous, dans un texte en somme exact et lisible, un monument très-intéressant de notre littérature; et en second lieu, d'avoir su choisir parmi les manuscrits qui s'offraient à lui, celui qui paraît être le meilleur. A ces divers titres, M. Sardou mérite notre reconnaissance, et la *Société des langues romanes* lui accorde une médaille de vermeil. »

Une si flatteuse distinction décernée à mon travail, malgré certains défauts malheureusement inévitables dans ce genre de publications, m'imposait en quelque sorte l'obligation de révoir attentivement le texte imprimé du vieux poëme et les notes qui l'accompagnent. Cette révision terminée, vinrent à ma connaissance diverses critiques plus ou moins justes, avec indication de fautes matérielles et d'interpretations douteuses ou hasardées. Je les avais déjà relevées moi-même pour la plupart, je n'en remercie pas moins les personnes qui m'en ont signalé quelques-unes.

J'ai compris qu'en raison du but que je m'étais proposé en me faisant éditeur de l'œuvre poétique de Féraud, je devais dresser une liste plus complète des rectifications reconnues nécessaires : voici cette liste. Les corrections sont nombreuses et quelques fautes typographiques ont pu échapper encore à ma très-mauvaise vue; mais je compte sur l'indulgence des lecteurs qui n'ignorent pas combien sont grandes les difficultés que présente toute publication des vieux textes de la langue d'Oc : difficultés qui existent même pour les plus habiles *romanistes*, et les exposent à de nombreuses erreurs : témoin Raynouard, qui a dû faire de longs erratas offrant parfois des centaines de corrections (voir les tomes I et II de son *Lexique*); témoin aussi le professeur à l'Ecole des chartes, M. Paul Meyer, dont l'édition de *Flamenca*, suivie d'une traduction *libre*, à déjà fourni à M. Chabaneau plus de soixante observations critiques sur 1431 vers; ce qui en promet deux cent cinquante au moins pour les 6652 vers qui restent à examiner [1].

A.-L. SARDOU.

1. *Revue des langues romanes*, 2e série, tome 1er page 24. Voir aussi aux pages 192 et 352 (même tome) vingt-huit pages de notes critiques sur *la Chanson de la croisade contre les Albigeois*, éditée et traduite par M. Paul Meyer.

LA

VIDA DE SANT HONORAT

ERRATA

Page 1 lig. 2. lisez : E'ls verses.
» 5. — d'u 5 precios cors sant.
» Note 5. — Pour *d'un*. Ici *du* pourrait être remplacé par *del*.
» 2 Note 9. Ajoutez : *el pocer del diable* est peut-être mieux traduit par *au pouvoir du diable* : les exemples de *ei* pour *al* sont nombreux. Voyez en outre au chap. XIX ce vers : « L'error de Baffumet qu'era lurs conestables » dans lequel le mot *conestable* a également le sens de *ministre*, *serviteur* (des diables).
» 3 colonne *a*, lig. 14 lisez : Jonas dintz del peison.
» » 26 — Non m'o tengan a mal.
» *b*, » 2 — Si non non m'en reprengua.
» 5 ligne 4 en remontant — Et aquisti clardatz.
» 7 Note 35. — Le ms. A porte *doutz*.
» 9 » 12 — Ajoutez : Ainsi traduit par Raynouard, *Lex. rom.* II. 47. Un philologue étranger fait d'*allarcs* un adjectif et interprète de cette façon : « à grands et larges sauts. »
» » Ligne 11. Lisez : « primay » et remplacez la note 13 par « Premièrement, d'abord. »
» 10 Ligne 10. Lisez : — Non est. — Si, sui : veser o pos.
» Note 22. Remplacez par : — Tu ne l'es pas. — Si, je le suis : tu peux le voir.
» 12 Ligne 11 en remontant, lisez : conoc la veritat.
» 16 Note 2. Ajoutez : ou le pays des Amazones, comme l'entend un critique allemand.
» » Note 4. Lisez : se retrouve au chap. XIV.
» 17 Note 1. — Jamais tu n'en aurais entendu de plus belle, si tu eusses un bon troubadour (chanteur). C'est-à-dire un meilleur que moi.
» 20 Note 36. Remplacez par : Gouvernent, dirigent. *Capdel*, chef : de *cap*, tête ; lat. *caput*.
» » Colonne *b*, ligne 3 en remontant. Lisez : seses en sella.
» 21 Note 54. Ajoutez : Peut-être aurais-je dû couper ainsi *a comptov*, ce dernier mot ayant le sens de noble personnage.
» » Colonne *b*, ligne 5 en remontant. Lisez : non li val ren.
» 22 Note 57. Ajoutez : Le ms. donne bien *quen brazant* ; mais peut-être faut-il lire *qu'enbrazant* pour *qu'embrassant*, comme le voudrait un critique.
» » Note 60. Remplacez par : Littéral. se retenait avec eux ; se tenait sur ses gardes. *Tenia son cap*, ne perdait pas la tête.

Page 25 Chap. XI, col. *a*, ligne 4. Lisez : sesia.
» » Note 2. Remplacez par : Littéral. était assis. Du verbe *sezer*. Se tenait.
« 27 Ch. XIII, lig. 13. Lisez : Santz Caprasis receup.
» 28 Ligne 5. Mettez un point et des guillemets après *la questa ;* supprimez les guillemets à la fin du vers suivant et remplacez le point d'exclamation par un point et virgule.
» 29 Ligne 6. Lisez : Non s'o tenguan
» » Note 2. — *E li sayna Sebilia*, et la saxonne Sebille. — *Var.* « E li savia Sebilia di cui son mant chantar.» (ms. B). Et la sage Sebille de laquelle (sur laquelle) sont (existent) maints chants.
» 31 Ligne 6. Lisez : que'ls a mes.
» 37 Note 2. Ajoutez : ou plutôt de Saxe.
» 39 Ligne 14 en remontant. Lisez : Ar ieitz de la preyson.
« 51 Titre du Ch. XXVI *arcivesques de Vienna*.
» 58 Ch. XXVIII, ligne 4 en remontant. Lisez : Antr'amdos los palmiers.
» 62 Titre du Ch. XXXI. Lisez : *Ayzi dis l'estoria*.
» » Note 2. Remplacez par : Et de gens habité (*Rayn*. Lex. rom. III, 521).
» 63 Ligne 8. Lisez : Las ! ca mal. — Lat. *quàm malè*.
» 70 Ligne 15. Lisez : Enayssi le Sanz Payres.
» 71 Titre du Ch. XXXVII. Lisez : *mostra*.
» 76 Ch. XL, ligne 1. Portez après *mi* la virgule qui est avant.
» 77 Colonne *b*, ligne 9 en remontant. Lisez : Anc pueys.
» 81 Ch. XLII, ligne 10. Lisez : Ni consi a regit s'aministration.
» 84 Ch. XLIV, ligne 3. Lisez : E pueys de mantenent.
» 89 Ligne 5 en remontant. Lisez : E tota l'eregia.
» 91 Note 9. Lisez : Entoura.
» 93 Ch. LI, colonne *a*, ligne 3 en remontant. Ponctuez ainsi :

Am sa coguiylla, a la Turbia,
E que en toquessa l'imaje.

» 96 Ligne 8. Lisez : C'anc fossan.
» 104 Ligne 12. Mettez une virgule au lieu d'un point après le mot *environat*.
» 107 Colonne *b*, ligne 9. Lisez : Meraviyllas.
» » Note 1. Remplacez par : Pour « cesatz » ou mieux « cessatz », bien renté : bas latin *censatus* : Voy. Du Cange. Honnorat (*Dictionn. de la langue prov.*) donne, etc.
» 109 Note 5. Ajoutez : Mais Raynouard a fait erreur : *pregonesa*, de *pregon* où *preon*, signifie profondeur ; et la phrase doit se traduire ainsi : « qui à cause de la grande profondeur de l'eau, ne pouvaient trouver l'enfant.»
« 112 Colonne *a*, lignes 13 et 14. Lisez :

Trays son coutell, pres la gabar 7 ;
Car non lo li volc autreiar.

» » Note 7. Remplacez par : Leçon du ms. B. La première signification de *gabar* est railler, se moquer, et, par résultat, berner, molester, crier contre quelqu'un, l'insulter, le maltraiter, le menacer. Il faut donc interpréter ainsi ces deux vers : « Il tira son couteau, commença par la rudoyer (ou la menacer) : car il ne veut lui pardonner cela.»
» 113 Note 6. Ajoutez : Traduction de Raynouard. Un critique veut que ce mot soit composé de *tras* (trans) et d'*anar* ; mais il me semble que le sens général de la phrase ne permet pas de se ranger à cette opinion.
» 114 Colonne *a*, ligne 4. Lisez : Velz ni guarllanda.
» 118 Ligne 6. Mettez un point après le mot « l'enfant».
» » Ligne 12 en remontant. Ponctuez ainsi :

E crueysiron : abtant 6
Es tornada li arma, e l'enfas si ploret.

La note 6 doit être modifiée en conséquence.

Page 120 Colonne *b*, ligne 8. Lisez : Ar'auias que vos comptaray.
» 122 Colonne *a*, ligne 5 en remontant. Lisez : Can *l'alleluya* si disia.
» 124 Colonne *a*, ligne 15 en remontant. « Que can un » serait préférable à « Que cascuns », leçon du ms.
» 128 Colonne *a*, ligne 4. Lisez : Anc non o saup res.
» 130 Colonne *b*, ligne 3 en remontant. Lisez : Sant Honorat l'a deslivrada.
» 131 Note 1. Lisez : *Ayzi comensan li miracle*, etc.
» » Note 3. Remplacez par : Littéral. et le latin est bref. — C'est-à-dire que le texte du manuscrit en latin d'après lequel l'auteur composo son poëme est concis, qu'il donne peu de détails.
» » Note 7. Ajoutez : Ou nous avons vu malheureusement cette heure.
» 134 Colonne *b*, ligne 3 en remontant. Remplacez la leçon du ms. « falsas garentz » par « falses garentz».
» 135 Colonne *a*, ligne 17 en remontant. Supprimez la virgule après le mot « menar ».
» 138 Colonne *a*, ligne 6. Lisez : On adorava li gent layga. — L'interprétation douteuse, indiquée par le signe (?) dans la note 3, doit être remplacée par celle-ci : « Où la gent laique faisait ses dévotions. » En effet *layga* est ici adjectif comme dans ce passage du *Brev. d'amor* : «Per amor de laigua gen. »
» 141 Ligne 9. Lisez : Non l'a tocada.
» » Ligne 11. Lisez : Adonx pogras ausir.
» » Ligne 14. Lisez : Sant Honoratz.
» » Lig. 27 et 28. Lisez : (zo trobam en la gesta
Del baron sant Esteve).
» 144 Colonne *a*, ligne 6. Lisez : Per zo que'l pogues soterrar.
» 145 Note 49. Ajoutez : Mais peut-être *molleta* est le féminin de l'adjectif *mollet* et non un substantif, comme l'a cru Raynouard, et le sens est alors : « On l'appelle hermine mollette.
» 147 Ligne 5 en remontant. Lisez : Tan verges es Sebilia.
» 149 Colonne *a*, ligne 6 en remontant. Lisez : — Non es ver. — Si, es, per ma fe.
» 151 Ligne 6 en remontant. Lisez : m'en a volgut.
» 154 Colonne *b*, ligne 8. Lisez : E ditz li : « Con iest tan plorosa ?
» 156 Ligne 15. Lisez : Que sesian al manjar.
» 158 Colonne *a*, lignes 2 et 3 en remontaut. Lisez:

Certas non blandiria tant 10,
Si'l perdes ad autra aventura.

» » Note 10. Remplacez par : Leçon du ms. C. Peut-être aussi devrait-on lire dans les ms. A et B « non lo blandria tant ». — *Blandir*, flatter, caresser exprimer son affection, témoigner son amour. (Voir le *Martyre de sainte Agnès*.) Le sens de ces deux vers est donc : « Certes elle ne témoignerait pas son amour, elle ne prodiguerait pas à son enfant les marques de son affection autant qu'elle le fait, si elle l'eût perdu par tout autre accident».
» 161 Note 1. Lisez : territoire.
» 165 Ligne 9 en remontant. Lisez : mantenent.
» 167 Note 4. Lisez : conversations.
» 173 Ch. CVIII, ligne 1. Lisez : n'Asalays.
» 174 Colonne *a*, ligne 3. Lisez : n'Azalays. — Au dernier vers de cette colonne, et page 175, avant-dernier vers de la colonne *a*, le ms. dit « n'Alazays ». Il est certain que ces différentes formes étaient également usitées.
» 177 Colonne *b*, ligne 6. Lisez : Segon c'avem troba.
» 178 Note 7. Ajoutez : C'est-à-dire, par rapport à lui. — Il n'en était pas de plus beau que lui.
» 180 Note 4. Ajoutez : M. Paul Meyer croit que *si d'allons* signifie *si de loin*. On trouvera dans le Lexique de Raynouard (VI, 2) la preuve que mon interprétation doit être la bonne.



Page 181 Colonne *a*, ligne 6. Lisez : Tan caramens.

» « Note 16. Ajoutez : M. Paul Meyer n'admet pas que *ayze* ou *ayse* signifie tonneaux, vaisseaux ; il pense que ce mot est le même que *aizi*, qui suivant Raynouard (*Lex. rom.* II. 41) signifie demeure, maison, asile. En conséquence M. Meyer pense que l'on doit traduire *Veiam los ayzes de l'ostal* par « Voyons les appartements de la maison. » Soit ; mais alors Raynouard se serait grossièrement trompé, puisque c'est son interprétation même que j'ai donnée. (Voir *Lex. rom.* II. 160). Néanmoins je ne le crois pas ; car *ayse* se dit encore de nos jours à Nice dans le sens de *vases, ustensiles en terre, poterie de ménage.*

» 182 Colonne *a*, ligne 4. Lisez : Zo trobam.

» 187 Colonne *a*, ligne 9 en remontant. Lisez : L'abiti l'a pres de mongia.

» 188 Colonne *a*, ligne 1 en remontant. Lisez : Que non n'avem trobat.

» 189 Colonne *a*, ligne 3. Lisez : verayament.

CHOIX

De proverbes, locutions proverbiales, sentences, adages, etc., recueillis dans le dialecte Romano-Provençal du Piémont, accompagnés de la traduction mot à mot, et de la traduction française.

---

1 *Fè com la galina d'Seneca, canta ben e raspa mal.*

Faire comme la poule de Senèque, elle chante bien et gratte mal.
Faire comme le coq qui chante bien et gratte mal.
Prêcher, parler bien et mal agir.

2 *Carià d'dnè com un can d'quajete*

Chargé de deniers comme un chien de caillettes.
Chargé d'argent comme un chien de saucisses, comme un crapaud de plumes. — Pauvre comme un rat d'église.

3 *Ogni uss a l'a so tabuss,*

Toute porte a son marteau.
Chacun porte sa croix dans ce bas-monde. — Il n'y a point de montagnes sans vallées— Dans tout il y a un bon et un mauvais côté. — Il n'y a point de médaille qui n'ait un revers.

4 *La camisa a l'è pi vsin che 'l gonèl*

La chemise est plus voisine que la tunique (ou le jupon).
La peau est plus proche que la chemise.

5. *Chi avrà pì fil farà pì teila.*

Qui aura plus de fil fera plus de toile.
Rira bien qui rira le dernier.

6. *Nen esse farina da fé d'ostie.*

Ne pas être de la farine à faire des hosties.
Ne pas être d'une probité à toute épreuve.

7 *Chi è oflé fassa ofele.*

Qui est oublieur fasse des oublies.
Quand chacun fait son métier, les vaches sont bien gardées.

8 *Papa d'Cavorët.*

Le pape de Cavoret, en parlant d'une personne dont on se raille. Cavoret est le nom d'un hameau sans aucune importance, situé a deux milles de la ville de Turin.

9 *Posta d'Cavorët*

La poste de Cavoret, se dit d'un cavalier qui tout en s'efforçant d'aller vite ne va que lentement.

10 *I 't vale nen un oss d'cerisa*

Tu ne vaux pas un os de cerise.
Tu ne vaux rien.

11 *Le parole rompo nen j'oss*

Les paroles ne rompent point les os.
Il faut se moquer des mauvaises langues.

12. *Esse doi can antorn a n'oss, esse doi gal ant un gioch.*

Être deux chiens après un os, deux coqs dans un poulailler.

13 *Fè surti un grij d'ant la testa.*

Faire sortir les grillons (caprices) de dans la tête.
Mettre à la raison.

14 *Avèi l'obligassion ch'a l'an i borgno a santa Lussia.*

Avoir l'obligation qu'ont les aveugles à sainte Luce.
N'avoir pas de reconnaissance.

15 *La padela dis al paireul, tir-te an là ch'i to me cunche.*

La poêle dit au chaudron : recule-toi là-bas que tu ne me salisses.
La pelle se moque du fourgon.

16 *Le sane scrussie dùro pì ch' le bone.*

Les verres félés durent plus que les bons.
Les pots fêlés durent plus que les bons.

17 *I è nen pì dificil a scortiè ch' la coa.*
Il pì cativ d'scortiè a l'è la coa.

Il n'est rien de plus dfficile à écorcher que la queue.
Le plus chétif d'écorcher c'est la queue.
Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue.
A la queue le venin.

18 *Intrè ant la confraternità.*

Entrer dans la confrérie.
Se marier : prendre le collier de misère.

19 *Fè i prim vespr.*

Faire de primes vêpres, faire vêpres à primes
Anticiper le mariage : emprunter un pain sur la fournée.

20 *Trist col osèl ch'nass ant cativa val.*

Triste cet oiseau qui naît en chétive vallée.
Malheur à celui qui naît sous une mauvaise étoile.

21 *Le parole son com le cerese.*

Les paroles sont comme les cerises.
Une parole en amène une autre.

22. *Un scot ai simia un trav.*

Un fétu lui semble une poutre.
Il fait beaucoup de bruit pour rien. — Faire d'une mouche un éléphant.

23 *Mandè an Picardie.*

Envoyer en Picardie.
Condamner à être pendu, faire pendre.

24 *Piè doi colomb con 'na fava.*

Attraper deux pigeons avec une fève.
Faire d'une pierre deux coups.

25 *Fè d'un sant Antoni un piston.*

Faire de saint Antoine un pilon.
Fàire peu de beaucoup, d'un habit un bonnet de nuit.

26 *Andè an breud d'faseüi, d' lasagne, andè an Emaüs.*

Aller (s'en) en bouillon de haricots, de lasagnes [1], s'en aller à Emmaüs [2].
S'en aller en eau de boudin

27 *Larg d'boca, streit d'man.*

Large de bouche, étroit de la main.
Prometteur dur à la desserre.

28 *La ceresa a l'a 'lverm o a l'a 'l granin.*

La cerise a le ver.
La femme est enceinte.

29 *Volèi esse l'euli.*

Vouloir être l'huile.
Vouloir toujours avoir le dessus.

30 *Vint e quatre ore son sonà.*

Vingt-quatre heures sont sonnées, le jour est fini.
Adieu paniers vendanges sont faites. — Les beaux jours sont passés. — C'en est fait, il est trop tard — *Alea jacta est.*

N. B. — Pendant des siècles, en Italie, on a compté les jours à partir de la tombée de la nuit ; en conséquence, en disant : les 24 heures sont sonnées, cela signifiait qu'on était à la fin du jour. Les Piémontais avaient adopté cette manière de compter les jours.

31 *Tirèsse la brasa sui pè.*

Tirer la braise sur ses pieds.
Agir contre ses intérèts.

32 *Una man lava l'autra, doe lavon la cera.*

Une main lave l'autre, deux lavent le visage.
Il faut s'aider mutuellement.

1. Les lasagnes sont des vermicelles plats en forme de rubans.
2. Emmaüs est un bourg situé a cinq milles de Jérusalem, où Jésus-Christ, après avoir parlé à ses disciples, disparut de leur vue.

33 *Fè bé.*

Faire bè (comme les agneaux).
Être réduit à la besace. — Rôtir le balai — Tirer le diable par la queue.

34 *A l'è mei un euv ancheui ch' na galina doman.*

Il est mieux un œuf aujourd'hui qu'une poule demain.
Un *tiens* vaux mieux que deux *tu l'auras*.

35 *Predich e melon, ogni cosa a soa stagion.*

Sermon et melon, chaque chose a sa saison.

36 *A j'è ch'i timorós ch'a perdo.*

Il n'y est que les timides qui perdent.
La fortune favorise les hardis et repousse les timides.

37 *Ai vira flor.*

Il lui tourne fleur.
Le sort lui sourit.

38 *Ai vira piche.*

Il lui tourne pique.
Le sort lui est contraire. — Il est malheureux.

39 *Farina del diavol va tuta an bren. Lo ch'a ven per fluta va via per tanborn.*

La farine du diable s'en va toute en son : ce qui vient par la flûte s'en va dehors par le tambour.
Les biens mal acquis ne profitent point.

40 *Fé'l galet, dressè i corn,'l nas*

Faire le petit coq, dresser les cornes, le nez.
Faire le petit coq, se dresser sur ses ergots, s'enorgueillir.

41 *Butè trop d'carn al feù.*

Mettre trop de viande au feu.
Entreprendre trop à la fois.

42. *Mare pietosa fa i gatin orbo.*

Mère piteuse fait les petits chats aveugles.
Trop de bonté gâte les enfants.

43 *Chi la veul cheuita, chi la veul crua.*

Qui la veut cuite, qui la veut crue.
(Tot homines tot sententiœ.)
Autant de personnes, autant d'avis divers.

44 *Chi d'cotèl massa, de cotèl meuir,*

Qui tue avec le couteau, meurt par le couteau.
Qui se sert de l'épée, meurt par l'épée.
Telle vie, telle mort.

45 *Dè le fée an guardia al luv.*

Donner les brebis en garde au loup.
Au plus larron la bourse.

46 *Chi sa nen lo ch'fè d'dnè, ch'as buta a litighè e fabrichè.*

Qui ne sait pas ce que faire des deniers (de l'argent qu'il a), qu'il se mette à plaider et à bâtir.
Bâtir et plaider sont propres à ruiner.

47 *Doe fomne e n'oca fan un marcà.*

Deux femmes et une oie font un marché.

48 *Chi passa Pò passa Doira*

Qui passe (le) Pô passe (la) Doire.
Qui peut plus peut moins.

N. B. — Le Pô est un fleuve, la Doire une petite rivière.

49 *Dolòr d'vidua, dolòr d'gomo.*

Douleur de veuve, douleur de coude.

50 *Dio 'n guarda da un et cetera d'un nodar, e d'un qui-pro-quo d'un spessiari.*

Dieu nous garde d'un et cœtera d'un notaire, et d'un quiproquo d'apothicaire.

51 *Fave e faseui, ognun fassa i fat seui.*

Fèves et haricots, chacun fasse son fait.
Faire bande à part.

52 *Fè feu d'so bosch,*

Faire feu de son bois.
Être à même de se passer du secours d'autrui.

53 *Fesse onor d'la roba d'j aitri*

Se faire honneur du bien des autres.
Du cuir d'autrui faire large courroie.
Et d'autruy cuir faire larges correies.
Faire son preu d'autruy domage.

54 *Butè nen la basana vsin al feü, s'un veül nen ch'a s'avisca*

Ne pas mettre l'amadou proche du feu, si on ne veut pas qu'il s'enflamme.
Ne pas mettre une personne à la gueule du loup.

55 *D'ant la peila caschè ant el feü.*

De dans la poële tomber dans le feu.
Tomber de Charybde en Sylla, de flèvre en chaudmal.

56 *Fidesse l'è ben, nen fidesse l'è mej.*

Se fier c'est bien, ne pas se fier c'est mieux.

57 *Fieul dla galina bianca.*
Fils de la poule blanche.
Un favori de la fortune.

58 *Fè 'l pass second la gamba.*
Faire le pas suivant la jambe.
Se régler, se mesurer.

59 *Avè n'eui a la padèla, l'autr al gat.*
Avoir un œil à la poêle, l'autre au chat.
Avoir un œil aux champs, l'autre à la ville.
Avoir l'œil au guet.

60 *Gavèsslo dai eui*
Se l'arracher (le sommeil) de ses yeux.
Prendre sur son sommeil pour faire quelque chose.

61 *Ogni salm finis an gloria.*
Tout psaume finit en (un) gloria.
La bouche parle de l'abondance du cœur.

62 *La pratica val pì che la gramatica.*

La pratique vaut plus que la grammaire.
L'expérience vaut plus que la science.

63 *Chi fa gratè da n'autr, è gratà mai dova smangia.*

Qui se fait gratter par autrui, n'est jamais gratté où il lui démange.
Qui s'attend à dîner à l'écuelle d'autrui dîne tard.

64 *Tut i grop veno al pento.*

Tous les nœuds viennent au peigne.
Toute mauvaise action tôt ou tard est punie.

65 *Dè d'incens ai mort.*

Donner de l'encens aux morts.
Faire des choses qui ne servent à rien.

66 *Lait e vin tossi fin.*

Laitet vin toxique fin.
Lait sur vin ç'est venin.

67 *Sot la lentia j'è la bela fia.*

Sous la lentille il y a la belle fille.
La fille marquée d'une lentille est jolie (ordinairement).

68 *Lassè andè l'aqua al pi bass, lassè bojè*

Laisser aller l'eau au plus bas, laisser aboyer.
Laisser couler l'eau sur le pont, laisser aboyer.
Laisser le monde comme il est, prendre le temps comme il vient.

69 *Lassèsse godè*

Se laisser jouir (de soi).
Se laisser manger la laine sur le dos. Se laisser aller, séduire, embabouiner.

70 *Cativa lavandièra treuva mai bona peira.*

Une chétive laveuse ne trouve jamais bonne pierre.
Un mauvais ouvrier ne trouve jamais bon outil.

71 *Lvè 'l cassul*

Oter la louche, le cueiller à pot.
Oter, retirer l'administration d'une maison, d'un ménage.

72 *Robè per fè limosna.*

Voler pour faire l'aumône.
Dépouiller saint Pierre pour vêtir saint Paul.
Oter aux uns pour donner aux autres.

73 *A val pi n'onssa d'fortuna c'huna lira d'talent.*

Il vaut plus une once de fortune qu'une livre de talent.
La fortune vaut plus qu'une livre de talent, de savoir, de de mérite.

74 *Lontan da le fomne ch'a parlo latin e dai omni ch'a parlo fomnin.*

Loin des femmes qui parlent latin et des hommes qui parlent féminin.
(Se tenir) loin des femmes savantes et des hommes libertins.

75 *Butè n'oss an mess a doi càn.*

Mettre un os entre deux chiens,
Semer la discorde.

76 *La luna l'è sul fiè.*

La lune est sur le figuier.
Il est de bonne humeur.

77 *Esse d' luna*

Être de lune.
Être en bonnes dispositions.

78 *Chi a avù a avù.*

Qui a eu a eu.
Tant pis pour les battus.
Se dit quant la paix est faite, sans indemnité ni dommages payés.

79 *'L botal da dlò ch'a là.*

Le tonneau donne du vin qu'il a.
Il ne sort du sac que ce qu'il y a.
Un méchant ne peut faire de bonne actions.

80 *La piuma fa l'osèl.*

La belle plume fait le bel oiseau.
Les beaux habits font le bel homme.

81 *Poss d'san Patrissi — butè ant el poss d'san Patrissi.*

Fleuve d'oubli — mettre dans le puits de saint Patrice.
Jeter au fleuve d'oubli ; étouffer une chose, n'en parler plus.

82 *Quand'l povr'om veul cheuse, 'l forn a droca.*

Quand le pauvre veut cuire (son pain), le four tombe.
Rien ne vient à point pour le pauvre.

83 *Profèta Baruch.*

Prophète Baruch.
Prophète du passé.

84 *Longh com la Quaresima.*

Long comme le Carême.
Long comme un jour sans pain.

85 *Qui fa ben a l'a 'n quartin, e chi fa mal a l'a un bocàl.*

Qui fait bien a un quart de bouteille, et qui fait mal a une demi-bouteille.
Les chevaux courent les bénéfices et les ânes les attrapent.
Celui qui gagne l'avoine n'est pas celui qui la mange.

86 *A j'è nen parentèla ch'a l'abia nen la coa ch'ai rabela.*

Il n'y est point de parent qui n'ait pas la queue qui lui traîne.
Chacun a ses défauts.

87 *Un ben e na rangola.*

Un bien et un mal.
(lat : *bona mixta malis*).
Le bien est toujours mêlé de mal.

88 *A pijra nen 'l re per so compare.*

Il ne prendrait pas le roi pour son compère.
Se dit de quelqu'un si joyeux, qu'il préfère pour le moment sa situation à la plus haute dignité.

89 *Chi rend perd i dent.*

Qui rend perd les dents.
Il n'y a rien à rendre.

90 *Responde cio per broca.*

Répondre clou pour broquette.
River les clous à quelqu'un, lui donner son paquet.
Riposter comme il faut.

91 *Chi sa fé feü sa fa roba.*

Qui sait faire son feu sait faire fortune, acquérir.
Un économe sait tirer parti de son bois.

92 *La roba bona a s'fa 'l pressi da chila.*

La marchandise bonne se fait son prix.
A bon vin il ne faut pas de bouchon.

93 *L'è nen roba per i so dent.*

Ce n'est pas chose pour ses dents, pour son bec.
Ce n'est pas charge pour son dos.

94 *La gola ai roba tut.*

La gueule (la gourmandise) lui vole tout.
Il est sujet à son ventre.

95 *La pansa a me roja, le budele van an procession.*

La panse me grouille, les boyaux vont en procession.
Le ventre crie, le ventre grouille.

96 *Esse cheüit.*

Être éperdûment amoureux.
Être amoureux fou.

97 *Pi fum ch' rost.*

Plus de fumée que de rôti.
Plus d'apparat que de richesse.

98 *Nen dì quatre fin ch'asia ant el sach.*

Ne pas dire quatre jusqu'à ce qu'il soit dans le sac.
Ne pas vendre la peau de l'ours avant qu'il soit pris.

10



99 *Tant a val col ch'a roba com col ch'a ten el sach.*

Autant vaut celui qui vole comme celui qui tient le sac.
Tant vaut le recéleur comme le voleur.

100 *A l'è nen farina d' tò sach.*

Il n'est pas farine de ton sac.
Ce n'est pas de ton cru.

101 *I d'né son 'l second sangh.*

Les deniers (l'argent) sont le second sang.
L'argent est necessaire pour vivre.

102 *San an cesa, diao ant ca.*

Saint à l'église, diable en maison.
Saint à l'église, diable à la maison.

103 *Chi fa lo ch' non sa, guasta lo ch'a fa.*

Qui fait ce qu'il ne sait, gâte ce qu'il fait.
Qui fait un métier qu'il ignore, perd son temps et sa peine.
Qui ne sait écorcher, déchire la peau.

104 *Savèi a che ora leva l'sol.*

Savoir à quelle heure (se) lève le soleil.
Être expérimenté.

105 *Savèi plè la pola senssa fèla criè.*

Savoir peler la poule sans la faire crier.
Être fort adroit, fort habile à attraper l'argent d'autrui.

106 *'L mond l'è fait a scala, chi monta chi cala.*

Le monde, il est fait à échelle, qui monte qui descend.
Le monde est une échelle : l'un monte, l'autre descend.
L'un est heureux, l'autre est malheureux.

107 *I è mai na bella scarpa ch'a'n vena brut savat.*

Il n'est jamais un beau soulier qui ne devienne une sale savate.
Il n'y a pas de si belle rose qui ne devienne gratte-cul, de si beau cheval qui ne devienne rosse.

108 *La pi cativa roa l'è cola ch'a scherssis.*

La plus mauvaise roue fait toujours le plus de bruit.
Celui qui devrait, avec plus de raison, se taire, est celui qui parle le plus.

109 *Secrét com 'l tron.*

Secret comme le tonnerre.

110 *Covè la senér.*

Couver les cendres du foyer.
Ne pas quitter le coin du feu.

111 *Avei 'l cervel ant i garèt.*

Avoir la cervelle dans les talons.
Être une tête de linotte, avoir l'esprit aux talons.

112 *Fesse brusè j'eui per le siole d'j aitri.*

Se faire brûler les yeux pour les ciboules des autres.
Se tuer pour les autres.

113 *Si a j'è quaicosa sot.*

Ici (ou là) il y est quelque chose dessous.
Il y a anguille sous roche.

114 *Chi n'a fa n'a speta*

Qui en fait, en attend.
Qui a fait du dommage à autrui doit en attendre en revanche.
Par pari refertur.

115 *Spina ch'a pons, pons a bonora.*

Epine qui pique, pique de bonne heure.
Les bons jours se connaissent au matin.

116 *Chi a l'amer an boca peül nen spuè doss,*

Qui a l'amer en bouche ne peut cracher doux.
Bouche pleine de fiel ne peut cracher du miel.

117 *Chi sta ben a s'bogia nen.*

Qui est bien ne se bouge pas.
Qui se trouve bien s'y tienne.

118 *Le stele smio ai such; i ciap smio a le ole.*

Les copeaux ressemblent aux souches, aux troncs d'où ils sont détachés.
Les tessons ressemblent aux pots cassés.
Bons chiens de chasse viennent de race.

119 *Mana sui macaron.*

Manne sur les macaronis.
Chose qui vient à propos.

120 *Con'l temp e la paja i nespo maduro.*

Avec le temps et la paille les nèfles mûrissent.
Avec la patience on vient à bout de tout.
Tout vient à point à qui sait attendre.

121 *Magister nissard.*

Maître niçois.
Maître sévère, rigide, rigoureux.

122 *'L mal ven an pressa e va via adasi.*

Le mal vient en presse et s'en va (dehors) lentement.
Le mal vient prestement et s'en va lentement.

123 *Mangè d'polenta e andè vesti d'seda.*

Manger de la polente et aller vêtu de soie.
Ventre de son, robe de velours.
Bien mis, mal nourri.

124 *Qui mangia la molca con i dent, a rusia la crosta con le zansive.*

Qui mange la mie de pain avec les dents, ronge la croûte avec les gencives.
Quand on dissipe dans sa jeunesse, on se trouve dans le besoin dans sa vieillesse.

125 *Bsogna mangè con i gat e lapé con i can.*

Il faut manger avec les chats et laper avec les chiens.
Il faut hurler avec les loups. Il faut se faire aux usages d'autrui, se soumettre aux lois du pays où l'on est.

126 *Mangè le fave an testa a un.*

Manger les fèves sur la tête de quelqu'un,
Surpasser quelqu'un en taille ou en talent.

127 *Mangeria 'l ben d' set cese.*

Il mangerait le bien de sept églises (en parlant d'un dispateur, d'un gourmand).

128 *Nè per pièuvà nè per bel lassa nen a ca 'l mantel.*

Ni pour la pluie ni pour le beau temps ne laisse ton manteau à la maison.
Quand il fait beau prend ton manteau.

129 *Loda 'l mar tente a la terra.*

Loue la mer, tiens-toi à terre,
Il n'est rien de tel que le plancher des vaches.

130 *Fè orie da marcant.*

Faires les oreilles de marchand.
Faire la sourde oreille.

131 *Chi è content è mort.*

Qui est content est mort.
Maison bâtie, le maître déloge.

132 *La mostra val pì ch' la marcanssia.*

La montre, l'échantillon vaut plus que la marchandise.
Belle apparence peu de mérite.

133 *Mostrè ai gat a rampiè, a soa mare a fè d' masnà.*

Montrer aux chats à grimper, à sa mère à faire des enfants.
C'est gros Jean qui en veut remontrer à son curé, un ignorant qui en veut apprendre à plus savant que lui.

134 *Nè mul, nè mulin, nè sgnor per vsin, nè compare contadin.*

Ni mulet, ni moulin, ni seigneur pour voisin, ni compère de la campagne, ni pour compère un campagnard.

135 *Nasse con l'amburi an man.*

Naître avec le nombril en main.
Naître coiffé, être très-heureux.

136 *Fè pra net.*

Faire pré net.
Nettoyer le tapis (au jeu), gagner tout l'enjeu.

137 *Ni d'berte.*

Nid de pie.
Vieille perruque, chevelure en désordre, tignasse.

138 *A ogni osèl so ni è bel.*

A tout oiseau son nid est beau.

139 *I ochèt meno j'oche a beive.*

Les oisons mènent les oies à boire.
Les ignorants veulent enseigner aux savants.

140 *D'ov'a jè d' fomne e d'oche, j'è nen parole poche.*

Où il y a des femmes et des oies, il n'y a pas peu de paroles.
Où il y a des femmes et des oies, il y a beaucoup de caquet.

141 *I omini a s'mesuro nen a brass o a rass.*

Les hommes ne se mesurent pas à la brasse ou à l'aune.

142 *Val pi un onssa d'boneur ch' una lira d' savei.*

Vaut plus une once de bonheur qu'une livre de savoir.
Une once de bonheur vaut plus qu'une livre de science.

143 *Fesse paghè da doi l'istessa fatura.*

Se faire payer par deux la même facture.
Tirer d'un sac deux moutures.

144 *Sgurè 'l paireul.*

Recurer le chaudron.
Se confesser.

145 *Batse per la paja.*

Se battre pour de la paille.
Se battre pour rien.

146 *Cherpa pansa ch' roba vanssa.*

Crève la panse (plutôt) qu'une chose reste.
Crève plutôt le ventre que de laisser de la viande au plat.

N. B. — La même pensée existe chez les montagnards auvergnats avec des expressions différentes.

147 *Pansa piena gioja mena.*

Panse pleine joie amène.

148 *Le parole empo nen la panssa.*

Les paroles ne remplissent point la panse.

149 *A l'è mej un bon amis ch'un parent.*

Il est mieux un bon ami qu'un parent.
Un bon ami vaut mieux qu'un parent.

150 *Un bel parlè d'boca, molt a val e poch a costa.*

Un beau parler de bouche, beaucoup vaut et peu coûte.
Jamais beau parler n'écorchera la bouche.

151 *'L pass pi cativ a l'è col fora d'uss.*

Le pas le plus chétif (mauvais) est celui de la porte.
C'est le premier pas qui coûte.

152 *Fè 'l pas pi largh ch'l gonel.*

Faire le pas plus large que la robe ou le jupon.

153 *Dì 'l paternostre dla sumia.*

Dire le patenôtre du singe.
Jurer, murmurer, marmotter.

154 *Pecà vej penitenssa neuva.*

Péché vieux pénitence nouvelle.
Qui ne travaille pas dans sa jeunesse traîne misérablement sa vieillesse.

155 *Fè com l'aso ch'a porta d'vin e beive d'eva.*

Faire comme l'âne qui porte du vin et boit de l'eau.
Se fatiguer pour l'avantage d'autrui.

156 *Fè 'l basa pianèle, 'l leca bardèl.*

Faire le baise-plancher, le baise-degrés d'autel.
Faire le dévot, le bigot, l'hypocrite.

157 *Chi scota e tas, ten 'l mond an pas.*

Qui écoute et se tait, tient le monde en paix.

158 *Al temp ch Berta filava, ch' i rat portavo le pantofle.*

Du temps que (la reine) Berthe au long pied filaît, que les rats portaient des pantoufles. Du temps qu'on se mouchait sur la manche. Dans le bon vieux temps.

159 *Chi a temp ch'a speta nen temp.*

Qui a le temps, qu'il n'attende pas le temps.
Il ne faut pas laisser échapper les occasions.

160 *Terra neira fa bon forment.*

Terre noire fait bon froment.
Teint basané indique une bonne constitution physique.

161 *A j'è chi timoros o timid ch'a perdo.*

Il n'y a que les timides ou craintifs qui perdent.
La fortune favorise les hardis et repousse les timides.

162 *Vorei o volei nè tnì nè scortiè.*

Ne vouloir ni tenir ni écorcher.
Ne se déterminer ni pour une chose ni pour une autre.
Ne vouloir rien faire du tout.

163 *Nen ancalè a tochè 'l gràss con le man oite.*

Ne pas oser toucher du gras avec les mains ointes de graisse.
Vouloir paraître scrupuleux.

164 *A bsogna nen tochè col cantin.*

Il y a besoin (il faut) ne pas toucher cette chanterelle, cette corde, cette question, ce point.

165 *Tochèt d' grassìa di Dio.*

Petite pièce de la grâce de Dieu.
Joli petit minois, jolie petite femme.

166 *Ch' sia tosà s' mi fas loli.*

Que je sois tondu si je fais cela.

N. B. — Serment. Souvenir des longs cheveux des Gaulois.

167 *Pi conossù ch' l'urtia.*

Plus connu que l'ortie.
Plus connu que le loup blanc. Connu de tous.

168 *Fè la vita o 'l mestè del Miclass, mangé, beive e andè à spass.*

Faire la vie ou le métier de Miclass, manger, boire et se promener.
Faire ripaille.

N. B. — Les Piémontais pour sauver l'honneur de leurs princes, ducs de Piémont, ont mis sous le nom de Miclass, ou mieux Michel Pianichi, la conduite d'un de leurs ducs Amédée VII, qui, après s'être démis de son trône en faveur de son fils, se retira à Ripaille, bourg de Savoie dans le Chablais. La vie voluptueuse qu'il y mena donna naissance au proverbe : ***faire ripaille,*** faire grande chère, se livrer à la débauche. V. le DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

169 *Sauté da brich an broch, da val an corbèla.*

Sauter de bric en broc, de branche en branche, de vallée en vallée.
Faire des coq-à-l'âne, battre la campagne, aller du grenier à la cave.

170 *S' t' veul gave 'l verm, falo beive.*

Si tu veux arracher le ver (le secret), fais-le boire.
Le vin fait dire les secrets, toute la vérité.

171 *Vestì da angel.*

Vêtu en ange.
Tout nu.

172 *Avèi veuia del lait d' passera.*

Avoir envie de lait de passereau.
Avoir des envies folles, des envies de femme grosse.

173 *Avei i pè ant la vigna, avei i pè rotond.*

Avoir les pieds dans la vigne, avoir les pieds ronds.
Être entre deux vins, demi-ivre.

174 *'L luv cambia la pel ma nen 'l vissi.*

Le loup change la peau, mais non les vices.
Qui est mauvais de nature, ne se retient pas d'agir mal.
Le loup mourra dans sa peau, l'homme vicieux dans ses vices.

175 *La vrità a l'è com l'euli e a ven sempre d' sora.*

La vérité, elle est comme l'huile et elle vient toujours au-dessus.
La vérité se découvre toujours.

176 *Tachè 'l capel al ciò.*

Attacher, pendre le chapeau au clou.
Se marier avec une femme riche. Trouver la nappe mise.

177 *Taschesla a j'orie.*

Se l'attacher aux oreilles. Le graver dans sa mémoire.
En prendre bonne note.

178 *Chi avrà pi fil farà pi teila.*

Qui aura le plus de fil fera le plus de toile.
Rira bien qui rira le dernier.

179 *Chi d'amor s' pia, d' rabia s' lassa.*

Qui d'amour se prend, de rage se lasse.
Le plaisir est le fils de l'amour; mais c'est un fils qui fait mourir son père.

180 *Anguilè.*

Faire comme les anguilles.
Biaiser, gauchir, chercher des détours, manquer de franchise.

181 *L'armanach marca patele.*

L'almanach marque coups.
Monsieur est de mauvaise humeur, ou madame a mis son bonnet de travers.

182 *La biava l'è nen faita per j aso.*

L'avoine n'est pas faite pour les ânes.
Les choses précieuses ne sont pas faites pour les petites gens.

183 *L'aso d' doi padron, la coa ai peila.*

L'âne de deux maîtres, la queue lui pèle.
L'âne du commun est toujours mal bâté.

184 *Fè d' question d' lana caprina.*

Faire des questions de laine de chèvre.
Disputer sur l'ombre d'un âne.
Disputer de choses frivoles, sur la pointe d'une aiguille.

185 *Chi peùl nen bate l'aso, bat 'l bast.*

Qui ne peut battre l'âne, bat le bât.
Qui ne peut se venger comme il veut se venge comme il peut.

186 *L'è mei n'aso viv ch'un dotor mort.*

Il est mieux un âne vivant qu'un docteur mort.
Un âne vivant vaut mieux qu'un docteur mort.

187 *Mangè 'l pan a tradiment.*

Manger le pain traîtreusement.
Ne pas valoir le pain que l'on mange.

188 *A san Lorens gran caudura, a sant Antoni gran freidura, l'un e l'autr poch dura.*

A Saint-Laurent grande chaleur, à Saint-Antoine grande froidure, l'un et l'autre peu dure.

189 *Frusta-cadreghe, frusta pianele.*

Use-chaises, use parquet.
Flâneur, fainéant, pilier de café ou d'auberge.

190 *A s' falisso fina i preive a dì messa.*
(Aliquando bonus dormitat Homerus.)

Ils se trompent, jusqu'aux prêtres, à dire la messe.
Il n'est si bon charretier qui ne verse, il n'y a pas si bon cheval qui ne bronche.
Tout le monde peut se tromper.

191 *Chi tard arriva mal alogia.*

Qui tard arrive mal est logé.
Il vaut mieux arriver de bonne heure.

192 *A l'è fait 'l bec a l'oca.*

Il est fait le bec à l'oie.
L'affaire est faite, le sort en est jeté.

193 *Chi pi beive, manch beive.*

Qui plus boit, moins boit.
Les grands buveurs ne vivent pas longtemps.

194 *Avèi la boja per travers.*

Avoir le ver en travers.
Être triste, mélancolique.

195 *A bon intenditor poche parole basto.*

A bon entendeur peu de paroles suffisent.
A bon clerc demi mot.

196 *Brusè na fassina a l'espagnola.*

Brûler une fascine à l'espagnole.
Se mettre au soleil en hiver.

197 *A l'è pi press pià un busiard che un sop.*

Est plus tôt pris un menteur qu'un boîteux.
Le mensonge cloche et se découvre aisément.

198 *Chi è busiard è galùp e lader.*

Qui est menteur est gourmand et voleur.
Un menteur a tous les vices.

199 *Ca faita e vigna piantà a sa nen lo ch'a la costà.*

Maison bâtie et vigne plantée, on ne sait pas ce qu'elles ont coûté (excepté celui qui a été dans le cas de le faire).

200 *Ca faita, mesa pagà è mesa daita.*

Maison faite, moité payée, est moitié donnée.
Celui qui achète une maison bâtie ne connaît pas la dépense de la construction.

F. Malval,
Membre correspondant, à Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme.

LES

ANCIENS CAMPS RETRANCHÉS

DES ENVIRONS DE GRASSE

Au début d'une courte notice sur l'état actuel de ces vieilles enceintes fortifiées, je ne puis mieux faire que de transcrire une page d'un manuscrit précieux que notre honorable député, M. le docteur Maure, a bien voulu me communiquer et qui, sous le modeste titre de *Notice sur Saint-Cézaire*, est la topographie et l'histoire la plus intéressante de cette ancienne commune. L'auteur anonyme de la notice s'exprime ainsi :

« Si l'on jette un coup d'œil sur les camps retranchés des collines situées au nord et à l'est de Saint-Cézaire, on voit que ces constructions n'ont aucun des caractères distinctifs des constructions romaines, du moyen âge ou des temps modernes. Ces monuments nommés ici *Castellaras*, ailleurs *Castellas* (ancienne forteresse) sont au nombre de cinq : trois sur la colline de *Camp-Long*, un sur celle de *Mauvans*, un sur *Colle-basse*. Leur construction et leur position sont identiques. Perchés sur les crêtes des collines, ils ont un périmètre irrégulier; l'une des faces surplombe un précipice et de ce côté l'enceinte est unique; du côté accessible, l'enceinte est triple et percée d'une porte. L'espace qui sépare chaque enceinte est d'environ dix pas; on ne distingue aucune trace de fossé, qui, d'ailleurs, peut avoir été comblé par le

laps du temps. Leurs murs, d'une épaisseur d'environ 2 mètres, ont encore, en certains endroits, 3 mètres de hauteur ; ils sont formés d'énormes blocs de roches brutes, non cimentées superposées sans symétrie. A l'intérieur, un parapet d'un mètre et demi de largeur et d'élévation, de construction semblable, est adossé contre l'enceinte. C'est de là que les assiégés devaient lancer les projectiles. Nulle part on ne voit trace de créneaux ou de meurtrières. Quoique grossièrement construits, ces murs sont d'une solidité qui a bravé la fureur des hommes et les ravages de vingt siècles. Que penser de ces constructions qui n'ont pas d'analogues parmi les autres? Ce sont, à n'en pas douter, des lieux de défense établis dans le but de se soustraire aux attaques de l'ennemi ; et tout porte à croire que c'est dans ces camps retranchés, que des peuplades oxybiennes traquées et dépossédées par les Romains, sont venues chercher un refuge et tenter une résistance inutile. Cette opinion est encore corroborée par l'existence d'un monument druidique situé au quartier des *Puades*, à 200 mètres environ du Castellaras de Mauvans. C'est un dolmen de grande dimension, encore bien conservé, qui porte le nom de *péiro dei fados* (pierre des fées) et autour duquel on a trouvé des haches en porphyre vert, qui devaient servir dans les sacrifices druidiques. »

Dans une de ses savantes publications, M. Bourguignat s'exprime ainsi :

« De ces peuplades éteintes, qui ne sont connues actuellement que par leur nom, et encore que par leur nom défiguré par les Romains, j'ai été assez heureux pour en retrouver quelques traces dans une de mes explorations entre Saint-Cézaire et Saint-Vallier. Ces traces consistent en une station fortifiée par une enceinte en pierres sèches non taillées et en un certain nombre de tombes. Ces tombes, situées non loin de cette antique enceinte, creusées dans un sol rocailleux, avec une pierre non taillée formant dalle, étaient recouvertes d'un amas de terre au milieu duquel se trouvaient de nombreux ossements brisés d'hommes et d'animaux. Ces peuples sacrifiaient des victimes sur les tombes. »

Pour corroborer l'opinion de M. Bourguignat, je citerai la *pierre brânlante* que l'on rencontre sur le territoire de Saint-Vallier, les haches en silex qu'on y a trouvées, et le tombeau

qu'on a découvert au quartier d'*Arboin*. Ce tombeau, semblable à ceux décrits par M. Bourguignat, ne présente aucun des caractères des tombeaux romains. Il était couvert de larges dalles et formé de blocs énormes à l'état naturel. Un de ces blocs mesure 2 mètres 12 c. de long, 2 mètres de haut, sur une épaisseur de 0,42 c. On n'y a trouvé ni pièce de monnaie, ni lacrymatoire, ni lampe funéraire, mais des grains de collier en pierre, des haches en silex et divers objets d'une autre époque.

Je dois encore citer la description que fait M. Léon Chateau des fortifications gauloises.

« Quant aux cités, dans l'acception que nous donnons à ce mot, les Gaulois n'en possédaient pas. En temps de guerre, ils rassemblaient dans une enceinte palissadée, les femmes, les vieillards et les enfants ; telle était la place forte des Celtes, appelée par César *oppidum*. Quand l'*oppidum* gaulois servait d'abri aux guerriers, un mur l'entourait; ce mur était composé d'assises de pierres brutes alternées avec des troncs d'arbres sans aucun ciment. Cette ligne défensive avait au plus 3 mètres d'élévation. Mais ce qui rendait ce retranchement redoutable, c'est sa position sur une colline naturelle ou factice. Les Gaulois choisissaient, pour bâtir ces camps inexpugnables, le sommet d'une élévation aux abords difficiles; ils l'entouraient d'une muraille semblable à celle que nous venons de décrire et, en plus, creusaient un fossé pour la protéger. Ces positions militaires, dont quelques-unes étaient formidables, paraissaient se lier à un système général de défense d'un pays tout entier. »

J'ai visité les cinq camps de Saint-Cézaire, ceux de Cabris, Gourdon, Caussols et Saint-Vallier. Ils présentent les caractères signalés par le savant auteur que je viens de citer. Ils formaient un vaste système de défense destiné à faire face à des attaques venant du côté du midi : d'où je suis amené à penser, comme l'auteur de la notice sur Saint-Césaire, que ce système avait été conçu non sans intelligence en vue des maîtres du littoral, contre lesquels les anciens habitants de nos montagnes avaient à se protéger.

Ces maîtres du littoral étaient-ils les colons marseillais d'Antibes et de Nice ? Les récits de Strabon et de Justin permettent de le croire : ces historiens nous racontent, en effet,

la jalousie que les peuplades ligures avaient vouée à Marseille et les longues luttes que cette ville eut à soutenir contre elles; ils nous parlent des colonies qu'elle fonda à l'est et à l'ouest pour étendre et asseoir sa domination. Nous savons aussi que les colonies d'Antibes et de Nice ne furent pas moins que la métropole en butte aux attaques des peuplades indigènes et que plus d'une fois les Décéates et les Oxybiens les mirent en péril. On peut donc, avec quelque raison, faire remonter jusqu'à cette date reculée les fortifications dont il s'agit ou les reporter à l'époque où le consul Quintus Opimius, à l'appel de Marseille, vint au secours de ces colonies en grand danger, défit les Oxybiens et les Décéates, qu'il refoula sur les hauteurs, et donna aux Marseillais le littoral qu'il avait conquis.

Ces camps retranchés ont donc servi d'abri et de défense à quelques-unes des tribus oxybiennes qui occupaient nos montagnes : ils ont donc plus de 2,000 ans d'existence; et, en les parcourant, on est saisi d'une sorte de respect pour ces ruines vénérables, qui ont traversé vingt siècles et qui, derniers vestiges des antiques habitants de nos pays, nous apportent le souvenir vivant encore des premiers âges de notre histoire.

Après l'extrait que j'ai donné de la notice sur Saint-Cézaire, je crois inutile d'entrer dans le détail des cinq camps qui y sont mentionnés. Je me bornerai à décrire les deux plus importants, c'est-à-dire, celui de Mauvans et celui de Camp-Long.

Le Castellaras de Mauvans (pl. A, n° 1), ainsi désigné du nom du quartier, est perché sur une hauteur qui commande les défilés conduisant de Saint-Cézaire à Saint-Vallier et à Cabris. Il est de forme à peu près ovale: sa direction est du nord-ouest au sud-ouest avec une forte pente vers le midi. Il mesure 65 m. dans sa plus grande longueur et 50 dans sa plus grande largeur. Le mur d'enceinte a environ 4 mètres d'épaisseur. Du côté du nord, où l'escarpement du coteau met à l'abri d'une attaque soudaine, le camp ne présente pas d'autre défense ; sur les trois autres côtés, un second mur d'enceinte de 2 m. d'épaisseur avait été construit à 14 mètres environ en dehors du premier, auquel il vient se souder. Les murs sont entièrement effondrés; j'en ai mesuré quelques pans seulement, hauts encore de 1^m 50 à 2 m. Ils étaient certai-

nement bien plus élevés à en juger par la masse des décombres qui les entourent. Je n'ai pu trouver aucune trace de la porte du camp : on la découvrirait sans doute du côté du midi en déblayant le terrain. Cette antique enceinte guerrière sert aujourd'hui de paisible rendez-vous aux bergers des environs, qui y donnent le sel à leurs troupeaux.

Le Castellaras de Mauvans est en vue de ceux de *Camp-Long*, de la *Tourré*, de l'*Audido* et de la *Malle*.

Le Castellaras de Camp-Long (pl. A, n° 2), qui a peut-être donné son nom au quartier, est établi sur le versant méridional du dernier contrefort des monticules qui séparent le plateau de Saint-Cézaire de celui de Saint-Vallier. Il domine d'une grande hauteur le premier de ces plateaux. Sa forme est celle d'un parallélogramme allongé du nord au midi. Ses dimensions sont les mêmes que celles du Castellaras de Mauvans. Toutefois, le mur d'enceinte n'a guère que 3 mètres d'épaisseur. Quoique effondré en grande partie, sur certains points, ce mur mesure encore de 2^m 25 à 2^m 50 de hauteur. Les blocs dont il est formé sont en général plus gros que ceux de Mauvans ; ainsi, j'en ai mesuré un dont le parement présente 1^m 25 de haut sur 2^m 50 de large. Un autre mesure 1^m 25 de long, 0,85 de large et 0,42 de haut.

Du côté du nord, le camp est dominé par le plateau de *Camp-Long ;* aussi présente-t-il de ce côté un supplément de défense consistant en un premier mur d'enceinte d'une épaisseur de 2 mètres, construit à 7 mètres environ du premier. A l'est, le mur est établi en partie sur une barre de rochers de 4 à 5 mètres de hauteur. Le côté ouest n'offre rien de particulier. Au midi on remarque très-bien la porte du camp, large de 3 mètres. Il ne reste plus qu'une seule assise du montant oriental de cette porte ; le montant opposé, au contraire, est formé de trois blocs énormes superposés, qui ensemble ne mesurent pas moins de 2^m 10 de hauteur. Le premier de ces blocs a 1^m 70 de long, 0,85 de large et autant de haut. L'intérieur du camp, terrain sec et rocailleux, ne présente que des rochers, quelques vieux chênes rabougris et des cades.

Camp-Long est en vue du Castellaras de Mauvans, dont j'ai parlé, et de celui de l'Audido que je vais décrire.

Castellaras de l'Audido (pl. A, n° 3).— Ce poste couronne le

monticule conique d'où l'on a à ses pieds, d'un côté, le village de Cabris et tout le littoral du Cap-Roux à Nice, de l'autre, toute la plaine de Saint-Vallier et au-delà une immense étendue de montagnes. Il est de forme circulaire et a un diamètre d'environ 40 mètres. Une seconde enceinte entoure la première à une distance de 10 mètres. Du côté de l'ouest, elle s'en éloigne jusqu'à 25 mètres; et, sur ce point, j'ai remarqué entre les deux une troisième muraille qui se soude avec la première à ses deux extrémités. Ces divers murs ont environ 2 mètres d'épaisseur.

La première enceinte est à l'état de démolition complète : c'est avec peine qu'au milieu des décombres on peut découvrir quelques traces du parement. Les chasseurs des environs qui viennent la fouiller pour y chercher des lapins, n'ont pas peu contribué sans doute à cet état de dévastation. La seconde enceinte est mieux conservée : j'en ai remarqué quelques portions mesurant encore 2 mètres de haut et formées de blocs énormes.

Le *Castellaras de l'Audido*, est mentionné dans une notice de M. Cerquand, insérée dans le premier volume des Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse. Cette notice est relative aux monuments de l'âge de la pierre dans le département des Alpes-Maritimes. «Le sommet des Audides, y est-il dit, porte d'ailleurs encore les ruines de la plus antique habitation humaine dans le pays, non plus une grotte, mais une forteresse. C'est une double enceinte de murs concentriques, formés de pierres énormes posées sans ciment. Une ouverture mène du dehors jusqu'à l'enceinte intérieure, une autre ouverture perce cette enceinte pour arriver au sommet. C'est une disposition qui se retrouve dans un certain nombre de burgs des bords du Rhin; un donjon au milieu d'une enceinte. — L'existence de cette intéressante construction n'avait pas encore été signalée. On répétait qu'un dolmen existait à Cabris, sans vérifier le fait. Il est probable que le dolmen légendaire n'est pas autre chose que la double enceinte des Audides, indiquée d'abord comme un monument antique, druidique, et déterminée par un terme plus connu. Il est plus que probable que des enceintes analogues se retrouveront dans le département; je n'ai pu

vérifier s'il s'en trouve en effet une seconde que l'on m'a dit exister plus au nord. »

Cette seconde enceinte est *Castel à Bram*, dont je vais bientôt parler.

Le Castellaras de l'Audido jouait évidemment par sa position un rôle important dans le système de défense dont il a été question. Il était en vue de tous les autres camps et notamment de *Castel à bram*, le moins éloigné. On ne peut s'empêcher ici de faire un rapprochement entre ces deux noms : *Castellaras de l'Audido* et *Castel à bram (Camp de l'ouïe* et *Camp à cris).*

Castel à bram (pl. A, n° 4). — Ce poste moins important que ceux que je viens de décrire pouvait leur servir d'intermédiaire. Situé à deux kilomètres environ au midi du village de Saint-Vallier, sur un sommet assez élevé, il domine une grande étendue de pays. Il présente une circonférence régulière d'un diamètre de 50 mètres. Le mur d'enceinte, d'une épaisseur de 3 mètres, est éboulé sur tous les points. On peut cependant reconnaître l'entrée, qui, comme à Camp-Long, est ouverte du côté du midi et a une largeur de 3 mètres. Un second mur d'enceinte, d'une épaisseur de 2 mètres, entoure le premier à la distance de 7 mètres environ. Il est mieux conservé et, sur certains points, présente encore une hauteur de 2 mètres. Entre ces deux enceintes, du côté du midi, on remarque les vestiges d'une sorte de réduit long de 3 mètres environ et large de 4. Au milieu de l'amoncellement des décombres, il est à peu près impossible de se faire une idée de la destination de cette construction.

Le plateau qu'entoure la première enceinte est en partie cultivé. Quand je l'ai visité, un peu de blé y germait au milieu des rochers. De ce point on voit, à l'est, le *Castellaras de l'Audido*, au nord-ouest celui de la *Tourré*, et à l'ouest *Castéou Vassou.*

Castéou Vassou (pl. A, n° 5), par corruption sans doute de *bassou*, semble avoir été ainsi nommé parce qu'il se trouve dans la partie basse de la plaine de Saint-Vallier. L'enceinte, ovale et d'une régularité remarquable, entoure le sommet d'un mamelon d'où l'on domine une notable partie de la plaine et le défilé qui la met en communication avec le plateau de Saint-Cézaire. Sa plus grande longueur est de 82 mètres, sa plus

grande largeur, de 54. Le mur, épais de 3 mètres, comme la plupart de ceux que j'ai déjà décrits, s'appuie à l'est, au midi et à l'ouest sur un contre-mur de 2 mètres 50 d'épaisseur. Il est éboulé sur tous les points, et ce n'est guère qu'à l'ouest qu'on en voit quelques pans mesurant environ 1 mètre 50 de hauteur. Vers l'est, on remarque l'entrée du camp dessinée par une courbe rentrante du mur d'enceinte, qui, sur ce point, est formé de blocs énormes.

De *Castéou Vassou*, on voit le *Castellaras de l'Audido, Castel à bram* et le *Castellaras de la Tourré.*

Castel à bram et *Castéou Vassou,* jouaient sans doute auprès du camp de l'*Audido* le rôle de ces postes de second ordre que M. Léon Chateau a remarqués autour de l'oppidum de Roc de Vic (Corrèze) et dont il parle en ces termes : « Des mamelons plus petits, dispersés autour du point central, devaient sans aucun doute communiquer soit par des feux, soit par d'autres signaux, avec la forteresse principale. » Les noms de nos camps permettent de penser que les cris ou des sons quelconques étaient employés à cet usage,

Le *Castellaras de la Tourré* (pl. A, n° 6), était un des postes les plus importants destinés à protéger le bassin de Saint-Vallier. Il le domine tout entier, du haut de la montagne dont il occupe le sommet. Il a la forme d'une sorte de trapèze. Des deux côtés parallèles, le plus grand a 100 mètres environ; le second, 50. La hauteur du trapèze est de 50 mètres à peu près. Du côté du nord, le camp était à l'abri de toute attaque; car il était protégé par une rampe inaccessible et une barre de rochers du haut de laquelle on a à ses pieds, à une immense profondeur, tout le bassin de la haute Siagne. De ce côté, on avait élevé un simple mur d'enceinte. Sur les autres côtés, on rencontre deux et même trois murs, construits comme ceux des autres camps et d'une épaisseur variant de 1 mètre 50 à 3 mèt. 50. Tous ces murs viennent se relier à celui du nord. Ils sont en grande partie éboulés. J'en ai mesuré cependant quelques pans de 4 mètres de haut. La première enceinte présente, du côté du midi, les traces d'une porte, très-fréquentée aujourd'hui par les troupeaux de la contrée. La même porte devait avoir été ménagée dans les autres enceintes; mais il m'a été impossible de la retrouver au milieu des décombres.

Vers l'ouest, au pied d'un rocher, à l'endroit le plus reculé, j'ai remarqué, comme à *Castel à bram*, les vestiges d'un réduit circulaire d'un diamètre de 5 mètres environ avec une porte large de 1 mètre. Au nord, et au point culminant, on voit les traces d'une construction d'une autre époque ; car les pierres sont équarries et l'on y constate l'emploi du ciment. C'est sans doute le dernier vestige de la tour d'où le *Castellaras* et le quartier ont tiré leur nom. Tout à côté passe un chemin depuis longtemps abandonné, que l'on dit être l'ancien chemin d'Entrevaux. Un oratoire en ruines qui, d'après la légende, aurait été dédié à saint Hubert, existe encore sur le bord du chemin. La protection de ce saint n'était pas inutile sur ces montagnes sauvages où les loups devaient abonder jadis ; quant à la tour, en se reportant aux guerres de religion et autres qui ont troublé si profondément nos pays, on s'explique aisément sa construction sur ce sommet commandant un chemin autrefois important.

Le *Castellaras de la Tourré* ne présente qu'un plateau très-étroit à son sommet. Tout le reste de l'enceinte, coupé de barres de rochers, est sur la pente très-raide de la montagne, du nord au midi. Il est en vue, comme je l'ai dit, de la plupart des camps dont j'ai parlé et en face de celui de la *Malle* qui complète la ceinture de défense du bassin de Saint-Vallier. Ce camp, le plus remarquable de tous, mérite une attention particulière.

Le *Castellaras de la Malle* (pl. A, n° 7), couronne un mamelon qui, par une pente escarpée, s'élève à une grande hauteur au-dessus du plateau de la Malle. Il commande le défilé qui, de ce plateau, conduit au bassin de Saint-Vallier. Inaccessible du côté de l'est, il ne présente de ce côté qu'un simple mur suivant les sinuosités du mamelon et empruntant les rochers qui se trouvent sur son parcours. Du côté du midi, le coteau est dominé par une colline située à peu de distance ; à l'ouest, il s'étend en pente douce jusqu'au plateau de *Ferrier*. De ces divers côtés, le mur d'enceinte présente un tout autre aspect. Formé de blocs gigantesques dont quelques-uns mesurent plus d'un mètre cube, il a une épaisseur de 3 mètres 50 à 4 mètres et une hauteur qui atteint jusqu'à 5 mètres. Avec cette hauteur, avec la teinte sombre de ses blocs brunis par les siècles, cette antique

ruine a un aspect imposant qui s'harmonise à merveille avec le paysage grandiose et sauvage qui l'entoure.

Le camp a la forme d'une ellipse irrégulière dont la plus grande longueur est de 108 mètres et la plus grande largeur de 34, à l'intérieur des murs (voir le plan, pl. B). A l'extrémité nord, au milieu des décombres entassés, j'ai remarqué les deux montants d'une porte intérieure large de 3 mètres, qui donnait accès à un réduit semblable à ceux que j'ai déjà signalés, ou qui plutôt était la porte du camp. M. Léon Chateau, qui a observé ces réduits dans les fortifications gauloises, suppose qu'ils ont pu servir à abriter de vastes foyers. Le reste de l'enceinte n'offre rien de remarquable; mais quelques fouilles pourraient y amener, je pense, des découvertes intéressantes. Il m'a été rapporté qu'on y a trouvé, il y a plusieurs années, des haches en silex et des ossements humains, qui y auraient été remis en terre. A la distance de 7 mètres au dehors et du côté de l'ouest, le plus exposé à une attaque, j'ai remarqué les traces d'une première enceinte, peu importante d'ailleurs, entièrement effondrée et presque perdue au milieu des ronces et des ajoncs. On reconnaît à ce mur extérieur comme les vestiges d'une entrée conduisant dans le camp. On la voyait encore, m'a-t-on dit, il y a trente ans à peine, dans le grand mur d'enceinte. Il est impossible de la retrouver aujourd'hui au milieu des blocs éboulés; et je me demande si le renseignement que je viens de rapporter et que je ne tiens pas, d'ailleurs, d'un témoin oculaire, est bien exact. La porte du camp se serait ainsi trouvée au point où le mur d'enceinte a les plus fortes dimensions, soit en hauteur, soit en épaisseur, et où elle aurait été le plus en vue. La porte que l'on remarque très-bien encore à l'extrémité nord et que j'ai signalée ci-dessus, réunissait au contraire toutes les conditions désirables pour l'entrée d'un camp. Inaccessible d'un côté à cause d'une pente à pic, abritée de l'autre côté par un prolongement du mur d'enceinte, elle était complétement cachée et l'on ne pouvait y arriver que par l'arête du col donnant à peine passage à deux hommes de front. Cette porte a, d'ailleurs, exactement la même largeur (3 mètres) que celles de tous les autres camps. Il convient donc d'admettre, ce me semble, que là se trouvait l'entrée du *Castellaras de la Malle*.

En présence de cette antique ruine, la plus remarquable sans contredit de toutes celles que j'ai décrites, on ne peut s'empêcher d'admirer l'œuvre de ces hommes d'autrefois, qui, avec leurs seuls bras et quelques instruments grossiers, mettaient en place ces blocs gigantesques et élevaient ces remparts encore debout après vingt siècles.

Comme je l'ai dit, le Castellaras de la Malle complétait la ceinture de camps ou postes retranchés qui protégeaient la tribu habitant jadis le plateau de Saint-Vallier. Parmi ces camps, au nombre de dix, les principaux étaient ceux de *la Tourré*, de l'*Audido*, de *Mauvans*, de la *Malle* et de *Camp-Long*, qui étaient admirablement situés pour défendre l'accès de ce plateau, au nord, au midi, à l'est et à l'ouest. Nous reconnaissons donc là le système de défense signalé par M. Léon Chateau dans les fortifications gauloises. Ces camps, d'ailleurs, affectent en général la forme circulaire ou ovale, également signalée par cet auteur. Dans tous, sans exception, on remarque la même construction : absence de ciment, assises irrégulières de pierres brutes et de blocs énormes, mur et contre-mur d'une épaisseur ensemble de 3 à 4 mètres, même porte large de 3 mètres, double et triple enceinte du côté le plus exposé. On peut donc affirmer que tous remontent à la même époque, et l'on a toute raison de penser que cette époque est celle que je me suis permis de leur assigner, après l'auteur de la notice sur Saint-Cézaire et le savant M. Bourguignat.

Les habitants du bassin de Saint-Vallier n'avaient pas été seuls à se prémunir contre les attaques du dehors. Ceux de la vallée de Caussols avaient pris les mêmes précautions et, autant qu'il est permis d'en juger, contre les mêmes ennemis.

En effet, deux postes retranchés défendaient l'ouverture de la vallée du côté de l'est ou soit du littoral. Le plus avancé est situé sur la limite du territoire de Gourdon, au quartier de *Pierrefeu* (pl. A, nº 8). Il a la forme d'un pentagone irrégulier, indiquée par le mamelon sur lequel il est établi et qu'il occupe complètement. Sa pente est du nord au midi ; sa longueur est de 60 mètres environ, sa largeur, de 30. Il n'offre rien d'intéressant à signaler après tous ceux que j'ai décrits : c'est la même construction, ce sont les mêmes assises de pierres et de grands blocs. A la première ins-

pection, on reconnaît qu'on a sous les yeux une œuvre contemporaine de celles de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier.

Il en est de même du second poste retranché, situé dans la commune de Caussols, au quartier de *Basthiar* (pl. A, n° 9), sur l'un des derniers contreforts de la montagne de Calern. Ce camp, en vue et à peu de distance du premier, a la forme d'une ellipse dont le grand axe mesure 90 mètres environ et le petit, 30. Mieux conservé que celui de *Pierrefeu*, le mur d'enceinte, épais de 3 mètres 50, mesure, sur certains points, plus de 3 mètres de haut.

C'est à mon ami, M. Rabuis, maire de Caussols, que je dois d'avoir visité ces deux camps qui n'ont jamais été signalés, je crois. Je me fais un devoir de lui exprimer ici toute ma gratitude. J'adresse également mes remercîments les plus sincères à l'honorable docteur Maure et à M. Augier, maire de Saint-Vallier, qui m'a fait parcourir les divers camps situés sur le territoire de sa commune.

Grasse, 10 mai 1875.

P. SÉNEQUIER.

Membre Correspondant.

NICE ET CIMIEZ[1]

Pendant cinq siècles, deux villes, relativement importantes, existèrent séparément, à une distance d'environ deux milles romains l'une de l'autre, sans que l'histoire enregistrât aucun conflit entre ces deux cités de mœurs et d'origine tout à fait étrangères.

Antérieurement à l'époque où ces deux centres de population purent prendre le nom de ville, il existait, depuis un temps immémorial, à l'emplacement de Nice et de Cimiez, des établissements dont on retrouve encore les traces.

Cimiez était un *oppidum* ligure, son nom seul l'indique[2]: nous avons encore aujourd'hui en Bretagne plusieurs localités qui ont conservé la désignation Keltique dans toute sa pureté (Guémenée, Loire-Inférieure, Guémenée, Morbihan). Les ruines des murs de l'enceinte à gros blocs de *l'oppidum*, se retrouvent encore en plusieurs points sur le plateau de Cimiez. De ce lieu, comme de plusieurs autres dominant le rivage, les Ligures surveillaient le pays et, particulièrement, l'établissement que les Phocéens, chassés de la Corse, avaient fondé sur le rivage, au pied du promontoire voisin de la rive gauche du Paillon.

1. Ce mémoire a été lu à la réunion des délégués des sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1875.
2. *Cemenelum* — Kéméné ou Guémené.

Les ligures qui habitaient Cimiez appartenaient à la tribu des *Vediantii*, mot qui signifie famille de cette terre.

Antérieurement à l'arrivée des Phocéens sur nos rivages, un établissement ligure de très peu d'importance existait à la partie supérieure du promontoire actuellement connu sous le nom de colline du Château; il y a été trouvé quelques débris de construction préhistorique et plusieurs armes et instruments de l'âge de pierre, notamment des haches en serpentine, dont trois, fort belles, ont été transportées en Italie, à l'époque de l'annexion, par M. Perez, une quatrième fait partie de la collection de M. Gény.

Ce plateau fut assurément abandonné par les indigènes lors de l'arrivée des Grecs, qui le conservèrent à titre de poste d'observation et comme protection de la ville; c'est là que furent établis plus tard l'acropole de la cité phocéenne et la forteresse du moyen-âge.

Nous avons, dans un mémoire publié en 1867 [1], exposé les diverses raisons qui nous faisaient reporter l'époque de la fondation de Nice à l'année 536 avant Jésus-Christ, contrairement à la fable racontée par Justin [2] et Athénée [3].

Il est incontestable que les Phocéens chassés d'Asie-Mineure vinrent s'établir en Corse; Sénèque l'affirme d'une manière positive dans la lettre qu'il écrivait de cette île à sa mère Helvia [4].

« *Ut antiquioria, quœ vetustas obduxit, transeam, Phocide relicta, Graii, qui nunc Massiliam colunt, prius in hac insula consederunt.* »

C'était donc un fait de notoriété publique à l'époque de Sénèque : « *ut antiquiora quœ vetustas obduxit, transeam.* » Marseille n'a donc pas été fondée sous le règne de Tarquin l'ancien, comme l'ont avancé Solin [5] et Justin, mais bien après la destruction de Phocée par le lieutenant de Cyrus. C'est cette même date que nous assignons à la fondation de Nice par les débris de la flotte des Phocéens, après leur désastreuse victoire sur les Tyrrhéniens et les

1. Recherches sur l'origine de Nice (33e session du congrès scientifique de France, page 22 et suivantes).
2. Justin, l. XLIII, chap. III.
3. Athenée, l. XIII, chap. III.
4. Sénèque, consolat. à Helvia, art. 8.
5. Solin Cap. VIII.

Carthaginois. Cette bataille navale, dont parle Hérodote [1], a été livrée vers le nord-ouest de la Corse, c'est-à-dire à proximité de nos rivages. Comment supposer le contraire? Les Carthaginois venaient du Sud, les Tyrrhéniens de l'Est, régions où ils étaient absolument maîtres de la mer; la ville des Phocéens, Alalia, était située au nord-ouest de la Corse, au point de l'île le plus rapproché de Nice; il est donc évident que les flottes ennemies venant de l'Est et du Sud ont dû chercher à couper la retraite aux navires phocéens sortis d'Alalia et qu'elles les ont, dans ce but, poussés vers le nord-ouest.

Après cette bataille terrible dans laquelle, quoique victorieux, ils furent si maltraités que vingt navires seulement purent regagner la Corse, les bâtiments qui étaient hors d'état de tenir la mer vinrent s'échouer sur le rivage le plus voisin où leurs équipages fondèrent un établissement auquel ils donnèrent le nom de *Nikaia*, l'un des surnoms de Diane, divinité protectrice de Phocée, en mémoire de la destruction presque complète des flottes ennemies.

Les Tyrrhéniens, de leur côté, fondèrent, peu après ces événements, et probablement à titre de représailles, une ville à laquelle ils donnèrent aussi le nom de Nicœa [2]. Ils venaient de chasser les Phocéens de la Corse.

L'obligation de veiller sur les navires, les mœurs commerçantes des nouveaux venus, firent que l'établissement primitif des Grecs dans notre contrée dut être au bord de la mer; nous croyons du reste l'avoir démontré d'une manière incontestable dans le mémoire dont nous avons parlé plus haut.

La Nice antique s'étendait au pied du promontoire du Château, et nous ne serions pas éloigné d'admettre que, si son nom primitif de Nikaia, dont les Romains ont fait Nicœa, s'est maintenu à travers les âges, c'est qu'il a été adopté par les Ligures qui ont trouvé, dans cette dénomination, un indice topographique déterminant la position de la ville nouvelle : ce qui donnerait en partie raison à M. Henri Mathieu, quand il dit que l'origine du nom de Nice

1. Hérodote l. I.
2. Diodore de Sicile, livre VI, chap. IV.

vient des deux mots Keltiques *Nis* près, et *sa* ou *ssa* hauteur, montée.

A l'origine, les navires rangés sur la plage formèrent une partie de l'enceinte du camp ; — à partir du point le plus oriental, — les escarpements de la colline formaient une ligne de défense qu'un faible poste établi sur le sommet dut suffire à garder ; à l'ouest, les marécages formés par l'embouchure du Paillon, désignation essentiellement Keltique, donnèrent un flanquement qu'un fossé et quelques pieux complétèrent facilement.

Cette ligne, s'infléchissant vers le nord, venait rejoindre les pentes escarpées du promontoire.

Il est peu probable que, dans les débuts, l'établissement phocéen n'ait pas eu à repousser de nombreuses attaques de la part de ses belliqueux voisins ; mais il en sortit victorieux, grâce à la supériorité incontestable des armes et de la tactique. Il en résulta une sorte de trêve qui se transforma bientôt en paix absolue, quand les indigènes virent que tous les efforts des nouveaux venus se tournaient vers le commerce, vers les entreprises maritimes, et qu'il n'y avait à craindre de leur part aucun empiètement sur le reste de la contrée.

La bourgade Védiantienne [1] et le petit établissement grec vécurent ainsi l'un près de l'autre pendant plusieurs siècles.

Les Phocéens de Marseille, frères d'origine de ceux de Nice et comme eux émigrés de la Corse, donnèrent une extension rapide à leur établissement ; ils se mirent en rapport avec toutes les villes du littoral, en fondèrent plusieurs ; et, quoique Hérodote n'ait point cité Marseille comme fondée par les Phocéens chassés de Corse, puisqu'il ne nomme que la ville d'Hièle en Enotrie, Ammien Marcellin et Sénèque en parlent comme d'une cité puissante. Le premier de ces écrivains signale, comme Hérodote, la fondation d'une ville qu'il nomme Vélie ; mais il ajoute en parlant des Phocéens émigrant : « *pars alia condidit in Vienensi Massiliam* [2]. »

Marseille étant devenue la reine du commerce du littoral, il est évident que les Phocéens de Nice durent rechercher

1. *Vediantii* mot évidemment tiré de la langue Keltique. *Bed-ann-ti* maison ou famille de cette terre. (Etymologie de M. H. Mathieu.)

2. Ammien Marcellin, l. XV.



l'alliance de leurs compatriotes, qui vinrent fonder en face de Nice, vers le milieu du IV[e] siècle avant J.-C., une ville à laquelle ils donnèrent le nom d'Antipolis [1], qui implique d'une manière incontestable l'existence antérieure d'un établissement important de l'autre côté de la baie. Antibes ayant été fondée vers le milieu du IV[e] siècle, ainsi qu'en font foi tous les historiens, la fondation de Nice est de beaucoup antérieure, puisqu'à cette époque, elle était déjà désignée sous le nom de ΠΟΛΙΣ (confirmation nouvelle de notre opinion relativement à la date de la fondation de Nice.)

C'est, selon nous, de l'époque de la fondation d'Antibes que datent entre Marseille et Nice, des relations telles que beaucoup d'écrivains ont classé cette dernière parmi les colonies Massaliotes. Il est bien évident que la protection accordée à Nice dut être payée d'une manière quelconque. Il était, sans doute, alloué une redevance à la cité Marseillaise qui, afin d'en assurer la perception, avait imposé sa juridiction aux Niçois.

A la tête de l'administration niçoise se trouvait un haut fonctionnaire portant les titres d'*agonothète* et d'*épiscope*, empruntés à la Grèce, fait qui est prouvé par l'inscription suivante citée par Gioffredo.

C. MEMMIO
MACRINO
Q. II. V. MASSIL. QQ.
ITEM PRAEFECTO
PR. II. VIRO QQ.
AGONOTHTAE
EPISCOPO NICAENSIVM
AMICI

« Caius Memmius Macrinus, après avoir été à Marseillle, questeur, duumvir quinquennal, préfet, produumvir quinquennal, fut nommé à Nice, *agonothèle* et *épiscope*, c'est-à-dire juge arbitre et surveillant des mœurs. »

1. Le nom d'Antipolis, contesté par notre honoré confrère M. Henri Mathieu, se trouve dans plusieurs monuments épigraphiques de l'époque grecque.

ΑΝΤΙΠΟΛΙΣ ΚΑΙ ΟΙ ΠΟΛΙΤΑΙ ΤΟ ΓΕΝΙΚΟΝ, etc.

La petite colonie phocéenne n'échappe à cette surveillance et à cette juridiction de Marseille, que sous le règne de Tibère [1]. A partir de cette époque Nice qui, disent quelques écrivains, notamment notre savant collègue le chanoine Tisserand, refusa le municipe romain qui fut, au contraire, accepté par Antibes, se gouvernant au civil, par ses propres magistrats et vivant, par conséquent, dans une sorte d'indépendance, fut cependant considérée comme faisant partie des provinces romaines et soumise à la juridiction de Cimiez, ainsi qu'on le verra plus loin. Pendant les guerres Puniques, les flottes romaines se mirent souvent à l'abri sous la protection de l'oppidum de Nice, car les Marseillais furent les fidèles alliés des Romains durant toute cette période; elles parcouraient ordinairement notre littoral ainsi qu'en font foi quelques itinéraires et, notamment, celui de Publius Cornelius Scipion, dans sa première expédition contre Carthage [2].

Il en résulta des relations amicales et, par suite, la ville phocéenne, recevant les Romains avec plaisir, devint une colonie mixte qui, lors de la chute de l'oppidum ligure de Cimiez, se trouva étroitement liée avec les vainqueurs.

On sait les luttes soutenues par les habitants du pays contre les Romains et les rudes combats qu'eurent à livrer les consuls Fulvius Flaccus, Q. Petilius, C. Valerius, Lœlius Emilius, Manlius Lentinus et tant d'autres; malgré la prise de Cimiez, par Lœlius Emilius, et son occupation par Quintus Marcius, il est cependant certain que Cimiez, comme le reste des provinces Ligures, ne fut réellement au pouvoir des Romains que sous Jules César.

A partir de ce moment, on voit les villes de Nice et de Cimiez, prendre parti pour les mêmes prétendants, depuis les guerres du triumvirat jusqu'à la lutte entre Othon et Vitellius. — La cité romaine prend chaque jour une plus grande importance et la ville phocéenne s'éclipse devant la splendeur de sa voisine. Le plus rude coup porté à la fortune de Nice fut, évidemment, l'acceptation par Antibes du municipe romain.

Cette acceptation fit de cette ville le port officiel de Cimiez

1. Durante, histoire de Nice, page 63.
2. Tite-Live, l. 21.

et lui donna rapidement, au détriment de Nice, une grande importance. Celle-ci, au contraire, s'appauvrit à ce point qu'au IVe siècle de notre ère, ce n'était plus qu'une pauvre bourgade que ses envoyés au concile d'Arles (Innocent, diacre, et Agapite, exorciste) représentent comme n'étant peuplée que de quelques malheureux *abandonnés à l'indigence* et manquant de tous secours spirituels [1].

Antibes avait pris le commerce, Cimiez attirait à elle toute la vie : c'était le chef-lieu d'une province romaine [2], la résidence d'un préfet [3, 4], elle avait une nombreuse garnison [5]

1. Baronius, Annales Ecclésiastiques.
2. Inscription trouvée à Cimiez, près des ruines des arènes.

M. AVRELIO MASCVLO
V. E.
OB EXIMIAM PRAESIDATVS
EIVS INTEGRITATEM ET
EGREGIAM AD OMNES HOMINES
MANSVETVDINEM ET VRGENTIS
ANNONAE SINCERAM PRAEBITIONEM
AC MVNIFICENTIAM ET QVOD AQVAE
VSVM VETVSTAE LAPSVM REQVI
SITVM AC REPERTVM SAECVLI
FELICITATE CVRSVI PRISTINO
REDDIDERIT
COLLEG. III
QVIB. EX SCC. P. EST
PATRONO DIGNISS. V. E.

3. Tacite. Histoires, livre II, chap. XII Maritimas tunc Alpes tenebat procurator Marius Maturus.
4. A Boves, vallée de Gex.

D. M.
M. LVCIVS VALENS ET M. AVREL
FLACCVS DOMO CEMENELENSI
PRAEFECTI SACR......
..........TRAIANI...

5. Voir les tituli 105, 117, 127, 128, 129, 166, 175, 181, 182, 194, de l'Épigraphie greco-massaliote et romaine de Carlone.

dont quelquefois les chefs étaient pris parmi les gens du pays [1].

Sous Vitellius, la cohorte des Getules dite l'Africaine tenait garnison à Cimiez, ainsi qu'en a fait foi une inscription [2].

Une impératrice, Cornélie Salonine, épouse de Gallien, vint même habiter Cimiez pendant quelques temps [3].

1 MATRONIS
VEDIANTIABVS
P. ENISTALIVS P. F.
CL. PATERNVS
CEMENELENSIS
OPTIO AD ORDINEM
Ɔ LEG XXII
PRIMIGENIAE
PIAE FIDELIS L. M.

---

2 QVADRATVS MVTVMBAL F.
COH. GAET. PSIL
H. S. E.

---

3 CORNELIAE SALONINAE
SANCTISSIM. AVG
CONIVG. GALLIENI
IVNIORIS AVG. N. ORDO
CEMENEL CVRANT
AVRELIO IANVARIO
V. E.

1. Inscription trouvée à Tourettes, près de Nice. Bourquelot (11), Orelli (2003).
2. Inscription trouvée à Cimiez.
3. Inscription trouvée dans la propriété Gubernatis à Cimiez. Orelli (1010), Bourquelot (22).

Cette cité était gouvernée par le régime municipal des *Decuriones* [1] remplissant dans les municipes les mêmes fonctions que les sénateurs à Rome. Ils formaient un *ordo*, sous la direction des duumvirs. Le peuple était divisé en un certain nombre de colléges, ainsi qu'on a déjà pu le voir par l'inscription en faveur du gouverneur de la province, M. Aurélius Masculus [2], et comme c'était l'usage dans les municipes. Les ruines de Cimiez dont nous avons donné une description dans le 31me volume des comptes-rendus des congrès archéologiques de France, attestent l'importance de ce chef-lieu de province. L'amphithéâtre est encore assez bien conservé ; son arène, de forme elleptique, a 46^{m} suivant le grand axe et 34^{m} 80 suivant le petit ; il pouvait contenir environ trois mille spectateurs ; les thermes qui ont été presque entièrement découverts dans le courant du mois de janvier 1875, sont très vastes et richement décorés : nous en avons déjà décrit l'hypocauste [3]. On y trouve de nombreux débris de décoration, d'énormes fûts de colonnes en marbre vert, des plinthes en marbre de même couleur, des cymaises en marbre rouge ; le *praefurnium*, le *caldarium* avec ses baignoires, le *tépidarium*, le *frigidarium* sont entièrement découverts. Dans la partie supérieure du plateau qu'occupent ces ruines, on retrouve deux fontaines en forme de niches circulaires, des pavés en mosaïque, de nombreux pans de murailles ; plus bas on a découvert des voies pavées, des aqueducs, des égouts, un grand nombre de tombeaux et des débris de toute nature. Des fouilles bien dirigées et

1 C. ALBINIO C. F. FALER
QIIVIRO ET CVRATORI
KALEN. PECVNIAE
CEMENELENSIV.
L. D. DECR. DECC. CEMEN.

1. Inscription trouvée à Cimies et transportée au monastère de Saint-Pons. Bouquelot (28).
Et les inscriptions portant les numéros 104, 106, 111, 134 de l'Épigraphie greco-massaliote et romaine de Carlone.

2. Voir également le titulum n° 106 de l'épigraphie antique de Carlone.

3. 31° vol. du Congrès Scientifique de France.

faites avec des ressources suffisantes permettraient, nous en sommes certain, de reconstituer, à peu de frais, le plan complet de la cité romaine, car depuis sa destruction par les Barbares, il ne s'est plus élevé sur son emplacement que de très rares constructions et, à part quelques sondages, le sol n'a été fouillé qu'à la surface, pour les travaux de culture.

Depuis le moment où la ville de Nice fut affranchie de la tutelle de Marseille, jusqu'à la destruction de Cimiez, elle devint une annexe de la cité romaine, sous la protection de laquelle il est certain qu'elle fut obligée de se placer.

Les Romains, sans paraître vouloir s'emparer de l'administration de la ville, la laissèrent, au contraire, s'administrer elle-même au civil; mais ils eurent soin de remplacer par leurs propres agents les employés, jadis entretenus à Nice par les Marseillais, ils poussèrent l'esprit politique jusqu'à conserver à ces agents les titres grecs sous lesquels ils étaient connus depuis plusieurs siècles, et avec une apparence de liberté, la petite cité phocéenne fut, en réalité, sous la dépendance immédiate de sa puissante voisine.

Les Romains avaient divisé la contrée en plusieurs zones auxquelles, pour complaire encore aux annexés, ils avaient donné les désignations grecques de CHORÆ.

Ces faits sont démontrés d'une manière incontestable par l'inscription suivante trouvée près de Nice.

IOVI O. M.
CETERISQ. DIIS
DEABVSQ. IMMORT
TIB. CL. DEMETRIVS
DOM. NICOMED.
V. E. PROC. AVGG. NN
ITEM CC EPISCEPSEOS
CHORAE INFERIORIS

Il est difficile de trouver une preuve plus concluante de ce que nous avons avancé ci-dessus ; cependant, à l'appui de notre assertion, nous devons encore faire remarquer qu'au point de vue religieux, Nice dépendait de l'évêque de Cimiez,

ainsi que le prouve la lettre du pape saint Hilaire (465) où il dit que le *castellum* de Nice ne peut avoir d'évêque spécial, les localités élevées autrefois à la dignité de *Civitates* pouvant seules en avoir.

Peu à peu les mœurs grecques firent place aux mœurs romaines. Pendant une période de trois siècles, nous retrouvons à Nice les mêmes constructions qu'à Cimiez, les mêmes modes d'inhumation, les mêmes monnaies, ainsi qu'en font foi les consciencieuses recherches de notre honoré collègue M. Gény, sur l'emplacement de l'ancien château de Nice. Il n'a, en effet, rencontré dans toutes ses fouilles que deux petites monnaies grecques de Marseille et, au contraire, une quantité de monnaies romaines et d'objets identiques à ceux qu'on a trouvés à Cimiez dans les tombeaux de la même époque. Toutes les tombes trouvées à Nice, soit par M. Gény, soit par l'auteur de cette notice, sont analogues à celles de la cité romaine du IIIe au VIe siècle [1]. La langue latine remplaça rapidement la langue grecque, ainsi qu'en font foi les nombreuses inscriptions retrouvées et, notamment, l'épitaphe dialoguée si intéressante que nous avons signalée [2] placée sur le chemin de l'Empeyrat, presque aux portes de Nice. Quelques noms de localités ont encore conservé les traces de leur origine latine : ainsi l'ancien champ de Mars s'appelle aujourd'hui *Camas*.

Il résulte des recherches auxquelles nous avons pu nous livrer que, lors de l'invasion des Lombards, toute la vie, toute la richesse de la contrée s'étaient concentrées à Cimiez et que Nice n'était qu'une pauvre bourgade de pêcheurs et de marins dont l'établissement était protégé par un *castellum* fortement établi à la partie supérieure de la colline qui la dominait.

Il n'y avait donc rien à piller à Nice, et, de plus, les habitants avaient la double ressource de s'enfermer dans la forteresse ou de s'éloigner sur les navires avec ce qu'ils possédaient de précieux. C'est cette position misérable qui la fit échapper à la destruction complète dont sa puissante voisine fut victime. Quelques pillards de l'armée lombarde

1 Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, tome III.
2 — — — tome II.

descendirent peut-être jusqu'aux faubourgs, on incendia peut-être la basse-ville, mais l'armée des Barbares ne s'arrêta certainement pas à faire le siége d'une place forte peu inquiétante, du reste, et qui ne promettait aux pillards rien moins qu'une abondante moisson.

La destruction de Cimiez par les Lombards à l'époque où, selon Grégoire de Tours, la Provence fut ravagée par les Barbares (574) fut si complète, qu'il ne resta debout que les ruines des arènes et celles d'un bâtiment dépendant des Thermes. Les fouilles que l'on pratique de nos jours démontrent que le feu fut le principal élément de destruction: en effet, outre les nombreuses traces de charbon et de cendres, on retrouve encore des marbres entièrement calcinés, particulièrement les marbres verts qui ont moins résisté que les autres à l'action de la chaleur.

La cité romaine, le chef-lieu de province qui commandait entièrement la grande voie qui conduisait de Rome dans les Gaules ne fut plus jamais habitée ; tout ce qui s'y trouvait au moment du siége fut impitoyablement détruit. Le *Castellum* de Nice, que son état de misère avait sauvé du pillage, recueillit une partie de l'héritage de la grande ville ; il devint, malgré les règles ecclésiastiques invoquées par saint Hilaire, le siége de l'épiscopat, point extrêmement important sous la domination franque.

Mais ce qui, surtout, fit renaître sa prospérité, ce fut la diminution d'importance d'Antibes, qui lui faisait une grande concurrence maritime et qui était le port militaire de la province romaine.

La richesse de Cimiez fut donc la cause principale de sa ruine, de même que la pauvreté de la bourgade phocéenne fut la cause de son salut.

BRUN.

DESCRIPTION DES BAINS DE CEMENELUM

d'après les découvertes faites en 1875

Une grande quantité d'objets antiques et d'importantes traces de constructions disparaissent journellement, soit par l'ignorance de ceux qui les trouvent, soit parce que les monuments anciens offrent aux habitants du voisinage, dans les localités où la pierre coûte cher, d'excellentes carrières à exploiter. Il en a été ainsi à Cimiez jusqu'à l'année dernière, époque où M. le comte Garin, artiste et homme de goût, a donné dans sa vaste propriété des ordres sévères pour la conservation des débris antiques.

Dès que nous avons appris qu'on procédait à des fouilles régulières sur l'emplacement de l'antique *Cemenelum*, nous nous sommes empressé de relever exactement les plans des découvertes nouvelles, que nous avons signalées dans le bulletin monumental. Ce travail sera continué avec le plus grand soin dès que les fouilles qui vont être reprises auront produit quelque résultat.

Actuellement, les travaux exécutés en 1875 ont permis de dessiner : 1° le *caldarium* complet des bains de Cimiez ; 2° le passage du *caldarium* au *tepidarium* ; 3° la moitié environ du *frigidarium ;* 4° le *præfurnium.*

Les parties les plus intéressantes de ces découvertes sont : la construction de l'*hypocaustum* ; celle du *præfurnium*

ou bouche du fourneau ; celle des conduits de chaleur appliqués contre les parois intérieures des murs du *caldarium* ou mieux, dans le cas actuel, *sudatorium ;* la disposition et la construction des bancs, des baignoires, et, en particulier, de celles trouvées dans le *sudatorium* ; elles étaient revêtues de plaques de marbre blanc provenant d'anciennes inscriptions du temps des Antonins, appliquées contre les parois et dont l'empreinte est, en partie, restée sur les mortiers. Nous les avons recueillies avec soin, grâce à la patiente sollicitude du fils de M. le comte Garin, qui a réuni les débris de marbre qu'il a pu sauver de la destruction et a même moulé une inscription importante. La clôture établie par ses soins et la vigilance parfois un peu bourrue du métayer, ont permis de sauver, jusqu'à ce jour, les empreintes restées sur les mortiers. Nous avons donné ces intéressantes inscriptions dans les planches qui font suite à ce mémoire.

Il reste donc encore beaucoup à faire pour mettre entièrement à jour les bains de Cemenelum.

Nous n'avons encore trouvé ni l'*apodyterium*, ni les pièces accessoires telles que l'*elæothesium* et autres plus indispensables encore. Sans oser classer cet établissement parmi les *thermæ*, nous sommes cependant convaincu que ce n'était point de simples *balneæ* et qu'il devait y avoir comme annexes quelques-unes des dépendances des gymnases.

Nous ne serions point surpris que les fouilles faites vers le nord des salles découvertes nous démontrassent que l'espace compris entre l'édifice rectangulaire désigné, à tort assurément, sous le nom de temple d'Apollon, n'ait été occupé que par une sorte de palestre de 40 à 45 mètres de longueur. Ce qui porte à le croire, c'est que le métayer de M. le comte Garin nous a dit qu'à cette place même il avait trouvé un vaste bassin revêtu de marbre blanc (qui serait alors un *baptisterium* ou une *piscina*, suivant qu'il aurait ou non été abrité par un toit), ainsi que de nombreux débris de colonnes en marbre blanc dont une partie est encore gisante dans l'allée du jardin qui longe les anciens bains. Ce qui nous fait supposer que cet établissement était fort important, c'est le luxe des matériaux employés dans les dallages et dans les revêtements où le marbre vert forme la plupart des plinthes et des stylobates couronnés par des cymaises en marbre rouge. On a

encore trouvé, au nord des salles découvertes, d'énormes débris de fûts de colonnes en marbre vert, dont les dimensions permettent de supposer qu'elles appartenaient à un ordre de près de huit mètres de hauteur y compris l'entablement.

Dans ces conditions, il n'est pas rationnel de supposer que l'établissement des bains de Cimiez se composait uniquement des trois pièces découvertes à ce jour et que dans une ville de vingt mille habitants (chiffre probable au IVme siècle) dans un chef-lieu de province, résidence d'un préfet, on se serait contenté de bains dans lesquels non-seulement on se serait fait oindre dans le *tepidarium*, qui est précisément ici de très-petites dimensions, mais où la salle des bains froids aurait servi d'*apodyterium*.

Il est donc probable qu'au nord des constructions actuellement découvertes, se trouvait une cour spacieuse dont le centre était occupé par une piscine, et que sur un ou plusieurs côtés de cette cour régnait le portique en marbre blanc dont on a retrouvé les débris.

Cette supposition expliquerait en partie la destination de la construction rectangulaire de 19^{m} 30 de longueur, sur 9^{m} 75 de large, dont nous avons parlé plus haut ; elle aurait alors formé l'un des angles de la cour précédant les salles de bains et aurait été destinée à l'un des services de cet établissement.

Ce qui donne encore quelque probabilité à cette hypothèse, c'est qu'on a trouvé dans les fouilles un tube de plomb partant du *frigidarium* et se dirigeant vers cet édifice. Si le tube avait été en poterie, on l'aurait probablement laissé en place; malheureusement, il est aujourd'hui impossible de s'assurer du point où il aboutissait. En outre, la construction dont nous parlons n'était pas isolée, elle était reliée à un autre édifice parallèle aux salles des bains et se terminant, probablement du côté de l'ouest, par une construction rectangulaire lui faisant pendant.

Vers le milieu de la hauteur de la muraille ouest de l'édifice, on remarque les traces d'une galerie voûtée dont le mur formait l'un des pieds-droits ; cette galerie, trop petite pour un passage, ne pouvait, selon toutes les probabilités, être utilisée que comme aqueduc. Dans le mur sud, où se remarquent les amorces d'une abside, sont pratiquées deux ouvertures rec-

tangulaires recouvertes par de fortes dalles et ayant exactement la coupe de petits aqueducs.

L'édifice dont nous parlons n'a point d'entrée monumentale; sa façade extérieure, du côté de l'est, n'est percée d'aucune ouverture et les trois arcs plein cintre avec appareils concentriques de briques et de moellons, qui s'y trouvent en partie enfouis sous le sol, ne sont que des voûtes de décharge. Nous sommes donc porté à croire, comme nous le disions ci-dessus, que cette construction, en rapport direct avec le réservoir ou *aquarium* des bains, était une dépendance de l'établissement lui-même.

Nous avons cru devoir entrer dans ces considérations sur l'ensemble des ruines qui avoisinent les découvertes les plus récentes avant de donner la description détaillée de ces dernières.

Nous commencerons par le *sudatorium*, qui est entièrement déblayé et dont la construction est des plus intéressantes.

Cette pièce de 12^{m} 35 de longueur sur 7^{m} 85 de largeur était destinée aux bains d'air chaud; c'était une espèce d'étuve dans le genre de celles nouvellement installées à Paris et à Nice, par le docteur Deprat, et qui fonctionnent déjà depuis plusieurs années à Londres, avec cette différence toutefois, que les anciens ne pratiquaient point la douche d'eau froide et ne se plongeaient point dans l'eau glacée au moment où la transpiration avait atteint son maximum. La preuve en est dans l'existence de deux baignoires établies dans la partie de la salle la plus voisine du foyer de chaleur et qui, par conséquent, ne pouvaient contenir que de l'eau à une température élevée.

Le dallage de cette salle, composé de carrés de marbre blanc de 0^{m} 02 d'épaisseur, était supporté par une couche de béton de tuileau de 0^{m} 15 et de grandes briques de 0^{m} 60 au carré, sur 0^{m} 08 d'épaisseur, portant des quatre angles sur des piliers composés de dix briques cylindriques de 0^{m} 20 de diamètre, dressés sur des bases en briques carrées de 0^{m} 30 sur 0^{m} 07 d'épaisseur, et portant comme couronnement une brique carrée de mêmes dimensions : le tout formant une hauteur de 0^{m} 77, soit, à peu près, la hauteur d'une table ordinaire.

Quelques unes de ces briques, employées pour les colonnes accouplées qui bordent les murs, ont 0^{m}45 sur 0^{m}30 de largeur.

Ce sont les premières que nos explorations primitives nous avaient permis de découvrir.

La forme cylindrique de ces piliers offre ceci de particulier qu'on ne la retrouve pas en Italie, où les piliers des hypocaustes découverts jusqu'à présent sont rectangulaires, tandis qu'on en trouve quelques exemples dans les Gaules.

Les murs du *sudatorium* sont revêtus intérieurement, sur tout leur pourtour, d'un rang de briques creuses, composé tantôt de briques moulées percées dans deux sens comme l'indique la fig. *a*, tantôt de briques à rebord accouplées. Les premières sont plus rares; elles ne se trouvent guère que dans le passage d'une pièce à une autre; les secondes varient un peu de forme et de dimensions; elles ont en général une longueur de 0^m45 sur 0^m28 à 0^m30 de largeur; mais elles présentent entre elles un vide, dont la largeur varie, selon l'épaisseur du joint, de 7 à 9 centimètres. Ces briques sont toutes posées et jointoyées à l'argile; elles forment, vide comme plein, un revêtement de 0^m12 environ d'épaisseur moyenne devant lequel, et pour le maintenir, on a coulé une couche de béton de chaux et tuileau, d'environ 0^m17, portant elle-même un placage de marbre d'à peu près 0^m02 d'épaisseur au pourtour des parois de la salle. La chaleur avait donc à traverser un massif de construction d'environ 0^m21, appliqué sur les tubes verticaux, et un massif de 0^m25 entre le plafond de l'hypocauste et le dallage en marbre.

On comprend qu'au début les salles ont dû se chauffer avec difficulté; mais aussi, quand les revêtements ont été portés à une certaine température, que leur refroidissement s'opérait très-lentement, et que par conséquent il suffisait d'entretenir nuit et jour un feu modéré, pour maintenir une chaleur considérable dans le *sudatorium*.

Nous avons dit plus haut que nous avions été frappé par la singularité de la construction des bancs. Nous avions remarqué, le long des murs du *caldarium*, dès notre première visite, des groupes de tubes en briques creuses formant saillie et que nous avons d'abord pris pour des cheminées destinées à l'évaporation de la fumée. Un examen plus attentif de ces massifs nous a fait reconnaître : 1° qu'aucun de leurs débris ne dépassait la hauteur d'un banc ordinaire, soit 0^m40 environ; 2° nous avons remarqué que plusieurs vides étaient

encore obstrués par des débris de mortier, dont la partie supérieure était unie comme s'il y avait été appliqué un dallage ; 3° nous avons découvert, à la partie supérieure de l'un de ces massifs et encore adhérent au mortier, un petit fragment de dalle de marbre.

Ces faisceaux de conduits verticaux de chaleur formaient donc des bancs creux, directement chauffés par l'hypocauste avec lequel communiquaient les vides. Les baigneurs pouvaient s'y asseoir ou s'y coucher et ils y trouvaient la même température que sur le dallage où ils marchaient.

J'ai cru devoir entrer dans ces détails pour faire comprendre avec quel soin les anciens établissaient leurs bains, et signaler un mode de construction économique dont l'adoption du système Herquart pourrait permettre l'application.

Les deux baignoires revêtues des plaques de marbre portant des inscriptions occupent l'extrémité nord du *sudatorium*, elles ont $2^{m}69$ et $3^{m}71$ de longueur, sur $1^{m}40$ de largeur : elles forment un grand rectangle divisé en deux par un mur de $0^{m}38$ d'épaisseur, sur environ $0^{m}90$ de hauteur.

Du côté sud, une banquette permettait à une douzaine de baigneurs, au maximum, de s'asseoir à l'intérieur des baignoires.

Les inscriptions figurées à la suite de ce mémoire, ont été relevées d'après les empreintes restées sur les mortiers, aux points indiqués sur le plan par les numéros qu'elles portent; la partie en lettres rouges est gravée sur des morceaux de marbre qu'on a pu assembler; les lettres pointillées sont très-frustes et d'une lecture difficile. Le tout appartient à deux inscriptions : l'une dédiée à Marcus Antoninus (n°s 1 et 2), l'autre à Lucius Septimus Severus (note A).

Le dallage du *sudatorium* était en marbre blanc : les stylobates étaient en marbre vert et les cymaises en marbre rouge (griotte).

Les plaques de marbre étaient scellées dans le béton au moyen de pattes en cuivre.

Le passage du *sudatorium* au *tepidarium* est découvert; il y a une ouverture qui correspond à l'*hypocaustum* et au dessus se trouve pratiquée la porte dont la largeur actuelle est d'environ 1^{m} 45; mais il faut en déduire l'épaisseur des deux revêtements garnis de briques creuses, ce qui réduit cette

largeur à un mètre. Par cette porte et l'ouverture du dessous correspondant à l'hypocauste, le *tepidarium* recevait la chaleur nécessaire à sa destination. J'espère qu'il sera possible de la déblayer cette année; mais je sais déjà qu'elle est construite sur un hypocauste, et la disposition des parois de la porte nous démontre qu'elle était, comme le *caldarium*, garnie sur ses parois d'un revêtement en briques creuses et permettant à la chaleur de se répandre tout autour.

Le *præfurnium*, ou bouche du fourneau de l'hypocauste, est situé sous le mur nord contre lequel s'appuient les baignoires du *sudatorium*. Sa voûte est couronnée de trois bandeaux de briques, dont le premier et le troisième sont appareillés normalement à l'intrados, c'est-à-dire dont les joints suivent la direction des rayons du cintre; le deuxième rang est appareillé horizontalement. L'épaisseur de ces trois bandeaux atteint un mètre vingt centimètres.

Il nous reste à décrire sommairement la partie du *frigidarium* qui est actuellement découverte : sa largeur est probablement de 8^{m} 80, et sa longueur doit être égale à celle du *caldarium*.

La partie sud de cette pièce est occupée par un vaste bassin de 2^{m} 60, de largeur, qui occupe sans doute tout l'espace entre les deux murs est et ouest de la pièce.

Sous ce bassin et juste dans l'axe du *frigidarium* est établi un canal en maçonnerie de 70 centimètres de largeur, et dans lequel un homme peut circuler en se courbant. Ce canal admirablement construit et tout à fait intact, se bifurque au milieu du *frigidarium*, et une branche de 50 centimètres de largeur se dirige vers l'angle nord-ouest de la pièce; tandis que l'autre continue dans sa direction primitive, c'est-à-dire parallèlement aux murs est et ouest.

A l'embranchement des ces deux canaux se trouve pratiqué un regard fermé par un tampon circulaire en pierre de taille.

Un tampon beaucoup plus petit se trouve dans le voisinage du bassin.

Dans des enfoncements pratiqués dans le mur ouest de cette salle, nous retrouvons les traces de constructions qui, au premier abord, étaient assez singulières : c'étaient des prismes triangulaires formés par des tuiles de grandes dimensions, inclinées l'une vers l'autre. Les prismes dont les bases repo-

saient sur le sol étaient vides ; ceux qui ne s'y appuyaient que par une arête étaient composés de béton de tuileau.

Un examen attentif nous a conduit à conclure que cette construction, qu'on avait cherché à rendre légère et à isoler du sol presque toujours mouillé du *frigidarium*, devait supporter des dalles servant de bancs pour les baigneurs.

Nous avons retrouvé des traces du revêtement de ces bancs ; il se composait de dalles de marbre vert de 0m 02 d'épaisseur.

Telles sont, jusqu'à ce jour, les découvertes qu'il m'a été possible de constater aux bains de Cemenelum, dont j'espère pouvoir bientôt rétablir le plan complet.

BRUN.

A. — On a proposé, pour ces deux inscriptions, la lecture suivante :

Imp. Caesari divi M. Antonini pii
germ. sarm. fil. divi Commodi fratri divi Antonini
pii nep. divi Hadriani pronep. divi Trajani parthici abnep.
divi Nervae adn.
L. Septimio Severo pio Pertinaci Aug. arabico adiaben. part.
Max. duumvir. C. M sestitutio .˥ *curantibus*
prov. Alp. marit.

Caesari L. Septimii Severi pii
Pertinac. Aug. arab.
parthici maximi fil. divi M. Antonini pii germ. sarm.
nep. divi Antonini pii pronep. divi Hadriani abnep.
divi Trajani parthici et divi Nervae adnepot. M. Au-
relio Antonino Aug. prov. Alp. marit. Cemenelii
decrevit et apposuit.

VÉRIFICATION DES INSCRIPTIONS ROMAINES DE VENCE

PAR

MM. BRUN ET SARDOU

Les inscriptions romaines de Vence ont été étudiées avec un soin minutieux par MM. Brun et Sardou, qui, les textes en main, ont relevé les erreurs commises par divers auteurs et notamment par Carlone [1]. Le texte le plus exact est celui de M. Bourguignat. Si nous rapportons dans cette notice toutes les inscriptions au texte de Carlone, c'est que cet auteur, malgré les nombreuses incorrections de ses lectures, est cependant le plus complet. Pendant cette vérification, M. Brun a découvert et relevé l'inscription qu'il a donnée dans le second volume de nos Annales. (1re partie, page 117.)

Inscription N° 234 de Carlone.

Il n'y a pas de points entre les mots ; on ne lit pas TAVROPOLIVM, mais bien TAVRIPOLIVM ; il n'y a pas CELEBRARVNT, mais CELEBRAVER. Dans la lecture de M. Bourguignat, il n'y a que la lettre B de TAVRIBOLIVM à remplacer par un P. Cette inscription doit être rétablie de la manière suivante :

IDAEAE MATRI
VALERIA MAR
CIANA VALE
RIA CARMO
INE ET CASSI
VS PATERNVS
SACERDOS TAV
RIPOLIVM SVO SV
TV CELEBRAVER

1 Vestiges épigraphiques de la domination Gréco-massaliote et de la domination romaine dans les Alpes-Maritimes.

Inscription N° 235 de Carlone.

Il n'y a pas de points entre les mots.

La lettre O, à la fin de la première ligne et la lettre X, à la fin de la seconde, sont de petite dimension. Le T de VINTIO, dans la première ligne, est formé par le jambage de droite de la lettre N prolongé vers le haut et surmonté d'un trait horizontal.

Cette inscription doit être ainsi rétablie :

MARTIVINIo
M RVFINIVS FELIx
SAL | IIII | VIR ET IN
COLA CEMENEL
EX VoTo

Inscription N° 236

La lecture de M. Bourguignat est exacte ; il n'y a que deux observations à faire : la lettre S de MAIES est en caractère plus petit que le texte ; la lettre C de CVE doit être remplacée par la lettre Q qui existe réellement dans le texte, quoique très-fruste. Conservant donc, avec ces légères modifications la lecture de M. Bourguignat, voici le texte de cette inscription :

IMP CAES
M. ANTONIO
GoRDIANOPIo FEL
AVG PONT MAX
TRIB POTII PP. COS
CIVITAS VINT. DEVO
TA NVMINI MAIEs
TATIQVE EIVS

Inscription N° 238 de Carlone.

La première ligne est très-fruste ; on distingue seulement les lettres suivantes : CAES.

A l'avant-dernière ligne du dessin Bourguignat, il y a lieu de rétablir AVG, qui se lit bien sur la pierre, et à la dernière ligne, de lire COS III aulieu de COS II.

Nous avons lu :

.........CAES
....IVIANTONINI
FIL DIVI SEVER
NEPOTI
....VREL ANT
...INO PIO FEL
AVG TRIB POT III
COS III PP.

Inscription N° 239 de Carlone

Cette inscription doit être rétablie conformément au dessin de M.Bourguignat, sauf à la sixième ligne où il y a un T sur la pierre au lieu d'un I figuré sur le dessin dans le mot TVTIS.

Les moulures du piédestal dessinées par M. Bourguignat ne sont pas tout à fait exactes : il doit y avoir, en haut, un talon au lieu d'un cavet, et en bas un talon renversé au lieu d'une doucine.

Nous remplacerons donc ainsi la lecture de Carlone :

P CORNELIO
LICINIO VALE
RIANO NOBILIS
SIMO CAES
PRINCIPI IVVEN
TVTIS
NEPOTI ET FILIO
DDNN VALERIA
NI ET GALLENI
AVGG ORDO
VINTIENSIVM

Carlone a, par erreur, écrit VINTIENTIUM : il a également mis, à tort, des points entre les mots.

Inscription N° 241 de Carlone.

Dans la lecture de cet auteur, il faut remplacer les mots VIVI.S.F. par VIVIS F ; il faut également supprimer ET à la sixième ligne. Dans le dessin Bourguignat, à la première ligne, remplacer l'I de VEI par VEL. La lettre L se lit parfaitement sur la pierre.

Inscription rectifiée :

L. VELVDIVS
VALERIANVS
DEC. VINT. MAG
ET SACERDO
TIO ... VNCTVS
SIBI VIBIAE
MVCI FIL
PATERNAE
VXORI
VIVIS F

Inscription N° 242 de Carlone.

Il n'y a pas FINIS AGRI comme l'indique Carlone d'après la conjecture de Millin.
La lecture Bourguignat est parfaitement exacte :

MASSILIEN
SIVM
DEDICANTE
PROC AVG EX
MARITIMARVM

CVRANTE AC
IVL HONORATO
PP. PRAESIDALP

Incription N° 243 de Carlone

Elle est exacte, sauf les points et conforme au dessin Bourguignat.

ENNIA FVSCINA
VIVA SIBI
FECIT

Inscription N° 244

Conforme à la version de Carlone, sauf les points. Le dessin Bourguignat est très-exact.

IVLIO.EVGE
NIO
IVLIVS CLE
MENS ALVM
NO.PIE IS
SIMO.FECIT

Un défaut de la pierre a obligé le graveur à écarter la lettre S de la lettre V, à la troisième ligne.

Inscription N° 245.

Carlone indique au-dessus de l'inscription une *ascia* entre les lettres D M. — Le titulum porte une *ascia* entre deux D, conformément au dessin Bourguignat, excepté que ce dernier a remplacé l'*ascia* par la lettre X. Le manche de l'*ascia* doit être à droite et non à gauche comme l'indique Carlone.

Le reste de l'inscription est conforme au dessin Bourguignat.

MAECIA
MAECIANI FIL
VALERIA
VIVA SIBI FEC

Inscription N° 246.

L'inscription Carlone porte une lettre de trop à IVCVNDIL ;

Les lettres D M sont coupées par la cassure de la pierre.

D M
IVCVNDIL
A MAT FILIO
ONESIPHOR
O PIENT VIVA
FECIT V A XXV

Inscription N° 247

Le dessin Bourguignat est exact sauf à la 7e et à la 9e ligne :

A la septième, on lit sur la pierre COLLIGN.

A la neuvième, on lit DEDI ; le T manque.

P. AELIO PAMP
CALPVRNIA P
PHILE PATR
MERENTISSIM
POSVIT
AD QVOD OPVS
COLLIGN IVVEN
NEMESIORVM
IMPENDIVM DEDI

Inscription N° 248.

Dans la version Carlone, au commencement de la cinquième ligne supprime la lettre E.

A la sixième ligne, il est impossible de lire les lettres qui précèdent VIA. On ne distingue sur la pierre que quatre points assez irrégulièrement placés, mais qui permettent de lire AVIA. Dans le dessin Bourguignat, à la deuxième ligne, il faut ajouter un I à SAB, faire un G de C à la troisième, et effacer le T de QVINT à la cinquième.

L'inscription doit donc être rétablie de la manière suivante :

IVLIVS MARCIA
NVS AVRELIES SABI
NELE CONIVGI
MERENTISSIME FEC
T MAXIMIA QVIN
INA AVIA CORNE
LES SABINELLES
SVE PIENTISSIME
FECIT

Il doit exister une erreur de gravure dans cette inscription : nous supposons, d'après le sens, que le mot CORNELES a été mis pour AVRELIES. — Il y a, du reste, une autre erreur, on lit, en effet, SABINELE avec une seule L et, plus bas, SABINELLES. Dans le mot MERENTISSIMAE, la lettre A oubliée a été remplacée par un trait transversal entre les deux derniers jambages de la lettre M.

Inscription N° 227.

Cette inscription a été transportée de Cagnes à Vence ; les deux morceaux qui la composent sont incomplets, la troisième ligne manque dans le dessin Bourguignat.

La lettre S entre les M, à la première ligne, est très fruste ; à la deuxième, on lit AE au lieu de la lettre N.

Cette inscription peut donc être ainsi rétablie :

M S M
VIR AE M
. . . .
MATRI DVL
CISSIME
SEVERINA
FECIT DESVO
SIBI

D'après Carlone, la troisième ligne devrait contenir les lettres POMENES. La lettre A de DVLCISSIMAE est indiquée,

comme à l'inscription précédente, par un trait transversal entre les deux derniers jambages de la lettre M.

Inscription N° 253

La première ligne est absolument fruste.
On lit :

NT PA R
E MATRI
P ISSIMAE
GRAECINN
C F MARCI
NA EXT P
LD DD

Nous devons ajouter à ces inscriptions celle trouvée par M. Brun, qui a été donnée dans le deuxième volume des *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*.

NOTE

SUR

UNE INSCRIPTION GRECQUE TROUVÉE A ANTIBES EN 1866

Dans une séance de la Société, en juin 1874, M. le D[r] Mougins de Roquefort a rappelé les considérations qui lui avaient permis, au sein du Congrès scientifique tenu à Nice en 1866, de présenter cette inscription lapidaire comme un témoignage de la dîme chez les anciens Grecs de notre littoral; puis, exposant les diverses interprétations, dont ce rare monument d'épigraphie avait été l'objet à dater de cette époque jusqu'à ce jour, il a communiqué, au nom de M. Léon Heuzey, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, le résumé du travail que cet archéologue distingué avait lu devant ce corps savant, sous le titre de : *La pierre sacrée d'Antipolis.*

Le D[r] Mougins de Roquefort avait lu :

Τέρπων εἰμὶ θεᾶς θεράπων σεμνῆς Ἀφροδίτης.
Τοῖς δέκατας τῆσασι Κύπρις χάριν ἀνταποδοίη.

et traduit :

« Je suis le joyeux ministre de l'auguste déesse Aphrodite.
« Que Cypris accorde ses faveurs à ceux qui ont porté les
« dîmes ! »

Voyons comment M. Heuzey s'éloigne de cette lecture et de cette interprétation, à l'aide des points saillants de sa thèse :

1° Le galet de serpentine ou de déorite, sur lequel est gravée l'inscription, n'a jamais pu être une plaque ni un piédestal, et il n'offre aucune trace de scellement ni d'encastrement. C'est une pierre naturelle, un monument isolé, qui doit s'expliquer par lui-même avec l'inscription qu'il porte ;

2° Par sa forme, antérieure à l'inscription et expliquant la conservation de ses lettres en dehors des eaux où il avait roulé, par la nature et la couleur de la roche dont il provient et qui était employée par les anciens peuples d'Orient, ce galet rappelle une de *ces pierres non travaillées* (ἀργοί λίθοι), qui étaient adorées, dans les cultes primitifs, comme des symboles ou même des images de la divinité, et que l'on a désignées du nom de *bétyles ;*

3° Pausanias (VII, 22, 4) affirme que les Grecs eux-mêmes ont commencé par adorer des pierres de cette nature (ἀργοί λίθοι), et il cite de nombreux exemples de ce culte, encore en usage de son temps, chez ce peuple. Le plus célèbre est l'antique idole du dieu Erôs (l'Amour) représenté, dans son temple de Thespies, sous la forme d'une *pierre non travaillée* par les hommes (ἀργὸς λίθος) ;

4° D'un autre côté, l'auteur trouve que le Dieu Erôs, d'après la tradition Hésiodique, n'était pas considéré comme le fils, mais comme *le serviteur d'Aphrodite* (ce sont les termes mêmes de l'inscription) et que Platon le désigne de la même manière ;

5° On a fait de Terpon un nom d'homme sans aucune preuve ; car on n'en trouve pas un seul exemple dans le *Dictionnaire des noms propres grecs de Pope.* Libre alors à M. Heuzey de le prendre pour un nom ou pour un surnom mythologique ;

6° On trouve, en effet, que cette terminaison est employée, avec une certaine prédilection, pour des surnoms des dieux portant déjà un autre nom (Ex. : Apollon, Pluton, Polydegmon, Kyllopodion, Hébou), mais surtout pour des noms de Génies ou de dieux secondaires (Ex. : Triton, Palæmon, Charon, Ilaon, Jasion, Darron, Typhon, Pigmœon, Tychon, Gigon, les trois derniers particuliers à des Génies du culte

d'Aphrodite. On pourrait même y ajouter, par analogie, le latin Cupidon;

7° Terpon est donc vraisemblablement ou un surnom local d'Erôs, ou une forme secondaire de ce dieu, ou tout au moins un génie du cortége d'Aphrodite, dont le nom (qui peut se traduire par *le charme*) aura échappé par sa rareté aux lexicographes. Mais M. Heuzey rejette toute idée d'un emblême phallique, les pierres sacrées ayant une autre origine et se trouvant employées comme images des déesses aussi bien que des dieux.

En conséquence, l'auteur de cet intéressant travail lit et traduit comme quelques interprétateurs, MM. Bazin, Frœhner, de Saulcy; mais il prévient que sous les mêmes mots il entend tout autre chose :

Τέρπων εἶηὶ θεὰς θεράπων σεμνῆς Ἀφροδίτης.
Τοῖς δέ καταστησασι Κύπρις χάριν ἀνταποδοίη

c'est à dire :

Je suis Terpon, serviteur de l'auguste déesse Aphrodite. Que Cypris récompense de sa faveur ceux qui m'ont placé ici.

Dr MOUGINS DE ROQUEFORT.

Tout en rendant l'hommage qu'il mérite au savant travail de M. L. Heuzey, quelques membres de la Société n'admettent pas le caractère *sacré* de cette inscription, et seraient plutôt portés à la considérer comme une sorte d'enseigne licencieuse, gravée sur une pierre qui se trouvait près de la porte d'une maison habitée par un homme de mauvaise vie.

Alors le sens n'offre plus aucun doute : il suffit d'admettre, ce qui est très-possible dans le langage corrompu des colonies, une irrégularité de conjugaison ou de donner à un aoriste du verbe καθίστημι une signification analogue à celle du verbe κατατείνω. Ce serait assurément l'interprétation la plus claire et la plus en rapport avec les horribles mœurs de l'époque.

UNE EXCURSION AUX LACS DES MERVEILLES

près Saint-Dalmas-de-Tende.

ANCIEN GLACIER MÉTAMORPHOSÉ EN MONUMENT CARTHAGINOIS

Parmi les résidences d'été signalées dans le voisinage de Nice, il en est peu d'aussi agréablement situées que celle de Saint-Dalmas-de-Tende, sur la route de Nice à Turin, à 77 kilomètres de Nice par cette route et à 57 kilomètres de Menton. Avant peu, une nouvelle route, non encore achevée, mais qui le sera bientôt, mettra Saint-Dalmas à 40 kilomètres de Vintimille et du chemin de fer du littoral; cette nouvelle route que je viens de parcourir dans toute sa longueur, sera certainement l'une des plus belles et des plus intéressantes de cette région.

Outre les charmes de sa position dans une fraîche vallée, Saint-Dalmas offre, dans ses environs, une foule de promenades et d'excursions décrites dans l'ouvrage d'Elysée Reclus, *(Les Villes d'hiver de la Méditerranée et les Alpes-Maritimes)*. Parmi ces excursions, la plus intéressante et la plus pittoresque, à mon avis, est celle que l'on peut faire dans la vallée de la *Miniera* et les belles vallées arrosées par ses affluents.

Pendant les vacances de 1875, je passai quelque temps dans la petite ville de Tende, de laquelle dépend Saint-Dalmas, et je profitai de mon séjour dans cette ville pour parcourir la vallée de la *Miniera*, qui doit son nom aux riches mines de plomb argentifère qu'elle renferme. J'étais attiré

dans ces régions intéressantes par le désir de visiter les lacs nombreux qu'on y rencontre, et surtout par l'espoir de retrouver sur les bords de ces lacs les monuments qui ont fait donner à quelques-uns d'entre eux le nom de *Lacs des Merveilles*.

Les premières indications que j'avais recueillies sur ce sujet se trouvent dans l'ouvrage de M. Reclus dont je viens de parler, et, comme le paysage qui s'y rapporte, renferme des renseignements utiles, je vais les citer naturellement :

« A l'ouest de Saint-Dalmas, la belle vallée de la *Miniera*, et les diverses combes qui viennent y déboucher, offrent des buts nombreux de promenade. On y visite surtout les mines de plomb argentifère...» (Suit la description des mines).

« En continuant de remonter la combe de la *Miniera*, on arrive, en deux heures, dans une espèce de cirque, entouré de rochers abrupts et dominé au nord par la cime du mont *Bego*, au sud, par le *Pic-du-Diable* ou *Testa dell'Inferno*. Ce cirque a reçu le nom de *Vallée d'Enfer*, à cause de l'âpreté du lieu, de la couleur sombre des rochers, de l'absence presque complète de végétation et du silence effrayant qui règne dans cette solitude. Plusieurs lacs, que le reflet des roches environnantes fait paraître presque noirs, sont épars dans les dépressions du cirque. Ces lacs d'Enfer, à l'aspect sinistre, sont au nombre de neuf, sans compter de petits gourgs que les éboulis combleront peu à peu. Chaque pièce d'eau a sa dénomination particulière : lac Charbon, lac d'Huile, lac Long, etc. Les petits lacs des Merveilles, situés au nord, à la base occidentale du mont *Bego* et dans la partie la plus élevée du cirque, doivent leur nom à des rochers de forme étrange, qui semblent avoir été sculptés de main d'homme ; d'après Fodéré, on y verrait, en effet, des inscriptions hiéroglyphiques en langue inconnue. Les montagnards des environs disent que ces rocs ont été taillés par les soldats d'Annibal. » (Ouvr. cit. p. 373 et 374.)

Comme on le voit, M. Reclus ne paraît pas avoir visité lui-même ces monuments, et il n'en parle probablement que d'après Fodéré ou d'après les habitants du pays. Il cite même inexactement Fodéré qui ne parle pas d'inscriptions hiéroglyphiques, mais bien d'écritures qu'on conjecture être des caractères puniques.

Voici, du reste, le paysage de Fodéré qui se rapporte à ces monuments :

« Pendant le long séjour des armées de Carthage en Italie, les secours qui leur parvenaient y ont abordé par plusieurs points, ce qui concilie les prétentions ridicules de plusieurs peuples à l'honneur d'avoir donné passage à ces féroces conquérants. Quant à leur première invasion, il paraît bien qu'Annibal a passé le Rhône un peu au-dessus d'Avignon, et qu'il n'est pas redescendu pour aller chercher les Alpes maritimes, quoique Caton, C. Sempronius et Ammien Marcellin l'assurent positivement, qu'ils disent même qu'il a passé là où les Apennins se joignent aux Alpes, ce qui serait le Col de Tende, autrefois *Colle di Cornio* ; que l'Apennin, *Pœninus*, est ainsi nommé du passage de ce général, en l'an 532 de la fondation de Rome, et qu'il se l'ouvrit par le fer et par le feu. Ce ne serait pas le mot *Pœn*, ou Alpes Pénines, qui me déciderait ; ce nom, en celtique, signifiant point élevé et ayant été donné à un grand nombre de hauteurs ; mais nous avons le témoignege d'historiens dignes de foi, et des monuments qui attestent le passage des Carthaginois par les Alpes maritimes, non pas d'Annibal, mais des généraux qui sont venus après lui. Tite-Live nous apprend (livre 31) que, si les Marseillais et leurs colonies ne furent pas favorables à ces Africains, ceux-ci trouvèrent des amis parmi les Salyens et les Liguriens, lesquels s'unirent aux Insubriens, etc., pour grossir l'armée d'Hamilcar, successeur d'Hasdrubal, d'où résultèrent la prise et le saccage de Plaisance.

« Pour les monuments, il en existe un dans un petit vallon au bas du Col d'Enfer, près des Lacs des Merveilles, dont je parlerai plus bas : ce sont d'énormes pierres de taille détachées d'un rocher voisin, qu'on voit étendues à terre en grand nombre, et sur lesquelles sont gravés grossièrement, mais d'une manière encore visible, des chevaux, des tours, des chariots armés de faulx, des vaisseaux en forme de galères, des casques, des boucliers, des arcs, des piques et autres instruments de guerre, avec beaucoup d'écritures qui ne sont ni grecques, ni latines, ni arabes, et qu'on conjecture être des caractères puniques. Ces pierres paraissent avoir été préparées pour un monument qu'on n'a pas eu le temps d'élever. » (Fodéré, *Voyage aux Alpes maritimes*, tome Ier, page 17).

D'après ce passage, et d'autres que je citerai plus loin, il ne me paraît pas parfaitement certain que Fodéré ait visité lui-même les monuments qu'il décrit ; il pourrait bien s'en être rapporté aussi aux indications des gens du pays, ce qui rendrait son erreur plus facile à expliquer. Lorsque j'interrogeai moi-même quelques habitants de ces vallées, je n'obtins que des renseignements assez vagues ; cependant, un chasseur de chamois me dit qu'il y avait près des lacs des pierres qui se laissaient facilement couper ou tailler : ce renseignement, concordant avec l'existence au-dessus et au-dessous de Saint-Dalmas de carrières de pierres qui se divisent naturellement en parallélipipèdes et en cubes, ou même en larges dalles faciles à tailler, me parut rendre plus plausible l'existence des pierres de taille énormes dont parle Fodéré, et je n'hésitai pas dès lors à aller à leur recherche.

Ce fut dans ce but que j'entrepris avec mes enfants plusieurs excursions dont je vais exposer le résultat.

Cependant, avant de poursuivre ce récit, je dois dire qu'il m'aurait été difficile de mener mon entreprise à bonne fin, sans l'obligeance et le cordial accueil de M. Girard de Marseille et de M. Joseph Prout, l'un comptable et l'autre ingénieur des mines de la *Miniera,* que je ne saurais trop remercier l'un et l'autre, ainsi que Mme Prout, dont nous n'oublierons jamais l'aimable et gracieuse réception.

Lorsque nous arrivâmes pour la première fois dans la haute vallée de la *Miniera* et bien avant d'atteindre la région *dell'Inferno,* où se trouvent les premiers lacs, un de mes enfants me fit remarquer la surface lisse et polie des rochers que nous rencontrions : à mesure que nous nous rapprochions des lacs, le caractère glaciaire des roches se prononçait davantage ; et bientôt il ne nous fut plus permis de douter que nous nous trouvions en présence des vestiges d'un ancien glacier. Les rochers étaient usés, polis, striés, cannelés, tournés même de manière à prendre les formes les plus singulières et les plus variées. Des blocs considérables étaient posés sur d'autres rochers dans un équilibre presque instable, qui ne permettait pas de supposer qu'ils eussent été amenés là par des éboulements ; d'autre part leur volume et leur poids montraient bien que ce n'était pas non plus la main de l'homme qui les y avait amenés.

Je commençai dès lors à soupçonner que les monuments décrits par Fodéré pourraient bien être des rochers taillés et sculptés par le glacier, dont nous avions les vestiges sous les yeux.

Ce soupçon devint une certitude en arrivant au premier lac des Merveilles, charmant bassin ovale entouré de rochers portant les traces évidentes de l'action d'un glacier.

Dans un couloir qui précède ce lac et qui est formé par deux bancs de rochers d'une hauteur considérable, on distinguait sur toute la hauteur des parois des sillons profonds, des cannelures et des stries fines ou rayures parallèles, qui couvraient tous ces rochers.

Le second de mes fils trouva, parmi les blocs gisant à terre, une pierre taillée qui ressemblait assez à une chaise curule, un peu plus loin il me signala une pierre renversée présentant une concavation parfaitement arrondie et qui offrait tout à fait l'aspect des niches destinées à recevoir les statues des grands hommes dans nos monuments publics. A l'extrémité du couloir et sur les bords du lac, les cannelures inférieures de la roche, dégradées par l'action de l'eau, ressemblaient aux bas-reliefs frustes qu'on voit dans les anciens monuments grecs et surtout égyptiens. Ces bas-reliefs paraissaient, à quelque distance, représenter des guerriers, des chevaux, des draperies flottantes avec des franges à la partie inférieure.

Des pierres moins résistantes ou plus érodées par l'action de l'eau, et dont plusieurs gisaient à terre, rappelaient tout à fait les pierres fouillées et travaillées à jour de nos vieilles cathédrales.

Près du second lac des Merveilles, on voyait aussi amoncelés à terre des blocs informes et dont plusieurs simulaient grossièrement la forme de certains animaux, comme de dromadaires ou d'éléphants mal dégrossis.

Enfin, en arrivant sur les rochers qui dominent les lacs supérieurs des Merveilles, et qui se trouvent au bas du Col d'Enfer dont parle Fodéré, je remarquai une tour arrondie et présentant des cannelures horizontales et parallèles, disposées à différentes hauteurs et si régulièrement tracées qu'elles semblaient ciselées par la main de l'homme.

Un séjour plus prolongé nous aurait sans doute offert d'au-

tres merveilles, mais ne nous aurait pas édifié davantage sur l'existence d'un monument carthaginois. Il eut été impossible, en effet, même à une armée nombreuse et travaillant, pendant plusieurs mois, avec les instruments alors en usage, d'arriver à tailler tous les rochers que nous voyions entassés sur une étendue de plusieurs kilomètres. D'ailleurs, si quelques-unes de ces pierres ont quelque apparence de bas-reliefs et de sculptures, l'immense majorité de ces rochers ne présente qu'une surface usée et polie ou bien sillonnée ou couverte de stries innombrables.

Ces sillons et ces stries, qui n'auraient aucune raison d'être dans l'hypothèse d'un monument, s'expliquent parfaitement par l'action d'un ancien glacier, qui suffit, en outre, pour expliquer toutes les apparences offertes par ces rochers.

Cependant une circonstance m'intriguait encore dans la description de Fodéré, c'était l'existence de ces *écritures qui ne sont ni grecques, ni latines, ni arabes et qu'on conjecture être des caractères puniques*.

Une seconde excursion, mais cette fois dans la vallée de *Fontanalba*, parallèle à la vallée de la *Miniera*, et dans laquelle on rencontre aussi de nombreux vestiges de l'action d'un glacier, me fournit l'explication de cette étrange particularité.

Au-dessus du plus joli lac de cette vallée de *Fontanalba*, au pied du mont *Bego*, et en remontant vers les cols qui font communiquer ce vallon avec la partie supérieure du *Valmasca* et de la *Miniera*, le second de mes fils découvrit deux fragments de rochers très-remarquables. Ces deux blocs, qui ne ressemblaient nullement par leur aspect et leur structure aux roches voisines, gisaient à terre, à quelque distance l'un de l'autre ; leurs arêtes étaient vives et comme s'ils venaient d'être détachés : ils ne paraissaient aussi nullement altérés par leur transport jusqu'à l'endroit où nous les avons trouvés ; mais ce qu'ils présentaient de plus remarquable, c'était leur structure singulière : ils étaient, en effet, formés par des prismes à base triangulaire, accolés les uns aux autres et alternativement saillants et rentrants, de manière à simuler complétement des caractères cunéiformes. Nul doute que, vus à distance et à la place d'où ils avaient été détachés et que nous n'avons pu retrouver, ils aient pu être pris pour des

fragments d'inscriptions puniques ou carthaginoises, composées, comme on le sait, précisément de caractères cunéiformes. Les indications fournies à Fodéré sur ce point étaient donc exactes et devaient contribuer à l'entretenir dans la méprise où il était tombé. Je regrette de n'avoir pu prendre le dessin de ces pierres remarquables ; l'indisposition d'un de mes fils, sur lequel je comptais pour en avoir la reproduction, nous força d'abréger notre excursion et de la laisser inachevée.

Je crois inutile d'insister beaucoup sur l'impossibilité de l'hypothèse de Fodéré : j'ai déjà dit que des mois n'auraient pas suffi, même à une armée nombreuse, pour tailler et sculpter tous les rochers qui entourent les lacs des Merveilles.

Il est vrai que le chasseur de chamois dont j'ai parlé trouvait ces roches faciles à tailler ; mais il se basait précisément sur le parfait état de conservation des cannelures et des stries innombrables qu'elles présentent ; et, dans la croyance où il était qu'elles résultaient du travail de l'homme, il ne pouvait s'expliquer leur grand nombre que par une grande facilité de ces pierres à se laisser tailler : tandis qu'au contraire, ces roches sont les plus dures qu'on rencontre dans ces montagnes ; plusieurs même m'ont paru formées de granit, et c'est précisément leur dureté et leur peu d'altérabilité qui explique la fraîcheur et le parfait état de conservation des empreintes produites par le glacier.

Pour en revenir aux Carthaginois, on ne s'expliquerait guère leur séjour prolongé à plus de 2,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans ces régions désolées et difficiles à aborder, qui portent encore le nom de région et de col de l'Enfer. Fodéré lui-même, dans le passage que j'ai cité, dit que les Carthaginois trouvèrent des amis parmi les Insubriens, les Salyens et les Liguriens qui occupaient alors les Alpes maritimes ; on ne comprend pas, dès lors, comment les Carthaginois, ayant, grâce à ces peuples, des passages moins élevés et plus courts à leur disposition pour passer en Italie en se rapprochant du rivage, se seraient rejetés au contraire à l'Ouest pour s'engager et se fourvoyer dans une impasse. On ne saurait, en effet, qualifier autrement cette région *dell' Inferno*, où n'existe encore aujourd'hui aucun sentier praticable pour passer, non pas en Italie, mais bien dans d'autres

vallées aussi difficiles à franchir. En effet, une fois hors de la vallée supérieure de la *Miniera* et de la région *dell'Inferno*, les Carthaginois avaient encore à franchir, pour parvenir en Italie, des cols plus élevés et plus difficiles que ceux qu'ils laissaient à l'Est. Si cela était nécessaire, je pourrais traiter cette question avec plus de détails et discuter toutes les hypothèses; mais il suffit de consulter l'excellente carte de l'État-major sarde (feuille de Tende), pour voir dans quelles difficultés inextricables et comme amoncelées à plaisir, les Carthaginois se seraient engagés, s'ils avaient suivi la haute vallée de la *Miniera*.

Il faut vraiment que Fodéré n'ait pas vu par lui-même ces régions pour se livrer à une pareille hypothèse. Ce qui me fait croire, en effet, que Fodéré n'a pas visité complétement ces hautes vallées, ce sont les omissions ou les erreurs qu'il commet quand il en est question dans son ouvrage.

Ainsi, dans son énumération des lacs des Alpes maritimes, il parle dans les termes suivants des lacs des Merveilles :

« Au col de l'Enfer, dit-il, au-dessus de Belvédère, plusieurs lacs, dont les principaux, nommés lacs des Merveilles, donnent évidemment naissance du côté du Sud-Est, à la rivière *Bionia*, et du côté du Nord-Ouest, au torrent de la *Gordolasca*, et vraisemblablement aussi à la *Bevera*. » (Tome cité p. 187).

Les lacs des Merveilles sont bien loin d'être les principaux lacs de cette région, puisque réunis tous ensemble ils ont à peine quatre ou cinq hectares, tandis que le grand lac de *Valmasca*, dont Fodéré ne parle même pas, bien qu'il soit à un kilomètre à peine des lacs des Merveilles, présente une superficie de trente à quarante hectares. Fodéré ne parle pas davantage des autres lacs du *Valmasca* ni du lac *Agniel*, aussi considérable que le grand lac de *Valmasca*. Il ne fait pas mention non plus du lac *Long*, aussi important et qui donne, assez loin de là, naissance à la *Gordolasque*, torrent que Fodéré fait naître des lacs des Merveilles, situés beaucoup plus au Sud. Ces lacs ne donnent pas naissance directement à la *Bionia* ou *Miniera*, qui naît plutôt des lacs d'Enfer, plus importants que les lacs des Merveilles. — Enfin, pour la *Bevera*, Fodéré reconnaît lui-même son erreur.

« La *Bevera*, dit-il un peu plus loin, page 402, prend sa

source à une fontaine d'eau vive qui sort d'une montagne appelée *Colle delle cabane vecchie*, dans le territoire de Molinetto, à environ quatre lieues de distance de Sospello, » et, j'ajouterai, fort loin des lacs des Merveilles.

Après avoir exposé comment j'ai été amené à reconnaître les traces d'un ancien glacier dans la vallée de la *Miniera* et dans les vallées parcourues par ses affluents, il me reste à donner la description de cet ancien glacier et quelques indications pour les personnes qui voudraient visiter ces hautes vallées.

On peut se servir pour cette excursion de l'excellente carte de l'État-major sarde, qui nous a suffi et nous a tenu lieu de guide ; on pourra s'aider aussi des renseignements des gens du pays ou des muletiers. Il sera utile, en effet, pour éviter la grande fatigue, de prendre un mulet à Saint-Dalmas, et de se munir de provisions : car on ne trouve, à partir du hameau, ni auberge, ni hôtellerie. Si l'on ne veut pas coucher sur la paille dans les rares chalets qu'on rencontre, il faut revenir chaque soir coucher à Saint-Dalmas et employer une journée entière pour parcourir chaque vallée supérieure.

En quittant Saint-Dalmas, on s'engage dans un petit chemin dont l'entrée se trouve en face de l'établissement hydrothérapique. Ce chemin est carrossable, pendant deux ou trois cents mètres : il côtoie alors deux jolies propriétés et aboutit bientôt à un pont très-pittoresque jeté sur la *Miniera ;* de ce pont la vue est très-belle sur la vallée et sur le torrent. Le chemin de mulets qui succède à la route de voitures, un peu avant le pont, est un excellent chemin, bien entretenu pour le service des mines et des vallées supérieures ; au moment où j'ai quitté Tende il venait encore d'être amélioré par les soins de M. Prout, l'ingénieur anglais de la *Miniera*.

Au-dessus du pont, et sur les deux rives de la *Miniera*, à 750 ou 800 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, on aperçoit déjà des roches usées et mamelonnées et quelquefois striées ; mais c'est à une distance d'une demi-heure du pont qu'on voit les premières roches vraiment caractéristiques et portant les traces évidentes de l'action d'un glacier. Pendant ce temps on chemine au milieu de magnifiques châtaigniers, et l'on aperçoit, à travers leur feuillage, la *Miniera* bondissante et écumante au milieu des rochers.

Après avoir quitté les châtaigniers, il faut monter encore une demi-heure pour atteindre un premier groupe de maisonnettes, en avant desquelles on aperçoit une roche formant une plate-forme en même temps qu'un promontoire, à une assez grande hauteur au-dessus du torrent. Elle est usée et polie à sa partie supérieure et couverte de stries fines et parallèles. Cette roche, qui sert aujourd'hui d'aire à battre le grain, n'en a pas moins conservé les caractères des roches glaciaires : elle se trouve à droite et à quelques mètres seulement au-dessus du sentier; son altitude est d'environ 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et de 300 mètres au-dessus de Saint-Dalmas. — A partir de ce point, on rencontre à droite et à gauche le long du chemin, des roches tantôt mamelonnées ou sillonnées, tantôt cannelées ou striées, et toujours à une assez grande hauteur au-dessus du fond de la vallée.

A une heure et demie de Saint-Dalmas, on arrive à une gorge qui prend un caractère tout à fait alpestre. On aperçoit avant d'y arriver, et aussi plus loin, plusieurs belles cascades : dans cet endroit, on distingue à gauche des roches usées et creusées de sillons parallèles, qui indiquent que le glacier atteignait là une épaisseur d'au moins 150 mètres, puisque c'est la hauteur de ces roches au-dessus du fond de la vallée.

Le phénomène est encore plus marqué au confluent de la *Miniera* et du *Casterino*, dans une petite plaine qui se trouve immédiatement au-dessous du confluent : on voit auprès du torrent des roches usées et polies; tandis que sur les parois de la vallée et à une grande hauteur se montrent des roches sillonnées et cannelées, placées à deux cents mètres environ au-dessus des roches inférieures ; par conséquent, le glacier, qui dans cet endroit avait une plus grande largeur, conservait encore une épaisseur d'environ deux cents mètres.

On trouve encore des roches usées et polies à l'entrée de la vallée de *Casterino*. Cette vallée, qui prend son origine à la base du *Bego* et du *Clapier*, par les hautes vallées de *Fontanalba* et de *Valmasca*, est plus considérable que la vallée de la *Miniera*, et devait renfermer un glacier plus étendu ; mais les traces de ce glacier sont bien moins apparentes que dans la vallée de la *Miniera:* aussi poursuivrai-je d'abord la des-

cription de celle-ci, qui nous conduira en même temps aux lacs de Merveilles et aux pierres taillées qui ont été la cause première de notre excursion.

Nous suivrons donc le sentier qui mène à l'établissement de la *Miniera;* et, dès en arrivant, nous trouvons de nouvelles roches usées et sillonnées un peu au-dessus de l'établissement et contiguës à celui-ci.

Un peu plus loin, en remontant la vallée, on rencontre un groupe encore plus considérable de ces roches ; elles portent plusieurs maisonnettes, et le torrent encaissé par elles forme dans cet endroit des rapides et de petites cascades qui animent le paysage : un petit pont traverse le torrent ; mais on doit le laisser de côté pour suivre la rive gauche, dont le sentier est meilleur.

La vallée de la *Miniera* s'élargit au-dessus de ces roches et présente l'aspect d'une plaine presque horizontale couverte de pâturages, au milieu desquels serpente le sentier de mulets. Celui-ci se bifurque un peu plus loin : la branche la meilleure traverse un bras de la *Miniera* pour s'engager dans une espèce d'île, qu'on suit pendant dix minutes environ ; on traverse alors l'autre bras de la *Miniera* pour gagner définitivement la rive droite, qu'on ne quitte plus jusqu'aux premiers lacs, où l'on rejoint le torrent, dont le sentier s'était éloigné.

Chemin faisant, on passe près d'un groupe de chalets, où l'on peut se procurer facilement du lait frais et quelquefois du beurre et du fromage.

Un peu plus loin on rencontre de beaux mélèzes, dont l'un, mesuré par mes enfants, avait six mètres de circonférence à un mètre au-dessus du sol.

Immédiatement avant d'arriver aux lacs, le sentier s'engage dans un défilé encombré de blocs énormes ; ce défilé et la région *dell'Inferno*, qui lui fait suite, sont remplis de rochers considérables présentant les caractères des roches glaciaires.

Les lacs se trouvent épars de tous les côtés et n'offrent rien de pittoresque ni de remarquable, au moins les cinq premiers ; car, je n'ai pas visité les quatre autres, ayant hâte d'arriver aux lacs des Merveilles.

Au-dessus de cette région désolée, s'élève un pic aigu et

sinistre, que je crois être la *Cima del Diavolo* (2,687 mètres), dominée seulement par le mont *Bego*, dont la masse puissante s'élève de l'autre côté de la vallée à 2,875 mètres. Les lacs eux-mêmes sont à une hauteur moyenne de 2,100 à 2,200 mètres.

Nous ne nous arrêterons pas davantage aux lacs inférieurs, où se termine le sentier de mulets ; et, suivant le ruisseau qui descend des lacs des Merveilles en cotoyant la base du *Bego*, nous nous engageons bientôt dans le couloir qui précède le premier lac des Merveilles. Nous y trouvons les roches cannelées et striées qui nous avaient frappés lors de notre première excursion, ainsi que ces pierres taillées comme de main d'homme, et simulant des ornements d'architecture. Nous y voyons également ces apparences de bas-reliefs qui décorent les parois inférieures du couloir.

Nous arrivons ainsi au premier lac des Merveilles qui remplit un charmant bassin ovale de son onde trasparente. Il est encadré en partie, comme je l'ai déjà dit, par des rochers sculptés en bas-reliefs et paraissant représenter des guerriers, des chevaux, etc. Tout cela, bien entendu, est fruste et il ne faut pas y regarder de bien près pour reconnaître l'erreur. Cependant, pour peu qu'on se prête à l'illusion, il est facile de se laisser décevoir. Aussi, en l'absence de toute autre explication et pour un esprit prévenu et rempli des souvenirs de l'antiquité, ces apparences ont pu aisément devenir des réalités et se transformer en monuments authentiques du passage des armées carthaginoises.

Au lieu de nous arrêter plus longtemps à discuter cette hypothèse, nous poursuivons notre route jusqu'au second lac des Merveilles situé un peu au-dessus du premier et à l'extrémité de la vallée. Comme j'en ai déjà parlé, nous le laissons de côté pour gagner les lacs supérieurs des Merveilles.

Pour parvenir jusqu'à ceux-ci, il faut escalader les rochers qui se trouvent à l'opposé du mont *Bego* entre les deux premiers lacs des Merveilles. L'ascension devient un peu plus pénible et plus difficile ; il est vrai qu'il n'y a aucun sentier tracé, et que je n'ai probablement pas suivi le meilleur chemin. En escaladant des blocs amoncelés dans un couloir qui aboutit au dernier lac inférieur, on arrive au pied du Col d'Enfer, où se trouvent les deux lacs supérieurs, à une hau-

teur d'environ 2,400 mètres. Ils ne présentent rien de particulier ; mais si l'on monte sur les roches qui les dominent au nord, on arrive à la tour dont j'ai fait mention précédemment. En cherchant bien, on finirait sans doute par découvrir d'autres objets intéressants ; aussi me proposé-je d'y revenir, pour tâcher de reproduire les plus remarquables parmi ces rochers.

J'ai à cœur aussi de retrouver les rochers d'où se sont détachés les blocs simulant des inscriptions cunéiformes. Ceux-ci se trouvent dans la vallée de *Fontanalba*, à laquelle on pourrait arriver directement en franchissant la *Baissa di Valmasca* au-dessus des lacs des Merveilles, et un autre col qui fait communiquer la partie supérieure du *Valmasca* avec celle de *Fontanalba ;* mais cette traversée est très-pénible, et je conseillerais plutôt de suivre un chemin beaucoup plus agréable, plus court et beaucoup moins pénible, qui remonte la vallée de *Casterino* pendant une heure et ensuite la jolie vallée de *Fontanalba*. Cependant, si l'on veut bien voir le plus grand lac du *Valmasca* qui se trouve de l'autre côté de la *Baissa di Valmasca*, il suffit, lorqu'on est sur les bords du dernier lac inférieur des Merveilles, d'escalader en vingt minutes une pente raide qui aboutit à la *Baissa di Valmasca*. De ce col on jouit d'une très-belle vue sur le grand lac supérieur du *Valmasca* et sur les montagnes qui le dominent. On pourrait essayer de descendre du col dans le *Valmasca* et de là dans la vallée de *Casterino;* mais je ne le conseille pas : j'ai fait ce trajet et je l'ai trouvé beaucoup plus pénible et plus long que le retour par la vallée de la *Miniera*.

Si l'on veut donc parcourir le *Valmasca*, il vaut mieux, comme pour *Fontanalba*, y parvenir par la vallée de *Casterino*.

L'itinéraire est le même jusqu'à la hauteur de la vallée de *Fontanalba;* on remonte la vallée inférieure de la *Miniera*, en suivant le chemin que j'ai décrit précédemment jusqu'au confluent de la *Miniera* et du *Casterino*. Un peu avant d'arriver au confluent, on laisse à gauche le sentier de la *Miniera ;* l'on arrive à un pont remarquable jeté sur la *Miniera*, d'où l'on admire une cascade formée par ce torrent et la plus belle peut-être de toutes celles qu'on rencontre dans ces vallées.

Après avoir franchi le pont, on suit un très-bon sentier de mulets qui s'engage dans un défilé d'un aspect très-pittoresque. Au bout d'un quart d'heure à peine, ce défilé s'élargit et l'on pénètre dans une magnifique vallée plus belle que celle de la *Miniera*. Cette vallée est celle de *Casterino*, à laquelle il ne manque que d'être couronnée de cimes neigeuses pour pouvoir être comparée aux belles vallées de la Suisse et de la Savoie.

Après une heure de marche, depuis le pont de la *Miniera*, en suivant toujours la rive droite du torrent, on aperçoit un groupe de chalets et l'ancienne chapelle de sainte Marie-Madeleine, transformée en chalet et habitée aujourd'hui par un peintre russe.

Si l'on veut remonter la vallée de *Fontanalba*, il faut quitter le sentier de *Casterino* un peu avant d'arriver au chalet russe. Deux sentiers de mulets conduisent dans la vallée de *Fontanalba :* tous deux pénètrent à peu près aussi loin l'un que l'autre ; mais la carte de l'État-major sarde indique à peine celui de gauche, qui cependant est le meilleur : aussi j'engage les touristes à le prendre de préférence au sentier de droite, qui longe la rive gauche du torrent de *Fontanalba*.

Cependant, lorsque le premier sentier se rapproche du torrent à la partie supérieure de la vallée, après deux heures environ de marche, il se perd en se divisant en plusieurs petits sentiers, parmi lesquels il est difficile de choisir le meilleur. Il vaut mieux alors passer de l'autre côté de la vallée, en franchissant le torrent, qui est facile à traverser dans cet endroit, et rejoindre le sentier de la rive gauche, qui, après avoir franchi une espèce de promontoire, aboutit à un charmant lac sur les bords duquel nou allons nous arrêter. Avant de décrire ce lac, je veux dire quelques mots de la vallée de *Fontanalba*, qui est charmante aussi et plantée presque partout de beau mélèzes ou de sapins entremêlés d'ifs. Ces derniers atteignent souvent des dimensions considérables, et mes enfants en ont mesuré un dont le tronc, à un mètre de hauteur, avait une circonférence de plus de cinq mètres.

Il se trouve à l'entrée de la vallée, entre le sentier et le torrent, à un quart d'heure ou vingt minutes de l'origine du sentier de la rive droite. Quand on suit ce sentier le matin, on

marche à l'ombre des mélèzes jusqu'à ce qu'on passe de l'autre côté de la vallée.

Mais je reviens au lac où nous nous étions arrêtés ; il mérite, en effet, une mention particulière : ses bords sont faciles à parcourir, au moins de trois côtés, et ils offrent de charmants points de vue à travers les mélèzes qui encadrent plus de la moitié de son joli bassin. Il y a même une petite île formée par des rochers sur lesquels se sont implantés quelques mélèzes. Enfin, sur la rive sud, se voient deux petites grottes qui n'offrent rien de remarquable ; mais qui, avec les rochers qui les dominent, ajoutent encore au charme du paysage.

C'est au-dessus de ce petit lac, et à quelques minutes de ses bords, en remontant vers le fond de la vallée, que l'on rencontre les deux blocs composés de prismes à base triangulaire, imitant les caractères cunéiformes. Le fond de la vallée est formé par d'énormes bancs de roches polies, usées et sillonnées comme celles qui se trouvent dans la vallée supérieure de la *Miniera*.

A l'extrémité de la vallée on trouve encore deux petits lacs qui ne présentent rien de particulier, et l'on arrive à deux cols contigus qui terminent de ce côté la vallée de *Fontanalba*. L'un de ces cols, le plus rapproché du *Bego*, descend dans le *Valmasca* par une pente abrupte qui ne m'a pas paru praticable ; l'autre, plus facile, descend dans un petit vallon qui débouche un peu plus bas dans le *Valmasca*. Ce petit vallon renferme un lac d'environ deux hectares : je n'ai pas tenté d'arriver jusqu'à ce lac par le col dont je viens de parler, parce que je fus arrêté dans cet endroit par l'indisposition d'un de mes enfants ; mais, dans une précédente excursion, nous étions parvenus au bord de ce lac, lorsque nous passâmes des lacs des Merveilles au grand lac de *Valmasca*, en franchissant la *Baissa di Valmasca*. Du grand lac, nous étions arrivés dans le petit vallon latéral, d'où nous gagnâmes ensuite le *Valmasca*, en côtoyant le petit lac par des pentes rapides et des ressauts, au milieu desquels aucun sentier n'a pu être tracé. Cette absence de toute voie praticable, parmi des blocs énormes et des éboulis considérables, rend cette partie de l'excursion extrêmement pénible. Ce n'est qu'à la hauteur du débouché des deux lacs inférieurs du *Valmasca*, que nous trouvâmes un assez bon sentier conduisant

à la première *Vastera* ou *Vastera* supérieure du *Valmasca*. (La *Vastera* ou *Gias*, est une réunion de huttes ou d'abris, recouverts d'écorces de mélèzes, qui servent à abriter les pâtres et leurs troupeaux pendant la nuit ou pendant le mauvais temps ; mais dans aucune de celles que j'ai vues, on ne pourrait trouver un gîte supportable pour y passer la nuit).

En suivant le sentier au-dessous de la *Vastera*, on traverse le torrent de *Valmasca*, qui forme plusieurs cascades au-dessus et au-dessous de ce point. On entrevoit d'autres cascades à travers les mélèzes, dans la gorge qui descend du lac Agniel et du Clapier, et l'on arrive ainsi à un endroit où le sentier se bifurque. L'une des branches côtoie de plus près la rive droite du torrent, et se trouve, en plusieurs endroits, établie en corniche sur des troncs d'arbres : nous n'avons pas suivi ce sentier, parce qu'il nous paraissait plus périlleux; et comme nous hésitions à le prendre, un vieux pâtre fort obligeant, nous conseilla de suivre l'autre sentier qui remonte vers la droite et qui, bien que plus sûr, est moins fréquenté, parce qu'il oblige à remonter plus haut, tandis que l'autre paraît presque horizontal. La carte de l'État-major sarde n'indique qu'un seul sentier, qui paraît être le sentier inférieur.

Après avoir franchi un promontoire, où paraissent se trouver des roches usées et polies, que je n'ai pu atteindre et examiner de près, on rejoint le sentier inférieur et l'on descend ensuite vers la partie inférieure de la vallée, qui se continue d'une manière insensible avec la vallée de *Casterino*.

Le mauvais temps nous empêcha de parcourir plus complétement le *Valmasca*, dont nous aurions voulu visiter les lacs inférieurs, ainsi que le lac Agniel et les cascades formées par les torrents sortis de ces lacs.

Les traces du glacier, dans la partie que nous avons parcourue, nous ont paru beaucoup plus rares et beaucoup moins caractéristiques que dans la vallée de *Fontanalba* et surtout dans la vallée de la *Miniera* : ce qui tient, sans doute, à la nature des roches, beaucoup plus friables dans le *Valmasca* que dans les autres vallées.

Je me bornerai donc aux indications que je viens de donner

sur le *Valmasca* [1], et je vais terminer par quelques considérations sur le glacier qui remplissait les vallées que nous venons de parcourir.

Ce glacier prenait son origine entre le mont *Bego*, 2,873 mètres et le mont *Clapier* 3,046 mètres, et de là descendait dans la vallée supérieure de la *Miniera* et dans les vallées de *Valmasca* et de *Fontanalba*, lesquelles se réunissent pour former la vallée de *Casterino*. Le glacier supérieur de la *Miniera* se réunissait avec le glacier de *Casterino* pour former le glacier inférieur de la *Miniera*, qui remplaçait toute la vallée du même nom, et s'étendait jusqu'à Saint-Dalmas où il débouchait dans la vallée de la *Roya*. J'ai suivi, en effet, les traces de ce glacier, sous forme de roches moutonnées usées, sillonnées et striées jusqu'à un niveau inférieur de 750 à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer, à un quart d'heure au plus de Saint-Dalmas. Enfin, j'ai trouvé la moraine terminale dans le vallon même de Saint-Dalmas, qui fait partie de la vallée de la *Roya*, à une hauteur de sept cents mètres au plus au-dessus du niveau de la mer.

Mais avant de parler plus longuement de cette moraine, je veux m'arrêter un instant sur la disposition de la vallée inférieure de la *Miniera*. Cette vallée est très-encaissée et se resserre encore près de Saint-Dalmas ; une autre circonstance devait contribuer aussi à favoriser la conservation de la glace : c'est la direction de la vallée qui descend de l'ouest à l'est ; de sorte qu'elle était garantie des rayons du soleil levant par les montagnes qui la séparent de la vallée de *La Briga*; en outre, la chaîne de montagnes qui la limite au sud, paraît plus élevée que la chaîne opposée, et s'élève, dans certains points, à plus de 2200 mètres : de telle sorte qu'elle devait protéger efficacement la partie inférieure du glacier contre les rayons directs du soleil. Cette circonstance, ajoutée aux précédentes, explique la grande épaisseur du glacier qui atteignait au moins deux cents mètres au confluent de la *Miniera* et du *Casterino*.

1 Pour parvenir dans le *Valmasca* par la vallée de *Casterino*, on suivrait en sens inverse l'itinéraire que je viens de décrire. Il faut avoir soin de rester sur la rive droite du torrent; et lorsque le sentier principal se bifurque pour se rapprocher davantage du torrent et le côtoyer de plus près, on doit le laisser pour prendre le sentier supérieur, qui rejoint l'autre un peu avant d'arriver au pont et à la *Vastera* supérieure de *Valmasca*.



La moraine terminale ou frontale se trouve, comme je viens de le dire, dans le vallon de Saint-Dalmas, dont elle occupe une grande partie. Elle a la forme d'un éventail ou d'un triangle, dont le sommet se trouve à l'issue du défilé qui termine la vallée inférieure de la *Miniera*, tandis que la base est marquée par la rive droite de la *Roya*, que la moraine domine de plus de vingt mètres et, dans certains points, de plus de trente mètres. La route de Nice à Turin, qui suit le cours de la *Roya*, côtoie aussi la base de la moraine, qu'elle entame sur une certaine étendue, de manière à laisser voir sa structure et sa composition. La *Miniera*, qui s'est frayé un passage à travers la moraine, la coupe en deux parties inégales et se jette ensuite dans la *Roya*. Les blocs qui composent la moraine sont usés, arrondis et de grosseur variée ; quelques-uns atteignent un volume de plusieurs mètres cubes, tandis que d'autres ne sont pas plus volumineux que les galets du rivage à Nice. Tous ces fragments sont réunis et liés ensemble par un sédiment qui en fait une espèce de brèche ou de poudingue grossier et facile à désagréger. Cette moraine est d'ailleurs très- fertile, et couverte de belles prairies et de magnifiques châtaigniers, qui font en partie le charme du vallon de Saint-Dalmas. La flore en est aussi très-riche et offre d'abondantes moissons aux amateurs de botanique.

Les gros blocs, qui encombrent le lit de la *Roya* au-dessus et au-dessous de Saint-Dalmas ainsi que l'embouchure de la *Levenza*, qui arrose la vallée de la Briga, ces blocs, dis-je, ont bien pu être amenés là par le glacier de la *Miniera*, qui, débouchant à angle droit dans la vallée de la *Roya*, se trouvait arrêté à l'est par une paroi presque verticale et au sud par l'étroit défilé de *Gaudarena*. Il était forcé, par conséquent, de s'épancher à droite et à gauche de sa direction primitive, mais surtout à gauche dans le lit de la *Roya* et de la *Levenza* ; les matériaux les moins volumineux et les moins pesants ont été emportés par la *Roya*, la *Levenza* et la *Miniera* elle-même, et il n'est resté que les blocs les plus considérables qui encombrent les lits de ces torrents.

Ce qui me fait croire à la réalité de cette hypothèse, c'est d'abord la ressemblance des blocs qu'on trouve sur ce point dans le lit de la *Roya* et de la *Levenza* avec ceux qui encombrent le lit de la *Miniera*, et ensuite l'absence ou la rareté de

ces blocs dans le lit de la *Roya* ou de la *Levenza*, à mesure qu'on s'éloigne de Saint-Dalmas. Pour trancher la question, il suffirait d'examiner la nature de ces roches et de déterminer leur origine ; mais j'avoue que j'ai songé trop tard à faire cette recherche, que j'ai dû remettre à l'année prochaine.

Nous pouvons maintenant déterminer l'étendue du glacier que nous venons de parcourir ; il suffit pour cela de mesurer sur la carte l'étendue des vallées qu'il occupait. On voit alors qu'il avait une longueur de quatorze à quinze kilomètres, mesurée en ligne droite de son origine jusqu'à sa terminaison ; sa largeur était de huit à neuf kilomètres à sa partie supérieure et moyenne, et se réduisait à un ou deux kilomètres dans la vallée inférieure de la *Miniera*. Sa surface pouvait donc être évaluée à soixante ou soixante-dix kilomètres carrés, ce qui permettrait de le comparer aux glaciers actuels de la Suisse et de la Savoie.

Existait-il d'autres glaciers dans le voisinage de celui de la *Miniera* ? Pour répondre à cette question, j'ai parcouru une partie des vallées voisines ; je n'ai rien trouvé de caractéristique jusqu'à une hauteur de mille et deux cents mètres dans les vallées de *La Briga* et du *Riofreddo* : il en a été de même pour la vallée de la *Roya* dans toute son étendue. La vallée de *Caramagna*, contiguë à celle de *Casterino* : ne m'a rien présenté jusqu'à une hauteur de deux mille mètres, il m'a semblé cependant que le fond de cette vallée était occupé par une moraine considérable que je n'ai pas eu le temps d'examiner. En tous cas, cette moraine, si moraine il y a, ne descend pas au-dessous de douze cents mètres.

D'après M. Reclus, on a trouvé des vestiges de glacier dans la haute vallée du *Pesio* au nord-est du col de Tende et de la *Miniera* ; je n'ai pu me procurer les ouvrages qui traitent de ce glacier, non plus que ceux relatifs aux glaciers du Var, signalés par des géologues français. Je regrette de ne pouvoir comparer ces différents glaciers avec celui de la *Miniera* et je dois me contenter de les mentionner ici.

Dans la haute vallée de la Vésubie, M. de Chambrun de Rosemond a trouvé à treize cents mètres, la moraine terminale et frontale d'un ancien glacier. Ce glacier occupait le vallon du Borréon, affluent de la Vésubie et distant seulement de quelques kilomètres de la haute vallée de la *Miniera*

et de *Valmasca*. Il se trouvait, par conséquent, à la même latitude que celui de la *Miniera* ; mais sa direction était inverse, puisqu'il descendait de l'est à l'ouest. Les montagnes qui l'alimentaient ont à peu près la même hauteur que celles qui dominent la vallée de la *Miniera* et ses affluents. Il ne reste donc que la direction des deux glaciers pour expliquer la différence de hauteur des deux moraines terminales ; mais cette cause ne me paraît pas suffisante, et il est probable qu'il faut y joindre l'influence d'autres circonstances locales qu'il serait intéressant d'étudier sur place. Il serait intéressant aussi de poursuivre ces recherches dans la vallée de la Gordolasque, autre affluent de la Vésubie, qu'il sépare de la haute vallée de la *Miniera* et du *Valmasca*. Mais ce sont des recherches qui ne peuvent être faites que dans la belle saison, et que je suis forcé, par conséquent, de remettre aux prochaines vacances.

Avant de terminer, je dois dire quelques mots au sujet d'une erreur d'altitude que j'ai remarquée dans l'excellente carte de l'Etat-major sarde. Cette erreur qui n'est, du reste, qu'une erreur de copiste, pourrait en entraîner d'autres, si elle était prise pour point de départ pour des mesures d'altitude ; en outre, elle a été reproduite dans l'ouvrage de M. Reclus, et c'est pour cela que je tiens à la signaler ici.

Il s'agit de la hauteur de Briga ou La Briga, village important situé à une demi-heure de Saint-Dalmas et qui serait, d'après la carte de l'Etat-major sarde, élevé de 992 mètres au-dessus du niveau de la mer ; tandis que d'après des observations barométriques faites par moi, la hauteur ne serait que de 765 à 770 mètres. Je ne m'explique cette erreur que par la circonstance suivante : la minute de la carte portait, sans doute, 772 mètres, et le graveur en copiant aura transformé les deux 7 en deux 9, d'où le chiffre de 992 mètres au lieu de 772. M. Reclus, qui a dû emprunter cette altitude à l'Etat-major sarde, donne à ce village une hauteur d'environ mille mètres.

J'ai trouvé encore dans l'ouvrage de M. Reclus, et dans le même chapitre consacré à Saint-Dalmas, quelques erreurs que je crois devoir également rectifier. Il donne 52 kilomètres pour la distance de Nice à la Giandola, tandis que cette distance est en réalité de 62 kilomètres d'après les bornes kilo-

métriques. La distance indiquée pour Limone doit être erronée aussi, ainsi que celle de Vernante, et en erreur de dix kilomètres en moins, comme pour la Giandola. Enfin, les heures de marche indiquées dans cet auteur sont, en général, beaucoup trop fortes, ainsi que j'ai pu m'en assurer plusieurs fois.

D^{r}. HENRY.

DU CLIMAT DE NICE

PAR LE

DOCTEUR NIÈPCE

Médecin-Inspecteur des Eaux sulfureuses d'Allevard (Isère)

On a beaucoup écrit de livres, de mémoires, sur les climats de Nice, de Menton et de Cannes, et chaque auteur a vanté, en termes plus ou moins pompeux, la localité qu'il habite, au détriment des autres, en publiant de nombreuses observations sur toutes les branches de la météorologie, en constatant l'élévation où l'abaissement de la température, de la pression atmosphérique, en signalant la direction des vents, le nombre des jours de soleil, de pluie, de sécheresse de l'air, la quantité d'électricité, d'ozone, etc. On a étalé de nombreuses colonnes de chiffres, on a donné le résultat d'observations météorologiques, plus ou moins exactes, recueillies trop souvent dans un but personnel; mais on a trop oublié de parler de l'observation clinique des faits.

Mon but, en publiant ce travail, est de faire connaître la vérité sur la valeur médicale du climat de Nice, en le comparant à ceux de Pau, Hyères, Menton et Cannes, et de démontrer qu'il ne présente pas, comme on se plaît à le dire, des différences réelles.

Les conditions topographiques des trois stations d'hiver voisines, Cannes, Nice et Menton, sont les mêmes. Toutes les trois sont assises sur les bords de la mer, au centre de baies circulaires ouvertes au Sud et protégées du côté du Nord par des ceintures de collines et de hautes montagnes.

La pureté de l'air à Nice, à Cannes, à Menton, est la même. Quand le ciel est pur à Nice, et que le soleil brille, il en est de même dans ces localités voisines, si peu distantes.

L'air de ces trois stations est soumis à des courants réguliers, venant de la mer, c'est-à-dire du Sud pendant le jour et du Nord pendant la nuit. On verra plus loin la cause de ce phénomène constant.

L'action de ces deux courants est douce et bienfaisante. Ils renouvellent l'air et lui impriment un grand degré de pureté. On dirait que, dans cette heureuse contrée, la nature se plaît à nous entourer de toute sorte de soins, et de précautions. Le jour, moment de l'activité de la vie, ce sont les vents tièdes du Sud qui nous amènent la chaleur. Pendant la nuit, temps consacré au repos et au sommeil, l'homme est bien abrité des influences extérieures, ce sont les vents du Nord venant des régions alpestres qui soufflent sur la ville et contre-balancent ceux qui amènent l'air marin sur la ville.

La température de Nice se modifie à chaque saison d'une manière graduelle, sans subir cette grande différence que l'on observe ailleurs. Pendant les six mois qui composent la saison d'hiver, les moyennes thermométriques suivantes de la journée médicale, c'est-à-dire le temps pendant lequel les malades peuvent se promener de 10 à 4 heures du soir sont la preuve la plus évidente de la douceur du climat : le tableau suivant indique la moyenne thermométrique de cette période diurne : ainsi en

Octobre, la moyenne est de	....	16.7
Novembre	—	13.2
Décembre	—	11.8
Janvier...	—	11.6
Février...	—	12.9
Mars......	—	13.3

Depuis quelques années on a beaucoup écrit à Paris et à Londres contre Nice ; on a représenté cette ville comme un

séjour balayé par des bourrasques continuelles, couvert de brouillards, où la neige tombait fréquemment. Certains écrivains ont surtout parlé de l'atmosphère de poussière épaisse, soulevée d'une manière permanente par un violent mistral qui rendait impossible toute promenade à Nice.

A ce sujet je crois devoir citer quelques phrases d'une lettre fort spirituelle d'un publiciste à un de ses amis :

« Il vous est arrivé quelquefois, mon cher ami, de rencontrer dans un salon une femme belle, élégante, gracieuse et captivant à la fois le cœur et l'esprit. A votre grand étonnement vous avez vu cette femme devenir le point de mire du cercle, au milieu duquel vous vous trouviez. D'abord la médisance s'est contentée de voltiger de proche en proche ; la calomnie a bientôt suivi la perfide insinuation. Depuis sa tête, qu'on scalpait, jusqu'à sa cheville, qu'on broyait, aucun supplice n'était épargné à cette femme. La curée devenait générale, et, chose qui eut pu vous paraître suspecte, ses plus acharnés ennemis étaient des gens, qui, de leur propre aveu, ne la connaissaient pas.

« Plus tard vous avez appris à apprécier cette femme, vous avez compris combien elle était digne d'admiration. En attendant, ces bruits, habilement divulgués, avaient fait leur chemin ; et comme cette femme porte un grand nom dans le monde, le scandale avait été grand. »

L'isolement commençait à se faire autour d'elle, lorsque la vérité éclatant enfin et démasquant l'imposture, lui avait rendu l'estime et les hommages auxquels elle avait toujours eu droit.

Sous cette allégorie, j'ai voulu vous montrer Nice. Oui, invectives, mensonges, calomnies contre sa beauté et ses charmes, contre la clémence de son climat, ont été répandus, ont été répétés avec une injustice étonnante.

D'ailleurs, pourquoi les empereurs, les rois, les familles princières, dont la santé réclame la douce influence d'un beau climat, se rendent-ils tous à Nice ? Sont-ils plus mal renseignés, et leur santé ne leur est-elle pas aussi précieuse, que celle des autres mortels ? On se lassera bientôt de tous ces mensonges et Nice sera toujours la reine de la Méditerranée.

Pour juger Nice, pour en comprendre les beautés, pour

étudier sa topographie, pour apprécier les différences de son climat, les lieux qui doivent convenir aux diverses maladies, il faut monter sur la terrasse du Château, située au sommet des rochers, qui dominent et séparent le port de la ville, à une altitude de quatre-vingt-dix mètres au-dessus de la mer. Du haut de ce belvédère la vue s'étend sur toute la campagne de Nice. On voit que c'est un bassin de six kilomètres de profondeur sur cinq de largeur, entouré de collines boisées, toujours vertes, entrecoupées de vallons, dont les pentes sont couvertes de villas, de jardins, de parcs placés à l'abri des vents de mer, où règne toujours une température calme, douce, égale. Dans les deux parcs de Val Rose et de Pierlas, véritables féeries, les heureux propriétaires se sont plu à réunir tout ce que la végétation tropicale, australienne, offrait de plus beau, de plus rare et de plus original. Les pièces d'eau sont peuplées d'oiseaux exotiques les plus rares et aux plumages les plus variés.

Derrière ce triple rang de collines, qui s'étagent les unes sur les autres, s'élève d'abord le Mont-Chauve, dont le sommet conique domine à plus de neuf cents mètres toute la contrée ; plus près de l'Esterel, les campagnes de Cannes, celles d'Antibes, de Vence, et du cours inférieur du Var. Plus loin, les Alpes maritimes protègent toutes les campagnes de l'ancien comté de Nice contre les vents du Nord.

Du côté du Sud se déroule un splendide spectacle, celui de l'immensité de la mer, sillonnée par les nombreux navires qui, de toutes les parties du monde, se rendent à Gênes.

Au Sud-Est on voit les montagnes de la Corse, qui se perdent dans le vaporeux horizon.

Du côté de l'Ouest la presqu'île d'Antibes, son cap, son phare, bâti sur un rocher volcanique, la ville qui s'étale au bord de la mer, forme de ce côté l'extrémité de la baie circulaire de Nice, offrant une si grande analogie avec celle de Naples.

C'est surtout le soir, au coucher du soleil, qu'il faut admirer cette vue, qui n'est comparable qu'à celle dont on jouit des terrasses de Naples. Au delà d'Antibes, l'horizon est borné par les montagnes de l'Estérel, et lorsque le soleil va disparaître derrière les crêtes découpées de cette chaîne, et qu'il éclaire de ses dernières lueurs ce beau paysage, le ciel,

la mer, les montagnes se colorent de teintes rougeâtres que la plume ne saurait rendre et dont le spectacle est inconnu aux pays du Nord. Ce ciel oriental, vu des quais de Nice à travers les palmiers, dont la brise du soir balance les panaches, ce ciel de feu rappelle celui de l'Egypte.

Si l'on se dirige du côté des collines, qu'on en parcourt les versants des hauteurs de Cimiez, on se trouve au milieu des ruines de l'antique cité romaine, où les impératrices possédaient un palais, où elles venaient passer les hivers.

Partout on retrouve les vestiges des villas patriciennes, dont les familles accompagnaient les souverains : amphythéâtre, thermes splendides, temples consacrés, revêtus de marbres, de porphyre, aqueducs nombreux, témoignent, par leurs restes, de la magnificence de cette antique cité.

Certes, on ne saurait nier combien les Romains appréciaient l'hygiène, et ils n'auraient pas choisi ce lieu comme station d'hiver, s'il n'avait pas réuni les conditions climatologiques préférables à celles de Rome et de tant d'autres localités, qui se disent maintenant supérieures à Nice.

Certes, on ne doit pas dire du climat de Nice qu'on y jouit d'un printemps perpétuel, que les vents ne s'y font pas quelques fois sentir, qu'il n'y a jamais de variations de la température, et qu'il n'y pleut quelques fois. Je ne dirai pas que son séjour est préférable à celui de Cannes ou de Menton, situées dans les même conditions de topographie et de météorologie. Ces villes ne sont pas des rivales, mais elles sont les égales de leur voisine, placée entre elles deux à même distance.

D'ailleurs, croit-on qu'à Pise, à Pau, à Corfou, à Alger, au Caire, à Madère, dont on vante la douceur de la température, il n'y a jamais des jours de vent, de pluie et de variation atmosphérique ?

Sans ces conditions naturelles la végétation pourrait-elle se développer ?

Dans ce travail climatologique sur Nice, je n'imiterai donc pas la marche suivie par les auteurs qui ont écrit sur les climats des villes qui nous entourent. Je me contenterai de dire la vérité, d'exposer le fort et le faible de ce climat, de donner ma modeste appréciation sur sa valeur, en disant ce que j'ai observé pendant mon séjour de quinze années à Nice, en me

basant sur les observations météorologiques, si vraies, si sincères et si bien faites par le savant et impartial observateur, M. Teysseire, membre de la Société météorologique de France, qui, pendant plus de vingt années, a recueilli chaque jour les observations météorologiques complètes qu'il a publiées dans son beau travail intitulé : *Vingt ans d'études météorologiques à Nice.*

Après avoir traité toutes les questions climatériques de Nice, j'envisagerai cette étude sous un point de vue nouveau, en disant que ce climat peut être considéré comme formant une médication complexe agissant sur l'organisme et capable d'y développer des changements pouvant modifier les tempéraments, améliorer les constitutions et produire la guérison ; car, on peut dire d'un climat qu'il constitue un médicament complexe, aussi bien que les eaux minérales. C'est un composé multiple comprenant la température, la pression atmosphérique, les vents, la radiation solaire, l'électricité, l'ozone, l'humidité, la formation tellurique du sol; la situation topographique et géographique; la composition de l'air, et l'étude des corpuscules, qui se trouvent répandus dans l'atmosphère. C'est donc une association d'éléments divers, qui explique la variété et la différence des climats thérapeutiques. Ce composé forme ainsi un médicament analogue à ceux de la thérapeutique ordinaire, qui, par leur mélange, agissent contre telle ou telle maladie sans que l'on puisse attribuer ses effets, plutôt à tel de ses composants qu'à tel autre. Il est donc évident qu'il importe d'étudier les divers éléments du climat, leur mode d'action, afin de pouvoir apprécier son influence sur l'organisme humain et les modifications qu'il peut déterminer.

Quels sont les effets qu'un changement de climat peut produire sur l'homme ? C'est d'abord le bien-être qu'éprouvent immédiatement non-seulement les malades, mais aussi les individus en santé, en éloignant d'eux les causes qui agissaient d'une manière fâcheuse sur l'organisme, en se plaçant ainsi dans des conditions nouvelles capables de modifier un état morbide et d'amener la guérison. On peut donc considérer un climat comme un puissant modificateur, pouvant changer le tempérament et s'opposer surtout à la prédisposition héréditaire de telle ou telle maladie.

TEMPÉRATURE

Un climat étant déterminé par l'ensemble des variations atmosphériques qui affectent nos organes d'une manière sensible, la température, l'humidité, les vents, la tension plus ou moins grande de l'électricité atmosphérique, la pureté de l'air, ou la présence de miasmes plus ou moins délétères, la transparence de l'air et la sérénité du ciel ne doivent-ils pas être considérés comme de puissants modificateurs de l'organisme ?

Le premier des éléments d'un climat est la chaleur atmosphérique : c'est le plus important. Il constitue la température du lieu, celle du sol, qui n'est que la résultante de l'influence échauffante du soleil et de l'influence refroidissante des espaces célestes. L'aptitude de la race humaine à supporter les climats extrêmes indique la souplesse climatérique de l'Européen qui, dans l'Inde, peut supporter au soleil 92° centigrades, et qui, près du pôle, au nord du détroit de Behring, peut être soumis à 72 degrés de froid.

La chaleur atmosphérique constitue le plus important de tous les éléments d'un climat. Il domine tous les autres et c'est pour cette raison qu'elle sert de base et de caractéristique des climats.

L'étude de la température d'un climat embrasse, 1° la quantité annuelle de chaleur versée sur la localité ; 2° la moyenne annuelle ; les *maxima* et *minima* de l'année ; les moyennes de chaque saison, de chaque mois, de chaque jour, de chaque nuit, et des quatre périodes horaires.

La température de la terre est due à trois causes : la chaleur du soleil, celle du centre du globe et celle des espaces du ciel calculée de 130 degrés au-dessous de 0.

Si l'on adoptait le système de Humbold de tracer sur le globe des courbes isothermes, on aurait des courbes les plus bizarres ; mais on a préféré baser les isothermes sur la réduction des températures moyennes annuelles de lieux d'altitude différente, à ce qu'elles seraient si cette altitude était

ramenée au niveau de la mer en se fondant sur ce fait que la température moyenne d'un même point géographique décroît d'un degré par 180 mètres d'élévation.

La chaleur est donc inégalement distribuée ; ainsi en France la carte des climats montre cette grande inégalité. On sait que cette contrée est comprise entre 5 degrés 56" de longitude Est, 7 degrés longitude Ouest, et entre 51 deg. 5' et 42 degrés 20' de latitude et n'embrasse ainsi que 12 deg. 5' en longitude et 9 deg. 3' en latitude. Les isothermes décrivent des courbes singulières ; ainsi l'isotherme de 15° partant de 6° longitude Ouest à la hauteur de l'île Noirmoutier descend parallèlement aux côtes du golfe de Gascogne jusqu'au 44° de latitude, pénètre dans les terres, passe par Pau, gagne le littoral de la Méditerranée, remonte jusqu'à l'embouchure de l'Ardèche, redescend vers la mer près de Toulon, remonte à Cannes, Nice, Menton et suit la côte de la Ligurie, s'infléchit de là rapidement vers la Grèce, au nord de la Morée.

La température moyenne annuelle exprime bien la quantité de chaleur que l'on remarque dans les mêmes lieux, mais elle ne peut indiquer l'influence qu'ils peuvent avoir sur la vie.

Deux localités ayant une moyenne annuelle égale peuvent avoir deux climats bien différents : ainsi avec la même quantité de chaleur on peut avoir, 1° un climat tiède ; 2° un climat à changements brusques ; à saisons très-différentes. Les moyennes de chaque saison ont sur la santé des influences plus marquées que celles déterminées par les moyennes annuelles.

La différence entre les *maxima* et les *minima* de l'année ont peu d'intérêt hygiénique pour une station d'hiver, puisque les malades n'y passent qu'une saison ; mais il n'en est pas de même pour les résidants habituels. Si l'on ne tenait compte que de la moyenne annuelle on ne pourrait pas admettre en France la possibilité de stations d'hiver. A Pau, on trouve un *minimum* de — 12° et un *maximum* de + 36°, offrant ainsi un écart de + 48° entre la plus haute et la plus basse température. A Nice cette différence est de + 22° 5', celle de Cannes + 22° 6' et celle de Menton est de + 22° 8'.

Les moyennes des saisons offrent plus d'intérêt au médecin,

en lui indiquant la température réelle de la saison du climat où il veut envoyer son malade.

« La moyenne générale de la température, à Nice, déduite de mes vingt ans d'observations, dit M. Teysseire, dans son excellent mémoire, est de 15,78 centigrades. Suivant Risso elle serait de 16°,2.

« Voici maintenant les moyennes générales des trois différentes heures où j'ai observé au lever du soleil, 12°,8 ; à deux heures du soir, 18°,4 ; au coucher du soleil 16°,1.

« Si avec les moyennes mensuelles on forme celles de chaque saison, on trouve les nombres suivants :

Pour l'hiver.....	(décembre, janvier, février)....	9°, 5
Pour le printemps	(mars, avril, mai).............	14, 5
Pour l'été.......	(juin, juillet, août)............	23°,1
Pour l'automne..	(septembre, octobre, novembre).	16, 1

Il ne suffit pas de connaître ces moyennes, il faut surtout étudier celles de la saison d'hiver, époque pendant laquelle les étrangers arrivent dans les stations d'hiver, tenir compte des variations nyctérimales de la température indiquant la manière dont se répartit la chaleur moyenne de la journée et celle de la nuit.

La moyenne diurne est prise du lever au coucher du soleil ; celle de la nuit est prise du coucher au lever de cet astre. Si la première offre une grande importance pour les malades, celle de la nuit est moindre puisque renfermés dans des chambres chaudes, ils ne subissent que très-peu l'influence de la température extérieure.

(Suivent trois tableaux d'observations thermométriques faites à Nice.)

Résumé par mois des observations thermométriques faites à Nice pendant vingt ans par M. Teysseire.

VINGT ANS POUR CHAQUE MOIS	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			THERMOMÈTRE A MININIO		
	Moyenne	Maxim.	Minim.	Moyenne	Maxim.	Minim.
	degrés	degrés	degrés	degrés	degrés	degrés
Janvier	8.4	19.2	— 2.5	4.5	10.3	3.0
Février	7.9	17.9	— 3.4	5.2	13.5	3.5
Mars	11.0	19.7	— 0.3	6.4	13.0	0.6
Avril	14.5	24.5	+ 4.2	9.6	17.8	3.5
Mai	17.9	28.1	+ 7.2	13.6	21.2	6.5
Juin	21.7	29.4	+ 12.8	17.7	24.8	12.4
Juillet	23.9	33.7	+ 15.1	20.5	26.2	15.0
Août	23.8	31.5	+ 15.2	19.6	26.0	13.8
Septembre	20.6	32.9	+ 11.7	16.9	21.8	11.0
Octobre	17.0	26.2	+ 7.0	13.1	19.1	6.5
Novembre	12.1	23.7	+ 0.2	8.2	18.0	1.5
Décembre	9.2	16.8	— 1.4	5.2	12.5	1.6
Moyennes	15.7	......	....	11.7		
Maximum	......	33.7	....	......	26.2	
Minimum	......	......	— 3.4	......	......	—3.5

Moyennes thermométriques aux différentes heures d'observations : lever du soleil, 2 heures, coucher du soleil et pour chaque mois, pendant seize ans (de 1853 à 1868).

Ce tableau montre de quelle manière la température croît et décroît, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, dans chaque mois.

MOIS	LEVER du SOLEIL	2 HEURES	COUCHER du SOLEIL
Janvier	5.66	10.90	9.16
Février	6.03	11.89	9.87
Mars	7.68	14.12	11.76
Avril	11.16	17.64	15.15
Mai	14.64	20.93	18.46
Juin	18.54	25.61	21.92
Juillet	20.67	26.51	24.09
Août	20.78	26.53	24.21
Septembre	17.51	23.47	21.19
Octobre	14.23	19.96	17.60
Novembre	9.46	14.56	12.53
Décembre	6.58	11.55	9.66

Marche moyenne de la température de 10 heures à 3 heures, période du jour pendant laquelle les étrangers se promènent à Nice pendant les six mois d'hiver.

MOIS	A 10 HEURES	A 2 HEURES	A 3 HEURES	MOYENNE
Novembre	11.9	14.6	13.5	13.3
Décembre	9.1	11.5	10.6	10.4
Janvier	8.2	10.9	9.9	9.7
Février	8.5	11.9	10.8	10.4
Mars	10.7	14.1	12.8	12.5
Avril	14.2	17.6	16.2	16.0

Ces tableaux indiquent que les malades doivent faire leur promenade de dix heures à trois heures et demie, période de la journée la plus chaude ; mais un fait important à leur signaler, c'est que le moment le plus favorable pour la promenade soit à Cannes, Nice ou Menton est, de dix heures à midi. Pendant cette partie de la journée, ils sont à peu près certains de ne pas sentir de vent, car la brise ne s'élève qu'à midi. Souvent même, la mer et la baie de Nice sont alors aussi calmes que l'eau d'un lac, ce qui explique l'affluence des promeneurs sur la belle promenade des Anglais qui s'étend sur une étendue de plus de trois kilomètres.

La température d'une localité subit des modifications par sa situation géographique et topographique, par la composition tellurique du sol, par son humidité : aussi constate-t-on à Nice des différences très-remarquables entre la température de la plaine où est construite la ville et celle des collines qui l'entourent. Ce fait est facile à constater dans les quartiers des collines de Carabacel, de Montboron, des Beaumettes, de Cimiez et de Val Rose dont la température est plus élevée, plus égale, complétement à l'abri des vents et où la végétation si variée, si luxuriante où vivent, fructifient, les bougainvilleià, les tacsonia, les dracœna arborescents, les cicadées, les seize variétés de palmiers, les caoutchoucs et les bananiers, tandis que dans les autres quartiers du territoire de Nice, la température est plus humide. Ces faits démontrent les ressources que les médecins peuvent trouver, dans la situation des diverses parties de la ville suivant qu'un air chaud, sec ou humide leur est nécessaire.

La nature tellurique du sol est fort importante à étudier, par sa composition intime, sa structure, le sol est perméable ou non, sec ou humide, son pouvoir absorbant pour la chaleur varie suivant les lois physiques. A Nice et dans ses environs le sol varie ; dans la plaine le sol est humide et cette humidité est entretenue par le courant d'eau qui coule sous la couche de gravier qui constitue la superficie du sol de la plaine et sur les argiles noires qui se trouvent sous les graviers et qui oblige de fonder toutes les maisons sur des masses de béton de chaux hydraulique : Sur les collines formées de roches calcaires dolomitiques côté de l'Est, jurassiques au Nord-Est et au Nord ; composées à l'ouest et au

Nord-Ouest par les couches épaisses des galets tertiaires, soudés par un ciment calcareo-siliceux, le sol est au contraire d'une extrême sécheresse.

La différence qui existe dans la température des divers quartiers de Nice est due surtout à leur exposition et à la coloration du sol. On sait que la couleur du sol exerce une influence d'autant plus grande qu'elle se rapproche du blanc et c'est ce qui explique en partie l'élévation de la température des trottoirs en ciments et de la chaussée macadamisée des quais. Les murs blancs des maisons s'échauffent promptement et rayonnent activement la chaleur qu'ils reçoivent du soleil.

Température moyenne des principales stations médicales classées d'après celle de l'hiver.

STATIONS MÉDICALES	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	ANNÉE ENTIÈRE
Davos	0.5	2.0	11.1	2.8	2.6
Méran	0.6	11.8	21.7	11.2	11.5
Montreux	2.6	10.4	18.8	10.9	10.7
Venise	3.3	12.6	22.8	13.3	12.5
Pau	5.8	11.5	18.6	13.1	12.3
Pise	6.0	14.2	24.0	15.6	14.9
Rome	7.5	13.8	24.9	18.3	15.8
Amélie-les-Bains	7.9	14.9	23.2	15.9	15.2
Hyères	9.3	15.0	23.4	15.5	15.6
Nice	9.6	15.7	23.5	15.5	15.8
Cannes	9.7	15.6	24.2	18.0	15.9
Menton	9.8	15.2	23.8	18.7	16.6
Naples	9.8	15.2	24.6	19.2	16.4
Palerme	11.4	15.0	23.5	19.0	17.2
Alger	11.4	17.2	23.6	21.4	17.8
Malaga	13.1	20.3	26.8	16.2	19.1
Le Caire	14.6	21.9	29.0	23.2	22.9
Madère	16.3	17.5	21.1	19.8	18.7

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE

La pression de l'air exerce sur nos organes une influence très-grande et continue. Elle ne peut ni augmenter, ni diminuer sans être immédiatement appréciable. Dès que la pression diminue, la circulation devient gênée et difficile et l'expérience a démontré que si cette diminution est soudaine comme dans les ascensions des aéronautes et dépasse en même temps certaines limites : ce n'est plus seulement de la gêne qu'on ressent, mais ce sont des congestions graves qui se manifestent et qui déterminent la mort très-rapidement, ainsi qu'on l'a vu récemment chez d'intrépides savants qui, transportés brusquement à une hauteur de près de 8000 mètres ont succombé en peu d'instants à cette altitude où la pression atmosphérique ne faisait plus équilibre à celle du sang, contenu dans les veines et les artères du corps.

La pression de l'air exerce encore des effets remarquables sur la respiration. Dans l'expiration, lorsque le thorax se contracte pour chasser l'air qui a servi, c'est la pression extérieure qui vient à notre aide. Il en est de même dans l'inspiration. Lorsque la poitrine se dilate, l'air, par son poids, se précipite à l'intérieur dans les bronches et les vésicules pulmonaires, les mouvements successifs de la poitrine deviennent pénibles à exécuter dès que le poids de l'air diminue. Ce phénomène se manifeste dans les ascensions des montagnes, mais ne suffit pas pour expliquer l'essoufflement qu'on éprouve et qui produit ce qu'on appelle le mal des montagnes. Pour ce rendre compte de ces effets, il est indispensable de tenir compte de l'intensité des combustions respiratoires qui augmente proportionnellement à la dépense des forces à l'accélération de la circulation et de la respiration.

Il est donc évident que tous les valétudinaires qui viennent de l'intérieur des terres doivent éprouver une influence positive de l'augmentation de la pression atmosphérique à leur arrivée sur le bord de la mer. Ainsi tous les praticiens savent que chez les asthmatiques les uns respirent facilement dès

qu'ils atteignent des points élevés, tandis que d'autres, au contraire, ne peuvent être soulagés que dans les plaines peu élevées lorsqu'ils habitent ordinairement des lieux où ils sont soumis à une plus grande pression. Aussi, toutes les fois qu'il s'agira de conseiller le bord de la mer à des emphysémateux il sera indispensable de connaître leur aptitude à pouvoir respirer facilement soit sur les hauteurs, soit dans les plaines. Certes la connaissance de la pression barométrique ne suffit pas pour apprécier la valeur d'un climat ; il faut aussi tenir compte des changements brusques que subit la pression car les oscillations barométriques, si elles sont rapides, exercent une action très appréciable sur nos organes et bien que passagères, elles sont souvent nuisibles aux malades et produisent des troubles plus ou moins grands suivant leur intensité.

C'est dans les dispositions congestives qu'elle s'exerce surtout et qu'elle se manifeste. Quand la pression est forte, les tempéraments lymphatiques éprouvent du soulagement et du bien-être, tandisque les sujets nerveux, les constitutions sèches sont soulagés par l'abaissement de la colonne barométrique.

Nous avons dit que l'homme pouvait s'acclimater facilement et supporter des extrêmes de température ; ce même fait se vérifie aussi pour la pression barométrique. Ainsi dans la Bolivie M. de Humbold, en parlant des localités situées à 4,000 et à 4,500 mètres dit : « On s'habitue promptement à vivre sur ces hautes régions et cependant on mène là une vie aussi active, les habitants sont doués d'autant d'énergie que dans n'importe qu'elle basse contrée. » L'aptitude de l'homme à s'acclimater est tellement grande que Jacquemont a pu, après avoir séjourné des mois entiers dans des villages situés dans les monts Himalaya à 5000 mètres, passer quatre mois sur des points élevés de 6,200 mètres, sans en être éprouvé, ni lui, ni les personnes qui l'accompagnaient. A ces hauteurs le baromètre descendait à 340 millimètres.

L'homme peut donc vivre quand même l'air subit une aussi forte dépression. L'organisme s'y habitue, l'équilibre qui se rompt si rapidement lorsque le changement est brusque s'établit progressivement si au contraire l'homme ne subit pas d'une manière instantanée la diminution de la pression barométrique. De même que l'on vient de voir que l'orga-

nisme n'éprouve aucune altération par un séjour dans l'air raréfié, on voit le mineur qui travaille à 1,000 mètres de profondeur dans l'intérieur des mines pouvoir supporter, sans en être incommodé, ses rudes et pénibles labeurs sous une aussi énorme pression.

Plusieurs savants ont voulu démontrer que le séjour des hautes régions était favorable à une série de maladies et surtout à celles des affections de la poitrine. M. Lombard de Genève, qui a fait un bon livre sur cette question, en a tiré des conclusions trop absolues en disant que le séjour pendant l'hiver, où par un soleil splendide, un ciel sans nuage, le thermomètre se maintenait entre 6 et 10° était favorable aux phthisiques. Ce judicieux observateur a oublié de dire que dans ces stations les malades passaient leurs journées dans des galeries vitrées, chauffées par des calorifères et dont la température était maintenue à + 18 degrés. Pas un seul des malades qui se promènent dans ces galeries n'aurait osé s'exposer à l'air extérieur et subir un écart de 30 à 35 degrés dans la température.

Divers praticiens ont essayé de démontrer les uns, que l'anémie était la conséquence de l'habitation dans les montagnes, que la désoxigénation du sang par la raréfaction de l'air en était la cause; d'autres, au contraire, que l'activité corporelle accroissait les forces de l'individu et augmentait la richesse du sang et facilitait la cure des maladies de la poitrine.

Un séjour de vingt-sept années dans des hautes vallées des Alpes, où plusieurs villages dépassent l'altitude de 1,500 mètres et où de nombreuses habitations atteignent 2,000 mètres, m'a appris que la rigueur du climat de l'hiver, épurait, si l'on peut s'exprimer ainsi, la population en faisant disparaître dès leur bas âge, les enfants qui ne naissaient pas avec les conditions d'une forte santé, d'une bonne constitution ; et je m'expliquais ainsi l'absence presque complète de phthisiques. Toutes les fois que j'ai vu de jeunes soldats atteints de phthisie, envoyés en congé de convalescence dans ces villages élevés, au gros de l'hiver, alors que le froid sévissait, que la neige couvrait la terre et que le soleil brillait de tous ses feux, j'ai toujours vu ces malheureux succomber rapidement, bien qu'ils séjournassent constamment dans les étables,

dont la température presque constante variait de quinze à vingt degrés.

Certes, si ces malades au lieu d'être renvoyés dans ces villages, avaient pu être dirigés vers les plages si tièdes de la Méditerranée, ils auraient trouvé soit à Nice, soit ailleurs, de bien meilleures conditions climatologiques, et leur vie aurait pu être prolongée.

Il en serait de même pour les malades qui passent l'hiver dans les hautes stations des montagnes, qui ont pour toute promenade une galerie de 20 mètres de longueur, ce qui permet la comparaison avec ces cages vitrées où les animaux exotiques passent les longs jours de l'hiver. Ces malades ne seraient-ils pas dans des conditions hygiéniques bien autrement favorables s'ils vivaient en plein air, soumis à la radiation directe du soleil, sur les belles promenades de Nice, respirant pendant la période diurne de 10 à 3 heures un air pur, tiède, se renouvelant sans cesse, où le sang, loin de se désoxygéner, s'enrichirait au contraire, favorisé par un air plus riche en oxigène et par conséquent plus vivifiant ? D'ailleurs si l'on analyse l'atmosphère de ces galeries vitrées si hermétiquement fermées par de doubles panneaux, où l'air ne se renouvelle que pendant quelques instants fort courts, on voit immédiatement que cet air est fortement vicié, qu'il contient une assez grande proportion d'humidité provenant de la respiration, tenant en dissolution et en suspension des corpuscules miasmatiques, de nombreux ferments des gaz délétères qui se dégagent des individus et vicient l'air. Je dois ajouter que je n'ai pas vu un seul des malades qui y avaient passé un hiver vouloir tenter une nouvelle expérience d'un second séjour.

(Suit d'autre part un tableau d'observations barométriques recueillies par M. Teysseire.)

Résumé par mois des observations recueillies par M. Teysseire, pour le baromètre, pendant dix-sept années.

BAROMÈTRE

DIX-SEPT ANS POUR CHAQUE MOIS	MAXIMA	MINIMA	MOYENNE
	millimètres	millimètres	millimètres
Janvier	779.3	735.0	762.0
Février	775.4	738.0	761.5
Mars	774.5	740.6	759.3
Avril	772.0	743.6	760.1
Mai	770.0	741.7	760.1
Juin	769.0	746.0	761.2
Juillet	770.0	751.8	760.7
Août	768.0	749.0	760.7
Septembre	771.0	744.0	761.8
Octobre	772.8	742.0	760.6
Novembre	775.0	738.0	760.3
Décembre	775.0	739.0	761.7
TOTAUX	779.3	735.3	760.85

Ce tableau indique que la moyenne barométrique, pendant l'année est celle-ci 760,85. En janvier elle est à son maximum, puis elle baisse rapidement jusqu'en mars, qui donne le minimum. Elle se relève ensuite et après quelques légères fluctuations dans les mois d'été, elle éprouve un second maximum en septembre, baisse encore jusqu'en novembre et remonte en décembre. La moyenne générale est de 760^{mm},85 très-voisine par conséquent de 761^{mm} pression moyenne au niveau des mers par 45° de latitude.

On a prétendu qu'à Nice il y avait des perturbations brusques dans la pression barométrique produisant ainsi des variations fréquentes dans la température et indiquant l'inconstance de ce climat. Il me suffira de rapporter ici textuellement ce que M. Teysseire dit à ce sujet pour démontrer le contraire de ce que l'on s'est plu à dire : « J'ai compté en seize ans 108 ascensions et dépressions barométriques ayant atteint ou dépassé 10 millimètres en vingt-quatre heures. Les voici réparties dans les mois où elles se sont manifestées : janvier a donné 18 de ces rapides oscillations, février 18 aussi,

mars 25, avril 3, mai 1, juin et juillet 0, août 1, septembre 2, octobre 9, novembre et décembre chacun 16.

« Il est intéressant de savoir de quels phénomènes atmosphériques ont été précédés et suivis ces brusques déplacements du niveau barométrique. J'ai dressé, afin de pouvoir en rendre compte, des tableaux détaillés, dont je vais donner ici les résultats condensés.

« Le nombre des fortes dépressions a été de 61, elles ont varié de 10 à 22^{mm} les hauteurs barométrique après ces dépressions, sont comprises entre 735^{mm},3 et 761^{mm},0.

État atmosphérique avant et après les fortes dépressions barométriques

Beau et vent modéré	avant	22	fois	après	3	fois.
Beau et vent fort	—	4	—	—	19	—
Nuageux et vent modéré	—	11	—	—	3	—
Nuageux et vent fort	—	2	—	—	5	—
Couvert et vent modéré	—	4	—	—	1	—
Couvert et vent fort	—	2	—	—	2	—
Pluie et vent modéré	—	10	—	—	10	—
Pluie et vent fort	—	4	—	—	16	—

« Il y a donc eu quatorze pluies et douze vents forts, et après; vingt-six pluies et quarante-deux vents forts. Les dépressions ne sont presque jamais suivies à Nice de phénomènes météorologiques proportionnés à l'amplitude

« Passons maintenant aux fortes ascensions ; j'en ai compté quarante-sept en seize ans de dix à 17^{mm} en vingt-quatre heures, les hauteurs barométriques ont été comprises entre 753^{mm},0 et 774^{mm},0. Voyons quels états atmosphériques les ont précédés et suivis :

État atmosphérique avant et après les fortes ascensions barométriques

Beau et vent modéré	avant	17	fois	après	32	fois.
Beau et vent fort	—	18	—	—	8	—
Nuageux et vent modéré	—	2	—	—	4	—
Nuageux et vent fort	—	0	—	—	0	—
Pluie et vent modéré	—	6	—	—	2	—
Pluie et vent fort	—	4	—	—	1	—

« Ainsi donc le retour du beau temps après les fortes ascensions barométriques est une règle générale. » On doit donc conclure de ces faits :

« 1° Que de fortes dépressions n'annoncent pas nécessairement des perturbations atmosphériques adequates à leurs amplitudes ;

« 2° Que les états météoriques les plus violents peuvent se produire sans que le baromètre en ait averti autrement que par de très-légères dépressions.

« 3° Que les fortes ascensions ne sont pas un indice certain que le fluide aérien a trouvé son équilibre.

« On n'a jamais, dit M. Teysseire, à ma connaissance, étudié à Nice l'influence des différents vents sur la hauteur du baromètre ; j'ai fait cette étude et elle porte sur quatorze années. En voici le résumé :

Rose des vents barométriques à Nice

	millimètres	millimètres	millimètres
N..........	756.91	777.1	735.3
N-E........	760.25	774.0	742.0
E..........	761.07	776.0	741.0
S-E	762.17	776.0	742.0
S..........	761.88	772.5	745.0
S-O........	757.74	779.3	738.0
O..........	761.54	768.0	743.0
N-O.......	753.92	768.0	739.0

On voit que les moyennes les plus élevées sont dues aux vents méridionaux du S-E. et du S. et les plus basses aux vents continentaux du N. et du N-O ; il y a quelque chose d'inattendu dans ce résultat, qui est l'inverse de ce qui se passe ailleurs.

VENTS

Cette question offre d'autant plus d'intérêt qu'elle est pour Nice une des causes fâcheuses que l'on met en avant pour décrier son climat. Tous les ouvrages, tous les mémoires publiés par des praticiens des villes voisines rivales, dans un but facile à expliquer, renferment cette hérésie : qu'à Nice il y a toujours du vent, tandis qu'ailleurs l'air est calme. Il est nécessaire de protester contre cette erreur.

Les courants aériens, les vents sont analogues aux courants marins. Ils tendent à égaliser les températures de la masse liquide. Leur utilité est donc incontestable. Ils purifient l'air en éloignant les vapeurs et les miasmes. La pureté de l'air à Nice, à Cannes, à Menton est la même. Quand le ciel est pur à Nice, que le soleil brille, il éclaire aussi les stations voisines.

L'air de Nice, de Cannes et de Menton est soumis à des courants réguliers et constants, sortes de vents alisés de marée aérienne dont le flux et le reflux croissent et décroissent deux fois en 24 heures et qui est due à la condensation et à la dilatation alternative de l'air. Ce phénomène est facile à expliquer.

Nice est située au centre d'un bassin entouré de montagnes calcaires abruptes dont les couches ont été relevées du côté de la mer par un volcan dont le cratère, de près de 1,000 mètres de profondeur, forme la baie de Nice.

Ces roches chauffées suffisamment par l'ardeur des rayons solaires, attirent pendant le jour l'air chaud de la mer. Le fluide échauffé est raréfié et renvoyé sur la ville sous des angles divers d'après les lois de la réflexion. Le matin l'air de la mer remontant le côté Est du golfe échauffé par les premiers feux du jour, est rejeté sur Nice sous forme de courant oriental.

Au milieu du jour la puissance calorifique des rayons du soleil, élevant à un haut degré la température du fond du cirque où est située la ville, amène le vent du Sud. Le soir, les courants viennent du Sud-Ouest.

Pendant la nuit, l'air des couches supérieures de l'atmosphère, condensé par le rayonnement, celui des couches venant de la grande chaîne des Alpes refroidi par les neiges, se dirige vers la mer où les couches sont plus chaudes, plus dilatées, attirées par la température plus élevée de l'Afrique en donnant lieu à une brise du Nord à courant constant.

L'atmosphère de Nice est donc sous l'influence régulière de deux vents opposés qui balayent l'air en sens inverse, courants du Sud et courants du Nord ou venant de la terre, modifiant et tempérant l'action de l'air marin en renouvelant l'air et lui imprimant un grand degré de pureté. On dirait que dans cette heureuse contrée la nature se plait à entourer les malades de toute sorte de soins et de précautions. Le jour, époque de la vie active, ce sont les vents du Sud qui viennent attiédir l'air qu'on respire. La nuit, temps consacré au repos et au sommeil, les habitants bien abrités des influences extérieures, ce sont les vents du Nord qui soufflent sur la ville.

C'est bien à tort que certains écrivains ont avancé que le mistral et sa fâcheuse influence étaient fort à redouter à Nice. Il suffit de lire attentivement les résumés du savant et impartial observateur météorologique de Nice, M. Teysseire, pour savoir que pendant une période de vingt années d'observation, il ne s'est fait sentir dans cette ville que cinquante-huit fois, c'est-à-dire, à peine trois jours par année. Il en est de même du vent d'ouest qui ne règne que neuf fois par an. Ce fait est facile à expliquer. Le mistral et le vent d'ouest, après être descendus dans la vallée du Rhône, s'étendent sur toute l'étendue de la Provence où ils exercent leur fâcheuse influence, rencontrant à Fréjus la chaîne des montagnes de l'Estérel, contre lesquelles ses derniers efforts se brisent. Le *mistral* descend sur les flancs de ces montagnes dont la direction est du Nord au Sud et va se perdre sur la mer, dont si souvent il bouleverse les flots.

Ainsi, loin d'être nuisibles au climat de Nice, les vents sont une des principales causes de la douceur de ce climat : c'est la fréquence des vents modérés dominants de l'Est et du Sud-Est et du Sud, qui rendent la température si tiède.

A la page 23 de son ouvrage M. Teysseire signale ses observations recueillies pendant vingt ans sur les vents qui règnent à Nice.

« J'ai noté, dit cet habile observateur, pendant vingt ans le vent dominant de chaque jour, de dix heures au coucher du soleil, c'est-à-dire le vent le plus important de la journée, soit par la force, soit par la durée. Sur les 7305 jours de ces vingt ans, il y a eu 412 jours de lacunes portant sur plusieurs années et sur différents mois, mais seulement pour les vents modérés, restent donc 6803 jours observés. J'ai construit trois tableaux (par mois, par saisons, par années) et je vais en donner des résumés :

Sommes des différents vents en vingt ans

VENTS PLUS OU MOINS FORTS

N	N-E	E	S-E	S	S-O	O	N-O	
47	179	820	64	42	422	121	28	Total..... 1753

VENTS FAIBLES OU MODÉRÉS

N	N-E	E	S-E	S	S-O	O	N-O	
402	70	937	1213	1009	1001	36	56	Total..... 5140

Il résulte de ces chiffres :

1° Qu'il y a eu, pendant ces vingt ans, 1753 jours de vents plus ou moins forts, moyenne annuelle 87,6. 5140 jours de vent faible, ou modéré ; moyenne 257 ; — et 416 jours sans le moindre vent ; — moyenne 20,8.

M. Teysseire range dans l'ordre suivant les jours de vents suivant les saisons :

JOURS VENTEUX — MOYENNE

	jours
Printemps...........	29.4
Été..................	19.0
Automne............	20.4
Hiver................	29.4

VENTS MODÉRÉS — MOYENNE

Printemps...........	62.6
Été..................	73.0
Automne. } Hiver.... } égaux....	70.6

JOURS CALMES — MOYENNE

Printemps...........	3.9
Été..................	4.2
Automne............	5.5
Hiver................	9.2

Il résulte de ces observations que c'est pendant l'hiver qu'il existe le moins de vent, et que c'est bien à tort que la calomnie a répandu partout ce fait erroné que le climat de Nice était à redouter à cause de la fréquence et de la violence des vents.

Le courant le plus froid est celui de Nord-Est qui, après avoir parcouru toute l'Europe et s'être dépouillé de ses particules humides sur les cimes glacées des Alpes, arrive à Nice sec et refroidi.

Un fait important que signale M. Teysseire c'est que les coups de vents du Nord-Est sont très-rares à Nice.

« On sait, dit cet observateur, que Nice et tout le littoral Ligurien et Etrusque, échappe presque complétement au régime météorique des régions plus septentrionales, les Alpes et les Apennins formant la ligne de partage entre les climats continentaux et le climat méditerranéen soumis à l'influence saharienne. Aussi les tempêtes océaniennes qui arrivent sur l'Europe par le N. O. viennent rarement troubler notre ciel. En effet, M. Matteucci a constaté à Florence que sur cent dix-huit coups de vents ou tempêtes venant de l'Atlantique et qui ont abordé l'Europe par l'Irlande, quarante-neuf seulement se sont propagés jusqu'aux côtes d'Italie ; je suis persuadé que ce nombre est bien inférieur à Nice. Le massif des Alpes qui nous abrite, est, en effet, un rempart bien autrement puissant que la simple ligne des Apennins.

RADIATION SOLAIRE

La quantité plus ou moins grande de vapeurs d'eau et de gaz contenue dans l'air, l'évaporation du sol et des plantes exercent une puissante action sur la transparence atmosphérique. Quand on approche des grandes villes, des centres industriels par une belle journée d'été, alors que le soleil répand sur les campagnes ses flots de lumière, on aperçoit sur la ville et ses alentours, une épaisse couche de vapeurs grisâtres qui plane sur la cité et lui dérobe une grande partie des rayons solaires qui n'apparaissent qu'à travers un voile assez épais. Si tel est l'état de l'atmosphère dans les pays du

Nord par une belle journée d'été, il est bien autrement obscur pendant une partie de l'automne et pendant tout l'hiver. Des brumes profondes, des brouillards épais, couvrent la terre, le soleil ne paraît qu'à de rares intervalles et sa lumière est toujours voilée.

Ces phénomènes n'existent jamais à Nice. Le ciel limpide, presque toujours transparent, laisse arriver les chauds rayons du soleil. « Dans ce pays, dit M. Teysseire, plus encore en hiver qu'en été, on est frappé de la forte chaleur que l'on ressent lorsqu'on est exposé aux rayons directs du soleil ; aussi les étrangers et même beaucoup d'habitants du pays adoptent-ils l'usage de l'ombrelle en toile blanche ou grise doublée de vert ou de bleu. Pour donner une idée précise de l'énorme différence de température que l'on éprouve en passant du soleil à l'ombre, et réciproquement, je vais rapporter ici mes observations comparatives. J'ai placé plusieurs fois dans chaque mois, de midi à deux heures, en plein soleil, un thermomètre à mercure dont j'avais préalablement enveloppé la boule d'un tissu de laine noire afin d'éliminer l'effet de la radiation et d'empêcher la dispersion du calorique. Ce thermomètre se trouvait donc dans les mêmes conditions qu'une personne vêtue de noir. J'ai noté avec soin les indications de cet instrument et celles que me donnait au même moment un thermomètre placé au nord et à l'ombre et voici à quels résultats je suis arrivé. Le tableau suivant nous montre à quelle hauteur considérable le thermomètre au soleil monte dans ce pays, même en plein hiver ; on voit aussi quel écart il y a entre la température au soleil et la température à l'ombre, écart qui s'est élevé en février jusqu'à 30 degrés :

		au soleil	à l'ombre	différence
Hiver	Moyenne	33.9	13.3	23.6
	Maximum — février	43.5	13.5	30.0
	Minimum — janvier	29.0	12.0	17.0
Printemps	Moyenne	45.6	19.8	25.8
	Maximum — mai	54.0	28.0	25.4
	Minimum — avril	40.6	16.2	24.3
Été	Moyenne	51.6	28.3	23.3
	Maximum — juillet	55.5	29.3	28.2
	Minimum — juin	44.5	29.9	14.6
Automne	Moyenne	42.1	18.1	24.0
	Maximum — septembre	51.5	25.0	26.5
	Minimum — novembre	37.0	13.8	23.2

« Le minimum de la différence se trouve en été tandis que le maximum est en hiver. »

La lumière solaire étant un des agents les plus puissants de la nature, il est évident que l'organisme humain, sous l'empire de son action, éprouve des effets dont les forces et la santé se ressentent inévitablement.

Ce qui démontre encore la bonté du climat de Nice, sa douceur, la puissance de la radiation solaire, c'est l'activité de la végétation, sa nature, le coloris des fleurs, les parfums qu'elles répandent dans l'atmosphère, la saveur des légumes, des fruits.

Dans quel autre climat pourrait-on trouver, pendant l'hiver, une pareille profusion de roses dont le coloris n'est jamais atteint ailleurs même au mois de juin? Comme l'a dit si bien Alphonse Karr, pour donner une juste idée du climat de Nice, il faut en parcourir les jardins, ce qui résume nettement la température moyenne de cet heureux coin de terre.

Suivant cet écrivain jardinier, Nice est une serre tempérée, rien de moins, rien de plus. Ce qui le prouve, c'est la liste des plantes cultivées par toute l'Europe dans les serres et que nous cultivons en pleine terre à Nice.

L'olivier à Nice est un arbre de haute futaie dont l'âge est inconnu. Il y en a dont le tronc mesure trois mètres de circonférence. Les palmiers portent des fruits qui mûrissent. On en compte douze variétés.

L'oranger et le citronnier sont l'objet d'un commerce important. Les lauriers-roses sont répandus dans la campagne. Les myrtes, les jujubiers, les eucalyptus, les bambous, au nombre de dix-sept variétés, atteignent de grandes hauteurs. Les latania, les dracoena, les ficus élastica, les cicadées, les fougères arborescentes se trouvent dans tous les jardins. Les champs cultivés sont peuplés de plusieurs variétés d'anémones, de jacinthes, de tulipes et de narcisses. Une dernière preuve de la douceur du climat, c'est la présence constante à Nice, de l'hirondelle qui, pendant l'hiver, poursuit les mouches et les insectes qui voltigent dans l'air. Ainsi tout est réuni dans cette localité privilégiée pour impressionner doucement le moral des malades en même temps que son organisme tout entier est soumis à l'influence bienfaisante et modificatrice de

ce climat. Il est donc facile de comprendre que les malades qui se promènent à Nice, soumis à l'action de cette puissante radiation solaire, retrouvent une nouvelle vigueur.

ÉLECTRICITÉ DE L'AIR

La nature et la tension de l'électricité atmosphérique exercent une influence considérable sur les êtres vivants. Les orages, les perturbations atmosphériques, dont le vent, les éclairs et le tonnerre forment les éléments, ont une puissante action sur l'organisme humain. Les orages sans pluie excitent le système nerveux, le troublent, tandis que la pluie qui accompagne les orages neutralise l'électricité et, servant de communication entre l'électricité de la terre et celle des nuages, amène, au contraire, la détente du sytème nerveux. La répartition des orages, le nombre de jours pendant lesquels on les observe dans un climat, leur répartition dans les saisons et dans les divers mois, offrent au médecin un intérêt réel; et je crois devoir emprunter encore au savant travail de M. Teysseire, les observations qu'il a recueillies à Nice, sur cette importante question.

Voici la répartition des orages à Nice, par les différents vents qui les ont amenés :

	N	N-E	E	S-E	S	S-O	O	N-O	
Hiver.....	5	3	4	1	0	1	0	2	Total .. 16
Printemps	7	6	15	2	7	13	2	3	— .. 55

Ces chiffres indiquent qu'en hiver, les jours chargés d'électricité ne sont qu'au nombre de seize, preuve évidente que le climat de Nice n'est pas excitant comme on se plait à le dire; d'ailleurs, ce fait est vérifié par les mouvements de l'aiguille aimantée dans les bureaux télégraphiques de la ville. M. Teysseire n'a noté qu'un jour d'orage en 1861, et sa moyenne pour vingt années n'est que de quatorze orages par année.

Il est facile d'expliquer pourquoi les orages sont si peu fréquents à Nice, et la somme d'électricité moindre que dans beaucoup d'autres localités.

Dans le voisinage des hautes cimes de la grande chaîne des Alpes, il se fait constamment un échange rapide des deux courants opposés de l'électricité.

L'évaporation si abondante des vapeurs qui se fait sans cesse sur mer, où règnent si souvent des vents chauds, sature l'air qui poussé vers la terre par les vents du large, et rencontrant les couches plus froides du continent, des montagnes élevées que l'on voit autour de Nice, se condense de plus en plus à mesure que les nuages qui se forment atteignent les points plus élevés et plus froids que les collines de Nice et échangent l'électricité dont ils sont chargés avec celle de la terre. Les orages passent donc sur la ville sans éclater et sans verser sur elle, pendant l'été, ces pluies si vainement attendues et qui seraient si utiles à la végétation à cette époque de l'année où la persistance du beau temps produit toujours une grande sécheresse.

OZONE

« L'ozone est abondamment répandu dans le bassin niçois, dit M. Teysseire. » Il importe donc d'étudier ce phénomène qui est un élément constitutif des climats. L'ozone est-il un simple état allotropique de l'oxygène devenu plus dense, plus énergique sous l'influence de l'électricité? Peu importe pour le médecin que ces théories soient vraies ou non : l'important pour lui est de rechercher l'action exercée par l'ozone sur les matières organiques. Les chimistes démontrent que l'ozone est un oxydant énergique se combinant à froid avec le mercure, l'argent, l'antimoine. Il détruit les couleurs végétales et, suivant M. Peligot, il faut attribuer à l'ozone la blancheur si pure des lilas blancs obtenus par la culture forcée, que l'on admire à Nice dans les bouquets des élégantes, coloration que l'on avait toujours attribuée à l'absence de lumière dans les serres chaudes. Ce phénomène serait dû à l'influence d'une quantité surabondante d'ozone.

Schonbeïn prétend que le principale rôle de l'ozone est de brûler les matières organiques contenues dans l'air et d'être

un désinfectant. Ce fait a été vérifié et confirmé par les études de MM. Bockel, et Cook qui ont démontré que les courbes d'ozone suivaient assez régulièrement celles d'augmentation ou de décroissance des épidémies de choléra. Mes recherches sur la nature des corpuscules qui voltigent dans l'air m'ont démontré que toutes les fois que l'air était saturé d'ozone, les corpuscules organiques disparaissaient, pour reparaître lorsque la quantité d'ozone diminuait. On sait que l'évaporation de vastes surfaces comme l'est celle des mers est une source abondante d'ozone, et comme les médecins ont quelquefois agité la question de savoir si les phénomènes d'excitation qu'ils remarquent chez les valétudinaires et même chez les individus sains, nouvellement arrivés dans les stations méditerranéennes, ne tiendraient pas à la présence d'un excès d'ozone sur le littoral. M. Teysseire a établi à Nice cinq observatoires ozonométriques placés à différentes distances de la mer.

		moyenne	max.	min.
1 à 20 mètres de la mer	(aux Ponchettes)............	6.3	9.0	5.0
2 à 82 — —	(Promenade des Anglais)...	7.1	9.0	3.0
3 à 220 — —	(rue Croix-de-Marbre).......	6.1	10.0	1.0
4 à 1200 — —	(villa Bermond).............	6.4	8.5	3.0
5 à 1500 — —	(Carabacel).................	7.0	10.0	5.0

On voit que partout l'ozone est très-abondant; mais qu'il ne l'est pas plus sur le bord de la mer.

A mesure que l'on s'élève d'avantage au-dessus du niveau de la mer, la quantité d'ozone augmente ; ainsi, mes recherches dans les Alpes du Dauphiné, m'ont démontré qu'à 1,000 mètres d'altitude, le papier se colorait moins qu'à 2,000 mètres et qu'à 3,010 mètres la coloration était encore plus intense. Il est facile d'en expliquer la cause. Tous les touristes, qui font des excursions sur les pics les plus élevés des hautes montagnes, ont contemplé ce beau et curieux phénomème de voir de très-petits nuages se former tout à coup dans quelques-unes des gorges profondes, s'élever insensiblement vers ces pics dénudés et dès qu'ils viennent à passer auprès de ces aiguilles agissant comme des paratonnerres, une étincelle vient frapper la roche, et produit un coup de tonnerre peu intense. Dans cet échange permanent des deux électricités, il se forme une grande quantité d'ozone.

Ce qui m'explique la diminution des corpuscules dans l'atmosphère de ces hautes montagnes, à mesure qu'on s'élève davantage.

HUMIDITÉ

L'air humide, comme l'air sec, exerce une action bien connue et il importe de s'assurer de l'état de l'air de Nice sous le double rapport d'humidité ou de sécheresse ; car c'est un des graves reproches que l'on fait au climat de cette station d'être beaucoup trop sec.

Pour se rendre compte de l'action de l'air saturé d'humidité sur l'organisme, il faut étudier l'action débilitante de l'air humide sur le caractère des populations, sur leurs constitutions : ainsi les habitants des pays du Nord et surtout de l'Ouest, vivant au milieu des brumes, des brouillards, offrent des caractères particuliers. Leur peau est blanche, fine, transparente. Les tempéraments lymphatiques dominent. L'air, saturé d'humidité, est toujours malsain. Les brouillards tiennent en suspension les miasmes terrestres et les émanations industrielles condensés dans les couches inférieures au milieu desquelles vivent les populations. Il est donc important pour le médecin de connaître le nombre des jours où l'air est saturé d'humidité dans une localité. L'air humide affaiblit toutes les fonctions, depuis celles de l'assimilation jusqu'à celles des sécrétions. Comme ce sont les sécrétions de la peau qui s'en ressentent le plus, la surface cutanée, pénétrée de fluides non éliminés, devient bouffie et tuméfiée, ce qui est ainsi la caractéristique des habitants des contrées humides.

L'air sec, au contraire, exagère les fonctions de la peau ; il augmente l'élimination de l'enveloppe cutanée, qui acquiert d'énormes proportions, et si cette influence se prolonge, l'économie perd une trop grande partie de ses principes aqueux et le corps se dessèche. Dès lors, cette sécheresse de l'air, offrant au début une stimulation heureuse, devient la cause d'une excitation générale, se faisant ressentir sur tous les organes et surtout sur ceux qui sont malades. Cette excitation

n'exerce pas seulement son influence sur le physique, elle affecte aussi le moral par les centres nerveux. Ce sont surtout les affections nerveuses qui augmentent par les effets d'un climat sec, tandis que les climats humides prédisposent aux affections catharrales et aux douleurs rhumatismales.

Cette étude de la sécheresse ou de l'humidité de l'air d'un climat démontre que l'air sec est éminemment tonique, stimulant, relevant l'énergie des fonctions et les forces de la vie ; l'air humide, au contraire, est calmant, modérant l'excitabilité. Le premier convient aux individus débiles, lymphatiques, aux scrofuleux, aux vieillards et aux enfants. L'air humide sera salutaire à toutes les constitutions nerveuses, aux individus à fibres sèches et disposés aux irritations.

C'est dans le but d'apprécier les qualités d'un climat en ce qui concerne l'humidité, qu'on fait des observations hygrométriques et qu'on observe avec le pluviomètre la quantité d'eau qui tombe dans l'année et chaque mois.

D'après les recherches de M. Teysseire faites pendant onze années, il a obtenu les moyennes suivantes :

Moyenne au lever du soleil...........	61.4
— à 2 heures..................	59.6
— au coucher du soleil........	60.9
— générale....................	60.6
Maximum des 11 années — février....	77.0
Minimum des 11 années — décembre .	23.0

Ce tableau prouve que la saison d'hiver est plus sèche à Nice que la saison d'été et comme il importait de savoir quelle était l'action des vents sur l'hygromètre, M. Teysseire, en relevant ses observations, a trouvé ce qui suit pour 128 mois, donnant 128 minimum, et autant de maximum répartis entre les huit vents :

Vents	maximum	minimum
N...........	45	17
N-E........	6	16
E...........	21	33
S-E	17	5
S...........	14	8
S-O	14	17
O...........	1	11
N-O........	2	21
Calme	8	0
TOTAUX..	128	128

Ainsi à Nice les vents du Nord, du Sud et du Sud-Est sont relativement plus humides, puisqu'ils ont donné des maximum en plus grand nombre. Tous ces chiffres ne démontrent-ils pas que l'on commet une grave erreur, en faisant le reproche au climat de Nice d'être trop sec et, par conséquent, trop excitant ? car ils démontrent que l'air de Nice est aussi éloigné d'une grande siccité que d'une extrême humidité.

Quels sont les vents qui amènent plus fréquemment la pluie à Nice ? M. Teysseire a formé le tableau suivant pour une période de vingt années :

Nombre de pluies par chaque vent

	N	N-E	E	S-E	S	S-O	O	N-O		
Hiver	150	49	60	12	7	22	5	23	Nul...	32
Printemps	68	29	119	28	45	66	4	7	—...	21
Été	33	13	54	24	18	35	4	9	—...	3
Automne	144	58	117	22	41	51	4	15	—...	10
Sommes en 20 ans	395	149	350	86	111	177	17	51	Nul...	66

On voit que ce sont les vents du Nord, d'Est et Sud-Ouest, qui amènent le plus fréquemment la pluie.

Moyenne de la quantité d'eau tombant annuellement à Nice

M. Teysseire a constaté que pendant les années 1870-1871 les quantités d'eau tombées à Nice avaient été les suivantes:

	1870 millim.	1871 millim.	1872 millim.	1873 millim.	1874 millim.	1875 millim.	1876 millim.
Hiver	282.1	144.4	380.3	257.0	124.0	38.4	128.5
Printemps	94.6	129.1	159.3	94.2	197.7	189.0	260.2
Été	144.2	153.4	57.9	14.8	82.6	24.5	
Automne	351.6	378.9	786.1	429.9	214.7	201.1	
Totaux	872.5	805.8					

La quantité d'eau, qui tombe à Nice, est considérable, quoique le nombre des jours de pluie soient rares. Dans son livre sur Nice, Fodéré ne signale que cinquante-sept jours de pluie, dont quinze seulement pendant l'hiver. Roubaudy a trouvé une moyenne de cinquante-neuf jours, tandis que Risso n'en a constaté qu'une moyenne de cinquante jours de pluie par an.

Si le nombre de jours, pendant lesquels il pleut à Nice, est bien moindre que dans le Nord et le Centre, la quantité considérable d'eau que fournissent les pluies à Nice est due à l'abondance de ces pluies, parfois torrentielles, qui en quelques heures couvrent le sol d'une couche épaisse. J'ai vu, quelquefois, tomber 15 centimètres d'eau en vingt-deux heures et 19 millimètres en dix minutes pendant le mois de novembre, quantité constatée en pleine campagne, à Saint-Barthélemy, au moyen d'un pluviomètre placé dans les jardins du couvent de l'Assomption en 1872.

Ce sont ces pluies torrentielles qui dénudent les montagnes escarpées des environs de Nice. Depuis que l'administration forestière a eu l'heureuse idée de reboiser ces montagnes au moyen de semis, les pentes se sont couvertes d'une riche végétation qui, retenant les détritus, réjouit et repose agréablement la vue en dérobant aux regards le triste et aride aspect qu'offraient, il y a quelques années, ces roches dénudées.

Si l'on compare les quantités d'eau qui tombent dans les diverses stations d'hiver, on obtient pour moyenne udométrique :

	Millimètres	Nombre de jours de pluie
1° à Alger..........	0.904	95.6
2° à Hyères.........	0.746	62.0
3° à Menton........	0.747	80.0
4° à Cannes.........	0.765	52.0
5° à Pau............	0.920	58.0
6° à Nice...........	0.801	70.0

Ce qui prouve qu'à Nice il tombe plus d'eau qu'à Cannes, à Menton et à Hyères, et que l'air y est moins sec. Preuve évidente de l'erreur que l'on se plait à repandre sur la trop grande sécheresse de l'air. D'ailleurs, si l'on consulte le travail du docteur Carrière, on voit qu'il dit formellement que l'air de Hyères est plus sec que celui de Nice.

COMPOSITION TELLURIQUE DU SOL, SA TOPOGRAPHIE

Le territoire de Nice offre une très-grande variété dans la composition du sol sur lequel est bâtie la ville et celle des collines et des montagnes qui forment le bassin de son territoire.

La plaine de Nice est constituée par des couches de cailloux roulés, alternant avec d'épaisses couches d'argiles noires compactes sur lesquelles coule une nappe d'eau souterraine; sur les collines de Cimiez, de Saint-Philippe, du fond de Nice.

Les collines de Saint-Philippe, du Ray, du Vallon-Obscur sont formées par des couches de cailloux roulés de la formation tertiaire, reposant sur des sables tertiaires, recouvrant et alternant avec de puissantes couches de marnes subapennines. Ces couches tertiaires recouvrent, en plusieurs points, les terrains jurassiques des collines de Gairaut, de Brancolar, de Cimiez, et le rocher du Château de Nice. En certains points et depuis le pied de la montée de Cimiez, on voit que sur toutes ces pentes qui forment la rive droite du Paillon, derrière la place d'Armes jusque près de Saint-Pons, les calcaires jurassiques ont éprouvé un métamorphisme complet. D'abondantes sources sulfureuses ont profondément modifié ces calcaires en les changeant en sulfate de chaux, d'où l'on extrait le plâtre employé dans les constructions de la ville. Sur les collines de Montboron jusqu'au Cap-Ferrat, on retrouve des lambeaux de terrain tertiaire sur les calcaires jurassiques qui constituent ces montagnes.

Sur toute l'étendue de la côte, depuis Nice jusqu'à Menton, les rives escarpées de la mer qui constituent cette belle Corniche que les touristes aiment à parcourir, ont subi, dans beaucoup de points, un métamorphisme remarquable. Les calcaires ont été transformés en dolomie. Cette action chimique magnésienne a été produite par l'apparition, le soulèvement des roches volcaniques qui se sont fait jour dans un grand nombre de points de la côte depuis Antibes jusqu'à Menton, et dont la haute température a modifié leur struc-

ture. Ainsi le phare d'Antibes est bâti sur un rocher basaltique. Le fond de la baie de Nice est un ancien cratère. Toutes les fois que l'on opère des sondages, la sonde amène des débris de roches volcaniques. La grande profondeur de la mer dans cette baie indique qu'il s'est opéré un affaissement considérable. Entre Antibes et Nice on trouve, en plusieurs endroits, des restes de ces volcans, à Biot, à Cagnes, près de Saint-Laurent-du-Var, les roches volcaniques apparaissent en beaucoup d'endroits, et toutes les roches tertiaires, terrains les plus récents, ont été bouleversés et modifiés par les roches trachytiques. A Villefranche, derrière la gare et près de Saint-Jean, on voit également ces mêmes roches dont l'apparition et le soulèvement ont soudé à la terre ferme cette presqu'île qui, auparavant, était entourée d'eau de tous côtés. Mais c'est surtout entre Eze et Monaco, au pied de la Tête-de-chien, de cet énorme escarpement qu'a eu lieu le plus grand effort de soulèvement, et où l'on voit le plus nettement l'éruption volcanique, si remarquable, qui a produit le cap d'*Aile*.

Ces roches volcaniques se lient avec tout le même système éruptif que l'on remarque depuis l'Espagne et qui se retrouve partout sur le rivage de la Méditerranée depuis Port-Vendres jusqu'à Naples et la Sicile.

Ces roches éruptives expliquent le soulèvement des montagnes du bassin de Nice, leur escarpement, la barrière qu'elles opposent aux courants du Nord et sont ainsi la cause de la douceur du climat de la ville de Nice, si bien abritée par elles.

Il est évident qu'un sol aussi accidenté, un pareille configuration topographique ont une très-grande influence sur le climat de Nice et sur sa température ; que cette magnifique Corniche à bords si escarpés, dépassant plusieurs centaines de mètres d'élévation, que son orientation au Sud, en face de la mer oppose aux vents du Nord, du Nord-Ouest et du Nord-Est une barrière infranchissable et entretient toujours une douce chaleur. Les rayons du soleil, rencontrant ces immenses parois presque verticales de calcaire blanc, les échauffent en même temps que les eaux de la mer, réfléchissant ces mêmes rayons, forment une double cause pour l'élévation de la température.

COMPOSITION DE L'AIR ATMOSPHÉRIQUE

La pureté de l'air est la principale condition qu'il faut rechercher dans le choix d'un climat où les malades peuvent être envoyés.

Pour qu'un air soit pur, il faut qu'il soit exempt de miasmes, que les éléments qui le composent, l'oxygène, l'azote, l'acide carbonique, principes constituants de l'air, se renouvellent sans cesse. La végétation, étant la source où les principes de l'air vont se purifier et se renouveler, il est certain qu'à Nice, où les végétaux conservent toujours leur feuillage et leur activité vitale, l'air trouve sans cesse des principes nouveaux, une source inépuisable, où l'atmosphère, fournissant aux plantes les aliments respiratoires et nutritifs qui leur sont nécessaires, leur abandonne les principes gazeux qui pourraient le vicier. Il s'opère ainsi un échange continuel et rapide, qui entretient cette pureté si remarquable de l'air de Nice.

Il suffit de parcourir ce beau pays pour s'assurer qu'il n'existe nulle part ni marais, ni eaux stagnantes, pouvant produire des miasmes propres à vicier l'air. Le sol est partout tellement perméable à l'eau, que nulle part on ne voit les eaux rester à la surface du sol. D'ailleurs, les couches d'air étant toujours en mouvement et les courants aériens offrant chaque jour des directions opposées, les molécules de l'air sont dans un état constant d'agitation, qui opère sans cesse le mélange intime des gaz qui constituent l'atmosphère.

Toutes les analyses de l'air, faites sur les bords de la mer, ont partout constaté les mêmes proportions d'oxygène, d'azote et d'acide carbonique qu'au milieu du continent. Mais ces gaz ne sont pas les seuls, car j'ai pu vérifier les indications de Liebig, qui, dans ses analyses, a démontré que sur les rivages on devait signaler la présence de l'ammoniaque et de l'hydrogène carboné. Les expériences de Daniell, de Lewy ont constaté que dans l'air des villes situées sur les

bords de la mer, il se trouvait 3,10 centimètres cubes d'acide sulfhydrique, provenant du mélange des eaux des égouts de la ville avec celles de la mer. Ils ont également trouvé ce gaz à l'embouchure de toutes les rivières qui se jettent dans la mer.

Ces principes gazeux ne sont pas les seuls que contient l'air. On y trouve de plus du chlorure de sodium, de l'iode et du brôme, en même temps que de nombreux corpuscules animaux, végétaux, des poussières, des débris de laine et de coton.

Si les vents soufflent du large on trouve du chlorure de sodium en quantité d'autant plus considérable qu'ils sont plus forts. Certains auteurs, tels que M. Leroy de Méricourt, Carrière, ont nié la présence du chlorure de sodium dans l'air ; d'autres signalent au contraire sa présence. Les expériences de Roubaudi, de M. Gilbert-Dhercourt, démontre que chacun de ces observateurs a reconnu ce sel, mais dans des proportions et des conditions différentes.

D'après Roubaudi on n'en trouverait que quand la mer est houleuse et que le vent souffle de la mer. M. Gilbert-Dhercourt a constaté, au contraire, des proportions plus ou moins grandes de cette substance et par tous les temps. Il indique que passé 400 mètres, les dernières traces de ce sel disparaissent.

Mes expériences répétées et faites dans tout le bassin de Nice, m'ont démontré que telle n'était pas la limite que l'on devait assigner à la présence du sel marin dans l'air, et que la quantité que l'air en contenait, variait toujours suivant que les vents du large soufflaient avec plus ou moins de force ; mais que si le vent du Nord régnait, on en trouvait des quantités d'autant moindres que ce vent soufflait plus longtemps. Les expériences qui démontrent la présence du sel marin sont fort simples. Il suffit de recueillir sur des plaques de verres la pluie ou la rosée, de condenser l'humidité de l'air avec de la glace pour obtenir de l'eau ; et à l'aide du microscope on constate bien vite la présence de cristaux cubiques de chlorure de sodium. En lavant l'air dans des tubes de Liebig on fixe le chlorure de sodium et, soit avec le microscope, soit avec l'azotate d'argent, on obtient du chlorure d'argent.

La présence du sel marin dans l'air de Nice est facile à démontrer. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la statue du maréchal Masséna pour voir combien le bronze est déjà fortement attaqué par le chlorure. Ce phénomène d'altération ne se voit nulle part dans les villes de l'intérieur où l'on ne constate que de traces d'oxyde de cuivre.

Quant à la présence de l'iode dans l'air de Nice, ce corps simple est facile à constater. Il suffit de laver certaine quantité d'air dans des tubes de Liebig. Pour ce lavage on ajoute au liquide une petite quantité de carbonate de potasse pur, qui fixe les iodures, on fait évaporer ce liquide jusqu'à siccité, on calcine le résidu pour détruire les matières organiques, on reprend le nouveau résidu avec de l'alcool pur rectifié, on fait évaporer de nouveau et on ajoute un peu d'eau distillée, dans laquelle on met une très-petite quantité d'amidon, puis, au moyen d'une petite baguette de verre, on introduit une très-minime partie d'acide sulfurique, qui produit immédiatement une belle coloration bleue d'iodure d'amidon.

On a beaucoup parlé de l'arome de l'air marin. Il est d'autant plus prononcé que le rivage contient une plus ou moins grande quantité de plantes marines, le plus fréquemment des varechs. C'est au mélange d'iodures et de bromures que l'on doit attribuer cette odeur. Il suffit de laver l'air dans les tubes de Liebig pour fixer ces deux principes. Nous venons de dire comment on obtenait l'iode. Il faut maintenant démontrer la présence des bromures ; pour cela il suffit de traiter le liquide renfermé dans les tubes de Liebig par l'éther et après avoir bien agité le mélange, on laisse reposer et on obtient à la surface du liquide une petite couche jaune qui est formée de brôme.

Il reste maintenant à étudier la nature : 1° des corpuscules qui voltigent dans l'air, et à rechercher s'il existe des exhalaisons morbifiques, provenant du sol, 2° des émanations putrides fournies par la décomposition des matières animales des fosses d'aisance fermentescibles, venant des égouts du cimetière et des lavages des blanchisseuses dans les eaux du Paillon. Les belles recherches de Béchamp, de Pasteur, de Chauveau, celles de l'Anglais d'Huxtley m'ont été très utiles pour reconnaître que les germes atmosphériques ne

constituent pas à Nice une espèce distincte. Au début de leur formation, ces germes sont de simples granulations, qui, subissant des métamorphoses successives, finissent par revêtir des formes plus complètes et constituer les Leptotrix et les bactéries, suivant les dernières études de Pasteur, insérées dans les comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 1872. Les fermentations seraient le résultat de la vie de tout être, de tout organe, de toute cellule sur lesquels on suspendrait l'action de l'oxygène libre. D'après M. Colin « il semblerait donc que les organismes, préposés aux fermentations physiologiques et morbides, seraient loin de présenter toujours des caractères très-nets d'espèce et par conséquent, au point de vue médical de spécificité; d'autre part, les microzoaires observés par Cozé et Feltz dans le sang des différentes maladies infectieuses et même virulentes, offrent entre eux la plus grande ressemblance.

La définition du miasme donnée par le professeur Robin, me paraît la plus simple. Suivant ce professeur. « Les miasmes sont des particules des substances organiques altérées, volatiles ou emportées par les liquides volatils lors de leur évaporation, qui proviennent des tissus animaux ou végétaux en voie de décomposition etc.

Depuis quelques années la Municipalité a fait tous ses efforts pour l'assainissement de la ville et on peut dire avec vérité qu'elle y a réussi. Ainsi elle a fait fermer le cimetière situé sur la colline du château qui domine la ville et le nouveau champ de sépulture a été porté à plusieurs kilomètres de la ville.

Aucun des égouts ne verse ses eaux dans le Paillon, les égouts collecteurs construits depuis quelques années se rendent directement à la mer.

Le Paillon qui sert de rendez-vous à la plus grande partie des blanchisseuses n'est plus obstrué, comme il l'était autrefois à son embouchure, par la barre formée par les galets que les vagues amoncellent. Dès qu'elle s'oppose au libre écoulement de la rivière, les ingénieurs de la ville font ouvrir un chenal, où le courant rapide du fleuve entraîne à la mer tous les détritus organiques qu'il charrie. D'ici à deux ou trois ans les eaux du Var et de la Vésubie, canalisées jusque dans la ville, augmenteront le volume du Paillon,

après avoir arrosé toutes les collines de la ville et répandu dans ces campagnes sèches la fertilité et l'humidité si nécessaires à la culture et à la bonté de l'air; auquel on ne pourra plus faire le reproche d'être trop sec, puisque de nombreux canaux sillonneront portout les campagnes des environs de la ville.

Toutes les causes d'insalubrité ont donc disparu et c'est à juste titre que l'on doit signaler la pureté si remarquable de l'air de Nice. Le même phénomène existe à Menton; mais il n'en est pas de même à Cannes dont l'air, dans certaines parties de la ville, est vicié par les émanations fétides qui s'exhalent des ruisseaux où se déversent les détritus des fabriques de parfumerie.

Si l'on examine les corpuscules qui voltigent dans l'air de Nice par un temps calme, pendant l'hiver, le microscope indiquera quelques particules de poussières telluriques très-fines, des débris de laine et de coton, quelques sporules de mucédinées, des spores, des fragments de monades, mucorinées, de *penicilium glaucum.*

Si ces recherches microscopiques ont lieu au printemps, on trouvera dans l'air des quantités de pollen de pins, de fleurs d'orangers, de violettes de Parme, et d'autres fleurs qui embaument l'air.

Si les vents viennent de la mer, l'air contiendra, à certains jours, des quantités notables de débris d'animalcules marins qui surnagent à la surface de l'eau et dont la quantité sera d'autant plus considérable que, le vent étant plus fort, soulève des vagues et entraîne de plus grandes proportions de vésicules d'eau.

Dans tout autre pays que Nice on pourrait craindre que l'air ne fut vicié par ces ferments; mais dans cette ville où le flux et le reflux de la marée aérienne change et renouvelle constamment l'air, toutes les causes délétères sont emportées à mesure qu'elles se forment, et ne présentent aucun inconvénient pendant la saison d'hiver.

Au commencement de ce travail, nous avons dit qu'un climat constituait un médicament complexe, dans la composition duquel entraient la température, la pression atmosphérique, les vents, l'humidité, la radiation solaire, l'électricité, l'ozone, éléments associés, combinés entre eux, dans des

proportions différentes, expliquant ainsi la variété des climats thérapeutiques. Ces éléments météorologiques offrent donc aux personnes délicates, aux malades, un médicament composé pouvant donner aux valétudinaires des conditions de bien-être, de chaleur, leur permettant de faire chaque jour un exercice capable de régulariser les fonctions organiques, de réparer leurs forces. Les malades y trouveront des influences positives, pouvant produire des modifications dans leurs maladies, changer les sécrétions, stimuler le jeu des organes et amener la guérison. Cet ensemble d'éléments naturels détermineront évidemment des modifications dans la constitution, susceptibles de modifier le tempérament, de prévenir la marche, l'évolution d'un germe héréditaire.

« Trois qualités, a dit le professeur Fonssagrive, peuvent être considérées comme dominantes dans les climats : 1° la chaleur ; 2° l'humidité ; 3° la variabilité. Elle ne contiennent pas tout, mais elles gouvernent les autres et l'on peut abstraire celles-ci pour un groupement des climats et pour la caractérisation des climats de localités qui sont les seuls que les praticiens aient véritablement intérêt à connaître ; car je ne saurais trop le redire, si les généralisations relatives aux climats de zones ou de régions, sont très-intéressantes en elles-mêmes, elles demeurent fort stériles, si ce n'est fort décevantes pour le médecin qu'elles entraînent dans des assimilations très-dangereuses de localités, qui géographiquement se rapprochent et qui climatologiquement diffèrent beaucoup plus que d'autres localités placées dans des zones différentes. Au reste, c'est toujours la même erreur philosophique, qui veut mettre les généralisations avant les faits, lesquels peuvent seuls offrir une base solide.

« La climatologie médicale a été jusqu'ici l'esclave docile de la géographie. Que nous importe à nous autres médecins que deux localités climatologiquement semblables par la manière dont elles réactionnent les instruments et, le plus délicat de tous, la vie, soient ou ne soient pas sous le même parallèle, appartiennent ou n'appartiennent pas au même pays ? Nous ne devons étudier avec toute la précision météorologique que le climat de localité. »

L'élément qui domine dans un climat est la température. Les études de M. Teysseire, ses observations si intéressantes

que nous avons citées dans le courant de ce travail, ont démontré quelle était la température de Nice, sa moyenne aux heures médicales, c'est-à-dire à l'époque de la journée pendant laquelle les malades peuvent se promener. Or, il est incontestable qu'un individu disposé aux bronchites qu'entretient constamment son climat habituel ; que les sujets chez lesquels se perpétuent des maux de gorge pendant les froids humides de l'hiver, que les rhumatisants qui voient leurs douleurs se perpétuer et augmenter sous l'influence de cette même température ; que les malades affectés de laryngite, de pharyngite granuleuse entretenue par une température tantôt glaciale, tantôt humide et froide ; que les sujets lymphatiques scrofuleux, qui voient se manifester, se développer des tumeurs, des engorgements, des ostéites sous un climat trop variable, tous ces malades en émigrant vers le climat modéré, doux de Nice, vers cette localité plus sèche, où ils trouveront une atmosphère plus pure, un soleil plus chaud, se placeront dans des conditions d'amélioration, de guérison plus facile. Un certain nombre pourront rétablir complétement leur santé, par la seule raison qu'ils auront été soustraits à l'influence des causes, qui non-seulement avaient produit la maladie, mais contribuèrent à l'entretenir.

Toutes les parties d'une localité ne renferment pas les mêmes conditions d'égalité, de stabilité, d'uniformité de température, d'humidité et de ventilation. De là la nécessité d'indiquer les différences climatologiques qui peuvent exister dans une localité.

Il est donc facile de comprendre que la situation topographique de Nice et de son territoire, doit présenter, pour le médecin, des différences climatologiques de la plus haute importance, qu'il est nécessaire de bien préciser pour chaque maladie. Je crois donc arriver ainsi à détruire toutes les appréhensions fâcheuses, les idées erronées que l'on a dans le monde médical contre cette station d'hiver, que l'illustre Fodéré considérait comme la plus abritée de la Méditerranée.

Il est indispensable de diviser la ville de Nice et sa banlieue en trois zones bien tranchées.

La première comprend toute la partie située sur le bord de la mer, s'étendant à une distance d'un kilomètre à 1,500 mètres.

L'air de cette région est sec, tonique, stimulant, c'est l'air marin attiédi que l'on y respire. Il est tout à fait contraire et doit être défendu d'une manière absolue aux individus d'une grande susceptibilité nerveuse et d'une activité exagérée des fonctions.

Il est funeste à tous les phthisiques affectés d'éréthisme nerveux, disposés à la fièvre, aux congestions et aux hémoptisies. Tous les malades, chez lesquels ces conditions morbides existent et qui viennent habiter cette zone, voient les symptômes s'aggraver, augmenter et la maladie revêtir rapidement le caractère aigu.

Autant cette zone est nuisible à ces malades, autant elle est utile, favorable et convient à la phthisie passive, développée sur des individus doués d'un tempérament lymphatique et scrofuleux, aux catharres bronchiques accompagnés de sécrétions abondantes, aux asthmatiques, aux épanchements pleurétiques.

Elle est parfaitement indiquée à tous les malades affectés de douleurs rhumatismales, aux goutteux, aux enfants débiles, lymphatiques, scrofuleux, atteints d'affections strumeuses des tissus ou des os, aux personnes anémiques, chlorotiques, chez lesquelles l'air de la mer, l'insolation, produit des effets rapides et étonnants.

La seconde zone, s'étendant du deuxième au troisième kilomètre, convient aux personnes affaiblies, épuisées, chez lesquelles la convalescence est lente, aux sujets atteints de spleen, d'hypocondrie, de dyspepsie. Certains phthisiques, les catarrhes chroniques, sont facilement soulagés dans ce milieu.

Les quartiers de Carabacel, de Saint-Etienne, de Saint-Philippe, de Beaulieu, du Lazaret, de Montboron occupent cette zone.

La troisième, ou zone sédative, complétement à l'abri des vents, de la poussière, où l'atmosphère est toujours tiède, où l'air marin ne se fait plus sentir, comprend les vallons situés dans les collines, le quartier à mi-côté de Carabacel, ceux de Valrose, où un grand capitaliste russe a fait construire une splendide habitation, au milieu d'un parc, où il s'est plu à réunir les plantes les plus rares des pays chauds et orné des pièces d'eau, dont les bords sont peuplés d'oiseaux

exotiques très-rares. Le quartier du Ray est devenu une localité remarquable par le magnifique château et son vaste parc, où le comte de Chambrun a prodigué les plus remarquables prodigalités. C'est dans ce quartier que le marquis de Pierlas avait réuni les merveilles de la végétation australienne.

Les villas Arson, le beau pensionnat des dames de l'Assomption, se trouvent dans le vallon de Saint-Barthélemy, à cinq kilomètres de la mer, en dehors de l'air marin, au milieu d'une campagne ravissante semée de prairies, arrosée de nombreux ruisseaux. Près de là, on trouve les vallons de Brancolar traversés par la route de Cimiez. C'est dans cette localité si bien abritée que l'on remarque les villas, les pensions si recherchées des familles anglaises; c'est dans ce site si calme, que les impératrices romaines venaient se reposer et passer les hivers. Le palais des empereurs était entouré de somptueuses villas. Ils avaient leurs arènes dont on admire encore les belles ruines, leurs temples magnifiques, les bains des impératrices, dont les parois de marbres et de porphyre indiquaient la splendeur et le luxe. A cette époque Cimiez était une grande ville.

Dans tous ces sites, l'air est bien moins excitant que dans les autres zones. Il est plus mou, plus humide, plus sédatif, et convient particulièrement aux malades affectés de phthisie active, de toux sèche, d'asthme nerveux, de névroses. Les villas construites dans toutes ces localités sont complétement à l'abri des vents. L'air y est si doux, si tiède, que dès le quinze janvier, les amandiers, les cerisiers, les pêchers sont en pleine floraison.

Il est évident que l'on trouve dans la disposition du sol de Nice et de sa banlieue, des localités spécifiques pour un grand nombre de conditions morbides bien différentes les unes des autres. Les unes sont sèches, les autres sont humides, de sorte que les caractères généraux du climat se trouvent modifiés dans leurs effets, suivant les différentes localités, et que telle colline, tel vallon, telle zone qui conviennent à une maladie, seraient nuisibles à une autre; et on comprend la nécéssité de connaître exactement la topographie médicale de Nice et de ses environs afin d'éviter des mécomptes aux malades qui, à leur arrivée, trompés, séduits par le beau soleil

de cette ville, s'installent sans discernement et, attirés par le spectacle irrésistible de la mer, se logent sur ses bords, lorsqu'au contraire, ils devraient les fuir d'une manière absolue. Ce sont ces malades qui, ne trouvant pas à Nice d'amélioration dans leur santé, accusent le climat et ne se rendent pas compte que la faute vient uniquement de ce qu'ils n'ont pas su choisir un lieu convenable pour y passer l'hiver.

On vient de voir que Nice offre la réunion de plusieurs climats dont la connaissance est de la plus haute importance; aussi tout malade qui arrive dans cette ville pour la première fois, doit consulter le médecin auquel il veut confier la direction de sa santé, afin d'être guidé dans le choix de la zone dont le climat convient à sa constitution et à sa maladie.

Une fois installés suivant les règles d'une hygiène bien entendue, les malades ne doivent pas oublier que le nouveau climat qu'ils habitent ne ressemble nullement à celui qu'ils ont quitté. Ils doivent se rappeler qu'ils ne sont pas venus à Nice pour s'y livrer à toutes sortes de plaisirs, à faire de la nuit le jour, et du jour la nuit, comme cela arrive si souvent. Certes les distractions, les plaisirs doux sont nécessaires et utiles aux malades, mais avant tout, il leur faut du calme.

Le malade, a dit un écrivain, qui vient pour la première fois passer l'hiver dans ce pays, éprouve à l'arrivée quelque chose de singulier, une espèce d'ivresse qui l'expose à commettre des imprudences légères à ses yeux, mais toujours sérieuses par leurs conséquences.

Il a quitté tout récemment les brouillards, la pluie, le froid. Dans son pays, il vivait entouré de soins, de précautions, attentif à la moindre perturbation de l'atmosphère. Il se trouve tout à coup transporté dans une contrée riante. Autour de lui, tout brille, tout sourit : le ciel, la mer, les montagnes, les jardins fleuris où se détachent sur le feuillage sombre les fruits d'or de l'oranger. Ce ciel sans nuage, ce soleil si brillant, cette atmosphère pure, cette nature toute nouvelle le grise, et celui qui naguères se privait de tout, se croit à présent tout permis. Il respire, il se sent revivre et rajeunir dans cette atmosphère si limpide. Mais qu'il prenne garde : dans toutes les stations du Midi, les précautions sont nécessaires ; ailleurs elles s'imposent : dans ces climats on doit se les imposer à soi-même ; car tout vous tente de les négliger.

Si vous sentez vos forces revenir, ne les dépensez pas au fur et à mesure, soyez prudents et sachez résister aux plaisirs.

Au moment où nous terminons ce travail sur la climatologie de Nice, nous sommes heureux d'apprendre qu'en Angleterre on ne continue pas à être hostile à ce climat, car dans le numéro du 2 décembre, du journal de médecine le *Sanitary Record journal of public heath*, le docteur John Macpherson a publié deux longs articles sur la bonté du climat de Nice, dans lesquels il énumère les avantages de ce climat, la douceur de la température, en hiver et pendant les heures de la journée, consacrées par les malades à la promenade, de dix heures à quatre heures. Il signale la transparence de l'atmosphère, l'abondance de la lumière, l'absence des brouillards, la sérénité du ciel, etc. Il ajoute : « It is also to be remembered that there are few places which offer such a variety of climate for different classes of patients some being quite sheltered. » Il n'y a pas de pays qui offrent une telle variété de climats, pour les différentes classes de malades, quelques parties étant très-bien abritées. Il énumère les divers quartiers de la ville, où les malades trouvent les meilleures conditions hygiéniques et en citant Carabacel, il dit, que cette localité est aussi abritée que le Cannet près Cannes. « Those who require a sheltered situation can retire a little further inland to Carabacel which is as sheltered as Le Cannet near Cannes. » Si on désire une plus grande élévation dit le docteur Macpherson, il y a Cimiez, la favorite des Romains, aussi bien protégée. Il cite également les collines de Mont-Boron, comme spécialement convenables aux névralgiques.

Il signale l'avantage du climat de Nice, en ce qu'il est possible d'en changer en diverses saisons, ou même dans la même, selon l'occasion. Ce praticien anglais en parlant des accessoires du climat de Nice, dit que cette ville se place en tête de beaucoup de stations similaires. La nourriture et la vie matérielle sont généralement supérieures à Nice : « The meat and the feeding generally at Nice is superior. » Il ajoute : Un de mes amis, de grande expérience, après quelques saisons à Menton, revint à Nice, surtout parce que la nourriture y était très-supérieure. Il déclarait qu'il ne pouvait trouver une alimentation convenable à Menton : « A friend of ours of large experience, after some seasons of Mentone,

returned to Nice, mainly because the food there was so very superior. He declared he could not procure nourishing food in Mentone. » Les distractions sont plus nombreuses à Nice qu'à Cannes, et il préfère les promenades, les sites pittoresques des environs de Nice à ceux de Cannes.

Avant d'indiquer les maladies auxquelles convient le climat de Nice, il étudie la santé des indigènes. La population est saine et bien faite. Le nombre régulièrement croissant des naissances, et le nombre des décès à un âge avancé, montre que ce pays est prospère et ne peut pas être défavorable au point de vue de la santé.

Les maladies pour lesquelles on vient à Nice, sont la phthisie à forme torpide à la période d'imminence et à début précoce; le climat est inutile pour la phthisie aiguë, à forme éréthique. La bronchite chronique surtout celles qui sont accompagnées d'une sécrétion profuse, l'asthme, les névralgies les rhumatismes et la goutte s'améliorent à Nice. Il en est de même pour la dyspepsie, l'hypocondrie, les excès de travail, la chlorose et la scrofule des enfants.

Ce climat semble convenir par dessus tout aux personnes avancées en âge et aux enfants : « Above all it seems to suit advanced years particularly well. » Il signale aussi les précautions que les malades doivent prendre en arrivant à Nice.

Il regrette que les malades repartent trop tôt de Nice. Il conseille aux phthisiques d'y rester jusqu'à la fin de mai. Il engage les malades à choisir un lieu intermédiaire avant de regagner l'Angleterre et signale les stations de Fontainebleau, d'Aix-les-Bains, et l'établissement thermal sulfureux d'Allevard situé près de Grenoble à une heure des chemins de fer d'Italie (gare de Montmélian et de Gomelin) où ils trouveront un établissement modèle de bains de douches, de salle d'inhalation pour les maladies de la poitrine, de la gorge, du larynx. Les hôtels nombreux offrent tout le confortable nécessaire. Le casino, le cabinet de lecture, le théâtre, la musique offrent de charmantes distractions. Les montagnes de cette contrée couvertes de prairies, de forêts de sapins, les belles cascades, les glaciers des environs d'Allevard, offrent les sites les plus variés et aussi grandioses que ceux de la Suisse. Les botanistes y trouvent les plantes alpines les plus variées puisque ces montagnes atteignent 3,000 mètres d'é-

lévation. Depuis quelques années un grand nombre d'Anglais, à leur retour d'Italie, de Menton, de Nice, de Cannes, d'Hyères, s'arrêtent à Allevard avant de se rendre en Angleterre. Les prix des hôtels sont heureusement remarquables par leur modération.

ÉTUDE

DE LA

VIBRATION ET DU BRUIT DE BOURDONNEMENT

PERÇU AU BOUT DES DOIGTS ET AU CREUX DES MAINS.

Lecture faite par le Dr Collongues, le 16 mars 1876, à la séance solennelle donnée par la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

Quand on écoute le bout des doigts ou le creux des mains on perçoit un bruit semblable à celui d'une voiture qui roule dans le lointain.

Ce bruit était passé inaperçu fort longtemps. Grimaldi est le premier auteur qui en ait fait mention dans un ouvrage publié en 1767. Il l'attribuait à l'agitation des esprits animaux dans le corps. A cette époque les esprits animaux n'étaient autre chose que ce que nous entendons aujourd'hui par le fluide nerveux. Laennec, notre immortel inventeur de l'auscultation pulmonaire, a signalé ce bruit sur différentes parties de la région thoracique et l'a appelé bruit rotatoire ou de contraction musculaire. L'histoire de ce bruit se bornait à ces simples indications, lorsque nous avons cherché à en éclairer la cause, la nature, l'intensité, les diverses modifications selon les âges, les maladies et même après la mort. Nous en avons dégagé l'enseignement qu'on pourrait en tirer dans la pathologie et la thérapeutique. Ce travail se poursuit encore sous le nom de dynamoscopie.

Nous avons commencé par établir que ce bruit était spécial et différait complétement du bruit de coquillage. Celuici est d'une durée très courte et est produit par l'agitation de l'air dans la conque de la coquille univalve. Le bruit digital dure tout le temps de la vie et ne s'arrête point.

Le bourdonnement dépend du doigt ausculté et non de l'oreille elle-même. En effet, en prenant un bâton de liége assez long, en mettant une extrémité taillée en cône dans le conduit auditif et l'autre extrémité contre une muraille le bruit de la main ou bourdonnement n'est point entendu. Pour qu'il soit perçu il faut que la main et les doigts pressent contre le bâton de liége. Pris en lui-même ce murmure est un bruit ou un son. La différence entre le bruit et le son réside en ce que le son est assez continu pour que l'on puisse en percevoir les qualités, tandis que le bruit est trop instantané trop subit ou trop grave ou trop aigu pour qu'on puisse le définir, en saisir la hauteur, l'amplitude et le timbre. Entre le bruit et le son il n'y a au fond aucune différence ; car un son peut être un bruit et un bruit devenir un son.

Le son représente toujours en acoustique un certain nombre de vibrations ; d'où la conclusion qu'il n'existe point de son sans représenter un certain chiffre. L'acoustique nous fait donc de la musique un travail mathématique. Ce qui importe peu du reste à notre oreille, qui ne nous demande dans l'audition des sons et surtout dans le chant que le plus de charme possible. Il se trouve seulement que ce charme ne peut se produire qu'à la condition de l'ordre le plus parfait, ordre absolu, ordre fatal aussi nécessaire, aussi mathématique qu'une formule de l'algèbre.

Notre bruit au bout des doigts a-t-il les qualités d'un son ou d'un bruit ? Nous pouvons dire qu'il est bruit et son selon que nous voulons nous adonner à son étude ou le considérer en passant. Il est bruit et sans valeur si nous l'écoutons un instant pour ne plus nous en préoccuper. Il est son si nous prenons la patience de l'étudier et de l'analyser et c'est cette patience que je viens imposer pour un moment à notre bienveillant auditoire.

Envisagé comme son, le bruit digital ou de bourdonnement peut être reproduit par un diapason spécial.

Ce diapason a une forme et une longueur spéciales. Il a

exigé, pour sa fabrication, un grand nombre de tâtonnements. Car avant d'en venir au type adopté, nous avons dû passer par la formation de 72 diapasons.

Le diapason dynamoscopique type est la réunion de 14 diapasons. Nous avons obtenu ce résultat grâce à l'addition de poids curseurs.

Le mécanisme de notre diapason exige donc deux poids mobiles retenus par une vis de pression aux différentes hauteurs des branches du diapason. Il faut aussi un manche isolant en caoutchouc, et un petit instrument conducteur du son appelé dynamoscope.

Le dynamoscope est en métal, ayant une extrémité pour recevoir les doigts et une extrémité obturatrice du conduit auditif externe. Car l'obturation de l'oreille est bien nécessaire pour percevoir ces sons. Cette obturation exige des obturateurs de différentes formes, tantôt la forme ovale, tantôt la ronde ou l'elliptique, selon la nature du conduit auditif. Le rôle du dynasmocope et son utilité consistent à ne pas mettre tout doigt dans son oreille et à pouvoir obturer complétement celle-ci, condition indispensable pour pratiquer une bonne auscultation dynamoscopique.

Après beaucoup d'expériences nous avons reconnu, avec l'aide des meilleurs fabricants d'acoustiques de Paris, que le bourdonnement digital était exactement reproduit par le diapason dynamoscopique lorsque les curseurs sont fixés à huit centimètres de la racine des branches de notre instrument.

Nous avons voulu connaître la valeur acoustique ou mathématique de ce son par la méthode graphique ou écrite : Car nous étions sûrs, connaissant le nombre de vibrations du diapason à cette hauteur des curseurs, d'avoir et la note du bourdonnement et le nombre de ses vibrations par seconde : tous les physiciens reconnaissent en effet comme une loi : que deux sons à l'unisson ont le même nombre de vibrations par seconde : Les deux sons à l'unisson sont : le murmure digital d'une part, le murmure du diapason d'autre part. Or, en établissant le nombre de vibrations du diapason, nous avons le nombre de vibrations du bourdonnement.

La méthode graphique qui nous a servi est la suivante : on prend un papier noirci au noir de fumée, on le colle contre

un cylindre de bois, on attache à l'une des extrémités des branches du diapason, produisant le ton du bourdonnement digital, une barbe de plume. Le diapason mis en mouvement tout près du cylindre, la barbe de plume gratte le papier noirci et comme le cylindre est mû d'un mouvement rapide régulier, les mouvements de la barbe de plume s'y dessinent sous la forme d'une ligne sinueuse. On limite la durée du mouvement à une seconde et l'on regarde combien de mouvements de va et vient sont dessinés sur le papier. Ce nombre est toujours de 72 oscillations simples. Donc le bourdonnement digital représente un son de 72 vibrations.

A quelle note de l'échelle des sons correspondent les 72 vibrations?

Les tables des ouvrages d'acoustique nous donnent une réponse positive : nous trouvons que les 72 vibrations correspondent à un *ré*. Donc la note du bruit digital est un *ré* et cette note est égale aux deux doigts indicateurs des deux côtés du corps.

Au bout des doigts cette note est forte et nette, ainsi qu'au creux des mains : dans les autres régions elle est faible, profonde et difficile à percevoir. Toutefois nous ne pouvons pas mettre en doute que le bourdonnement n'existe sur toute la surface du corps. C'est le bruit le plus grave de tous les sons qui sont entendus par l'auscultation. Ce bruit est tout spécial ; il a son caractère propre, il est distinct de tous les bruits de la circulation, des bruits de l'auscultation pulmonaire, de ceux de l'auscultation cardiaque ou vasculaire, il est distinct du bruit de percussion, de météorisme et de borborysme. C'est un bruit *sui generis*.

Nous allons poursuivre ce bruit chez l'homme bien portant et malade ; nous le continuerons après la mort comme moyen de diagnostic dans les divers genres de paralysies, entre la mort apparente et la mort réelle. Nous lui assignerons comme cause la vibration musculaire animée par la vibration des nerfs.

ÉTUDE PHYSIOLOGIQUE DU BOURDONNEMENT

Comme son, le bruit digital a les qualités d'un son et se trouve susceptible de hauteur, d'amplitude et dè timbre. La hauteur d'un son désigne le plus ou moins de vibrations dans le même temps. Dans la gamme, la hauteur du son est ascendente. La note qui commence est la plus basse, puis le ton s'élève de plus en plus. L'amplitude de la vibration est le plus ou moins d'étendue de l'onde vibratoire, sans que le nombre de vibrations en soit changé. Enfin M. Helmoltz a démontré que le timbre venait de ce qu'un son n'était jamais formé d'une seule note, mais de plusieurs à la fois. Or, il serait démontré par ce savant physicien, que la différence des timbres serait constituée par la différence dans la réunion des notes qui produisent le même son, dans des instruments différents. Le bourdonnement dynampscopique possède toutes les qualités d'un son. Il a comme hauteur 72 vibrations, comme amplitude un grand nombre de variations qui dépendent de beaucoup de circonstances et comme timbre il est spécial.

Bourdonnement selon les âges et dans différents états physiologiques. Chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte, le vieillard; dans les sexes chez l'homme et la femme, dans le repos, la veille et le sommeil la note de la vibration au bout des doigts ne change point, c'est toujours le *ré* 72^{v}. La seule chose qui diffère dans ces états physiologiques c'est l'intensité ou amplitude de la vibration. Celle de l'enfant n'est point celle de l'adulte, ni celle du vieillard : celle de la femme n'est point celle de l'homme. Dans le sommeil, le bourdonnement a une finesse, une douceur qui n'est plus celle de la veille. Le timbre reste toujours le même. Dans la fatigue, la vibration est plus basse qu'à l'état de repos. Dans ce cas, si on étudie le rapport entre ces deux sons différents on est frappé de voir que la note la plus basse est toujours une des notes de l'accord de *ré*. C'est un *fa* ou un *la* descendant. La nécessité d'étudier et de connaître les notes descendantes de la gamme

en *ré* se trouve par ce fait démontrée. Cette étude a exigé beaucoup de tâtonnements et beaucoup de temps. Il a fallu faire une série de diapasons reproduisant les quatorze notes de la gamme descendante par tons et demi-tons. Cette série de diapasons devenant peu pratiques nous les avons réunis en un seul, grâce à l'intervention des curseurs mobiles. Nous avons fait un type de diapason dont les sons reproduisent toute la gamme humaine au bout des doigts.

Gamme digitale descendante : ré 72ᵛ, *do* 64ᵛ, *si* 60ᵛ, *la* 54ᵛ, *sol* 48ᵛ, *fa* 42ᵛ, *mi* 40ᵛ, *ré* 36ᵛ. Dans cette gamme les accords sont : *ré* 72, *la* 54, *fa* 42, *ré* 36. Ces notes sont harmonieuses et coïncident avec les divers états de santé.

Dans cette gamme les notes du désaccord sont *do* 64ᵛ, *si* 60ᵛ, *sol* 48ᵛ, *mi* 40 : Ces notes sont les moins harmonieuses et coïncident avec les divers états de maladie.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici que les musiciens prennent pour type de l'intonation le diapason en *la* et non le diapason en *sol*. N'en trouverions-nous point la raison dans le mouvement vibratoire du corps, mouvement musculaire et nerveux général qui nous amènerait par instinct a reconnaître cette note comme la plus familière à notre organisation ? Ce serait le son type qui nous frapperait le plus et que nous saisirions le plus vite. Nous abandonnons cette étude aux savants des lois de l'harmonie, savants qui sont nombreux à Nice et dont nous comprenons plusieurs dans notre belle et excellente société où il faut le reconnaître la bienveillance et la distinction harmonisent toujours nos rapports réciproques.

La gamme des vibrations au bout des doigts est une gamme descendante allant du *ré* 72ᵛ au *ré* 36ᵛ. Cette gamme est-elle facile à percevoir et à apprendre ? Nous croyons qu'il y a bien des difficultés à bien se pénétrer de ces sons. Il nous a fallu beaucoup de patience et de temps pour les classer et les discerner et les apprendre par cœur. Nous jugeons de cette difficulté par ce fait que notre étude est publiée depuis vingt ans, que tout le public scientifique lui est très sympathique, sans que nous entendions jamais parler de travaux analogues exécutés sur le même sujet par de nouveaux chercheurs. Or, pour bien savoir la gamme au bout des doigts, il faut apprendre nécessairement la gamme du diapason dynamoscopique,

se pénétrer des sons et des intervalles qui séparent les tons et les demi-tons. Alors on arrive facilement à reconnaître tous les sons qui sont perceptibles au bout des doigts.

De la limite des sons graves. Il ne faut pas croire que notre oreille puisse entendre tous les sons qui existent depuis le 72 vibration jusqu'au *o* vibration. Il y a de 72 à *o* plusieurs gammes descendantes : une première de 72^v à 36^v ; une seconde de 36^v à 18^v ; une troisième de 18^v à 9^v etc. etc. Toutefois nous pouvons dire que de *re* 72^v à *re* 36^v, gamme qui représente la gamme des vibrations musculaires nerveuses, nous avons les derniers sons à peu près perceptibles à notre oreille. Les physiciens mettent la limite des sons graves à 32^v une note au-dessous de *re* 36^v. Après des expériences nombreuses avec des diapasons de plus en plus graves et empruntant à la méthode expérimentale son degré de vérité ultime nous fixons cette limite entre 32^v et 27^v car avec le diapason dynamoscopique la production des sons se faisant dans l'oreille elle-même les expériences sont bien plus exactes que celles qui produisent les sons dans l'air libre et loin du conduit auditif. Nous n'établissons point de chiffre absolu, parce que tout le monde n'a pas la même finesse d'ouïe et qu'on perçoit les sons d'autant plus graves qu'on est mieux doué du sens auditif.

Ainsi préparés par une étude fort suivie de la gamme au bout des doigts nous pouvons aborder les sons les plus difficiles de la gamme dynamoscopique c'est-à-dire les sons qui se produisent dans les maladies. Le dynamoscopie ou étude de l'auscultation digitale dans l'état de santé et de maladie n'a pas encore une application immédiate au diagnostic des maladies aiguës ; mais elle sert à distinguer les paralysies les unes des autres et elle se trouve toujours fort utile dans la connaissance du pronostic et de la marche de toutes les maladies. Dans les maladies constitutionnelles ou chroniques qui comportent la santé comme la goutte, le syphilis, le diabète, l'albuminurie, le rhumatisme, l'anémie, les névroses, il est fort curieux de voir les sons au bout des doigts se modifier sensiblement et donner une autre note que celle du *ré* 72^v. On trouve le plus souvent un *la*^{54} ou un *fa*^{42} vibrations. La note dominante est plus basse que le *ré* et en les comparant aux notes de la série descendante on est frappé de voir que

c'est toujours une des notes de l'accord parfait de *ré*. La vibration digitale a baissé en même temps que le ton général de la vitalité, mais en conservant une modalité qui ne change point le rhythme qui s'adopte physiologiquement à l'expression ordinaire de l'état normal modifié.

DIAGNOSTIC DES PARALYSIES A L'AIDE DE L'AUSCULTATION DIGITALE

De toutes les maladies chroniques, l'étude des paralysies est celle qui a gagné le plus avec l'auscultation dynamoscopique. Par paralysie on entend l'absence ou la diminution plus ou moins grande du mouvement ou du sentiment. Or comme le sentiment et le mouvement font parties intégrantes de la vie nerveuse on peut dire que la vie nerveuse a baissé d'une manière considérable dans les paralysies de tout genre. De toutes les paralysies, celle dont la vibration est la plus basse se trouve être la paralysie par lésion des centres nerveux. Toutes ces paralysies forment une sorte de gamme dont les sons sont de plus en plus graves. Avec la première on n'entend aucun son perceptible à l'oreille ; avec la seconde c'est les notes les plus profondes du *la* 27^v au *do* 32^v avec la troisième c'est le *ré* 36^v, avec le quatrième le *mi* 40^v ; avec le cinquième le *fa* 42^v. La paralysie la plus commune est l'hemiplégie suite d'hemorrhagie cérébrale ou la suite d'une lésion organique de la moelle épinière ; dès que l'hemiplégie est déclarée, le bourdonnement digital est supprimé et tellement grave qu'il est tombé au-dessous de la limite des sons. On n'entend donc plus de bruit du côté malade, tandis que le côté sain conserve sa note normale.

La paralysie saturnine résulte de l'empoisonnement par les préparations de plomb. Les ouvriers typographes, les plombiers, tous les ouvriers où le plomb est usité peuvent en être atteints. Les peintres sont les plus exposés ; aussi se trouvent-ils être les plus grandes victimes. La maladie débute par la colique des peintres et devient peu à peu la paralysie saturnine. L'auscultation digitale sert ici à reconnaître cette maladie et à la distinguer des autres genres de paralysies.

Le bourdonnement digital ne se trouve point supprimé comme dans la paralysie de cause cérébrale ou spinale. Il y est fort grave, dans les sons les plus bas et les plus profonds. On reconnaît souvent le *do* 32 vibrations.

Les paralysies chlorotiques, rhumatismales, périphériques existent souvent au même degré. L'une résulte de la faiblesse et de la pauvreté du sang; les Leucocythes ou globules blancs prédominent dans les vaisseaux; l'autre ou la paralysie rhumatismale résulte de l'action chronique d'un rhumatisme sur le tissu nerveux, privant le nerf de sa force et l'empêchant de vibrer; la paralysie périphérique a le plus souvent pour origine une cause rhumatismale ou anémique. Or, dans toutes ces paralysies le bourdonnement digital devient fort grave et difficile à percevoir. On peut néanmoins entendre la vibration en apprécier souvent la valeur et on saisit alors que le ton de ces paralysies est un peu plus élevé que celui ou ceux des paralysies précédemment décrites. On distingue un *re* 36[v], un *mi* 40[v] et quelquefois un *fa*, 42 vibrations. Le diagnostic de toutes ces paralysies peut donc se faire par l'auscultation au bout des doigts.

Que dirions-nous maintenant avec la connaissance des sons digitaux à l'état normal et dans les diverses sortes de paralysie d'un jeune conscrit qui, pour éviter le service militaire, se présenterait à nous avec une paralysie simulée? En un instant sans consulter ses traits, sa figure et son habitus extérieur, par la seule auscultation des doigts, nous reconnaîtrions le traître à la patrie : car, les deux côtés de son corps chanteraient à l'unisson l'hymne du soldat valide et bien portant.

En ce qui concerne les maladies aiguës, c'est impossible d'arriver à les distinguer les unes des autres avec le bourdonnement digital. L'auscultation dynamoscopique, ne comprend que dix notes ou quatorze au plus par tons et demi-tons. Le nombre des maladies aiguës est fort considérable. Il ne peut donc point y avoir des notes pour chaque maladie à désigner. Il peut y avoir et il y a des notes qui sont très souvent entendues avec certaines maladies, comme le *sol* 48 vibrations dans le chlorose, le *mi*, 80 vibrations dans la période éruptive des fièvres scarlatineuses; mais à nos yeux ces préférences n'ont point d'importance. Ce sont de simples coïncidences.

Nous ne pouvons étudier l'auscultation digitale au point de vue des maladies aiguës, que pour éclairer le pronostic et la marche de ces maladies. Alors l'étude du bourdonnement devient une lumière scientifique qui éclaire dans bien des circonstanees obscures et cachées. Trois ordres de faits sont remarquables dans le pronostic et la marche des maladies aiguës étudiées avec le dynamoscope.

1° Une maladie aiguë n'est point sérieuse et grave, si les deux notes digitales des deux côtés du corps sont à l'unisson et élevées dans l'échelle dynamoscopique.

2° Une maladie aiguë devient sérieuse si les deux notes digitales des deux côtés du corps sont différentes et dissonantes ne maintenant point l'accord des sons des notes de la santé.

3° Une maladie est grave toujours et parfois dangereuse et mortelle si les deux notes au bout des doigts sont parmi les plus basses de l'échelle dynamoscopique, dans les rapports du désacord et représentant une gamme descendante par seconde, tons et demi-tons.

DIAGNOSTIC DE LA MORT APPARENTE ET DE LA MORT RÉELLE

L'étude pratique qui nous a le plus intéressé dans l'auscultation dynamoscopique sans être la plus importante, est celle qui nous a permis d'assister, après la mort, aux derniers chants de la vibration au bout des doigts et sur toute la surface du corps.

Il nous a paru juste d'admettre deux degrés dans la manière dont la mort se produit. Le premier degré de la mort coïncide avec la cessation de la respiration et des battements du cœur. Le deuxième degré ne se produit que peu à peu dans les vingt-quatre heures qui suivent le premier degré. Ses caractères sont lents et successifs. Il y a peu à peu disparition de la chaleur vitale, raideur cadavérique, cessation de tout travail fonctionnel comme celui de la sécrétion cutanée dont les derniers degrés sont mesurés par le bioscope et enfin

extinction lente et successive de toute vibration dynamoscopique.

C'est l'extinction de cette dernière vibration musculaire et nerveuse qui a fait l'objet de nos soins et de notre application et nous avons appris qu'elle se fait lentement d'une manière variable, de la huitième à la quinzième heure, après la cessation de la respiration et d'après une loi générale toujours la même. Cette loi se reproduit sur le cadavre ainsi que sur les membres amputés; voici sa manière d'être dans la mort générale et dans la mort locale :

Dans la mort générale les premières régions où la vibration disparaît sont les extrémités, comme les doigts des mains et des pieds et la tête ; puis le retrait de ce bruit se produit en même temps à la figure et aux jambes, au cou et aux cuisses, au thorax et au ventre. Il se concentre peu à peu et simultanément vers la région précordiale où il y a toujours un point très-limité où la vibration semble finir en dernier lieu.

Ce point vibratoire ultime très-net sur le cadavre mérite certainement d'appeler l'attention des physiologistes ; il doit avoir un rôle important dans les secrets mystères de la vie.

Dans la mort locale la disparition de la vibration se fait d'après les mêmes lois. Supposons que nous prenions une cuisse amputée et que nous étudiions les dernières vibrations dynamoscopiques, nous voyons le bourdonnement disparaître aux pieds et au haut de la cuisse, tout près de l'endroit amputé, puis c'est la partie inférieure de la cuisse et le tiers supérieur de la jambe ; enfin les dernières vibrations se concentrent au genoux, vers le milieu du membre coupé.

Dans le premier cas, c'est de huit à quinze heures que la vibration dynamoscopique met à suivre ses dernières phases; dans le second cas, c'est de huit à quinze minutes.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à donner notre manière de voir sur le siége et la cause de la vibration au bout des doigts et dans le creux des mains. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce sujet, car nous n'avons jamais aimé beaucoup les théories leur préférant toujours les faits et les expériences. Le temps ne change point ceux-ci, tandis que tous les jours les théories changent et se modifient.

Nous pensons que le bourdonnement digital ou bruit dyna-

moscopique est un bruit tout spécial et de nature organique, sans analogie avec un autre bruit de la nature vivante. Nous pensons qu'il est produit par la vibration musculaire animée par les nerfs. Le muscle produit le bourdonnement par l'agitation de ses fibres, mais à une condition expresse : c'est que cette fibre soit constamment animée par les nerfs en activité.

Le muscle est admirablement organisé pour se contracter, se dilater, se rétrécir, s'allonger et même par la contractibilité fébrillaire frémir constamment à la façon d'une corde de violon, tendue et agitée par le vent. La fibre musculaire animée par les nerfs vivants, devient une corde résonnante. Donc le muscle est l'instrument physique de résonnance ou de vibration, à une condition : c'est que cet instrument soit mis en vibration par un moteur et ce moteur ne peut être que le nerf vivant. Comment le nerf transmet-il la vibration au muscle ? Cette question reste encore obscure et n'est point résolue. Nous croyons que le nerf n'est lui-même qu'un moyen de transmission et qu'il vibre à son tour sous une influence occulte. Or, cette vibration des nerfs, nous n'avons point pu ni la démontrer ni l'entendre. Nous nous sommes attachés en vain, depuis des années, à cette démonstration ; nous avons écouté avec persévérance les plus gros troncs nerveux, comme le sciatique, le plexus brachial, le pneunogastrique, la moelle dans ses racines, le crâne dans toutes ses parties. Jamais il ne nous a été permis d'entendre sur eux un bruit perceptible, capable de se rattacher à la vibration nerveuse. Toutefois, nous savons positivement que si nous écoutons les vibrations d'un muscle et que nous coupions en ce moment le nerf qui se rend à ce muscle, nous savons que la vibration cesse tout à coup. D'où la conclusion nécessaire que le muscle reçoit du nerf vivant la vibration qui l'agite et l'anime. Nous savons aussi que dans l'attaque d'apoplexie par hémorrhagie cérébrale ou dans l'attaque de paraplégie par lésion de la moelle épinière le même phénomène se reproduit. Écoutons les muscles du côté où doit avoir lieu la paralysie, ils résonnent librement, facilement et distinctement à 72 vibrations ; dès que l'attaque se produit par suite de la lésion des centres nerveux, il y a interruption de la vibration et les muscles qui reçoivent les nerfs paralysés ne résonnent plus. Donc, sans pouvoir dire comment cette

vibration passe à travers les nerfs, nous pouvons toutefois assurer que la vibration au bout des doigts est produite par la vibration musculaire animée par les nerfs vivants. Nous ne pouvons point séparer la vibration des muscles de la vibration des nerfs, l'une ne pouvant point se produire sans l'autre.

La conclusion de ce travail nous paraîtra exacte et suffisamment démontrée en disant que dans le corps humain la vibration musculaire vibre en harmonie avec la vibration des nerfs.

Dr L. Collongues.

HYLAÏRE

RHAPSODIE IONIENNE

Le poète est chose légère !

PLATON.

— C'était l'heure du soir, où la feuille tressaille; —
Quand le rameau de myrte et la lyre d'écaille
Passèrent à Battus, chacun fut attentif ;
Lui, le roi des festins, Battus l'auguste aède,
Tout ivre des parfums qui flottaient dans l'air tiède,
Sourit, puis se levant dit ce thrène plaintif :

« Salut, terre d'amour, beau pays d'Ionie,
Berceau charmant et frais de la nymphe Harmonie,
Monts, où toujours Pallas Athéné se complut,
Plage, où le doux parler de la Grèce, ma mère,
S'amollit et devient le divin chant d'Homère,
Terre d'amour, salut !

» Chios, Icaria, Myconus et Calymne,
Oui, je veux vous nommer, vous aussi dans mon hymne,
Ilots délicieux, tout constellés de fleurs,
Qui faites à Samos, une immense couronne ;
— Samos, séjour béni qu'Amphitrite environne
Et que l'aube aux yeux d'or féconde de ses pleurs,

» Salut ! — La foule un jour, inondait ce rivage,
Et là, dans l'ombre, au pied de ce rocher sauvage,
Rayonnant, se tenait le vieillard de Téos ;
Sa voix, dans l'éther pur, vibrait suave et claire,
Et ses vers s'envolaient, comme les grains dans l'aire,
Sous le vent des fléaux.

» Et la foule écoutait, immobile et ravie;
— Sur le bras du chanteur, fraîche et pleine de vie,
Une rêveuse enfant mollement s'appuyait;
(Elle portait le nom caressant d'Hylaïre);
Sur le col délicat de la jeune hétaïre
Glissait un doux rayon mourant. — Le jour fuyait.

» Comme elle l'adorait ce volage poète!
Comme avec passion dans la brise inquiète,
Elle écoutait chanter la phorminx au joug d'or;
Comme amoureusement, en ces heures sacrées,
Avec l'essaim joyeux des strophes inspirées
Palpitait son essor!

» Anacréon avait vu bien des fois la grappe
S'empourprer et mûrir au rayon qui la frappe;
— Qu'importait à la vierge? elle l'aimait ainsi.
Son dos était courbé, mais son œil plein de flamme,
Son front était penchant, mais jeune était son âme,
Ses cheveux étaient blancs, mais le lys l'est aussi.

» Elle l'aimait, ce fils de la muse folâtre.
Ainsi le faible agneau suit les pas du vieux pâtre,
Ainsi la jeune vigne aime le vieil ormeau,
Ainsi sur le vieux mur s'endort la tourterelle,
Ainsi parfois verdit une branche nouvelle
Auprès d'un vieux rameau.

» La tunique aux longs plis composait sa parure;
C'était plaisir de voir sa brune chevelure
Follement se mêler aux neiges du vieillard.
Tout en elle exhalait la fraîcheur matinale;
La jeunesse enflammait sa lèvre virginale;
Les Grâces et l'Amour riaient dans son regard.

» Les flots dormaient. Soudain, sur l'onde violette,
Comme un beau cygne errant qu'un lac d'azur reflète,
Une galère grecque à l'horizon paraît;
Elle glisse, elle court, elle vole, elle arrive,
La voilà dans le port, elle touche à la rive...
Mais un trouble secret

» A passé sur ton âme, ô pâle Ionienne!
C'est qu'il n'est nul pouvoir, nul dieu qui le retienne
Cet infidèle ami, qui loin de toi veut fuir;
C'est qu'elle vient à lui, la rapide trirème,
C'est que ton cœur te dit que c'est l'heure suprême
Et que bientôt ici, seule, tu vas languir.

» Déjà près du vieillard s'avance le navarque,
Il parle au nom des dieux, de la Grèce et d'Hipparque,
Athènes impatiente attend Anacréon;
Le tyran lui réserve un palais pour asile;
Comblé d'heur, il aura son portrait au Pœcile,
Son buste au Panthéon.

» Le cœur, ivre d'orgueil, le doux vieillard se lève,
On l'entoure, on le presse, on l'acclame. — Et son rêve
Emporte ses pensers par delà le ciel bleu.
Comme au souffle des nuits les pins de la colline,
La foule sur ses pas et frémit et s'incline
Et murmure au poëte un ineffable adieu.

» Quand il se fut assis sur la nef triomphale,
Le front ceint de lauriers, tout à coup la rafale
Prit le navire en poupe et le flot l'entraîna;
Les Tritons monstrueux dans leur conque soufflèrent,
L'onde au loin s'agita, les voiles se gonflèrent;
Le vaissean s'éloigna.

» Soufflez, brises du soir, brises de l'Ionie,
Unis, ô vent de l'est, ta vague symphonie
Au doux bruit cadencé des rames sur les flots;
Glisse sur l'océan, pailleté d'étincelles,
Emporte loin du bord la nef aux blanches ailes,
De la plaintive enfant couvre les longs sanglots.

» Naïades, aux seins nus, reines des bords humides,
Enfants chers à Thétis, chastes nymphes timides,
Qu'au lit profond des mers le nocher voit courir;
Oh! ne lui dites pas, à lui qu'on divinise,
Que peut-être à cette heure Hylaïre agonise.
Et qu'elle va mourir!

» Cependant le navire à la faveur des brises
Fuyait vers l'occident lointain. Les vagues grises
Bondissaient, en hurlant, autour de son flanc noir;
Il fuyait, il fuyait, comme l'oiseau qui passe;
Ce ne fut bientôt plus sur le liquide espace
Qu'un point vague estompé par la brume du soir.

» Triste comme la mort, la belle délaissée,
Se traînant sur les rocs, d'une voix insensée,
Accuse les humains et le ciel et les dieux;
Déjà son âme errait sur le bord de sa bouche,
Et lorsqu'on l'étendit, tremblante, sur sa couche,
L'ombre noyait ses yeux.

» Elle languit ainsi jusqu'à l'aube naissante,
Le visage en sueur, la lèvre frémissante,
Sans que rien pût calmer son lugubre transport;
Enfin le cœur brisé de regrets, elle expire.
— Le jour dorait les flots amers; quant au navire
Triomphant et joyeux, il entrait dans le port. »

— Et l'aède se tut, son ode étant finie; —
Pour moi, si j'ai redit ce thrène d'Ionie,
Dans la langue sans art de nos siècles sans foi,
Si j'ai fait sous mes doigts gémir l'archet d'ivoire,
Vainqueur de Marsyas, Dieu, rayonnant de gloire,
Phœbus, pardonne-moi !

L. Fabre des Essarts.
Lauréat des Jeux Floraux.

RÉSUMÉ

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à Nice en 1874

19

Résumé des observations météorologiq

Les thermomètres de M. Teysseire, excellents instruments sortant de chez Baudin, et soigneus
font face au N-N-E et dominent un vaste espace occupé par une cour, des maisons ba
baromètre (Gay-Lussac) est observé entre 8 et 9 heures du matin ; il est reduit à zér

MOIS	BAROMÈTRE			THERMOMÈTRES CENTIGRADES							ÉTAT de l'ATMOSP		
				A MINIMA			A MAXIMA				PAR JOURS		
	Moyenne	Minima	Maxima	moy.	min.	max.	moy.	min.	max.	Moyennes mensuelles	Beau	Nuageux	Pluvieux
	mm	mm	mm										
Janvier...	767.77	755.2	774.2	4°.65	1°.6	7°.8	12°.03	9°.5	14°.2	8°.34	21	7	3
Février...	763.57	754.5	773.5	4.95	—1.8	9.8	12.95	8.0	15.4	8.95	13	11	4
Mars......	766.93	752.5	774.0	5.72	+0.3	10.3	14.68	9.5	17.8	10.20	21	7	3
Avril.....	759.28	740.9	767.0	10.58	5.5	15.5	18.71	12.0	23.3	14.64	12	12	6
Mai.......	758.12	748.6	767.0	11.84	7.2	15.7	20.54	17.6	23.0	16.19	17	6	4
Juin......	762.95	754.0	770.0	16.98	11.9	21.3	26.27	20.7	30.0	21.62	19	5	6
Juillet....	762.45	752.0	768.0	20.60	16.4	23.3	29.23	24.2	32.4	24.91	19	5	6
Août......	762.22	758.0	766.0	20.05	17.7	22.0	26.89	25.0	30.0	23.47	16	6	3
Septembre	764.82	757.8	768.4	17.72	13.5	20.3	24.96	21.8	28.0	21.34	17	6	6
Octobre...	764.17	751.9	772.8	13.50	9.1	18.5	20.64	17.0	24.9	17.05	16	9	6
Novembre.	760.00	748.3	771.5	8.01	5.3	11.4	15.25	9.5	18.7	11.63	18	9	3
Décembre.	754.49	742.0	767.6	5.31	+0.3	11.8	11.81	7.5	17.4	8.56	12	11	8
Sommes...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	201	94	58
Moyennes annuelles	762.23	»	»	8.32	»	»	19.50	»	»	15.57	»	»	»
Minimum	»	740.9	»	»	—1.8	»	»	7.5	»	»	»	»	»
Maximum	»	»	774.2	»	»	23.3	»	»	32.4	»	»	»	»

tes à Nice en 1874, par M. Teysseire.

rôlés, sont placés à une fenêtre du 4me étage de sa maison, à 16 mètres au-dessus du sol ; ils s jardins ; ils reçoivent directement tous les vents de la moitié nord du compas. — Le pérature et au niveau de la mer. — Le psychromètre est observé à midi.

URS DE VENT		PLUVIOMÈTRE	PSYCHROMÈTRE HUMIDITÉ RELATIVE			MÉTÉORES DIVERS						REMARQUES PARTICULIÈRES
Modéré	Nul		moy.	min.	max.	Tonnerre	Grêle	Grésil	Neige	Vapeurs	Brouillards	
20	10	mm 49.0	% 61.0	% 32.0	% 88.0	0	0	0	0	0	0	
16	1	64.6	59.2	37.0	77.0	0	0	0	0	0	0	
24	0	10.4	55.1	20.0	89.0	0	0	0	0	0	0	
23	1	123.1	65.8	46.0	87.0	0	0	0	0	0	0	
23	0	36.4	63.7	53.0	78.0	1	0	0	0	0	0	Lacune de 5 jours.
23	0	38.2	58.3	34.0	71.0	4	1	0	0	0	0	Id. 1 jour.
26	1	26.1	62.8	51.0	69.0	3	0	0	0	0	2	Id. 1 jour.
24	0	8.0	65.6	60.0	68.0	0	0	0	0	0	0	Id. 6 jours.
19	0	48.5	62.7	45.0	75.0	2	0	0	0	0	0	Id. 1 jour.
26	2	102.7	62.3	51.0	82.0	4	0	0	0	0	0	
26	1	40.8	57.6	18.0	86.0	1	1	0	0	0	0	
24	3	71.2	63.7	20.0	95.0	1	0	0	0	0	1	
274	19	619.0	»	»	»	16	2	0	0	0	3	Lacune totale de 14 jours.
»	»	»	61.5	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	18.0	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	95.0	»	»	»	»	»	»	

La pression atmosphérique en 1874 n'a pas donné une moyenne générale tout à fait aussi élevée que celle de l'année précédente, et pourtant elle a encore dépassé notablement la moyenne de vingt ans (760^{mm}, 85), puisqu'elle a atteint le chiffre de 762^{mm}, 23. — C'est surtout sur les mois de janvier, février, mars, juin, septembre et octobre qu'a porté cet excès de pression, et, par une anomalie singulière, c'est décembre qui a présenté la moyenne mensuelle la plus basse, (754^{mm}, 49), décembre qui d'ordinaire partage avec janvier les plus fortes pressions de l'année. Le maximum absolu, en 1874, s'est manifesté le 22 janvier par un temps calme et un ciel sans nuages qui durait depuis plusieurs jours ; il n'a pas dépassé 774^{mm}, 2. Quant au minimum absolu (740, 9), il a été observé le 14 avril par un temps couvert, pluvieux et parfaitement calme ; pas une feuille d'arbre ne remuait sur la terre, mais dans le ciel les nuages se mouvaient assez rapidement dans la direction est-ouest. Il résulte de ces deux extrêmes que l'écart barométrique annuel a été en 1874, de 33^{mm},3 ; il a donc été moins fort encore que celui de l'année précédente (35^{mm},0).

La température a été à fort peu près normale en 1874. La moyenne nyctémérale des douze mois réunis s'est élevée à 15°,57 ; elle n'a donc été inférieure que de 0°,21 à celle de vingt ans qui est de 15°,78. Voici les moyennes trimestrielles déduites du tableau.

Hiver.........	9°, 13
Printemps....	17°, 47
Eté...........	23°, 24
Automne.....	12°, 41

Le maximum absolu, pendant le jour (32°,4), a été assez élevé pour Nice où, grâce à la brise de mer, la température estivale n'est jamais excessive. Je l'ai noté le 19 juillet, par un temps absolument calme, mais orageux et lourd ; la mer était, ce jour-là, d'une immobilité complète, et le soir l'horizon était illuminé par des éclairs lointains (baromètre 763^{mm}, 1). — Le minimum absolu (— 1°,8), s'est produit dans la nuit du 10 au 11 février ; il a coïncidé avec une hausse barométrique de 11 millimètres en vingt-quatre heures ; et

pourtant, dans la journée du 11, le thermomètre s'est élevé jusqu'à + 8°, par un ciel d'une admirable pureté. Il y avait trois ans (depuis janvier 1871) que je ne l'avais vu descendre au-dessous de zéro à ma fenêtre, pendant la nuit ; mais on a trouvé de la glace à la campagne, non-seulement le 11 et le 12 février, jours les plus froids de cet hiver, mais encore dans les matinées des 5, 7, 8 janvier, 12, 13, 14 mars, 16, 17, 21, 22, 23 et 24 décembre, bien que mon thermomètre à minima n'ait pas atteint, ces nuits-là, à ma fenêtre, le point de congélation. — On voit que le thermomètre a éprouvé, en 1874, un écart extrême de 34°, 2 (32°,4 + 1°,8 = 34°,2), plus fort que celui de l'année précédente qui n'avait été que de 30°, 4.

La moyenne annuelle d'humidité relative donnée par le psychromètre d'August a été de 61, 5 °/₀ comme on le voit au tableau. Elle s'éloigne peu de la moyenne hygrométrique normale à Nice. Août, décembre, septembre ont été les mois les plus humides ; mars, novembre et juin les mois les plus secs. Le maximum absolu (95,°/₀) a été noté le 1er décembre par un temps de pluie et de brouillard, et sous l'influence d'un vent modéré de sud ; ce jour-là, vers deux heures, le thermomètre mouillé marquait 14°, 7 et le thermomètre sec 15°, 2. la différence psychrométrique n'était donc que de 0°,5, ce qui indique une évaporation presque nulle ; la tension de la vapeur atmosphérique était donc très-forte en ce moment-là, puisqu'elle atteignait le chiffre de 12mm, 16. Cet état hygrométrique, très-voisin de la saturation, se réalise fort rarement à Nice. Dans l'intérieur des maisons, les escaliers, les rampes étaient si mouillés, qu'ils semblaient avoir été arrosés ; c'était absolument comme à Paris pendant les grand dégels. La mer était, ce jour-là, très-houleuse de sud, bien que le vent ne fût pas bien fort ; ce qui prouve que la vague venait de très-loin, ainsi que le vent ; ce dernier avait conséquemment eu le temps, grâce à sa marche peu rapide et à un long contact avec la mer, de se charger et presque de se saturer du produit de l'évaporation marine. — Par contre, le minimum d'humidité relative, observé le 20 novembre, a été de 19 °/₀ seulement, pendant un coup de mistral et par un ciel sans nuages. Ce jour-là le thermomètre mouillé marquait 7°,5 et le thermomètre sec 16°,0 ; la différence était donc de 8°,5, ce

qui donne, pour la vapeur d'eau suspendue dans l'atmosphère, une tension de $2^{mm},63$; on observe quelquefois à Nice des états de siccité beaucoup plus prononcés.

En janvier 1874 j'ai noté, cinq jours de suite (du 21 au 25), le singulier phénomène de la rosée se déposant en plein midi, sur le pavé des rues non exposées aux rayons solaires, phénomène qui ne se produit que dans les beaux jours d'hiver, par des temps d'un calme admirable, et par des températures très-douces, sous des pressions atmosphériques supérieures à la moyenne, et sous l'influence de très-faibles brises australes. — Je me suis étendu longuement sur ce curieux état hygrométrique, dans mon résumé de l'année 1873, et je n'y reviendrai pas.

La nébulosité du ciel n'a pas dépassé 36 °/₀ ; elle a été un peu plus forte que celle de l'année précédente (32 °/₀). Le nombre des jours sans nuages ou très-peu nuageux a été de 201, dont 101 dans les six mois d'hiver et d'automne, et 100 dans les six mois de printemps et d'été. On voit que les beaux jours sont répartis dans toutes les saisons avec une remarquable égalité sous notre ciel privilégié. — Les mois les mieux partagés sous ce rapport ont été janvier et mars qui ont eu chacun 21 jours de splendide soleil.

Le nombre des jours pluvieux n'a été que de 58 ; c'est 9 de moins que la moyennne de vingt ans ; aussi la couche d'eau totale mesurée à mon pluviomètre n'a été que de 619 millimètres, quantité inférieure à la moyenne qui est à Nice très-voisine de 700 millimètres.

Les vents ont soufflé avec force pendant 58 jours, 10 jours de moins qu'en 1873, 29 jours de moins que la moyenne de vingt ans; 1874 a donc été une année remarquablement calme. Les mois les plus venteux ont été février et septembre; mars, qui a ordinairement la priorité sous ce rapport, n'est venu cette fois qu'en troisième ligne ; les mois les moins venteux ont été janvier et août, qui n'ont eu qu'un jour de vent chacun. Le vent d'est a eu, comme d'habitude, le plus fort contingent annuel (24 jours); viennent ensuite le sud-ouest (14 jours), et le nord-est (10 jours), le sud-est et le nord-ouest (chacun 4 jours), et l'ouest (2 jours); quant au nord et au sud, ils n'ont pas soufflé une seule fois avec force. Les vents faibles ou modérés ont eu un règne de 293 jours,

25 de plus que l'année précédente, déjà remarquable sous ce rapport. Ce sont, comme d'habitude, les brises du sud (93 jours) et du sud-est (71 jours) qui ont eu le plus de fréquence dans tous les mois, excepté en janvier, novembre et décembre, où l'est et le sud-ouest ont eu la priorité. Ces deux dernières brises ont régné, la première 47 jours la seconde 37 jours; celles du nord et du nord-est, beaucoup plus rares et tout-à-fait exceptionnelles, se sont fait sentir, celle-là 15 jours, celle-ci 10 jours; enfin, parmi les vents faibles ou modérés, l'ouest n'a été noté qu'une fois, et le nord-ouest ne l'a pas été du tout. On voit que les brises marines d'est, de sud-est, du sud et du sud-ouest sont de beaucoup les plus fréquentes pendant le jour, et caractérisent puissamment le climat de Nice. On sait que, pendant la nuit, ce sont leurs antagonistes, les brises du quart septentrional du compas qui règnent constamment sur notre côte. — Il faut ajouter, pour compléter cette répartition, qu'il y a eu 19 jours d'absence de toute brise, dont 10 en janvier, et une lacune de 14 jours non observés, répartis dans divers mois.

J'ai enregistré, en 1874, seize orages avec tonnerre; c'est trois de plus qu'en 1873, et deux de plus que la moyenne de vingt ans. Celui qui a éclaté dans la nuit du 1er au 2 octobre a été d'une violence extrême; entre 11 heures et minuit, éclairs incessants, coups de tonnerre très-fréquents et très-rapprochés; quatorze pêcheurs qui, pour se mettre à l'abri d'une pluie torrrentielle, s'étaient réfugiés dans une baraque de baigneurs, Promenade des Anglais, en face de la villa d'Acquaviva, au-dessous des fils télégraphiques, ont été foudroyés; deux sont morts sur le coup, plusieurs autres ont été plus ou moins grièvement blessés.

Il est tombé de la grêle une fois en juin, une fois aussi en novembre; celle du 28 juin a été très-abondante; elle a été amenée par un orage venant de l'ouest-sud-ouest vers huit heures du matin; les grêlons étaient aussi gros que des pois; dans certaines parties des rues et des places, ainsi que dans les rigoles des toitures, je les ai vus entassés en couches épaisses plus d'une heure après la cessation de l'orage, malgré une température de + 15°. Tandis que les nuages venaient rapidement de l'O.-S.-O., comme je l'ai dit plus haut il régnait à terre un vent de sud-ouest qui n'était pas très-

violent ici, mais qui au-delà du Var, a été un véritable ouragan; dans les territoires de Biot, d'Antibes, de Vallauris, etc., il a déraciné beaucoup de grands arbres, et la grêle a ravagé les campagnes,— tandis qu'à Nice les dégâts ont été très-minimes. — La grêle du 12 novembre a été abondante aussi et a fait des dommages sur plusieurs points des environs de Nice.

Ni grésil ni neige en 1874.

Enfin j'ai noté trois brouillards, dont deux en juillet et un en décembre ; — mais on sait que les brouillards à Nice, — quand brouillards il y a, ce qui est fort rare,— ne sont jamais, à beaucoup près, aussi épais que ceux du nord de la France. Ils nous viennent de la mer, poussés par de très-faibles brises du sud-est ou du sud, rasent la ville à la hauteur des maisons, et descendent rarement jusqu'à toucher le sol. Ils ne persistent jamais une journée entière, et sont presque toujours un signe de beau temps prolongé.

J. Teysseire.

Membre de la Commission météorologique du département.

RÉSUMÉ

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à Nice en 1875

20

Résumé des observations météorologiq

Les thermomètres de M. Teysseire, excellents instruments sortant de chez Baudin, et soigneusem
font face au N-N-E et dominent un vaste espace occupé par une cour, des maisons ba
baromètre (Gay-Lussac) est observé entre 8 et 9 heures du matin; il est reduit à zér

MOIS	BAROMÈTRE			THERMOMÈTRES CENTIGRADES							ÉTAT de l'ATMOSPH		
				A MINIMA			A MAXIMA				PAR JOURS		
	moy.	max.	min.	moy.	max.	min.	moy.	max.	min.	Moyennes mensuelles	Beau	Nuageux	Pluvieux
	mm	mm	mm										
Janvier ...	766.91	774.5	760.0	6°.30	9°.0	2°.6	13°.47	18°.3	9°.9	9°.92	16	13	2
Février ...	759.07	771.6	750.4	3.86	5.9	—1.0	11.28	14.5	8.3	7.57	9	14	5
Mars......	761.92	773.8	751.3	6.60	11.3	2.3	14.55	16.8	10.7	10.57	11	15	5
Avril.....	762.43	768.9	753.0	8.67	12.5	6.0	17.16	20.2	14.4	12.91	18	6	6
Mai.......	762.76	767.0	754.3	16.21	20.0	12.5	23.79	27.9	19.7	20.00	17	9	1
Juin......	761.60	766.3	758.2	18.18	21.2	14.7	26.32	28.3	23.5	22.25	13	11	5
Juillet....	761.16	766.7	754.6	19.27	22.3	16.2	28.24	32.5	25.0	23.75	16	9	5
Août......	763.14	768.7	750.2	20.93	23.0	17.8	28.42	30.8	25.7	24.67	17	9	0
Septembre	764.14	768.4	755.0	18.47	20.1	15.7	25.24	27.0	21.5	21.85	13	14	1
Octobre...	757.39	770.7	735.6	12.55	17.2	8.7	19.75	24.1	13.0	16.15	16	6	8
Novembre.	757.66	767.7	747 3	7.93	13.3	3.1	15.05	23.2	9.2	11.49	14	10	6
Décembre.	763.89	773.4	740.2	5.00	9.8	+0.5	11.46	14.4	7.7	8.23	17	8	6
Sommes...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	177	124	50
Moyennes annuelles	761.84	»	»	12.00	»	»	19.56	»	»	15.78	»	»	»
Maximum	»	774.5	»	»	23.0	»	»	32.5	»	»	»	»	»
Minimum	»	»	735.6	»	»	—1.0	»	»	7.7	»	»	»	»

tes à Nice en 1875, par M. Teysseire.

rôlés, sont placés à une fenêtre du 4me étage de sa maison, à 16 mètres au-dessus du sol ; ils
es jardins ; ils reçoivent directement tous les vents de la moitié nord du compas. — Le
pérature et au niveau de la mer. — Le psychromètre est observé à midi.

URS DE VENT		PLUVIOMÈTRE	PSYCHROMÈTRE			MÉTÉORES DIVERS						REMARQUES PARTICULIÈRES
			HUMIDITÉ RELATIVE									
Modéré	Nul		moy.	max.	min.	Tonnerre	Grêle	Grésil	Neige	Vapeurs	Brouillards	
		mm	°/°	°/°	°/°							
22	4	8.0	65.1	84.0	9.0	0	0	0	0	0	0	
21	3	21.5	57.6	89.0	34.0	1	1	1	0	0	0	
24	2	8.9	55.0	78.0	34.0	0	0	0	0	0	0	
22	2	62.9	57.5	75.0	31.0	1	0	0	0	0	0	
21	0	10.7	58.8	65.0	45.0	0	0	0	0	0	0	Lacune de 7 jours.
23	0	115.4	61.3	67.0	45.0	4	0	0	0	0	0	Id. 1 —
20	1	10.3	58.2	69.0	34.0	0	0	0	0	0	0	Id. 1 —
24	0	9.0	56.0	66.0	50.0	1	0	0	0	0	0	Id. 5 —
23	0	5.2	62.9	83.0	51.0	0	0	0	0	0	0	Id 3 —
19	2	136.4	67.1	85.0	39.0	2	2	0	0	0	0	Id. 1 —
17	3	26.9	60.7	85.0	12.0	0	2	0	0	0	0	Id. 3 —
16	12	37.7	66.4	83.0	47.0	0	0	0	0	0	0	Id. 2 —
252	29	452.9	»	»	»	9	5	1	0	0	0	Lacune totale de 23 jours.
»	»	»	60.5	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	89.0	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	9.0	»	»	»	»	»	»	

On a vu au tableau précédent que la pression atmosphérique en 1875 a été de 761m,84 ; elle a donc été, comme en 1873 et 1874, supérieure à la pression moyenne de vingt ans (760,85). Cet excès de pression a porté sur les mois de janvier, septembre, décembre, août, mai et avril. Ce sont les mois d'octobre, novembre et février qui ont donné les moyennes les plus basses. — Le maximum absolu en 1875, (774,5), s'est produit normalement en janvier (le 28), par un ciel pur où flottaient de très-légers *cirrhi* épars, et pendant le règne d'une petite brise d'est assez froide. — Le minimum, noté le 14 octobre à midi, a été de 735,6, il a coïncidé avec une série de jours de pluie et de très-forts vents de sud-ouest; c'est une bien forte dépression pour Nice ; j'en trouve, dans mes cahiers de vingt-sept ans, une seule qui puisse lui être comparée : celle du 12 janvier 1857, qui fit descendre le niveau barométrique un peu plus bas encore, (735,3). — Si l'on compare les deux extrêmes de l'année, on voit que ce niveau a parcouru, en 1875, une échelle de 38mm,9, supérieure de 3mm,7 à l'écart moyen annuel de vingt ans (35,2).

La température en 1875, a été parfaitement normale, puisqu'elle a donné une moyenne générale précisément égale à la moyenne de vingt ans (15°,78). Les moyennes saisonnières déduites du tableau sont les suivantes :

Hiver	9°,35
Printemps.............	18,39
Été.....................	23,42
Automne..............	11,96

Le maximum de chaleur (32°,5), noté, comme à l'ordinaire, en juillet, a été un peu supérieur à celui des années précédentes, mais inférieur au maximum absolu de vingt ans (33°,7). Je l'ai constaté le 9 dudit mois, par une atmosphère très-pure, mais très-agitée ; le vent qui, dès le matin, soufflait avec force du sud-ouest a sauté au nord-ouest fort dans l'après-midi et au sud-est modéré vers le soir. J'ai pu, ce jour-là, constater la curieuse anomalie d'un *mistral chaud*, anomalie quatre ou cinq fois notée dans mes cahiers de

vingt-sept ans. Lorsqu'elle se produit il est probable que le *siroco* règne dans le golfe du Lion, et que le mistral rejette vers l'est l'air chaud venant d'Afrique. Il est bien singulier que le maximum de chaleur de cette année ait été amené par ce vent qui, d'habitude, produit une sensible dépression du niveau thermométrique.

Le minimum absolu de l'année, pendant la nuit, a été de —1°,0, et c'est le mois de février qui l'a produit, (nuit du 10 au 11, ciel serein, vent modéré du nord). — Ce mois, en effet, a été le plus froid de l'hiver, puisqu'il n'a donné qu'une moyenne nyctémérale de 7°,57, tandis que celle de décembre précédent avait été de 8°,56, et celle de janvier de 9°,92 ; ce déplacement vers le mois de février, du maximum du froid, qui d'ordinaire appartient à janvier, n'est pas, d'ailleurs, un fait rare, même à Nice.

Le psychromètre d'August a donné, comme moyenne de l'état hygrométrique de l'air pendant l'année, le chiffre de 60,5, la saturation étant = 100 ; les mois les plus humides ont été octobre, décembre et janvier ; les plus secs, mars, août et avril. La moyenne d'octobre, la plus élevée de toutes, a été de 67,1 0/0 ; elle a été occasionnée par les pluies assez abondantes qui sont tombées pendant ce mois ; elle n'a d'ailleurs rien d'excessif. — C'est au mois de février qu'est dû le maximum absolu de l'année : 89 0/0; ce chiffre n'est pas non plus exorbitant; mais le minimum observé le 31 janvier, par un jour très-pur et sous l'influence d'un fort vent de nord-est qui a continué toute la journée et toute la nuit suivante, est descendu un peu plus bas encore que celui de l'année 1873 (9,5 0/0). En effet, le thermomètre mouillé marquait, ce jour-là, à deux heures + 3°,0 et le thermomètre sec + 11°,0 ; la différence entre la température de l'air et celle de l'évaporation était donc de 8°; il en est résulté, pour l'humidité relative, le chiffre remarquable de 9 0/0 seulement, et pour la tension de la vapeur atmosphérique celui de 0m,91. De pareils états de siccité sont heureusement rares et de peu de durée ; ils sont pernicieux pour la végétation et endommagent sérieusement certaines plantes et certains arbres ; les orangers

surtout en souffrent cruellement, et l'on voit, en pareille circonstance, leurs feuilles, notamment celles des sommités, se recroqueviller en quelques heures, et tomber desséchées les jours suivants.

La nébulosité du ciel a été forte en 1875, puisqu'elle a atteint la proportion de 43 0/0; aussi le nombre des jours sans nuages n'a été que de 177; c'est 42 de moins que la moyenne de vingt ans; l'année 1875 a donc été exceptionnelle sous ce rapport; et pourtant l'année 1873 avait été plus nébuleuse encore (47 0/0).

Circonstance à noter : malgré cet excès de nébulosité en 1875, le nombre des jours pluvieux n'a pas dépassé 50 (17 de moins que la moyenne), et la couche d'eau tombée a été très-faible (422^{mm},9). C'est le minimum annuel des observations hyétométriques faites par moi jusqu'à présent; il est moindre encore que celui des huit années observées par Roubaudy (432^{mm}, en 1831).

Les vents forts ont eu un règne de 60 jours; c'est 27 de moins que la moyenne; 1875 a donc été une année très-calme. C'est le mois de juillet qui a été le plus venteux, ce qui est assez extraordinaire; les mois de mars et d'avril, qui ont ordinairement la priorité sous ce rapport, n'arrivent, cette année, qu'au quatrième et au cinquième rang, comme on peut le constater au tableau. Parmi les vents forts, le sud-ouest a été le plus souvent noté; il a soufflé 21 jours. Viennent ensuite l'est (20 jours), le sud-est (7 jours), le nord-ouest ou mistral (5 jours) le nord-est (4 jours), l'ouest (2 jours), le nord, (1 jour); le sud n'a pas souffflé une seule fois avec force. — Il y a eu 252 jours de vents faibles ou modérés dont 67 en hiver, 66 au printemps, 67 en été, et 52 en automne; le règne le plus long a appartenu, comme toujours, aux brises du sud-est et du sud, (93 et 76 jours), brises bienfaisantes qui ont le privilége, en apparence contradictoire, de réchauffer nos côtes en hiver et de les rafraîchir en été. Les vents modérés de l'est et du sud-ouest, moins doux et moins agréables, se sont fait sentir, le premier 43 jours, le second 25 jours. Le nord, comme brise

diurne, n'a eu qu'un faible contingent de 10 jours; mais son règne, pendant la nuit, a été constant et exclusif comme de coutume. Enfin, j'ai compté, dans l'année, 29 jours de calme absolu, et c'est le mois de décembre qui en a eu le plus grand nombre, comme on l'a vu au tableau. En effet, décembre est un mois généralement bien partagé sous ce rapport; c'est lui et son voisin janvier qui nous donnent, à peu près tous les ans, le magnifique spectacle des calmes solsticiaux d'hiver, tout aussi délicieux que les calmes solsticiaux d'été.

Je n'ai compté en 1875 que 9 orages avec tonnerre, 5 de moins que la moyenne de vingt ans; un seul, celui du 17 juin, a été assez violent. Aucun accident à enregistrer.

Il y a eu cinq fois de la grêle, mais très-peu abondante et tout à fait inoffensive.

Il est tombé une fois du grésil, dans la nuit du 17 au 18 février.

Pas de neige à Nice même; mais on en a vu une légère couche sur les montagnes les plus voisines, dans les matinées du 18 et du 24 février.

Je n'ai pas eu à noter un seul brouillard pendant l'année, ni aucun autre phénomène exceptionnel.

J. Teysseire.

Membre de la Commission météorologique du département.

VENCE ET LA VOIE JULIA AUGUSTA

L'origine de Vence se perd dans la nuit des temps. Il est certain que les Romains trouvèrent là une ville fortifiée, dont ils firent un municipe et qui acquit bientôt une grande importance. La *Notice des Provinces* [1] la cite parmi les huit *civitates* des Alpes-Maritmes, en compagnie d'Embrun, métropole, de Digne, de Briançonnet, de Senez, de Glandevez, de Castellane et de Cimiez. Plus tard la *Notice de l'empire* d'André Duchène,[2] mentionne des changements à cette nomenclature : Briançonnet, Castellane et Cimiez ont disparu et sont remplacées par Gap, Nice et Antibes ; mais Vence est restée, et, jusqu'au moyen-âge, elle garde son rang parmi les grandes cités des Alpes-Maritimes.

Quoique un seul auteur ancien ait cité Vence [3], son importance ressort si clairement de l'ensemble des monuments épigraphiques que l'on y trouve, que tous les auteurs qui ont eu à s'en occuper, n'ont pas hésité à lui reconnaître une très-grande importance à l'époque de la domination romaine. Bouche [4] dit : *Ce deuait estre une ville de fort grande considération qui deuuait estre habitée de gens de condition ;* Papon : [5]

1 Noticia Provinciarum. Provincia Viennensis IV in Alpibus Maritimis alii, provincia Alpium Maritimarum. Civitates num. VIII. Civitas Ebrodunensium metropolis, civitas Diniensium, civitas Rigomagensium, civitas Solliniensium, civitas Sanitiensium, civitas Glanatensium, civitas Cemenelensium, civitas Venciensium.

2 Metropolis, Civitas Ebrodunum, civitas Vapincum, civitas Nicea, civitas Sanesio, civitas Glandis, civitas Antipolis, civitas Vencio.

3 Ptolémée, Géo. liv. III. C. I. Quoique Dion Cassius, liv. XXXVII, § XXXXVII nomme une ville du nom de Οὐεντίαν, j'ai prouvé dans un travail antérieur que ce n'est pas de Vence, mais de Valence qu'il s'agit.

4 Hon. Bouche, Hist. gén. de la Provence, Chorographie.

5 Papon (de l'Oratoire) Hist. de Prov. Chor.

Aussi des temps romains était elle beaucoup plus considérable; Millin [1] et après lui Bourquelot,[2] qui l'a copié, prétendent que Vence contenait des magasins pour l'approvisionnement des armées, et que les Romains l'appelaient *Ventium horreum Cœsaris*. Je laisse à ces auteurs, qui ne l'appuient d'aucun texte, la responsabilité de leur citation; mais je constate qu'ils accordent à Vence une grande importance. M. Bourguignat, [3] est plus explicite encore : « Pour Vencia ou Ventium, dit-il, assise dans une position charmante, à dix kilomètres de la mer, sur un coteau fertile, abritée des vents du nord par les hautes parois de rochers qui la dominent, des colons romains finirent par affluer en foule dans ce pays des fleurs et du soleil ; les demeures se bâtirent, les temples s'élevèrent, un forum et des aqueducs s'y construisirent, bref ce lieu autrefois presque désert, devint une *civitas* populeuse avec tout son cortége de décurions, de prêtres et de magistrats romains. »

Il était impossible qu'une cité de cette importance fut perdue au milieu des montagnes, sans être reliée autrement que par des sentiers, à la grande voie romaine qui passait à quelques kilomètres de là, et la raison indiquait qu'il ne fallait que chercher un peu attentivement, pour trouver. En 1869, M. Bourguignat, parcourant le pays aux points de vue paléontologique et malacologique, fit la découverte, à huit kilomètres au nord de Vence, de carrières romaines au fond desquelles il trouva un milliaire, portant encore son inscription, qui mentionnait une réparation faite à une route, par l'empereur Caius Julius Verus Maximinus. Qu'elle était cette route? Ce ne pouvait être la voie Aurélienne qui passait à plus de quinze kilomètres de là, au sud de Vence, et il était évident que les Romains n'étaient pas venus chercher là des pierres qui abondaient sur le passage même de la voie ; il devenait donc palpable, qu'une voie romaine, inconnue jusqu'à ce jour, passait à ce point. M. Bourguignat se mit immédiatement à en rechercher les traces et quelques jours plus tard, il découvrait à Gréolières, deux autres milliaires, mentionnant une autre réparation faite à la voie par Caracalla. A son retour

1 Millin, Voy. dans les dép. du midi de la France, t. III.
2 Bourquelot, inscr. ant. de Nice, de Cimiez, etc. p. 12.
3 Bourguignat, inscr. rom. de Vence.

à Paris, il publiait un travail sur cette voie, qu'il nomma Via Ventiana, en détermina la direction de Ventium à Saliniun, en étudiant son tracé, depuis Vence jusqu'au sommet du Cheiron. J'ai, depuis, revu ce tracé auquel j'ai proposé quelques légères modifications.

EMBRANCHEMENT DE CIMIEZ A AURIBEAU, PASSANT PAR VENCE

Depuis longtemps déjà l'on savait qu'une voie romaine, dont ne parlaient pas les itinéraires, suivait, dans l'intérieur des terres, la même direction que la voie Aurélienne sur les bords de la mer. Cela avait même plusieurs fois donné lieu à de fâcheuses méprises ; certains archéologues ayant rencontré des milliaires appartenant à cette voie, les avaient attribués à la voie Aurélienne, dont on ne savait plus au juste qu'elle était la direction.

En 1744, un savant Piémontais, Jean-Paul Ricolvi, retrouva dans le vallon de Laghet, près de la Turbie, quelques milliaires, sur lesquels le nom de la voie et son point de départ étaient gravés : la voie se nommait Via Julia Augusta, et son point de départ était la Trebbie. Les recherches de Ricolvi, interrompues par l'invasion des armées Franco-Espagnoles, furent reprises, à partir de 1840, par Sir John Boileau, un riche Anglais, qui fit, à ses frais, transporter à la bibliothèque de Nice plusieurs des milliaires de Laghet. Je transcris ici l'inscription de l'un d'entre eux :

M
IMP CAESAR.DIVI
TRAIANI PARTHICI F
DIVI NERVAE N·TRAIA
NVS·HADRIANVS AVG
PONT.MAX.TRIB.POT.$\overline{\text{IX}}$
COS $\overline{\text{III}}$ VIAM IVLIAM
AVG·A FLUMINE TREB
BIA.QVAE·VETUSTATE
INTERCIDERAT.SVA
PECVNIA·RESTITVIT
DCV

L'opinion la plus généralement admise est que cette voie, qui faisait suite à la via Flaminia, qui allait de Rome à Rimini, s'embranchait avec la via Aemilia, de Rimini à Plaisance, et redescendait des bords de la Trebbia par Dertonna (Tortone), et Vada Sabatia (Vado) jusqu'à Cemenelium, où l'on crut d'abord qu'elle s'arrêtait. Mais des études attentives sur le terrain démontrèrent bientôt que de l'autre côté du Var, à partir d'Auribeau, une voie traversait l'Estérel en ligne directe, tandis que la voie Aurélienne continuait à suivre les sinuosités du rivage. Cela est aujourd'hui hors de doute et les cartes archéologiques, récemment publiées, mentionnent les deux voies qui, partant de Fréjus, se dirigent l'une par Agay, la Sainte-Baume, où se trouve un milliaire, la Napoule et Cannes : c'est la voie Aurélienne, et l'autre par Notre-Dame de l'Estérel où se trouvait un milliaire aujourd'hui transféré à l'ancien logis et Auribeau ; de là, la plupart des archéologues la conduisent à Mougins ou mieux à Notre-Dame-de-Vie, puis à Vallauris qui possède un milliaire et enfin au Golfe-Juan, que presque tous les antiquaires reconnaissent aujourd'hui pour Aegitna, le *portus Oxybiorum* des Romains. Et l'on admettait volontiers que c'était un double de la voie Aurélienne qui passait à Auribeau (Ad Horrea), où se trouvaient des greniers et des magasins d'armes, que l'on avait à dessein éloignés de la mer, pour éviter un coup de main des pirates. Mais dans ce cas, il suffisait de mettre Ad Horrea en communication avec Aegitna et il n'était pas nécesaire de faire construire au travers de l'Estérel, une voie, dont l'établissement et l'entretien, dans un pays aussi tourmenté, avait dû être coûteux et pénible.

Au mois de janvier 1875, à la suite de fouilles que je faisais opérer dans un *castrum* Liguro-Romain pour le compte de la Société française d'archéologie, je découvris les traces d'une voie romaine entre Vence et le Var, ce qui fit naître en moi la pensée que la voie Julia Augusta avait pu se continuer jusqu'à Vence et de là, à Auribeau.

A partir de ce moment, je me mis avec ardeur à la recherche de ce tronçon de voie, je parcourus plusieurs fois, à pied, tout le territoire qui s'étend entre le Var et Fréjus, notant avec soin les moindres vestiges romains que j'y rencontrais.

Je laisse à notre savant confrère, M. Germain, le soin de décrire la voie de la Turbie à Cimiez, il s'en acquittera certainement bien mieux que je ne le ferais moi-même ; je ne la prendrai qu'au gué du Var situé à deux kilomètres en aval de Gattières; c'est là le seul point où ce fleuve soit toujours guéable ; or, comme on ne trouve aucune trace de pont, il est probable que c'est à ce point que la voie traversait le Var.

Ce qui fait de cette probabilité une presque certitude, c'est que j'ai retrouvé sur la rive droite, précisément en face du gué, un tronçon de route, courant de l'est à l'ouest, bordé d'une série de tombes, d'où j'ai retiré de nombreux objets gallo-romains, des médailles, des poteries dites de Samos, et quelques lacrymatoires.

La voie avait en ce lieu une largeur de 3^{m} 50, et formait une bande le long de laquelle étaient rangées les tombes perpendiculairement à son axe. A côté, je mis à jour d'anciennes substructions, qui par leur forme, me paraissent pouvoir être attribuées aux ruines d'un de ces sanctuaires consacrés aux divinités topiques de la région que traversait la voie. Ces sortes de petits temples longeaient ordinairement les chemins.

A partir de ce point, la voie existe presque intacte jusqu'au pied du village de Saint-Jeannet, situé à près de cinq kilomètres de là; mais elle est recouverte, sur tout ce parcours, par une couche de terre végétale qui varie entre 40 et 60 centimètres d'épaisseur, terre enlevée par les pluies aux coteaux qui la dominent, par suite de leur complet déboisement. C'est ce dont je me suis assuré par une série de sondages. Le long de ce parcours, partout où j'ai retrouvé la chaussée romaine, elle était faite d'une croûte très-dure, composée de plâtras, de débris de tuiles et briques et de mâchefer d'une épaisseur moyenne de 40 centimètres; on l'enlevait par blocs énormes, mesurant jusqu'à un mètre carré, quelquefois même davantage. Ce conglomérat résiste très-bien à l'action des agents atmosphériques et acquiert une très grande dureté.[1] Entre Saint-Jeannet et Vence, je re-

1 La voie Julienne aurait dû être pavée, mais depuis la construction de la voie Aurélienne, cette voie fut abandonnée et utilisée comme un *diversiculum*, c'est-à-dire un chemin de second ordre servant à mettre en communication Ventium et Cemenelium.

trouve encore la voie à partir du lieu nommé les Pioliers, d'où elle se dirige sur Vence, en passant par le Fort Carré, vieille enceinte à gros blocs aujourd'hui détruite et aborde la cité, par le plateau de Saint-Michel.

S'il existe encore des milliaires, sur ce parcours, on pourra en retrouver entre le Var et Saint-Jeannet, où ils peuvent être enfouis de même que la voie, mais il serait inutile d'en rechercher entre les Pioliers et Vence, car la voie a été utilisée au moyen-âge comme chemin de communication et comme telle, pavée à plusieurs reprises ; or, les pierres à pavage ne se trouvent que beaucoup plus loin, ce qui m'autorise à croire que, de même que l'enceinte à gros blocs, ces milliaires ont été brisés pour son entretien. On retrouve de nombreuses antiquités romaines le long de ce parcours, notamment aux Pioliers, où j'ai relevé les traces d'une villa romaine.

De Vence, la voie traversait les bois de la Conque, où j'ai retrouvé une inscription funéraire ; elle cotoyait la forêt des Sines, que les Romains ont cultivée, allait passer le long d'anciennes carrières dont on a repris depuis peu, l'exploitation et dans lesquelles on découvre, chaque jour, de nouveaux vestiges de l'occupation romaine et suivait à peu près le vieux chemin, aujourd'hui nommé chemin des Sines, sur le parcours duquel j'ai relevé, à trois kilomètres de Vence, une inscription funéraire et plus loin, de nombreuses tombes accompagnées de débris d'amphore et de *mâchefer*. A partir de ce point, jusqu'au pied de Tourrettes-les-Vence, où se trouve une enceinte à gros blocs, il est difficile de suivre ses traces, tant la culture à changé l'aspect du pays. De Tourrettes, la voie descendait directement dans la vallée du Loup, qu'elle traversait au-dessous du vieux pont, se rendait à Oppio, où j'ai trouvé une inscription romaine, des cippes, des stèles et les ruines d'un *castrum* romain en petit appareil, ce qui me porte à croire que le nom romain de cette localité était *oppidum*. d'Oppio la voie se rendait directement à Auribeau en traversant les vallées de la Brague à sa source, de la Mourachonne et finalement les plaines de Laval.

La partie qui se trouve entre Oppio et Auribeau est tellement cultivée qu'il est impossible de trouver aucune trace de l'antique voie ; mais on retrouve encore entre Oppio et

Tourrettes plusieurs tronçons d'un vieux chemin avec des solutions de continuité et de nombreuses traces du passage des Romains.

Quoique ni les itinéraires, ni la table de Peutinger n'aient mentionné cette voie, c'est, à mon avis, la plus ancienne communication qui ait existé entre les Gaules et l'Italie. J'y retrouve cette antique voie que, suivant Aristote, Diodore de Sicile, Sillius Italicus, Dion Cassius etc. [1] Hercules traça au travers des Alpes, que nul n'avait franchies avant lui. En effet, si l'on veut bien lire attentivement ces divers auteurs, on verra que leurs descriptions ne peuvent que s'adapter très-bien à cette voie; tandis qu'elles deviennent inacceptables si ont veut les appliquer à la voie Aurélienne, qui, suivant le littoral, ne comporte pas des expressions comme celles de *Scindentem nubes frangentemque ardua montis,* qu'emploie Sillius Italicus. Je puis encore citer un passage de Polybe [2] où cette voie est implicitement désignée : il y est dit que le consul Opimius, descendit de Plaisance en suivant cette direction, lorsque 155 ans avant J.-C., il reçut du Sénat l'ordre de se porter rapidement à la défense des établissements Massaliotes, attaqués par les Décéates et les Oxybiens.

César [3] raconte qu'après avoir vaincu Petreius et Afranius lieutenants de Pompée en Espagne, il renvoya leurs légions sous la conduite de Q. Ruffius Calenus qui les conduisit par la Gaule Narbonnaise, jusque sur les bords du Var où ils les licencia. Cicéron [4] nous apprend que les armées de Lépide

1 Ἐκ τῆς Ἰταλίας φασὶν ἕως τῆς Κελτικῆς καί Κελτολιγύων καὶ Ἰϐήρων εἶναι τινα οδον Ἡράκλειαν καλουμένην... Aristot. *de mirab. auscultat.*, c. LXXXVI.

Hercules, in Italiam tendens, iterque per Alpes faciens, ita difficilem aditu, Asperamque viam stravit, ut postea, exercitibus cum jumentis impedimentisque facile iter esset. Diodore de Sicile, l. V

Primus inexpertas adiit Thyrintius arces
Scindentem nubes frangentemque ardua montis
Spectarunt Superi, longisque aborigine sœclis
Intemerata gradu, magna vi, saxa domantem.
(Sillius Italicus)

Primam viam Thebanus Hercules... prope Maritimos composuit Alpes. Amm. Marc. l. XV.

2 Ὁ δὲ Κόϊντος συναθροίσασ τᾶς δυναμέις είς τὴν τῶν Πλακεντίνων πόλίν, καί ποϊησάμενος την πορειάν διὰ τῶν Ἀπεννίνων ὀρῶν ἧκεν εις τους Οξυϐιους. Polyb. lib. XXXIII. leg. CXXXIV, VIII. *bell. cum. Ligur.*

3 Ces. de bell. Civil. lib. I.

4 Cic. Ep. fam., lib. X, litt. 34 et 35, ordre nouveau, lett. 854 et 870

et d'Antoine, campées sur les bords de l'Argent, prirent ensemble de ce point la route d'Italie ; or ce ne peut être que de la voie Julienne qu'il est question dans ces divers passages, puisque la voie Aurélienne, n'a été construite dans ces régions que sous Auguste. On sait, en effet, que cette voie, qui fut nommée Aurélienne du nom de Lucius Aurelius Cotta, qui fut consul en l'an 609 de Rome avec Servius Sulpicius Galba, on sait, dis-je, que cette voie conduisait de Rome à Forum Aurelii, qu'elle fut continuée jusqu'à Genua par Aemilius Scaurus et enfin jusqu'à Arles sous Auguste.

Devant un ensemble de documents aussi complets et surtout devant cette ligne continue de constructions pélasgiques qui la jalonnent, est-il permis de douter que cette voie ne soit cette grande artère tracée par les Pélasges au travers des Alpes, que les Romains ont plus tard appropriée à leur usage et qui ne fut définitivement abandonnée qu'après la construction de la voie Aurélienne, à cause de la difficulté de ses rampes infiniment plus ardues que celles de cette dernière voie. Mais même après qu'elle fut remplacée comme grande artère, plusieurs de ses tronçons subsistèrent encore longtemps et furent entretenus et réparés : c'est ce qui arriva pour la partie comprise entre la Trebbie et Cimiez et pour la partie située entre Auribeau et Fréjus. On comprend très-bien, en effet, qu'après la construction de la voie Aurélienne, Ad Horrea, qui se trouvait rejeté à plusieurs kilomètres de la nouvelle voie, ait dû lui être relié par un embranchement; on s'explique très-bien aussi que comme la distance d'Auribeau à Fréjus par l'ancienne voie était de moitié plus courte que celle qu'il aurait fallu parcourir pour retourner au port oxybien et de là à Fréjus, le tronçon d'Auribeau à Fréjus dut toujours prévaloir, sur le nouveau tracé qui passait par Cannes, la Napoule, Agay etc., et c'est en effet celui que porte la carte de Peutinger, qui indique bien entre Antipolis et Forum Julii une inflexion très-marquée vers le nord ; je ne serais même pas étonné, que ce dernier tracé par Vallauris, Mougins et Auribeau n'ait finalement prévalu et que le tracé de la côte, n'ait été complétement abandonné sur ce point.

Convaincu que j'avais retrouvé le tracé de la voie Julienne entre Cimiez et Auribeau ; après avoir attentivement étudié

le terrain et dressé un plan, aussi exact que possible, de son tracé ; je recherchai dans les anciennes cartes de Provence, si je ne rencontrais aucune trace de ce chemin que je venais de rétablir. J'ai compulsé, à cet effet, toutes les anciennes cartes déposées à la Bibliothèque Nationale; mais aucune d'elles, je dois le dire, ne portait la trace que je cherchais ; il est vrai de dire aussi que bien peu de ces cartes indiquent les routes et que toutes paraissent être copiées l'une sur l'autre ; on y rencontre, en effet, les mêmes erreurs de noms et de situations. J'allais abandonner cette recherche, lorsque M. Cortambert, le savant conservateur de la section de géographie, qui s'était intéressé à mon travail et m'aidait de ses judicieux conseils, m'engagea à vérifier les cartes manuscrites de d'Anville.

C'était là que je devais trouver la confirmation éclatante de l'exactitude de mes travaux; on sait, en effet, quel soin minutieux l'illustre géographe apportait aux moindres détails de son travail et l'on peut être certain, que les routes tracées sur ses cartes, existaient bien réellement de son temps, même lorsqu'on n'en trouverait plus aucune trace ni sur le terrain, ni dans des cartes antérieures ou postérieures. Or je trouve, dans la section des cartes modernes, sur la feuille portant le n° 104 qui représente la partie orientale de la Provence, un chemin, tracé à l'encre rouge, qui, partant de Cimiez, vient passer le Var au gué de Gattières, la Cagne au-dessous de Saint-Jeannet, passe aux Pioliers, au fort Carré et à Vence ; d'où il se dirige sur Auribeau en passant aux Sines et à huit cents ou mille mètres au-dessous de Tourrettes : arrivé à ce point, le chemin indiqué par d'Anville prend quelque peu au nord de mon tracé, court entre Oppio et le Bar et passe à Grasse d'où il descend directement sur Tanneron qu'il appela Tournon et Fréjus, laissant Auribeau à gauche. Cette discordance entre mes recherches et le tracé de d'Anville, n'est qu'apparente, car il est fort possible qu'après le passage du Loup, un embranchement de la voie romaine se soit dirigé sur *Reii Apollinares* passant par Grasse, Cabris, Saint-Cézaire, Callian, Montauroux, Fayence, Callas et *Anteis,* et que, par suite de l'importance que prit Grasse pendant le moyen-âge, ce tracé ait finalement prévalu sur celui que j'indique et se soit trouvé seul existant du temps de d'Anville.

Sur la carte que je cite, il existe une lacune entre Auribeau et Notre-Dame de l'Estérel, lacune qui a été aujourd'hui comblée, et le chemin est indiqué comme passant à Tanneron et à Notre-Dame de l'Estérel.

En somme, sauf la partie comprise entre le Loup et Auribeau, le chemin tracé par d'Anville suit exactement le parcours que j'ai indiqué, si exactement, que si cette carte avait été gravée, on aurait pu m'accuser d'avoir servilement copié l'œuvre du grand géographe dont la France s'honore à juste titre.

Les raisons qui me font préférer Oppio à Grasse, pour le passage de la voie Julienne sont : 1° qu'entre le Loup et Oppio, ainsi que je l'ai dit, il existe plusieurs tronçons d'un ancien chemin, sur les bords duquel on rencontre, à chaque pas, des tombes romaines ; 2° qu'Oppio a été certainement habité et fortifié par les Romains, tandis qu'il serait bien difficile d'en découvrir des traces certaines à Grasse ; 3° parce que c'est le plus court chemin pour se rendre de Tourrettes à Auribeau et surtout le point où une route eût été le plus facilement établie en raison du peu d'élévation des coteaux de ces parages; 4° enfin, parce qu'il existe un chemin longeant le territoire de Grasse dans sa partie méridionale et que ce chemin est connu dans le pays sous le nom de *Camin Roumiou*. Ce chemin est cité par l'auteur de l'*Annuaire du Var*, 1821, dans un article intitulé *Géographie ancienne*, dans le même *Annuaire du Var*, dans une lettre en réponse à cet article (1822) et enfin dans la *Statistique du département du Var* de Noyon, à l'article *Voies Romaines*. Or, selon, ces divers auteurs, ce chemin paraissait se diriger d'Auribeau sur Oppio laissant Grasse au nord. On peut encore le suivre aujourd'hui entre le hameau du Plan et le village de Mouans.

Il me paraît donc acquis, qu'antérieurement à la construction de la voie Aurélienne, une ancienne route, que tout fait présumer être la via *Julia Augusta*, partait de Cimiez traversait le Var à Gattières, passait à Vence, Tourrettes, Oppio, Mouans, Auribeau et Mandelieu, d'où elle se rendait directement à Fréjus à travers l'Estérel.

Vence, Mars 1877.

ED. BLANC.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Depuis les premiers mois de l'année 1875 jusqu'à ce jour 30 avril 1877, notre Société a perdu trois de ses honorables membres, tous les trois bien dignes de tous nos regrets : MM. Gény, Gallois-Montbrun et Marcelin Maurel.

PHILIPPE GÉNY

Notice lue à la séance de la Société du 16 mars 1877.

MESSIEURS,

Il y a à peine deux ans, la mort enlevait subitement aux travaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Nice un de ses membres les plus actifs. Les remarquables études de M. Gény sur la botanique, sur la géologie, sur l'ichtyologie du département des Alpes-Maritimes, avaient appelé sur ce modeste travailleur, l'attention des savants d'Europe, qui s'étaient empressés d'entrer en relations avec lui.

Je suis heureux d'être votre interprète, de retracer la vie si bien remplie de ce savant infatigable, de rendre hommage à ce collègue si bienveillant, dont nous déplorons tous la perte et qui a laissé parmi nous un si grand vide.

Gény (Philippe) né à Strasbourg le 29 juillet 1809, était le fils d'un simple jardinier de cette ville, père de nombreux enfants, qu'il éleva avec beaucoup de peine, réduit à l'unique ressource du modique salaire d'un journalier. A l'âge de 18 ans, Gény se rendit à Paris et entra comme simple garçon jardinier chez un horticulteur de cette ville. Il consacra ses

veillées, les heures de liberté des dimanches et des jours de fêtes, dont il pouvait disposer, pour étudier la botanique et s'initier aux sciences géologiques et minéralogiques. A force de privations et d'économies, il parvint à se procurer quelques ouvrages scientifiques. Par son assiduité, son aptitude il se perfectionna rapidement et devint contre-maître d'un grand établissement horticole.

Dès lors, il put consacrer quelques heures par semaine à suivre les cours de botanique et de géologie du jardin des Plantes ; mais les rudes travaux de sa profession, les privations qu'il s'était imposées sur sa nourriture, consacrant presque toutes ses ressources à l'achat de livres scientifiques, altérèrent sa santé, et les médecins de Paris l'engagèrent à aller s'établir à Nice, espérant que sa constitution fortement ébranlée se rétablirait sous l'influence reconstituante de ce climat tempéré.

Dès son arrivée à Nice, Gény se livra à l'étude de l'oranger, du figuier et de l'olivier. Il fit venir de Malte, d'Espagne, de Sicile les meilleures espèces de ces arbres, afin d'en améliorer la culture et de propager les bonnes variétés.

Frappé du petit nombre d'arbres exotiques cultivés à Nice, il créa une pépinière ou il réunit une grande variété de plantes étrangères et fonda le premier établissement d'horticulture de cette ville, auquel il ajouta le commerce des graines de jardinage. Il espérait ainsi améliorer cette culture si négligée jusqu'alors.

Bientôt il se lia d'amitié avec le savant botaniste Risso. Ce naturaliste apprit à Gény combien la contrée était remarquable par la variété, la richesse des plantes réunies dans ce département, depuis les plantes de la Sibérie, croissant près des neiges éternelles, recouvrant les pics des Alpes-Maritimes et renfermant toutes les variétés des plantes alpines, des plantes alpestres, celles des contrées inférieures, jusqu'à celles qui ne végètent que sur les bords méridionaux de la Méditerranée. Dès lors il se mit à parcourir toute cette région et à recueillir des spécimens de toutes les plantes que la nature s'est plue à répandre sur ce sol privilégié. Il forma ainsi cet herbier si riche, si remarquable que les botanistes admiraient et qu'il se plaisait à ouvrir à tous les amateurs qui venaient le visiter.

M. Gény ne se borna pas à l'étude seule de la botanique. Mettant à profit les leçons de Cuvier et de Brongniart, qu'il avait suivies à Paris, il se livra avec passion à l'étude géologique du comté des Alpes-Maritimes, terrain neuf qui jusque-là n'avait pas été exploré. Il recueillit cette belle collection de roches, de fossiles, d'ossements, si appréciée de tous les savants géologues qui sont venus à Nice.

Quoique retiré dans une bien modeste habitation, dans une pièce dont le sol était la terre nue, dont les murs étaient revêtus d'une légère couche de chaux, où quelques placards d'une simplicité primitive renfermaient des richesses les plus intéressantes, la plupart des savants d'Europe s'y donnèrent souvent rendez-vous. Ce fut dans ce modeste réduit, que les Théodore de Buch, Lyelle, les de la Besche, les Brongniart, vinrent consulter sa belle collection des fossiles tertiaires du bassin si riche de la Pallarea, que Gény avait découvert et qui renferme tous les fossiles des terrains parisiens, de la Corse et de la Sardaigne.

Si la botanique et la géologie du comté de Nice ont fourni aux herbiers et aux collections de tous les musées d'Europe des échantillons si remarquables, c'est aux patientes recherches de M. Gény qu'en revient le mérite ; mais il ne borna pas ses études à ces deux sciences : l'archéologie et l'ichtyologie furent aussi le sujet de ses recherches.

Il dessina un grand nombre de poissons des côtes de Nice. Il colora ses dessins afin de rendre plus saisissantes les richesses du coloris des espèces si remarquables de la Méditerranée. Son album démontre ce que la patience et le travail de Gény pouvaient produire.

Depuis 1833 jusqu'en 1848, Gény continua son commerce d'horticulture ; puis il l'abandonna pour consacrer son temps au jardin botanique du Lycée, dont il avait été nommé directeur, et aux soins des plantations des promenades publiques de la ville. Ce fut lui qui créa le Jardin-Public, qui fait l'admiration des étrangers par la variété des plantes exotiques qu'il y a réunies.

En 1862 l'administration supérieure créa pour l'instruction horticole de la jeunesse des campagnes un cours d'horticulture et nomma Gény professeur titulaire. Ce cours qui, sous l'impulsion de l'habile horticulteur aurait dû être si utile,

fut peu suivi et l'insouciance, le petit nombre des jeunes gens et leur peu d'assiduité à suivre les leçons du maître, firent supprimer le cours.

Pendant les vingt années qui s'écoulèrent de 1852 à 1872, on voit Gény créer le square des Phocéens, celui de la place Napoléon, procéder à l'agrandissement du Jardin-Public, à la plantation des quais, de la promenade des Anglais, où il sut réunir cette belle collection de palmiers, d'eucalyptus, de graevilleia qui font l'étonnement et l'admiration des étrangers.

Ce fut encore Gény qui découvrit ces belles brèches osseuses de Nice qui furent l'objet des études si intéressantes de M. de la Besche. Il y constata la présence de silex taillés de l'époque préhistorique. Le premier il signala dans les grottes de Menton, la présence d'ossements humains et indiqua, à Beaulieu, la présence d'ossements de chameaux et de rhinocéros. Chargé par la Ville d'exécuter des fouilles pour l'établissement de la promenade du Château de Nice, il trouva, sous les ruines modernes du fort détruit par le maréchal Catinat, les restes de l'époque gallo-romaine, recouvrant ceux des colonies phéniciennes superposées aux vestiges des peuples les plus anciens de la terre, de l'époque préhistorique. Il recueillit avec soin tous les débris des monuments découverts, releva un grand nombre d'inscriptions et réunit dans une des salles de la bibliothèque de la ville tous les objets d'art, ainsi que les médailles gallo-romaines et phéniciennes trouvées dans ces ruines.

Dans les tombes romaines si nombreuses qui furent mises au jour, Gény trouva des vases à parfum renfermant de l'humus et des graines aromatiques qui, répandues sur le sol donnèrent lieu à une germination que quinze siècles n'avaient pu détruire, et l'on vit tout à coup surgir des plantes inconnues sous ce climat et appartenant à des espèces ne végétant qu'en Asie Mineure.

Ce fut pendant les fouilles faites sous sa direction que Gény découvrit les fondations d'une église de style roman, construite au quatrième siècle et qui fut réédifiée au douzième siècle. Voulant rendre plus facile l'étude topographique et géologique du département des Alpes-Maritimes, il sculpta un magnifique relief de la contrée à l'échelle de $\frac{1}{7\,000}$. Cette œuvre de patience et d'études savantes mériterait d'être pla-

cée au musée de la ville; et je crois être ici le fidèle interprète de la Société des Lettres et Sciences, en formant le vœu que ce travail précieux soit acquis par la Ville ainsi que les collections si importantes réunies par Gény, comprenant ses plans et coupes géologiques du département des Alpes-Maritimes, les albums coloriés de la faune vivante et fossile, et celle des plantes étrangères cultivées à Nice.

Les travaux si remarquables de cet homme si modeste, si apprécié des savants étrangers qui entretenaient sans cesse des relations scientifiques avec lui, devaient nécessairement le faire rechercher par les sociétés savantes; aussi dès l'année 1861, il était admis au nombre des membres les plus actifs de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Nice, où nous l'avons vu si souvent éclairer de ses connaissances si précises nos discussions archéologiques, géologiques, et où nous étions heureux d'entendre ses paroles sympathiques. La Société d'agriculture et d'acclimatation de Nice, la Commission météorologique de cette ville, furent heureuses de le compter dans leurs réunions.

En 1862, il prit une part très-active au congrès scientifique qui se réunit à Nice, et il fut nommé membre correspondant de la Société impériale de l'Institut des provinces de France.

En 1864, l'Académie Impériale de Vienne (Autriche) lui décerna le titre de membre correspondant dans la section des sciences naturelles.

Vous le voyez, Messieurs, il fut peu de vies mieux remplies que celle de Gény. De simple et modeste garçon jardinier, par son travail, ses études, il parvint à acquérir un nom dans la science, et la plupart des savants d'Europe ne dédaignèrent pas de venir le consulter dans sa modeste demeure. Après vingt-cinq années d'une vie laborieuse, consacrée à l'embellissement de la ville de Nice, retiré dans sa petite campagne de Saint-Roch, Gény consacra tout son temps à la classification de ses riches collections et à donner à de jeunes anglais des leçons d'histoire naturelle, et à les guider dans des excursions géologiques et scientifiques aux environs de Nice.

La mort est venue le frapper et l'enlever subitement à notre affection au moment où il paraissait jouir d'une santé parfaite.

Honnête à toute épreuve, excellent père de famille, modeste, bienveillant, aimant à se rendre utile et agréable, Gény nous a laissé la mémoire d'une existence laborieuse et digne de tous nos regrets.

D^{r}. B. Nièpce.

GALLOIS-MONTBRUN

A la fin de l'année 1875, la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes a perdu, dans la personne de M. Gallois-Montbrun, un de ses membres les plus âgés, le doyen même vraisemblablement, et en même temps un des plus laborieux. Nous allons essayer de retracer à grands traits sa vie si bien remplie.

M. Gallois-Montbrun (Joseph-Armand) était né à Monaco le 19 mars 1793, moins de deux mois après le jour où la tête de l'infortuné Louis XVI était tombée sur l'échafaud. Ses parents étaient français, et il est à présumer qu'ils avaient quitté la France depuis la Révolution. Son père s'appelait Pierre-Alexandre Gallois-Montbrun, et sa mère, Marie-Thérèse Montalembert.

M. Gallois-Montbrun eut à traverser, dans son enfance et sa jeunesse, une époque tourmentée s'il en fut : les partis se livraient à des luttes acharnées, et bientôt après la guerre se déchaînait, pour de longues années, sur toutes les nations de l'Europe. Aussi ne reçut-il pas une instruction aussi complète que celle qu'on donne généralement aujourd'hui aux jeunes gens de sa condition. Mais il était heureusement doué : il avait une grande mémoire, un jugement sûr et un ardent amour du travail. Ces qualités lui permirent, un peu plus tard, de combler la lacune du passé et d'acquérir des connaissances scientifiques et littéraires étendues.

Comme le plus grand nombre de ses contemporains, M. Gallois-Montbrun fit le métier de soldat pendant les dernières années du règne de Napoléon Ier. Il servit dans l'infanterie et dut se conduire bravement, si nous en jugeons par le patriotisme et la fermeté qu'il montra jusque dans une vieillesse avancée.

En 1831, il habitait Paris et était marié quand une décision du Ministre de la Marine et des Colonies, prise à la date du 18 octobre, l'envoya à la Martinique, comme greffier du tribunal de paix de l'arrondissement de Fort-de-France. Le 24 décembre 1833, il fut nommé juge au tribunal de paix du canton de la Trinité, dans la même île. Il prouva, en peu de temps, qu'il avait assez de capacité et de lumières pour occuper une place plus élevée, car dès le 14 juin 1837, une ordonnance royale le nommait conseiller vice-président de la Cour d'appel du Sénégal. Il occupa ce poste jusqu'au 16 janvier 1840, et le quitta pour les fonctions de conseiller à la Cour d'appel de Pondichéry, qu'il remplit jusqu'au 26 mars 1852. Un décret rendu à cette dernière date le nomma conseiller à la Cour d'appel de la Réunion. C'est là, le 28 juin 1860, qu'il termina sa carrière judiciaire et fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il avait été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur par décret du 12 juin 1856.

M. Gallois-Montbrun comptait donc près de trente années de services dans la magistrature des Colonies.

Sa droiture et son impartialité égalaient son zèle. Plus d'une fois il eut à lutter contre des difficultés sérieuses; mais il sut toujours trouver dans sa conscience et l'énergie de son caractère assez de force pour en triompher. Nous avons été en rapport avec plusieurs personnes qui ont connu M. Gallois-Montbrun dans nos possessions d'outre-mer, et toutes se sont accordées à faire de lui des éloges sans restriction. Nous devons croire à leur sincérité, surtout si nous en jugeons par l'honorable souvenir que M. Gallois-Montbrun a laissé dans notre Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

Lors de sa mise à la retraite, M. Gallois-Montbrun, âgé de plus de soixante-sept ans déjà, voulut revoir son beau ciel natal, ayant sans doute le désir que sa tombe fût un jour près du lieu où avait été son berceau. Il prit la résolution de se fixer à Nice, devenue ville française par le traité du 24 mars 1860, et il y arriva avec sa famille en 1861.

L'oisiveté lui pesait. D'ailleurs, ses parents, ruinés par la Révolution, ne lui avaient pas laissé de fortune; les trois unions qu'il avait contractées avaient été des mariages d'in-

clination plutôt que de calcul ; ses fonctions dans la magistrature ne l'avaient pas enrichi, et nous le disons à sa louange ; sa pension de retraite était naturellement inférieure au traitement qu'il touchait auparavant : il chercha donc bientôt à se procurer un emploi quelque peu lucratif, susceptible tout à la fois d'améliorer sa position pécuniaire et de satisfaire son goût pour le travail.

Cet emploi, il ne tarda pas à le trouver : ce fut celui d'archiviste de la préfecture des Alpes-Maritimes. Il y fut nommé en 1862, si nous ne nous trompons, pour seconder le vénérable M. Borg, ancien chancelier du consulat de France à Nice, sous la direction duquel les archives avaient été placées dès après l'Annexion. Le collaborateur de M. Borg devînt, au bout de peu de temps, son intime ami. Ils s'occupèrent consciencieusement l'un et l'autre à faire la reconnaissance et le classement des titres et documents précieux que renfermait le dépôt public confié à leur surveillance, et à préparer l'inventaire général de ses richesses historiques, travail considérable qui n'est pas encore achevé.

M. Borg mourut le 28 mars 1869, dans sa quatre-vingt-septième année, emportant les regrets mérités de toute la population de Nice. A partir de ce moment jusqu'à la fin de sa vie, M. Gallois-Montbrun a rempli seul les fonctions d'archiviste. Avec quelle affabilité il recevait le public ! Quelle complaisance, quel empressement ne mettait-il pas dans la recherche des pièces dont communication lui était demandée !

C'est le 13 novembre 1868 que M. Gallois-Montbrun fut admis dans la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes. Le 16 mars 1871, il fut élu vice-président jusqu'à l'année suivante. Il était un des plus assidus à nos séances et un de ceux qui y apportaient le plus d'initiative. Il aimait à prendre part aux discussions, dans lesquelles il ne cessait jamais d'être courtois. Ses avis étaient toujours ceux d'un homme éclairé et mûri par une longue et sûre expérience.

Le deuxième volume des *Annales* de la Société, publié en 1873, contient un travail de M. Gallois-Montbrun : c'est l'*Introduction à l'inventaire général des titres et documents divers, antérieurs à 1790, existant aux archives du département des Alpes-Maritimes en 1866-1869*. Il occupe les pages de 73 à 101. Il en a été fait un tirage à part.

Le troisième volume, publié en 1875, renferme encore un travail de lui. Il est intitulé : *Etude sur l'établissement et la résidence des Israélites en la ville de Nice.* Il s'étend de la page 242 à la page 258. Il a été également tiré à part.

Nous avons, en outre, de M. Gallois-Montbrun, les deux publications ci-après :

La vérité sur la route de la Corniche, d'après les documents officiels. — Brochure in-8° de seize pages, imprimée chez Caisson et Mignon, en 1868.

Notice administrative sur Mgr Colonna d'Istria, évêque de Nice. — Brochure in-12 de vingt-deux pages, extraite de l'*Annuaire des Alpes-Maritimes*, imprimée chez Cauvin et C°, en 1871.

En dehors de ces travaux d'une certaine importance, M. Gallois-Montbrun a publié un assez grand nombre d'articles dans le *Journal de Nice.* Il en a donné aussi quelques-uns à la *Revue de Nice*, sixième année (1874) et à *Nice-Journal*, devenu l'*Union du Midi*, aujourd'hui dans la quatrième année de son existence.

Nous n'avons pu savoir si, avant son arrivée à Nice, M. Gallois-Montbrun a publié d'autres écrits que ceux dont nous venons de parler ; mais nous regardons la chose comme probable.

Notre ancien collègue n'était certainement pas un ennemi des libertés publiques ; il les aimait, au contraire. Toutefois, et en cela il faisait comme tous les hommes vraîment sages, il ne séparait pas la liberté de l'ordre, ni l'ordre de l'autorité. Aussi quand des troubles, qui pouvaient devenir graves, se produisirent à Nice, à la suite de la révolution du 4 septembre 1870, fut-il un des premiers à courir à l'Hôtel de ville et à demander un fusil, pour aider à mettre à la raison ceux qui auraient sérieusement tenté de faire perdre à notre chef-lieu des Alpes-Maritimes sa réputation de cité paisible et hospitalière entre toutes. Un grand nombre de personnes se rappelleront longtemps avoir vu plusieurs fois ce garde national de plus de soixante-dix-sept ans en faction devant la mairie, portant son arme avec la même aisance, en apparence au moins, que les hommes les plus virils.

Mais les constitutions les plus robustes ne peuvent toujours résister et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, il faut que

chacun de nous quitte ce monde. Le tour de M. Gallois-Montbrun était venu. Dans le courant de 1875, il fut pris de souffrances qui allèrent constamment en s'aggravant, et le mardi 21 décembre de cette même année, en son domicile de l'avenue de la Gare, 17, il rendit son âme à Dieu. Il était âgé de plus de quatre-vingt-deux ans. La mort ne l'a pas surpris : il l'a attendue et vue arriver, car il a eu son entière connaissance jusqu'à ses derniers moments et a su se rendre compte de la gravité de son état. C'est après avoir demandé et reçu les secours de la religion qu'il s'est éteint, plein de résignation, disons mieux, plein de foi, de courage et d'espérance.

Son corps repose dans le cimetière de la paroisse de Saint-Etienne, à Nice.

P. MARGUET,

Membre de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes et de plusieurs autres sociétés savantes.

MARCELIN MAUREL

Notice adressée à ses collègues de la Société par M. Edmond BLANC, membre correspondant.

Messieurs,

Notre Société vient de perdre l'un de ses membres les plus distingués, M. Marcelin Maurel, maire de Vence et chevalier de la Légion-d'Honneur, mort le 24 mars 1877 à l'âge de soixante-dix ans.

Né en 1807, M. Maurel fit de brillantes études au lycée de Marseille. Licencié en droit en 1828, mais ne se sentant aucun goût pour le barreau, il ne prêta pas le serment professionnel et vint résider à Vence auprès de son vieux père, qu'il adorait.

Pendant vingt ans, l'amour égoïste du vieillard retint son fils auprès de lui ; pendant vingt ans, ce modèle de piété filiale, n'eut pas d'autre volonté que celle de son père, se pliant sans murmurer jamais, à ses moindres caprices, obéissant avec respect à des désirs parfois bizarres, n'ayant enfin d'autre but que de rendre heureuses et douces les longues années de vieillesse que le ciel accordait à l'auteur de ses jours. Cela dura jusqu'en 1847, époque à laquelle son père s'éteignit âgé de 90 ans, en appelant sur la tête de son fils les bénédictions célestes.

En 1848, il se présenta aux suffrages des électeurs du Var, en compagnie de MM. Gaimard, Guigues, Alleman, Marius André, Philibert, Arnaud, Baume et Arène; il fut élu pre-

mier sur la liste par 52.000 suffrages. Républicain modéré, nuance d'Armand Marast, il ne fit partie d'aucun groupe ; c'était un de ces irréguliers qui font le désespoir des partis, votant tantôt pour, tantôt contre le ministère, ne s'inspirant dans leurs votes que de leur conscience et de leur esprit d'indépendance.

Nature ardente, esprit droit et honnête, il ne sut jamais s'accommoder des compromissions généralement admises dans le monde politique. Enthousiate du beau et du vrai, il avait horreur de la dissimulation et du machiavélisme ; la vénalité et la bassesse l'irritaient au dernier point ; c'était là l'un des côtés saillants de son caractère.

Sa carrière politique fut de courte durée, il était trop franc pour les roueries de la diplomatie, il avait, d'ailleurs, par une circulaire lancée au lendemain de son élection, rendu impossible sa réélection. On a tant fait de bruit autour de cette circulaire, ses ennemis en ont tant usé et abusé, que je ne suis pas fâché de pouvoir rendre aux faits leur véritable signification.

Dans les quelques jours qui suivirent son élection, M. Maurel avait reçu *plusieurs milliers* de lettres de quémandeurs de toute sorte ; celui-ci (et c'était le plus grand nombre) réclamait un bureau de tabac ; celui-là, moins ambitieux, se contentait de la plaque du garde-champêtre ; tel autre voulait être juge de paix ou instituteur ; un dernier demandait une sous-préfecture, voire une préfecture : « *On vous dira bien que je suis peu lettré*, disait l'un d'entre eux, *mais donnez-moi toujours la préfecture et avec un bon second, vous verrez que les choses n'iront pas plus mal* ». Devant cette âpreté à la curée budgétaire, M. Maurel fut écœuré ; sa nature se révolta, il ne sut pas se contenir, et de toute la hauteur de son mépris, il lança à cette meute hurlante, ces paroles que l'on n'a plus oubliées :

Intrigants de haut et de bas étage, je ne suis point l'homme qu'il vous faut, je ne vous ai rien demandé et je ne vous dois rien !

C'était, certes, un acte impolitique au premier chef ; un homme habile eut flatté ces affamés, en eut contenté quelques-uns, les plus puissants, et eut amusé le reste avec de l'eau bénite de cour ; mais M. Maurel n'était pas un habile, au con-

traire, car dans sa lettre à ses électeurs, il s'exprimait en ces termes au sujet de cette circulaire :

« Au moment où je venais d'être élu, je vous remerciai de » vos suffrages, et je vous dis que tout entier à mes devoirs » publics je désirais n'être pas sollicité d'intervenir pour les » intérêts privés. Je faisais une réserve pour les droits acquis » et les services rendus. Mon intention était si loyale que le » reproche m'a étonné ; j'ai relu avec calme ces quelques » lignes écrites dans un moment de surexcitation dont la » cause se comprend assez, et voici comment je les ai ju- » gées.

« Je n'en defendrai pas la forme ; elle se ressent nécessai- » rement de l'émotion que j'éprouvais, émotion nouvelle, » continue, croissante. J'avais la fièvre, flèvre de dévoûment » et de reconnaissance, c'est vous qui me l'aviez donnée ; » me la reprocherez-vous ?

« Mais pour le fond, oh ! je persiste dans ce que j'ai dit. » Comment ! la monarchie venait d'être précipitée dans » l'abîme parce que l'on avait appelé l'abus des influences, et » la république, qui avait stygmatisé ces abus, ne devait pas » s'en garder ! Quel inconvénient alors à le dire ? J'y mettais » quelque raideur, soit ! C'était du puritanisme, si vous le » voulez. Lorsque nous avions tant à redouter de l'exagéra- » tion des mauvaises passions, je ne crois pas que le crime » fût grand à en exagérer une louable. Du reste, je n'avais » fait que pressentir un décret de l'Assemblée, qui, quelques » jours après, à l'unanimité, interdisait à ses membres toutes » recommandations ou apostilles, et je ne sache pas que ce » décret ait été désapprouvé dans le pays. »

C'est là ce que M. Maurel appelait se justifier ! Cette seconde circulaire, augmenta, si c'est possible, l'animosité des *intrigants* déchus dans leurs espérances. Cet acte d'indépendance d'une conscience indignée, fût commenté, tronqué et torturé de toutes les façons, on l'attaqua publiquement avec une violence extrême. M. Maurel crut de sa dignité de ne pas répondre à d'aussi viles attaques, pensant que le bon sens public en ferait justice ; c'est le contraire qui arriva : il devait échouer, il échoua.

En 1861 il accepta la mairie de Vence, à la prière de la population, qui s'était rendue en masse sous ses fenêtres pour la lui offrir; mais ce faisant, il déclara hautement, qu'il ne se ralliait pas à l'Empire et ne comptait servir que son pays. En 1864 il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur en récompense de ses services administratifs ; et depuis lors, ne quitta plus la mairie que pendant quelques mois, au 4 septembre.

Tel fût l'homme politique, quant à l'homme privé, nous avons tous pu apprécier ses solides qualités, son éducation distinguée, son esprit charmant et son urbanité légendaire; les pauvres de Vence seuls pourraient vous donner une idée de la bonté de son cœur.

Pendant son séjour à Paris, il avait assidûment suivi les réceptions de M. Aubernon, le préfet de Versailles, il avait connu là toutes les sommités littéraires, politiques ou artistiques de son temps. Cavaignac, Thiers, Victor Hugo, etc., furent ses amis et bien d'autres encore, avec qui il conserva toujours des relations amicales. Il fut un des fondateurs du nouveau journal *Les Débats*, pour lequel il écrivit quelques articles et sut enfin se faire une place dans ce brillant milieu.

Causeur spirituel, conteur inépuisable, sa conversation était une véritable source d'anecdotes de tous genres ; admirablement servi par une prodigieuse mémoire, il n'oubliait jamais un détail intéressant et savait agencer son récit de façon à charmer toujours son auditoire.

M. Maurel lisait beaucoup, le besoin constant de s'instruire avait développé chez lui le goût des livres, c'était un gourmet de littérature, il dégustait un livre, l'analysait, page par page et se trompait rarement dans ses appréciations ; mieux que personne il savait reconnaître les qualités et les défauts d'un auteur; et s'il n'a rien produit en ce genre, il faut en rejeter la faute sur une incroyable timidité dont notre confrère était atteint, lorsqu'il s'agissait de mettre la main à la plume. Il éprouvait alors une hésitation indomptable, *vingt fois sur le métier remettait son ouvrage*, et finalement détruisait son travail. J'étais pourtant venu à bout de ses hésitations : je l'avais décidé à publier une analyse du beau travail de son ami M. Sardou, notre président honoraire, sur Rabelais; il avait accepté, et se faisait une fête de surprendre tout son

monde par cette publication, qu'il destinait à nos *Annales*, lorsque la mort est venu le saisir.

C'est toujours un deuil pour une société que de perdre l'un de ses membres, mais pour la plupart d'entre nous, M. Maurel était plus qu'un collègue, c'était un ami : car il était impossible de l'approcher quelques temps sans demeurer son ami ; c'est pourquoi, Messieurs, je n'insisterais pas sur la grandeur de la perte que nous avons faite, certain que je suis, que ceux d'entre nous qui le connaissaient, l'ont déjà pleuré et ne l'oublieront jamais.

Vence, 27 avril 1877.

E. Blanc.

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ANNÉE 1876

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Le jeudi 16 mars 1876, la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes a tenu sa séance dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Il y avait nombreuse affluence : M. le Préfet, qui présidait cette séance, a prononcé un discours fort remarquable ; M. le général de Courson de la Villeneuve, M. le Maire et une foule de notabilités y assistaient. Les lectures ont fort intéressé cet auditoire d'élite.

Voici le compte-rendu des travaux de la Société, par M. Leclerc, son président :

MESDAMES ET MESSIEURS,

C'est la première fois que la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes tient une séance solennelle, et invite tous ceux qui s'intéressent aux études littéraires et scientifiques à venir l'encourager par leur présence et la soutenir par leurs sympathies. Il me semble donc utile de vous faire connaître son but, son passé, son présent et aussi ses projets et ses espérances pour l'avenir.

« La Société, dit l'article 1er de ses Statuts, a pour but de propager le goût des travaux intellectuels dans le département des Alpes-Maritimes, et d'y encourager, par tous les moyens dont elle pourra disposer, l'étude des lettres, des sciences et des arts. »

Fondée en 1861, elle a eu pour premier président M. Rastoin-Brémond, avocat et botaniste distingué, qui, à la fin de son mandat, reçut le titre de président honoraire. Elle se recruta, dès le principe, non-seulement parmi les habitants anciens et nouveaux du pays, mais encore parmi les étrangers qui, sans avoir à Nice leur résidence habituelle, viennent demander chaque année l'hospitalité à son incomparable climat. C'est donc, je puis le dire, une société internationale; elle fait appel à toutes les intelligences, à tous les hommes qui ont voué un culte aux choses de l'esprit, et qui s'intéressent aux progrès de l'humanité ; elle forme comme un terrain neutre, sur lequel aiment à se rencontrer, pour mieux se connaître et s'apprécier, tous ceux qui, à côté de la patrie civile, ont fait dans leur cœur une place à la patrie intellectuelle des lettres, des sciences et des arts.

Vous comprendrez, Messieurs, la réserve qui m'est imposée à l'égard des membres que nous avons le bonheur de posséder encore au milieu de nous ; mais je puis du moins vous parler de ceux qui ne sont plus, ou qu'un changement de résidence nous a enlevés. Parmi les premiers, je citerai d'abord les deux Verani : André, professeur de chimie au Lycée, homme aussi instruit que modeste, et son frère, Jean-Baptiste, savant naturaliste, directeur du Musée de la ville, dont il fut un des principaux fondateurs ; les peintres Hauser et Rassat ; Leyssenne, professeur au Lycée, qui prit, avec notre secrétaire, M. Brun, une part si active à l'organisation du congrès scientifique, tenu à Nice en 1866 ; Coulmann, ancien conseiller d'Etat, ancien député, qui fut pendant plusieurs années président de la Société ; l'espagnol Ramon de la Sagra, correspondant de l'Institut, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques et d'une flore des Antilles ; Gény, travailleur infatigable qui a su créer, avec ses seules ressources, de magnifiques collections dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et à qui l'on doit une carte en relief du département, véritable monument de patience et de savoir ; Paul Gautier, dont le nom est resté trop populaire et le souvenir trop vivant pour qu'il soit nécessaire de faire ici son éloge ; enfin, Auguste Carlone, artiste, savant, homme de lettres, et en même temps homme de bien, si dévoué à son pays, qu'il a légué en mourant toute sa fortune à Nice,

sa ville natale. Il fut, à deux reprises différentes, président de la Société.

Parmi les membres que l'absence nous a fait perdre, je rappellerai M. le colonel du génie Pancellier, qui vient d'obtenir de l'Académie des sciences un prix Monthyon, pour son admirable invention sur la transformation du mouvement rectiligne en mouvement circulaire ; M. le commandant du génie Wagner, à qui Nice doit le beau cadran solaire du quai du Midi, et dont les instruments pour le lever des plans topographiques ont été classés au premier rang lors de la récente exposition de la Société de géographie ; enfin, car il faut se borner, M. Lescouvé, ancien président du Tribunal de Nice, aujourd'hui président de Chambre à la Cour d'Aix, et qui fut aussi notre président.

Je voudrais encore, Messieurs, vous faire connaître les travaux de la Société et les services qu'elle a pu rendre au pays ; mais je crains de vous fatiguer, et je vais choisir seulement les plus importants.

Il convient de placer en première ligne *la vida de Sant Honorat*, poëme provençal du XIII[e] siècle, par le niçois Raymond Féraud. Ce poëme, d'environ 10,000 vers, qui n'avait jamais été imprimé en entier, a été copié sur les meilleurs manuscrits, et enrichi d'un grand nombre de notes par notre savant collègue, M. Sardou. Cette publication a été un véritable événement dans le monde savant : elle a été citée avec éloges dans toutes les sociétés philologiques de l'Europe, et a obtenu une médaille de vermeil de la Société pour l'avancement des langues romanes. Nous croyons donc avoir le droit de nous féliciter d'avoir remis en lumière l'œuvre presque oubliée d'un enfant du pays.

Citons encore de nombreuses découvertes archéologiques et épigraphiques, par M. Brun, inspecteur de la Société archéologique de France, et par M. Carlone; la découverte de l'ancien *castrum* d'Avisio et d'une grande partie de la voie romaine qui traversait la contrée, par M. Germain ; les fouilles célèbres et fructueuses faites par M. le D[r] Rivière dans les grottes de Baoussé-Roussé, près de Menton : un des squelettes exhumés a pu être transporté intact au Muséum de Paris ; les précieuses observations météorologiques, continuées pendant plus de vingt années avec une patience au-dessus de tout

éloge, par M. Teysseire, notre secrétaire-adjoint; puis les savantes recherches historiques, faites par M. le chanoine Tisserand, sur Vence, sur Antibes et sur plusieurs autres localités du département.

En outre, la Société a fait classer parmi les monuments historiques, les ruines de Cimiez et de la tour de la Turbie; elle a fait prendre, à ses frais, de nombreux estampages et des reproductions photographiques d'inscriptions, de tombeaux, de monuments anciens; elle a adressé à toutes les communes du département un questionnaire archéologique, qui, s'il était consciencieusement rempli, fournirait les matériaux les plus précieux pour l'histoire du pays; enfin, elle envoie chaque année, à la réunion des Sociétés savantes, qui se tient à la Sorbonne, des représentants chargés de lire les travaux adressés par ses membres.

Et pourtant, Messieurs, ce n'est là qu'une partie des résultats qu'elle aurait voulu obtenir. L'insuffisance des ressources est venue malheureusement retarder ses publications, et arrêter trop souvent les fouilles qu'elle a fait entreprendre sur plusieurs points. Presque entièrement réduite aux cotisations de ses membres, elle s'est trouvée aux prises, il y a quelques années, avec des difficultés financières qui ont failli amener sa dissolution. Grâce à la fermeté et au désintéressement de son président et de son secrétaire d'alors, M. Delestrac, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées et M. Brun, elle a pu se débarrasser d'un local trop onéreux, et reprendre une nouvelle vie. Deux volumes, publiés depuis trois ans, sont venus prouver qu'elle était sortie victorieuse de cette crise funeste. qu'il me soit permis de dire que ces heureux résultats sont dus aussi au dévouement de ceux de ses membres, qui, confiants dans l'avenir, n'ont point cédé au découragement, et surtout à l'activité de ses deux derniers présidents le regretté M. Carlone et M. Sardou. C'est ce qu'a voulu prouver la Société, en conférant à M. Sardou, comme gage de sa reconnaissance, le titre de président honoraire.

Voilà, Messieurs, le point où nous sommes arrivés; voici maintenant ce que nous voudrions faire. Nous voudrions continuer les fouilles, si pleines de promesses, entreprises pour explorer, non-seulement les nombreux monuments laissés par les Romains, mais encore les vestiges des peuples

qui ont habité la contrée avant la domination romaine. Nous voudrions pouvoir publier régulièrement nos *Annales*, pour y consigner les résultats de nos travaux. Nous voudrions, enfin, encourager les travailleurs et les chercheurs en décernant chaque année, dans une séance publique, des médailles et des prix, aux auteurs des meilleurs mémoires qui pourraient nous être présentés.

Dans ce but, la Société a résolu d'instituer des concours annuels, et, à la fin de la séance, il vous sera donné lecture des sujets proposés pour l'année prochaine.

Que nous faut-il, Messieurs, pour remplir ce programme? Un peu d'argent, c'est-à-dire un plus grand nombre de membres. Nous sommes à peine une cinquantaine; c'est évidemment beaucoup trop peu pour une ville comme Nice, qui compte tant d'habitants intelligents et instruits, tant d'étrangers illustres, qui aiment à consacrer à l'étude une partie de leurs loisirs. Aussi, nous n'en pouvons douter, ce qui nous manque encore nous viendra, quand on connaîtra mieux notre but, et les efforts que nous faisons pour l'atteindre. Déjà Mgr le prince de Monaco vient de nous adresser une somme de 500 francs : c'est là un noble et généreux exemple, que je suis heureux de pouvoir proclamer ici, en adressant à Son Altesse Sérénissime nos plus sincères remerciements.

Nous vous remercions aussi, Messieurs, pour l'empressement avec lequel vous avez répondu à notre invitation. Cet empressement nous permet d'espérer que plusieurs d'entre vous éprouveront le désir de se joindre à nous, pour que notre Société puisse désormais marcher de pair avec les plus florissantes.

Enfin, nous croyons pouvoir compter sur l'appui des administrations départementales et locales; car nous avons pour garant de leurs bons sentiments à notre égard, l'honneur qu'a daigné nous faire le premier magistrat du département en venant présider cette séance, et la gracieuse hospitalité que la municipalité de Nice nous offre dans cette salle. M. le Maire, toujours empressé de favoriser tout ce qui peut contribuer à la prospérité et à l'honneur du pays, a bien voulu accepter le vote unanime de la Société, qui l'a nommé membre honoraire. C'est pour nous un honneur et un bonheur, car nous pouvons, pour ainsi dire, nous regarder ici comme chez l'un des nôtres.

Une conférence ecclésiastique, qui retient, en ce moment même, Mgr Sola au milieu de ses prêtres, nous prive de la présence du vénérable prélat et des principaux membres de son clergé. Malgré les regrets bienveillants que Sa Grandeur nous en a témoignés verbalement, nous déplorons vivement cette fâcheuse coïncidence.

Je ne veux pas, Messieurs, terminer ce rapport pourtant déjà bien long, sans exprimer à M. le général Courson de la Villeneuve, à tous ces hommes éclairés qui nous entourent, et à vous, Mesdames, combien nous sommes fiers et heureux des encouragements que vous nous apportez par votre présence.

Permettez-moi de vous dire encore : merci, et à l'année prochaine !

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Présidents Honoraires

MM. RASTOIN BRÉMOND.
A. L. SARDOU, ✠.

Membres Honoraires

S. A. S. CHARLES III, Prince de Monaco.
Le Préfet du département (président d'honneur).
Mgr l'Évêque de Nice (président d'honneur).
M. le Recteur de l'Académie d'Aix.
M. WALFERDIN, ✱, membre fondateur des Sociétés géologique et météorologique de France, etc., (7 mai 1868).
M. CAMILLE FLAMMARION, ✠, astronome, (1er avril 1873).
M. GAZAN, O. ✱, ✠, colonel d'artillerie en retraite, (3 juin 1873).
M. GAMBART, ✠, (1er avril 1876).
M. DUMONCEL Ch., ✱, membre de l'Institut, (1er avril 1876).
S. A. le duc DE PARME, (11 mai 1876).
M. GARNIER, sénateur, (11 mai 1876).

Bureau pour l'année 1873

Président	Dr. LAMBRON.
Vice-président	M. CORINALDI.
Secrétaire	M. BRUN.
Secrétaire-adjoint	M. TEYSSEIRE.
Trésorier-archiviste	M. LAGARRIGUE.

Membres Titulaires

MM.

F. Brun, architecte à Nice, membre fondateur, rue Saint-Étienne, 29, (14 novembre 1861).

Delestrac, ✻, ✠, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, membre fondateur, boulevard Longchamp, 12, (14 novembre 1861).

Juge, ingénieur des Mines, membre fondateur, rue Saint-Étienne, 24, (14 novembre 1861).

Rastoin Brémond, membre fondateur, quai des Ponchettes, 3, à Nice, (14 novembre 1861).

Tisserand, chanoine honoraire, aumônier du Lycée, membre fondateur, au Lycée, (14 novembre 1861).

Marguet, ✠, chef de Division à la Préfecture, rue Chauvain, 7, (5 fév. 1863).

Nièpce, O. ✻, docteur en médecine, quai Masséna, 5, (16 février 1865).

De Montalivet, comte, G. O. ✻, ✠, promenade des Anglais, 17 bis, (8 février 1866).

Teysseire, météorologiste, rue Croix-de-Marbre, 2, (8 mars 1866).

Lagarrigue, ✻, consul de diverses Puissances, rue Gioffredo, 54, (6 décembre 1866).

Croze, ✻, agent-voyer en chef honoraire, rue Victor, 48, (17 janvier 1867).

Funel de Clausonne, avocat, rue Gioffredo, 52, (5 décembre 1867).

A. L. Sardou, ✠, homme de lettres, ancien chef d'institution, rue Adélaïde, 3, (19 mars 1868).

Blond, agent-voyer, à Grasse, (1er septembre 1868).

Nègre, artiste-peintre, professeur au Lycée, rue du Pont-Neuf, 13, (1er septembre 1868).

MM.

Piccon, avocat, rue Saint-François-de-Paule, 24, (1er septembre 1868).

E. Corinaldi, propriétaire, rue Masséna, 13, (13 novembre 1868).

L. Giraud, docteur en médecine, rue Saint-François-de-Paule, 11, (13 novembre 1868).

Germain, ✠, conducteur des Ponts-et-Chaussées, rue de France, 32, (11 février 1869).

Draghi, ✠, pharmacien, rue de France, 32, (20 avril 1871).

Clément Michel, président du tribunal de commerce, rue Cassini, 10, (20 avril 1871).

Henry Lefèvre, député des Alpes-Maritimes, rue Saint-François-de-Paule, 3, (18 avril 1872).

De Chambrun de Rosemond, géologue, avenue de la Gare, 26, (16 mai 1872).

Canat de Chizy, archéologue, à Lyon, Rhône, (17 février 1873).

Chevallier, architecte, à Nice, aven. de la Gare, 28, (16 mai 1873).

Macario, ✠, docteur en médecine, rue Croix-de-Marbre, 2, (17 novembre 1873).

Carré, ✠, artiste Musicien et compositeur, place Saint-Étienne, 18, (16 janvier 1874).

Bonnal, docteur en médecine, rue de la Buffa au Hammam, (16 janvier 1874).

Faraut, Henri, docteur en médecine, rue Saint-François-de-Paule, 20, (16 janvier 1874).

L. C. de Coppet, chimiste, à sa villa des Beaumettes, (19 février 1874).

Roumestan, ✻, inspecteur d'Académie, avenue de la Gare, 21, (19 février 1874).

MM.

HENRY, docteur en médecine, rue Palermo, 5, (1er décembre 1874).

COLLONGUES, ✠, docteur en médecine, rue Masséna, 12, (16 décembre 1874).

LAMBRON, O. ✠, docteur en médecine, villa Michelange, rue Beaulieu, (4 janvier 1875).

BONNAFFÉ, propriétaire, rue Alberti, 15, (16 avril 1875).

DOMERGUE, géologue, rue de France, 62, (16 avril 1875).

DESFORGES, notaire, à Nice, rue de la Préfecture, 10, (16 avril 1875).

BARETY, docteur en médecine, place Saint-Étienne, 18, (3 novembre 1875).

TAHON, docteur en médecine, membre du Conseil général, rue Masséna, 8, (3 novembre 1875).

DE MONTBRIAL, ancien magistrat, av. de la Gare, 23, (1er décembre 1875).

ANTONY REGNIER, artiste-peintre, à Marseille, (1er mars 1876).

CUGNIN, O. ✠, commandant du génie, à Nice, (12 avril 1876).

MASSE, notaire, à Nice, rue du Pont-Neuf, 3, (12 avril 1876).

BESSAT, conseiller général, avocat à Aix, (11 mai 1876).

CHIRIS, Léon, ✠, député, à Grasse, (11 mai 1876).

DIEUDÉ-DÉFLY, O. ✠ ✠, sénateur, rue de France, 15, à Nice, (11 mai 1876).

DIEUDÉ-DÉFLY, ✠, Auguste, architecte, rue de France, 15, à Nice, (11 mai 1876).

DURANDY, ✠, ingénieur civil, conseiller général, rue Saint-Michel, maison Tiranty, (11 mai 1876).

DE FONTANES, avocat, rue de France, (11 mai 1876).

GILLY, Jules, adjoint au maire de Nice, villa Giulia, montée de Villefranche, (11 mai 1876).

DE REY, capitaine d'État-Major, rue Masséna, 3, (11 mai 1876).

MM.

ROISSARD DE BELLET, député, place Masséna, 2, (11 mai 1876).

BALESTRE, docteur en médecine, professeur adjoint à la Faculté de Montpellier, place de la Poissonnerie, 2, (16 juin 1876).

CHAUVAIN, Pierre, hôtel Chauvain, quai Saint-Jean-Baptiste, (16 juin 1876).

A. RISSO, avocat, rue Ségurane, 4, (16 juin 1876),

STEINBRUCK, hôtel d'Angleterre, place du Jardin-Public, (16 juin 1876).

WARRICK. vice-consul d'Angleterre, avenue de la Gare, 21, (16 juin 1876).

MAURIN, ✠, docteur en médecine, rue Papacino, 8, (16 octobre 1876).

THÉNARD, artiste-peintre, r. du Temple, 2, (3 novembre 1876).

L. FABRE DES ESSARTS, homme de lettres, rue Saint-Étienne, villa Esperanza, (3 novembre 1876).

DE FLAMARD, archiviste du département, à la Préfecture, (16 novembre 1876).

ARNULPHY, Bernard, docteur en médecine, place du Jardin-Public, 6, (8 janvier, 1877).

DE BARRÊME, comte, rue de France, 60, (8 janvier 1877).

LABORDETTE, O. ✠, docteur en médecine, rue Grimaldi, 8, (8 janvier 1877).

NIEPCE, Alexandre, docteur en médecine, quai Masséna, 5, (8 janvier 1877).

GRANDVILLIERS, docteur en médecine, quai Masséna, 7, (18 janvier 1877).

DEPREZ, docteur en médecine, avenue de la Gare, 27, (16 février 1877).

P. CONDUZORGUES-LAIROLLE, avocat, (2 mars 1877).

D'IZALGUIER, professeur libre et publiciste, rue Gioffredo, (16 avril 1877).

Membres Correspondants

MM.

De Berluc-Pérussis, à Apt (Vaucluse).

Lombard (Alexandre), à Genève.

Tarbé (Prosper), correspondant de l'Institut, à Reims.

Mougins de Roquefort, ✻, conseiller à la cour d'Appel d'Aix.

Mougins de Roquefort, ✠, docteur en médecine, à Antibes.

Malval, ancien chef de Division, à la préfecture de Clermont-Ferrand.

Parrocel, à Marseille.

Lescouvé, ✻, président, à la cour d'Aix.

D'Auvarre, G. O. ✻ ✻, général de Division en retraite.

Herpin, docteur en médecine, à Metz.

Macé, villa Milite, à Cannes.

Luigi, pasteur évangélique, à Marseille.

Garcin, homme de lettres.

Chabrol, O. ✻, docteur, à l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris.

Cassagne (Armand), artiste-peintre' 12, rue du Bac, à Paris.

Durenne, ✻, maître de forges, rue de la Verrerie, 20, à Paris.

Rivière, naturaliste, rue du Bac, 93, à Paris.

Millière, naturaliste, à Cannes.

Blanc (Edmond), archéologue, à Vence.

Cortambert (Emile), ✻, conservateur de la bibliothèque Nationale, à Paris.

Guessard, ✻, professeur à l'école des Chartes, à Paris.

Heuzey (Léon), ✻, conservateur au musée du Louvre.

Azaïs (Gabriel), à Béziers.

Sardou (Victorien), O. ✻, auteur dramatique, à Paris.

Von Sigmund, docteur en médecine, à Vienne (Autriche).

MM.

Santiago Garcia de Mendoza, ✻, consul du Portugal, à Marseille.

Vingtrinier, membre de la Société Littéraire de Lyon.

Didier (abbé), directeur du Petit Séminaire de Brignolles.

Mazard, ✻, conservateur de la bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

Duhamel, archiviste du département de la Corse.

Sénequier (Paul), à Grasse.

Chevrier (Jules), directeur du Musée de Châlon-sur-Saône.

Mathieu (Henry), ✻ ✠, orientaliste, à Paris.

Faraut (Félix), ✻, ingénieur-civil, à Saïgon.

Pierrugues (abbé), vicaire, à Grasse.

Lecocq (Georges), secrétaire de la Société Académique de Saint-Quentin.

De Puymaigre (comte de), membre de l'Académie de Metz.

Bianchi, auteur-dramatique, à San-Remo (Italie).

Boyer de Ste-Suzanne, O. ✻ ✠, (baron de), gouverneur général de la Principauté de Monaco.

Bacquias, docteur en médecine, à Troyes (Aube).

Bersezio (Victor), auteur-dramatique, à Turin.

Guebhard (René), ingénieur-topographe, à Zurich (Suisse).

Bélin (Gaspard), homme de lettres, à Lyon.

Raillard (abbé), rédacteur du journal *Les Mondes*, à Paris.

Semerie (Henri), propriétaire, à Biot.

Rovery, maire de Saint-Étienne-des-Monts.

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

EN CORRESPONDANCE AVEC LA SOCIÉTÉ DES LETTRES SCIENCES ET ARTS

DES ALPES-MARITIMES

Abbeville (Société d'émulation d'), *Somme*.

Agen (Société d'agriculture, sciences et arts d'), *Lot-et-Garonne*.

Aix (Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'), *Bouches-du-Rhône*.

Alais (Société scientifique et littéraire d'), *Gard*.

Alger (Société algérienne de climatologie, sciences physiques et naturelles).

Alger (Société historique algérienne).

Amiens (Société des Antiquaires de Picardie), *Somme*.

Angers (Société d'agriculture, sciences et arts), *Maine-et-Loire*.

Angoulème (Société archéologique et historique de la Charente).

Annecy (Association florimontane), *Haute-Savoie*.

Apt (Société littéraire, scientifique et arts d), *Vaucluse*.

Arras (Académie d'), *Pas-de-Calais*.

Auch (Comité d'histoire et d'archéologie), *Gers*.

Autun (Société éduenne), *Saône-et-Loire*.

Auxerre (Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne), *Yonne*.

Avallon (Société d'études), *Yonne*.

Avesnes (Société d'archéologie de l'arrondissement d'Avesnes), *Nord*.

Avignon (Académie de Vaucluse).

Bayeux (Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de), *Calvados*.

Beauvais (Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise).

Besançon (Académie des sciences, belles-lettres et arts de), *Doubs*.

Béziers (Société archéologique, scientifique et littéraire de), *Hérault*.

Blois (Société des sciences et belles-lettres), *Loir-et-Cher*.

Bordeaux (Commission des monuments historique de la Gironde.

Bordeaux (Société archéologique de).

Boulogne-sur-mer (Société d'agriculture des scienees et arts), *Pas-de-Calais*.

Bourg (Société d'émulation de l'Ain).

Bourges (Société historique, littéraire, artistique et scientifique). *Cher*.

Brest (Société académique de), *Finistère*.

Caen (Académie des sciences, arts et belles-lettres de), *Calvados*.

Caen (Société des Antiquaires de Normandie).

Cahors (Société des études scientifiques et littéraires du Lot).

Cambrai (Société d'émulation), *Nord.*

Cannes (Société des sciences naturelles, des lettres et des arts), *Alpes-Maritimes.*

Carcassonne (Société des sciences et des arts de l'Aude).

Châlons (Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne).

Châlons-sur-Saône (Société d'histoire et d'archéologie), *Saône-et-Loire.*

Chambéry (Académie des sciences, belles-lettres et arts), *Savoie.*

Chateaudun (Société dunoise de), *Eure-et-Loir.*

Cherbourg (Société académique de), *Manche.*

Clermont-Ferrand (Académie des sciences, belles-lettres et arts de), *Puy-de-Dôme.*

Colmar (Société d'histoire naturelle de), *Alsace-Lorraine.*

Compiègne (Société historique de l'Oise).

Constantine (Société archéologique de la province de), *Algérie.*

Dijon (Académie des sciences, arts et belles-lettres de), *Côte-d'Or.*

Dijon (Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or.

Douai (Société d'agriculture, sciences et arts), *Nord.*

Draguignan (Société d'études archéologiques), *Var.*

Dunkerque (Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, belles-lettres et arts), *Nord.*

Epinal (Société d'émulation du département des Vosges.

Evreux (Société libre d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Grenoble (Académie delphinale de), *Isère.*

Guéret (Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse).

Langres (Société historique et géologique), *Haute-Marne.*

Laon (Société académique de), *Aisne.*

Laval (Société de l'industrie de la Mayenne), *Mayenne.*

La Rochelle (Académie de), *Charente-Inférieure.*

La Roche-sur-Yon (Société d'émulation). *Vendée.*

Le Havre (Société havraise d'études diverses), *Seine-Inférieure.*

Le Mans (Société d'agriculture, des sciences et arts de la Sarthe).

Le Puy (Société d'agriculture, sciences, arts et commerce), *Haute-Loire.*

Lille (Société des sciences, de l'agriculture et des arts), *Nord.*

Lille (Commission historique du département du Nord).

Limoges (Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Vienne).

Lons-le-Saulnier (Société des sciences et arts), *Jura.*

Lyon (Société littéraire, historique et archéologique de), *Rhône.*

Lyon (Académie des sciences, belles-lettres et arts de), *Rhône.*

Macon (Académie des sciences, arts, belles-lettres et d'agriculture de), *Saône-et-Loire.*

Marseille (Académie des sciences, belles-lettres et arts de), *Bouches-du-Rhône.*

Marseille (Société de statistique).

Mayenne (Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres), *Mayenne.*

Meaux (Société d'agriculture, sciences et arts), *Seine-et-Marne.*

Melun (Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne).

Mende (Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère).

Metz (Académie de Metz), *Lorraine.*

Montauban (Société des sciences, arts et belles-lettres de Tarn-et-Garonne).

Montauban (Société archéologique de Tarn-et-Garonne).

Montbelliard (Société d'émulation), *Doubs.*

Mont-de-Marsan (Société d'agriculture, sciences et arts), *Landes.*

Montpellier (Académie des sciences et belles-lettres), *Hérault.*

Montpellier (Société archéologique de), *Hérault,*

Moulins (Société d'émulation du département de l'Allier).

Nancy (Académie de Stanislas), *Meurthe-et-Moselle.*

Nantes (Académie de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Nantes (Société archéologique de), *Loire-Inférieure.*

Nantua (Société d'émulation), *Ain.*

Nevers (Société nivernaise des sciences, belles-lettres et arts), *Nièvre.*

Nîmes (Académie du Gard).

Niort (Société de Statistique du département des Deux-Sèvres).

Noyon (Société d'agriculture, sciences et arts), *Oise.*

Orange (Société d'agriculture, sciences et arts), *Vaucluse.*

Orléans (Société archéologique de l'Orléanais), *Loiret.*

Paris (Société nationale des Antiquaires de France).

Paris (Société philotechnique).

Paris (Institut des provinces et des Congrès scientifiques).

Paris (Société des études historiques).

Pau (Société des sciences, lettres et arts de), *Basses-Pyrénées.*

Perpignan (Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales).

Poitiers (Société des Antiquaires de l'Ouest), *Vienne.*

Poligny (Société d'agriculture, sciences et arts), *Jura.*

Privas (Société des sciences naturelles et historiques), *Ardèche.*

Quimper (Société d'archéologie), *Finistère.*

Reims (Académie de), *Marne.*

Rennes (Société académique de), *Ile-et Vilaine.*

Rochefort (Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de), *Charente-Inférieure.*

Rodez (Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron).

Rouen (Académie des sciences, belles-lettres et arts de), *Seine-Inférieure.*

Saint-Brieuc (Société archéologique et historique), *Côtes-du-Nord.*

Saint-Étienne (Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire).

Saintes (Société d'archéologie), *Charente-Inférieure.*

Saint-Jean-d'Angély (Société historique et scientifique), *Charente-Inférieure.*

Saint-Lô (Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire), *Manche.*

Saint-Omer (Société des Antiquaires de la Morinie), *Pas-de-Calais.*

Saint-Quentin (Société des sciences, arts belles-lettres et agriculture de), *Aisne.*

Semur (Société des sciences historiques et naturelles), *Côte-d'Or.*

Sens (Société archéologique de), *Yonne.*

Soissons (Société archéologique, historique et scientifique), *Aisne.*

Tarbes (Société académique des Hautes-Pyrénées).

Toulon (Société des sciences, belles-lettres et arts), *Var.*

Toulouse (Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres), *Haute-Garonne.*

Toulouse (Société archéologique du Midi de la France).

Toulouse (Académie des jeux floraux).

Toulouse (Société d'histoire naturelle).

Tours (Société d'agriculture, sciences et belles-lettres), *Indre-et-Loire.*

Troyes (Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube).

Valence (Société d'archéologie et de statistique de la Drôme).

Valenciennes (Société d'agriculture, sciences et arts), *Nord*.

Vannes (Société archéologique), *Morbihan*.

Vendôme (Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois), *Loir-et-Cher*.

Verdun (Société philomathique, à Verdun-sur-Meuse), *Meuse*.

Versailles (Société des sciences morales, belles-lettres et arts de Seine-et-Oise).

Vesoul (Société d'agriculture de la Haute-Saône).

Vitry-le-François (Société des sciences et arts de), *Marne*.

Washington (États-Unis de l'Amérique du Nord), Smithsonian institution.

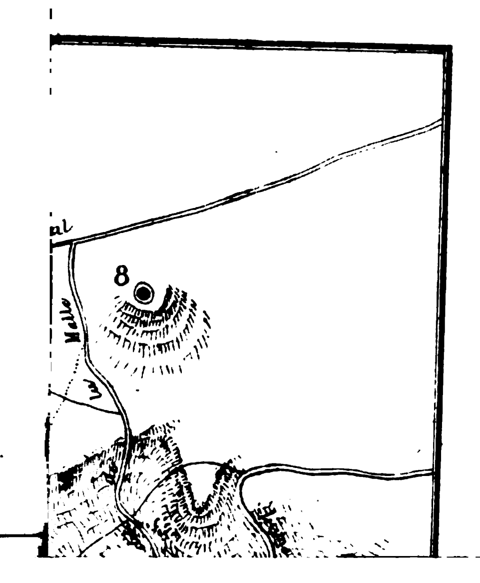
N. B. — La Société correspond aussi avec d'autres Académies, Congrès et Comités scientifiques, littéraires et artistiques de l'étranger. Comme ces relations ont été jusqu'à présent assez irrégulières, elle ne croit pas utile de donner ici la liste de ces Compagnies, avec lesquelles elle espère échanger ses publications plus exactement à l'avenir.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

FIN.

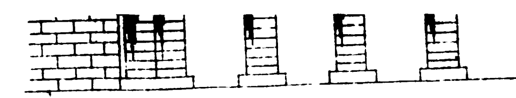
Nice. — Imprimerie et Papeterie Anglo-Française Malvano & Co, rue Gioffredo, 62.

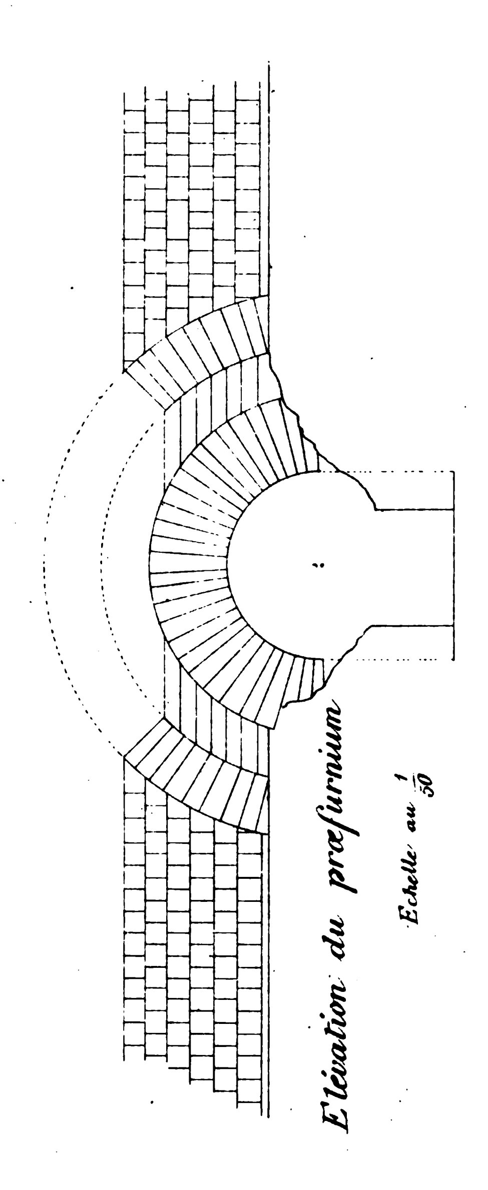
SSE



5.00 2.50 6.00

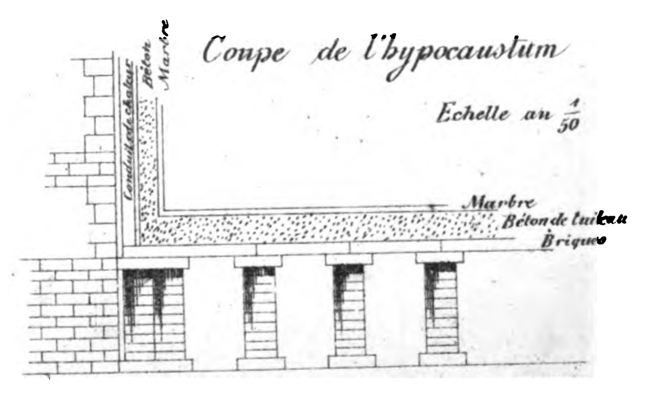
8.30 6.50 6.70 8.74 8.74 7.50 8.00 10.80





Elévation du præfurnium

Echelle au $\frac{1}{50}$



Coupe de l'hypocaustum

Echelle au $\frac{1}{50}$

